Digitized by Google

10580

Prolat. LXI-410 (4

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES CONTEMPORAINS.

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE.

TOME IV.

Digitized by Google

Se trouve également

CHEZ DUFEY, LIBRAIRE,

RUE DES ARTS, N° 14.

PARIS, IMPRIMERIE DE GAULTIER-LAGUIONIE.

Sgn 9

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE,

MINISTRE D'ÉTAT;

SUR

NAPOLÉON,

LE DIRECTOIRE, LE CONSULAT, L'EMPIRE ET LA RESTAURATION.

..... « Eh bien, Bourrienne, vous serez aussi immortel, vous. — Et pourquoi, général? — N'êtes-vous pas mon secrétaire? — Dites-moi le nom de celui d'Alexandre? ..... »

TOME QUATRIÈME.

A PARIS,

CHEZ LADVOCAT, LIBRAIRE

DE S. A. R. LE DUC DE CHARTRES,

QUAI VOLTAIRE ET PALAIS-ROYAL.

MDCCCXXIX

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE M.

DE BOURRIENNE,

MINISTRE D'ÉTAT.

CHAPITRE PREMIER.

Les Tuileries. — La royauté en perspective. — Raison du peuple. — Le grand thermomètre. — Promenade intérieure. — Mot remarquable. — Le corps diplomatique. — Présentation solennelle. — Madame Bonaparte et la reine. — Heureuse usurpation. — Besoin d'indulgence. — M. Defeu. — Le sursis et la liberté. — Mort certaine évitée. — Encouragement et essai. — M. de Frotté. — Réussite inutile. — Étude des Vendéens. — Souvenirs de Charette. — Lettre autographe. — Détails circonstanciés. — Le général Travot et Charette. — Costume du condamné. — Un seul moment d'émotion. — Mort courageuse. — Double lecture. — Horreur de la guerre civile. — Georges reçu en audience particulière. — Prudence de Rapp et confiance de Bonaparte. — Conversation animée. — Les portes ouvertes. — Georges jugé par Bonaparte.

Nous étions donc aux Tuileries! Le lendemain de ce jour tant souhaité, où nous couchâmes

dans le palais des rois, je dis à Bonaparte, en entrant dans sa chambre : « Eh bien! général, vous « voilà enfin arrivé sans difficulté, aux acclama- « tions du peuple. Vous rappelez-vous le mot que « vous me dîtes dans la rue Ste-Anne, il y a bien- « tôt deux ans[1] ? — Oui, c'est vrai, je me le rap- « pelle. Voilà ce que c'est que de vouloir. Il n'y a « que deux ans! Savez-vous que nous avons fait « pas mal de choses depuis ce temps-là? En « somme, je suis fort content; la journée d'hier a « très bien été. Croyez-vous que tous ces gens « qui sont venus me flagorner fussent de bonne « foi? Non, sans doute; mais la joie du peuple « était vraie. Le peuple a raison. Et d'ailleurs « consultez le grand thermomètre de l'opinion, « voyez le cours des rentes : à onze francs, le 17 « brumaire; à seize, le 20; et aujourd'hui à vingt « et un francs! Avec cela, je puis laisser caqueter « les jacobins. Mais qu'ils ne parlent pas trop « haut!... »

Quand Bonaparte fut habillé, nous allâmes nous promener dans la galerie de Diane; il examina les statues qui y avaient été placées par

[1] Je pourrais bien me faire roi, mais il n'en est pas encore temps.

son ordre; il achevait de prendre possession de son nouveau domicile. Je me rappelle, qu'entre autres choses, il me dit: «Bourrienne; ce n'est pas « tout que d'être aux Tuileries; il faut y rester. « Qui est-ce qui n'a pas habité ce palais? des bri- « gands, des conventionnels. Tenez, regardez, « voilà la maison de votre frère. N'est-ce pas de là « que j'ai vu assiéger les Tuileries, et enlever le « bon Louis XVI? Mais, soyez tranquille, qu'ils y « viennent!!..... »

A l'époque de la translation du gouvernement du Luxembourg aux Tuileries, voici quelle était la composition du corps diplomatique à Paris. Je crois devoir nommer ici ces ministres, afin que le lecteur puisse juger quelles étaient les seules puissances avec lesquelles la France était alors en paix.

MM. le marquis de Musquiz, ambassadeur d'Espagne.

Justinani, ambassadeur de Rome.

Serbelloni, ambassadeur de la république cisalpine.

Schimmelpenninck, ambassadeur et ministre plénipotentiaire de la république batave.

ZELTNER [1], ministre plénipotentiaire de la république helvétique.

Le baron de REITZENSTEIN, ministre plénipotentiaire de Bade.

BONARDI, ministre plénipotentiaire de la république ligurienne.

MANTHEY, chargé d'affaires de Danemark.

KOPP, chargé d'affaires de Hesse-Cassel.

SIGNEUL, agent général du commerce, et chargé d'affaires de Suède.

CLASSEN, agent général du commerce de Danemark.

Le corps diplomatique, ainsi composé, fut présenté le 2 ventôse au premier consul, en audience solennelle. On avait fait disposer une salle du palais exprès pour cette cérémonie, redevenue nouvelle comme presque tout ce qui se faisait alors. On commença dès lors à fouiller dans l'ancien cérémonial de la cour de France; et, en attendant des chambellans et un grand-maître

[1] M. Zeltner avait été déjà ministre plénipotentiaire de la république helvétique; il présenta de nouvelles lettres de créance dans l'audience du 2 ventôse.

des cérémonies, ce fut un conseiller d'état, M. Benezech, qui avait été ministre de l'intérieur, que l'on chargea d'en remplir les fonctions.

Les ambassadeurs étant tous réunis, M. Benezech les conduisit dans le cabinet où étaient les trois consuls, les ministres, et le conseil d'état. Les ambassadeurs présentèrent les lettres de créance dont ils étaient porteurs, au premier consul, qui les rendit au ministre des relations extérieures. Ces présentations furent suivies de plusieurs autres, de celle, par exemple, du tribunal de cassation, ayant alors pour président l'ancien avocat Target, qui avait refusé de défendre Louis XVI. Tout cela, comme je l'ai dit, se passait en présence des trois consuls; mais, surtout, ce qui distinguait le premier consul de ses collègues, c'est qu'en sortant des audiences officielles, on allait chez madame Bonaparte, comme autrefois chez la reine, après avoir été présenté au roi.

Ainsi, les anciens usages de la royauté s'infiltraient peu à peu dans la demeure royale. Parmi les droits attachés à la couronne, et que la constitution de l'an VIII ne donnait pas au premier consul, il en est un qu'il ambitionnait, et qu'il

s'arrogea par la plus heureuse de toutes les usurpations, c'est le droit de faire grace. J'ai assez prouvé, je le pense, que je n'avais pas été un flatteur de Bonaparte, et je prouve encore assez aujourd'hui que je ne me suis pas fait le courtisan de sa mémoire, pour avoir le droit d'être cru quand je le dis : Bonaparte éprouvait le besoin de sauver des hommes frappés par la loi; et quand les impérieuses nécessités de sa politique, auxquelles, à la vérité, il sacrifiait tout, le lui permettaient, il en éprouvait une joie profondément sentie : il aurait volontiers remercié ceux auxquels il rendait de tels services, de cela seulement qu'ils lui avaient donné l'occasion de les leur rendre. Tel était le consul; je ne parle pas de l'empereur. Bonaparte, premier consul, était accessible aux sollicitations de l'amitié, en faveur des proscrits; le fait suivant, dont je fus si vivement touché, en offre une preuve incontestable.

Nous étions encore au Luxembourg, lorsque M. Defeu, émigré français, fut pris dans le Tyrol, les armes à la main, par les troupes de la république; on le conduisit à Grenoble, où il fut enfermé dans la prison militaire de cette ville. Dans le courant de janvier, le général Férino, commandant alors

à Grenoble, reçut l'ordre de faire mettre en jugement le jeune émigré. Les lois contre les émigrés pris les armes à la main étaient terribles, et les juges n'osaient pas être indulgens. Mis en jugement le matin, condamné dans la journée, et fusillé le soir, tel était le cours ordinaire de ces implacables procédures. Une de mes cousines, fille de M. de Poitrincourt, vint de Sens à Paris pour m'informer de l'affreuse position de M. Defeu; elle me dit que M. Defeu tenait par des alliances aux familles les plus honorables de la ville de Sens, et que tout le monde prenait à lui le plus vif intérêt.

Je m'étais échappé quelques momens pour aller au rendez-vous que m'avait demandé mademoiselle de Poitrincourt; en rentrant, je trouvai le premier consul surpris d'être seul dans le cabinet que je n'avais pas l'habitude de quitter sans qu'il le sût. « D'où venez-vous donc, me « dit-il? — Je viens de voir une de mes parentes « qui sollicite une grace de vous.—Qu'est-ce que « c'est? » Je lui racontai alors quelle était la triste situation de M. Defeu. Sa première réponse fut terrible. « Point de pitié! s'écria-t-il, point de pi- « tié pour les émigrés! Quiconque se bat contre « sa patrie, est un enfant qui veut tuer sa mère. »

Cette première colère passée, j'insistai; je lui représentai la jeunesse de M. Defeu, le bon effet que cela produirait. « Eh bien! me dit-il, écrivez : *Le premier consul ordonne de suspendre le jugement de M. Defeu.* » Il signa cet ordre laconique, que j'expédiai sur-le-champ au général Férino; j'en informai ma cousine, et je restai tranquille sur les suites de cette affaire.

Le lendemain matin, à peine j'étais entré dans la chambre du premier consul, qu'il me dit : « Eh bien! Bourrienne, vous ne me parlez pas de « votre M. Defeu; avez-vous été content? — Gé- « néral, je ne trouve pas de termes pour vous « peindre ma reconnaissance.—Ah! bah!.... Mais « je n'aime pas à faire les choses à demi. Écrivez « à Férino que je veux que M. Defeu soit sur-le- « champ rendu à la liberté. Je fais peut-être un « ingrat; eh bien! tant pis pour lui. Pour de tel- « les choses, Bourrienne, demandez-moi tou- « jours; quand je refuse, c'est que je ne peux « pas faire autrement. »

J'expédiai à mes frais un courrier extraordinaire, qui arriva à temps pour sauver la vie à M. Defeu. Sa mère, dont il était le fils unique et M. Blanchet son oncle, vinrent exprès de Sens à Paris pour me témoigner leur reconnais-

sance. Je vis des larmes de joie tomber des yeux d'une mère qui, selon toute probabilité, était destinée à verser des larmes amères, et je lui dis, ainsi que je l'éprouvais, que j'étais bien récompensé par le succès que j'avais obtenu[1].

Enhardi par cet heureux succès et par les paroles bienveillantes du premier consul, je me hasardai à demander la grace de M. de Frotté, qui m'était vivement recommandé par les personnes les plus honorables. Le comte Louis de Frotté s'était d'abord opposé à toute négociation pour la pacification de la Vendée; enfin, forcé par une suite de combats malheureux, il avait été réduit, vers la fin de janvier, à la nécessité de faire lui-même les avances qu'il n'avait point accueillies. A cette époque, il adressa au général Guidal une lettre dans laquelle il faisait des propositions pacifiques. On lui envoya un sauf-conduit pour se rendre à Alençon. Malheureusement pour M. de Frotté, il n'écrivit pas seulement au général Guidal; car, tandis qu'on lui expédiait le sauf-conduit qu'il avait demandé, il adressait à ses lieutenans une lettre dans laquelle il les enga-

[1] M. Defeu, échappé à une mort certaine, est aujourd'hui père de trois enfans, et vit heureux et tranquille à Sens.

geait à ne point faire de soumission, et à ne pas consentir à leur désarmement. Cette lettre fut interceptée; elle donna à la proposition de traiter, toute l'apparence d'une feinte frauduleuse; ce que confirma, d'ailleurs, un manifeste de M. de Frotté, antérieur, il est vrai, aux offres de pacification, mais dans lequel il annonçait à tous ses partisans la fin prochaine de la *criminelle entreprise de Bonaparte.*

J'eus plus de peine que dans l'affaire de M. Defeu à déterminer le premier consul à se montrer indulgent. Cependant, je fis tant d'instances auprès de lui, je m'efforçai si bien de lui faire comprendre l'heureux effet d'une telle générosité, que je finis par obtenir l'ordre de suspendre le jugement. Quelle leçon je reçus alors sur les malheurs que peut entraîner la perte du temps! Ne croyant pas les choses aussi avancées qu'elles l'étaient, je ne fis pas partir tout de suite le courrier chargé de porter l'ordre de suspension; le ministre de la police avait d'ailleurs marqué sa victime; lui, il ne perdait jamais de temps quand il s'agissait de faire le mal: ayant donc résolu, je ne sais pour quel motif, la perte de M. de Frotté, il envoya l'ordre de hâter le jugement. Le comte Louis de Frotté fut jugé le 28 pluviôse, con-

damné le même jour, et exécuté le lendemain, la veille du jour où nous entrâmes aux Tuileries. L'horrible précipitation du ministre rendit nul le résultat de mes sollicitations. J'eus lieu de penser que, depuis le jour où le premier consul m'avait accordé un sursis, il avait reçu quelque nouvelle accusation secrète contre M. de Frotté ; car, lorsqu'il apprit sa mort, il me parut très indifférent à la tardive arrivée de l'ordre de suspension ; il me dit seulement, avec une dureté inaccoutumée : « Il fallait mieux prendre vos mesures. Di-« tes, est-ce ma faute ? »

Ce que je viens de dire de la généreuse conduite du premier consul envers un émigré pris les armes à la main, et un chef de la Vendée, m'amène naturellement à rappeler ce que Bonaparte pensa et dit du héros-brigand des armées vendéennes, marquis de Charette.

Bonaparte a toujours regardé Charette comme l'un des plus ardens ennemis de la république, et l'un des plus fermes soutiens de la royauté. On se rappelle que dans son récit autographe du 13 vendémiaire, il avance que la plupart des prisonniers faits dans cette journée, étaient des chouans de Charette. Ce général vendéen fut exécuté le 29 mars 1796. Dans ce temps,

Bonaparte venait d'arriver en Italie, et commençait le cours de ses triomphes; il ne pensa pas à lui. A l'époque où nous sommes de son consulat, il s'occupa spécialement de connaître l'esprit qui animait les insurgés de la Vendée, qu'il s'efforçait de pacifier. Parmi les pièces de tout genre qu'on lui envoya, se trouvait la lettre ci-après, sur la mort de Charette; j'en ai gardé le manuscrit autographe.

Nantes, 11 germinal an IV.

« Tu ne seras sans doute pas fâché, mon ami, d'avoir des détails exacts sur la mort du trop célèbre Charette; on aime à étudier ces scélérats fameux, qui, comme les héros, doivent occuper les contemporains et la postérité. Leur vie entière se juge par leurs derniers momens; on en recueille les particularités, on les observe, on les rapproche, et l'on parvient à se former d'eux une opinion saine, également éloignée de l'horreur ou de l'admiration dont l'esprit de parti enveloppe leur conduite.

« Charette, pris le 2 de ce mois par l'adjudant-général Travot, fut d'abord conduit à Angers; Nantes le réclama. Il était juste que le lieu de

son odieux triomphe devînt celui de son juste supplice. Il y arriva le 7, à une heure après minuit. En sortant du bateau, il dit, avec un soulèvement de poitrine : *Voilà donc où ces gueux d'Anglais m'ont conduit!* C'est le seul moment où il ait marqué quelque émotion. Conduit à la maison du Bouffay, il demanda un verre d'eau; puis on lui permit quelques momens de repos: il dormit effectivement.

« Le lendemain matin, sur les neuf heures, on le conduisit chez le général Dutilh, où il devait subir un interrogatoire. Je ne sais pas trop ce qui s'y est passé; on m'a seulement assuré qu'il s'était refusé de répondre à plusieurs questions du général, et qu'en parlant de Roberie, il avait dit qu'après....., il ne connaissait pas de plus grand scélérat; qu'il se battait, il est vrai pour la contre-révolution, mais qu'il n'était pas de son parti, et qu'il le désavouait. Les grenadiers et les chasseurs, et la cavalerie de la garde nationale, étaient sous les armes; deux compagnies de mon bataillon, et deux de la légion nantaise étaient commandées. Charette, placé au milieu de cette escorte, précédé d'une demi-douzaine de généraux, entouré de quelques gendarmes, fut conduit de chez Dutilh, jusqu'à la construction; puis

montant le fossé de la rue St-Jacques, la place de la Comédie, descendant ensuite la rue Crébillon, la place Égalité, fut ramené en prison par la rue Casserie. Un peuple immense était répandu sur son passage, et remplissait les balcons. Des cris de *vive la république!* se firent souvent entendre; mais soit que le cortége en imposât, soit qu'effectivement nous reprenions de meilleures mœurs, et que le temps des fureurs soit passé, l'indignation se contint, et on lui épargna les injurieuses personnalités.

« Il était habillé d'un pantalon gris, d'un habit-veste pareil, sans autre distinction qu'un galon d'or étroit, dentelé, qui bordait son collet : autour de sa tête un fichu blanc, légèrement noué à la créole. Il avait un coup de feu à la tête. Son épaule droite était encore couverte de sang. Il avait le bras gauche en écharpe. Un coup de sabre lui avait coupé trois doigts de cette main. Sa contenance était assurée, sa marche ferme, et le plus grand calme était répandu sur sa figure : son teint n'était plus comme au temps de la pacification, blanc et uni. Les fatigues l'avaient terni. Il regardait tout sans insolence et sans bassesse.

« Le lendemain 9, il fut jugé. Il soutint également bien son personnage, répondit à toutes les

questions, sans aigreur et avec sang-froid. Parmi les questions qui lui ont été faites, voici celles qui m'ont paru les plus intéressantes :

« On lui a demandé, si, lors de la pacification, les représentans du peuple ne lui avaient pas promis un roi. Il a répondu que non; qu'ils ne lui en avaient jamais parlé, dans leurs discours publics, ni dans leurs conversations particulières.

« Pourquoi il avait violé la pacification?—Parce qu'il avait appris que le représentant Gaudin avait fait mettre des troupes en mouvement, pour le saisir et l'enlever contre la foi des traités.

« S'il avait des correspondances avec les émigrés et les puissances étrangères?—Qu'il n'avait reçu que quinze mille francs des Anglais, avec lesquels il n'avait correspondu que pendant qu'ils étaient à l'Ile-Dieu; qu'il n'en avait reçu que fort peu d'armes et de munitions; qu'il n'avait point de correspondance avec les émigrés; qu'il avait reçu seulement un chiffon du comte d'Entraigues et de M. le comte d'Artois; de plus, de Louis XVIII un brevet de lieutenant-général.

« On lui a fait voir qu'il n'était pas exact dans cette réponse.

« S'il avait des correspondances?—Non; et quand il avait besoin d'armes et de munitions, il en-

voyait des paysans en chercher, en se fiant à leur adresse.

« Quand on lui parlait des massacres de Machecoul, et autres qu'il avait ordonnés, il se contentait de répondre par un signe de tête négatif et un sourire amer, comme pour faire sentir qu'il avait fait son métier. Au surplus, il avoue qu'il commandait en chef et pour la monarchie; mais que quelques jours avant d'être surpris, un général, qu'il n'a pas nommé, lui fit faire l'ouverture d'abandonner le territoire, lui promettant protection, s'il voulait abandonner le territoire de la république; qu'il avait déposé cette lettre chez un curé, parce que dans l'état où il se trouvait, pressé de toutes parts, il ne pouvait se charger de papiers, et qu'il s'était contenté de répondre au général qui lui faisait faire cette proposition, qu'il avait besoin d'un peu de répit pour régler les conditions. Il s'appuyait là-dessus pour demander un sursis, et qu'on l'envoyât à Paris, comme Comartin. Au surplus, il n'a cessé de faire l'éloge du brave et généreux Travot et de ses chasseurs [1].

[1] Napoléon a dit à Sainte-Hélène que c'était le général Hoche qui fit cette proposition à Charette, le 21 février 1796. Ce fut quelques jours après qu'il fut pris.

« Lorsque les juges se sont retirés pour voter, il causait avec ceux qui l'entouraient; il leur racontait les circonstances de sa capture, et répondait à ceux qui s'étonnaient qu'il ne se fût pas tué, que le suicide avait toujours été contraire à ses principes, et qu'il le regardait comme un acte de lâcheté.

« Quand on lui a lu son jugement, des cris de vive la république ont retenti dans toute la salle. Lui l'a entendu sans émotion : ses traits ne se sont pas décomposés un seul moment. Il a demandé la parole; le silence a régné. Il a dit qu'il ne cherchait point à reculer l'instant de sa mort, mais qu'il priait, pour sa satisfaction, que la commission envoyât chercher la lettre dont il avait parlé. A cinq heures, il fut conduit à la place des Agriculteurs. Cinq mille hommes formaient un bataillon carré, le prêtre Guibert, assermenté, l'a assisté dans ses derniers momens. Il n'a voulu ni se mettre à genoux, ni qu'on lui bandât la vue; mais, présentant sa poitrine au piquet chargé de faire feu, retirant son bras gauche du mouchoir qui l'enveloppait, s'effaçant, et prévenant par un signe de tête qu'il était prêt, on a fait feu, et il est tombé mort. Il était âgé de trente-trois ans; sa taille était d'environ cinq

pieds quatre pouces, ses cheveux noirs, ses sourcils noirs et droits, l'œil enfoncé, petit, mais vif; le nez long et recourbé, la bouche grande et rentrée, le menton alongé, très marqué de petite vérole, la poitrine large, la cuisse assez fournie et bien faite, la jambe un peu grêle, la voix faible, féminine et un peu aigre; tournure leste.

« Ce courage, ou plutôt cette immobilité est une suite des circonstances difficiles où il s'est trouvé. Ce n'était pas une ame fortifiée par la philosophie, mais incapable de passions vives. Un marin qui a voyagé avec lui m'a raconté que pendant la dernière guerre, le chevalier Charette, alors lieutenant de vaisseau, se promenant sur le pont, un matelot maladroit lui versa sur le pied du goudron bouillant; il se détourna et dit sans s'émouvoir: tu m'as brûlé b.....! Villeneuve, dont tu connais le patriotisme et les talens, était son défenseur. Il assure que c'était un homme très ordinaire, sans moyens, sans connaissances. Comme tous les chefs de parti, il s'est acquis une immense réputation; comme tous les chefs de parti, il a profité du nom, du crédit, des talens de ceux qui commandaient avant lui; comme tous les chefs de parti il a péri. »

Bonaparte me fit relire deux fois la lettre sur

Charette, et quelques autres documens qui y étaient joints, parce que, ainsi que je l'ai dit, il étudiait alors la Vendée. La guerre civile lui paraissait une chose épouvantable. Nous vîmes encore dans un autre rapport que Charette, en sortant du bateau où on l'avait placé pour le conduire d'Angers à Nantes, éprouva le seul mouvement d'affliction ou d'impatience que l'on pût remarquer en lui, et dit en poussant un profond soupir, ainsi que cela est rapporté dans la lettre qu'on vient de lire: «Voilà donc où les gueux d'Anglais m'ont conduit. »

Bonaparte, qui ne croyait pas à la vertu des hommes, croyait à leur honneur. J'en eus la preuve dans une circonstance qui mérite d'appartenir à l'histoire. Lorsque, dans les premiers temps de notre séjour aux Tuileries, il eut fait venir les principaux chefs de la Vendée pour travailler à la pacification de ce malheureux pays, il reçut en audience particulière Georges Cadoudal. Les dispositions dans lesquelles je le vis la veille du jour fixé pour cette audience me firent concevoir les plus heureuses espérances. Ce fut Rapp qui introduisit Georges dans le grand salon donnant sur le jardin. Rapp le laissa seul avec le premier consul, mais en revenant dans le cabinet où j'étais, il ne

ferma aucune des deux portes de la chambre à coucher de parade qui séparait le cabinet du salon. Nous vîmes le premier consul et Georges se promener de la fenêtre au fond du salon, revenir, retourner; cela dura fort long-temps. La conversation paraissait très animée, et nous entendîmes beaucoup de choses, mais sans suite. Il y avait quelquefois beaucoup d'humeur dans les gestes et dans les paroles. L'entrevue n'aboutit à rien; le premier consul s'apercevant que Georges avait quelque crainte pour sa sûreté, le rassura de la manière la plus noble : « *Vous voyez mal les choses*, lui dit-il, *et vous avez tort de ne vouloir entendre à aucun arrangement; mais si vous persistez à vouloir retourner dans votre pays, vous irez aussi librement que vous êtes venu à Paris.* » Rentré dans son cabinet, le général Bonaparte dit à Rapp : « *Dites-moi donc Rapp, pourquoi avez-vous laissé les portes ouvertes et êtes-vous resté auprès de Bourrienne?* — Si vous eussiez fermé la porte, je l'aurais rouverte. Je vous aurais laissé seul avec un homme comme cela, n'est-ce pas? il n'y a pas de risque. — *Fi donc! Rapp, vous n'y pensez pas.* Quand nous fûmes seuls, le premier consul me parut satisfait de ce dévouement, mais très peiné du refus de *Georges.* « *Il ne voit pas bien l'état des choses*, me dit-il; *mais*

l'exagération de ses principes prend sa source dans de nobles sentimens qui doivent lui donner beaucoup d'influence parmi les siens. Il en faudra cependant bien finir.

Digitized by Google

CHAPITRE II.

La dignité de la France. — Napper-Tandy et Blackwell. — Sujets français et anglais. — Extradition. — Plaintes du gouvernement français au sénat de Hambourg. — *Avanies* à l'égyptienne. — Quatre millions et demi ignorés au trésor national. — Distribution. — Lettre de change sans valeur. — Présent inutile. — Rigidité de M. de Fermont. — Quinze mille francs et le tiroir d'un secrétaire. — Les dettes de Joséphine. — Avertissement donné par M. de Talleyrand. — Projet de paiement. — Embarras de Joséphine. — Aveu de la moitié. — Trente-huit chapeaux par mois. — Dettes acquittées. — Acquisition et possession. — Promenades sur la grande route. — Amabilité de Joséphine. — Appartement arrangé pour moi à la Malmaison. — Ma maison de Ruel. — Les solliciteurs en permanence. — Habitudes à Paris. — La redingotte grise. — Promenades du soir et du matin. — Bonaparte médisant du premier consul.

De toutes les actions de Louis XIV, celle que Bonaparte admirait le plus, c'était d'avoir fait venir à Paris les envoyés du doge de Gênes pour lui faire des excuses. La moindre atteinte portée en pays étranger aux droits et à la dignité de la

France le mettait hors de lui. On vit éclater ce besoin de faire respecter le gouvernement français, dans une affaire qui fit alors beaucoup de bruit, mais qui cependant se termina à l'amiable, moyennant l'accord parfait de l'or.

Deux Irlandais, Napper-Tandy et Blackwell, élevés en France, et portés comme officiers sur les cadres de l'armée française, s'étaient retirés à Hambourg; le gouvernement britannique les ayant réclamés comme traîtres à leur patrie, l'extradition eut lieu; et comme le gouvernement français les considéra aussi comme sujets de la France, cela donna lieu à de vifs griefs envers le sénat de Hambourg.

Blackwell avait été un des chefs des Irlandais-Unis. Il s'était fait naturaliser Français, et il parvint jusqu'au grade de chef d'escadron. Envoyé pour une mission secrète en Norwège, le bâtiment sur lequel il était embarqué échoua sur les côtes de ce royaume. Il se rendit à Hambourg où le sénat le mit en arrestation sur la demande de M. Crawfurt, ministre d'Angleterre. Après une année de prison il fut conduit en Angleterre pour être jugé. Le gouvernement français intervint, et lui sauva, sinon la liberté, du moins la vie.

Napper-Tandy était aussi Irlandais. Pour se

soustraire aux poursuites que provoquèrent contre lui les sentimens d'indépendance qui le faisaient agir pour la liberté de sa patrie, il se sauva d'Angleterre sur un brick français pour venir débarquer à Hambourg, et de là passer en Suède. Excepté de l'amnistie par les deux chambres d'Irlande, il fut réclamé auprès du sénat de Hambourg, qui faisait céder l'honneur et l'humanité au danger, qui menaçait plus dans ce moment cette petite république du côté de l'Angleterre que du côté de la France. Le sénat livra Napper-Tandy. Conduit en Irlande et condamné à mort, il dut la suspension de son exécution aux réclamations de la France. Il resta deux ans en prison; mais M. Otto, qui entra en négociation avec lord Hawkesbury pour les préliminaires de la paix, obtint l'élargissement de Napper-Tandy, qui fut renvoyé en France.

Le premier consul parla d'abord de vengeance éclatante; mais le sénat de Hambourg lui adressa une lettre justificative de sa conduite, et appuya sa justification d'une somme de quatre millions et demi [1], ce qui l'adoucit beaucoup. C'était en

[1] Voir à la fin du volume la justification du sénat de Hambourg. Quant à la réponse du premier consul, avant les négo-

quelque sorte un souvenir d'Égypte, une de ces petites *avanies* avec lesquelles le général avait familiarisé les pachas, si ce n'est que cette fois le trésor national n'en vit pas un sou. La somme fut payée au premier consul par l'entremise de M. Chapeau-Rouge.

J'avais depuis huit jours dans un secrétaire les quatre millions et demi en coupons d'intérêt sur la Hollande. Bonaparte se décida alors à en faire la distribution. Ainsi donc, après avoir payé, comme on le verra bientôt, les dettes de Joséphine et le montant des grandes dépenses faites à la Malmaison, il me dicta la liste des personnes auxquelles il voulait faire un présent. Mon nom ne sortit pas de sa bouche, et je n'eus pas, par conséquent, la peine de m'inscrire; mais quelque temps après

ciations dorées, la voici; elle est datée du 9 nivôse an VIII.

« Nous avons reçu votre lettre, Messieurs, elle ne vous « justifie pas.

« Le courage et les vertus conservent les états : la lâcheté « et les vices les ruinent.

« Vous avez violé l'hospitalité. Cela ne fut pas arrivé parmi « les hordes les plus barbares du désert. Vos concitoyens « vous le reprocheront à jamais.

« Les deux infortunés que vous avez livrés meurent illus- « tres; mais leur sang fera plus de mal à leurs persécuteurs « que n'aurait pu le faire une armée. »

il me dit, avec la plus affable bienveillance : « Bourrienne, je ne vous ai rien donné de l'ar- « gent provenant de Hambourg, mais je vais vous « en dédommager. » Il prit dans son tiroir une grande et large feuille de papier, imprimée, avec des blancs remplis à la main, et me dit : « Tenez, « voilà une lettre de change de 300,000 liv. d'Italie « sur la république cisalpine, pour prix des canons « qu'on lui a vendus ; elle est endossée Haller et « Collot : je vous la donne. » Je dois, pour l'intelligence de ce fait, dire que l'on avait vendu des canons à la république cisalpine, qui en devait le prix. L'administrateur général des finances d'Italie tira sur la république, et on donna ces traites en paiement à M. Collot, entrepreneur des vivres-viandes, et à d'autres. M. Collot en donna une de 300,000 francs au général en chef pour remplir ses engagemens avec lui ; il laissa passer l'échéance sans se mettre en mesure. La république cisalpine garda les canons et l'argent, et le premier consul garda sa traite. Lorsque je l'eus examinée, je lui dis : Mais, général, elle est échue depuis long-temps ; pourquoi ne vous l'êtes-vous pas fait payer? Les endosseurs ne sont plus tenus à rien. « C'est la France qui s'est chargée d'acquitter « ces sortes de dettes, répondit-il : envoyez ce

« papier à de Fermont ; il vous liquidera à trois « pour cent. Vous n'aurez point d'argent comp- « tant, mais 9,000 francs de rentes à peu près, « parce que les livres d'Italie ne valent pas les « francs. » Je le remerciai, et j'envoyai la lettre à M. de Fermont. Celui-ci me répondit que cette créance était tombée dans l'arriéré, et qu'elle ne pouvait pas être liquidée, parce qu'elle n'entrait pas dans les catégories spécifiées par les lois en *aire*, *ose*, *al* et *or*. Je montrai la réponse de M. de Fermont au premier consul. — « *Ah! bah! il n'y « entend rien ; il se trompe. Écrivez.* » Et alors il me dicta une lettre très favorable à la liquidation de cette créance, mais la réponse fut un nouveau refus. — « Général, M. de Fermont ne vous écoute pas plus que moi. Il prit la lettre, la lut, et me dit avec le ton d'un homme qui savait bien d'avance ce qu'elle lui apprenait : — « Eh bien ! « que diable voulez-vous que j'y fasse, puisque « les lois sont contraires ? Insistez, suivez la voie « ordinaire des liquidations, et cela deviendra ce « que cela pourra. » Cela est devenu, que par un bel arrêté cette traite a été biffée, lacérée et déposée aux archives. Ces trois cent mille livres faisaient partie des sommes qu'il avait rapportées d'Italie. Si la traite fut nulle pour moi, elle le

fut aussi pour lui. Ce chiffon de papier prouve seulement qu'il avait rapporté plus de vingt-cinq mille francs d'Italie.

Je n'ai jamais eu du général en chef de l'armée d'Italie, ni du général en chef de l'armée d'Égypte, ni sous le premier consul pour dix ans, ni sous le premier consul à vie, de traitement fixe. Je prenais dans sa caisse ce qu'il me fallait pour mes dépenses comme pour les siennes. Jamais il ne me demandait de compte. Après la scène de son présent de la lettre de change sur l'insolvable république cisalpine, il me dit au commencement de l'hiver de 1800 : « Bourrienne, « la saison devient trop mauvaise; je n'irai plus « que rarement à la Malmaison. Allez, pendant « que je serai au conseil, prendre mes papiers et « petits effets; voilà la clef de mon secrétaire, « prenez tout ce qu'il y a dedans. » Je montai en voiture à deux heures, je revins à six; il dînait. Je posai sur la table de son cabinet divers objets que j'avais trouvés dans son secrétaire, et quinze mille francs en billets de banque, qui étaient dans le coin d'un petit tiroir. Lorsqu'il remonta, il me dit : « *Voilà de l'argent, qu'est-ce que c'est que ça?* « — Ma foi, je n'en *sais rien*, cela était dans vo- « tre secrétaire. — *Ah! oui, je l'avais oublié;*

« *c'était pour mes petites dépenses. Tenez, prenez.*

Je me rappelais bien qu'il m'avait donné une fois sa clef, dans une belle matinée d'été, pour aller prendre deux billets de mille francs pour *une petite dépense*, mais je ne croyais pas qu'il n'eût plus touché à sa petite réserve.

J'ai dit quel avait été l'emploi des quatre millions et demi, provenant de l'*avanie* infligée au sénat de Hambourg, dans l'affaire de Napper-Tandy et de Blackwell. Tout ne fut cependant pas donné en gratifications; il y eut une réserve assez considérable pour l'acquittement des dettes de Joséphine, et cette affaire de ménage me paraît mériter quelques observations.

La terre de la Malmaison avait coûté cent soixante mille francs; Joséphine en avait fait l'acquisition de M. Lecouteulx pendant que nous étions en Égypte. Il y fut fait beaucoup d'embellissemens et quelques constructions nouvelles; enfin, on ajouta au parc qui devint superbe. Tout cela ne se fit pas pour rien, et d'ailleurs il s'en fallait de beaucoup que le premier prix d'achat fût entièrement acquitté, et ce reliquat considérable n'était pas la seule dette de Joséphine. Les créanciers murmuraient, cela faisait un mauvais effet dans Paris, et j'avoue que j'étais si per-

suadé de la mauvaise humeur que ferait éclater le premier consul, que je retardais sans cesse le moment de lui en parler. Ce fut donc avec une vive satisfaction, que j'appris que M. de Talleyrand m'avait prévenu. Personne n'était plus capable que lui de dorer, comme on dit, la pillule à Bonaparte; doué d'autant d'indépendance de caractère que d'esprit, il lui rendit le service, au risque de le contrarier, de lui dire qu'un grand nombre de créanciers exhalaient leur mécontentement en plaintes amères, sur les dettes contractées par sa femme pendant son expédition d'Orient. Bonaparte sentit que sa position exigeait de tarir promptement la source de pareils propos. Ce fût un soir, à onze heures et demie, que M. de Talleyrand aborda cette matière délicate; aussitôt qu'il fut parti, je rentrai dans le petit cabinet où Bonaparte était resté seul, alors il me dit : « Bourrienne, Talleyrand vient de me par-« ler des dettes de ma femme. J'ai l'argent de « Hambourg; demandez-lui en le montant exact. « Qu'elle avoue tout, j'en veux finir et je ne veux « pas recommencer; mais ne payez pas sans me « montrer les mémoires de tous ces coquins-là, « c'est un tas de voleurs. »

Jusqu'alors la crainte d'une scène fâcheuse,

dont l'idée seule faisait trembler Joséphine, m'avait toujours empêché d'aborder ce sujet auprès du premier consul; mais, très satisfait de voir que M. de Talleyrand avait pris l'initiative, je résolus de faire tout ce qui serait en mon pouvoir pour mettre fin à cette désagréable affaire.

Dès le lendemain, je vis Joséphine. Elle fut d'abord ravie des dispositions de son mari; mais cela ne dura pas. Lorsque je lui demandai le compte exact de ce qu'elle devait, elle me conjura de ne pas insister, et de me contenter de ce qu'elle avouerait. Je lui dis : « Madame, je ne puis « vous dissimuler l'humeur du premier consul; il « croit que vous devez une somme considérable; « il est disposé à l'acquitter Vous essuierez de vifs « reproches et une scène violente, je n'en doute « pas; mais cette scène sera la même pour la « somme que vous avouerez, que pour une « somme plus considérable encore. Si vous dissi- « mulez une grande partie de vos dettes, au bout « de quelque temps les murmures recommence- « ront, les oreilles du premier consul en seront « encore frappées, et son humeur éclatera plus « vive encore. Croyez-moi, avouez tout; les ré- « sultats seront les mêmes, vous n'entendrez « qu'une seule fois les choses désagréables qu'il

« veut vous dire; par vos réticences, vous les re-
« nouvelleriez sans cesse. »—Je ne pourrai jamais
« lui dire tout, cela m'est impossible; rendez-moi
« le service de taire ce que je vais vous avouer. Je
« dois, je crois, à peu près, douze cent mille francs;
« mais je ne veux en avouer que six; je ne ferai
« plus de dettes, et je paierai le reste peu à peu,
« par mes économies. — Ici, madame, se renou-
« vellent mes premières observations. Comme je
« ne pense pas qu'il évalue vos dettes à une aussi
« forte somme que six cent mille francs, je vous
« garantis que vous n'éprouverez pas plus de dé-
« sagrémens pour douze cent mille que pour six
« cents; et, en allant au plus haut, vous en serez
« quitte pour toujours. — Je ne le ferai jamais,
« Bourrienne; je le connais, je ne pourrais jamais
« supporter ses violences. — Après un quart
« d'heure encore de discussion sur le même su-
« jet, je fus obligé de céder à ses vives instan-
« ces, et de lui promettre de n'avouer que six
« cent mille francs au premier consul. »

On jugera de la colère et de l'humeur du premier consul; il soupçonna bien que sa femme dissimulait quelque chose; mais il me dit : *Eh bien! prenez six cent mille francs; mais liquidez les dettes avec cette somme, et que je n'en entende*

plus parler. Je vous autorise à menacer les fournisseurs de ne leur rien donner s'ils ne renoncent pas à leurs énormes profits; il faut les accoutumer à ne pas être si faciles dans leurs fournitures à crédit. Madame Bonaparte me remit tous ses mémoires. L'exagération des prix résultant de la crainte de n'être payé que fort tard, et d'éprouver une diminution, ne peut se concevoir. Il me sembla aussi qu'il y avait de l'exagération dans les choses fournies : je vis sur le mémoire du marchand de modes trente-huit chapeaux neufs, et d'un grand prix, pour un mois; il y avait des *hérons* de 1,800 francs, et des *esprits* de 800. Je demandai à Joséphine si elle mettait deux chapeaux par jour; elle se récria sur ce qu'elle n'appelait qu'une erreur. Les exagérations du sellier, dans ses prix et dans les choses qu'il n'avait point faites, étaient ridicules. Je ne parlerai pas des autres fournisseurs, c'était le même brigandage. Je profitai largement de l'autorisation du premier consul, et je n'épargnai ni reproches ni menaces. J'ai honte de dire que la majeure partie des fournisseurs se contentèrent de la moitié de leurs demandes; un d'entre eux reçut 35,000 francs pour 80,000 francs, et eut l'impudence de me dire qu'il y gagnait encore. Enfin, j'eus le bonheur, après

les plus vives contestations, de tout terminer avec les 600,000 francs. Mais madame Bonaparte tomba bientôt dans les mêmes excès. Heureusement l'argent devint plus commun. Cette inconcevable manie de dépenser a été pour elle presque la seule cause de tous ses chagrins; sa profusion irréfléchie rendait le désordre permanent dans sa maison, jusqu'à l'époque du second mariage de Bonaparte, où elle est devenue, m'a-t-on dit, plus rangée. Je n'en puis dire autant d'elle, comme impératrice, en 1804.

Cette bonne Joséphine, elle n'avait pas moins l'ambition des petites choses, que son mari l'ambition des grandes; acquérir était son plaisir, et non pas posséder. Qui le croirait? elle s'ennuyait de la beauté du parc de la Malmaison, et me priait sans cesse de la mener promener sur la grande route, soit du côté de Nanterre, soit du côté de Marly, au milieu de la poussière qu'élevait le passage des voitures. Le bruit de la grande route lui paraissait préférable au calme silencieux des belles allées du parc, et Hortense avait, à cet égard, les mêmes goûts que sa mère. Ce goût bizarre étonnait Bonaparte, qui s'en impatientait quelquefois.

Mes relations avec Joséphine étaient char-

mantes, car je n'ai jamais vu aucune femme apporter dans la société de tous les jours autant d'égalité de caractère, autant de cet esprit de bienveillance qui est la première condition de l'amabilité. Elle avait l'attentive obligeance de faire arranger à la Malmaison un très joli appartement pour moi et pour ma famille : elle me pressa vivement et avec toute la grace qu'on lui a connue, de l'accepter; mais presque aussi captif à Paris qu'un prisonnier d'état, je voulais me conserver à la campagne les seuls instans de liberté dont il m'était permis de jouir : encore, quelle était cette liberté! J'avais acheté à Ruel une petite maison que j'ai gardée pendant deux ans et demi. Quand j'y donnais des rendez-vous, c'était à minuit ou à cinq heures du matin; ce qui était, comme on peut en juger, un agrément de plus de ma place, et souvent encore le premier consul m'envoyait réveiller pendant la nuit quand il arrivait des courriers. Voilà la liberté pour laquelle je n'acceptai point l'offre aimable de Joséphine. Bonaparte vint une seule fois me voir dans ma retraite de Ruel, mais Joséphine et Hortense y venaient souvent; c'était pour ces dames un but de promenade.

Pendant que j'habitais Ruel j'eus souvent l'occasion de faire de bien belles études sur l'exacti-

tude et l'empressement des solliciteurs; à peine éveillé j'en étais entouré; jamais il ne m'était possible d'être seul, même pour le temps de m'habiller, et lorsqu'à six heures j'étais obligé de sortir pour me rendre à la Malmaison, j'en traversais une double haie. Lorsque, ne dînant pas avec le premier consul, je pouvais revenir chez moi, j'en trouvais encore une nuée; rarement j'ai pu achever de dîner sans être dérangé, et quelquefois je n'avais pas achevé ma soupe que Bonaparte m'envoyait chercher. Hélas! tout n'est pas plaisir dans l'intimité d'un grand homme!

A Paris, je quittais encore moins Bonaparte qu'à la Malmaison. Nous allions quelquefois faire ensemble des promenades, le soir, dans le jardin des Tuileries. Il attendait toujours que les grilles fussent fermées. Dans ces sorties du soir il avait toujours une redingote grise et un chapeau rond. J'étais chargé de répondre *le premier consul* au *qui vive?* des factionnaires. Mais ces promenades, qui faisaient beaucoup de bien à Bonaparte et à moi aussi en nous délassant de notre travail, ressemblaient à toutes celles que nous faisions à la Malmaison. Quant à nos promenades en ville, elles étaient souvent très piquantes.

Dans les premiers temps seulement que nous habitions les Tuileries, quand je voyais Bonaparte

entrer dans le cabinet à huit heures du soir, revêtu de sa redingote grise, je savais qu'il allait me dire : « Bourrienne, allons faire un tour ! » Quelquefois alors, au lieu de sortir par l'arcade du jardin, nous prenions la petite poste qui conduit de la cour dans les appartemens du duc d'Angoulême. Il prenait mon bras, et nous allions marchander des objets de peu de valeur dans les boutiques de la rue Saint-Honoré, sans que nos excursions s'étendissent plus loin que la rue de l'Arbre-Sec. Pendant que je faisais dérouler sous nos yeux les objets que moi je paraissais vouloir acheter, lui, il faisait son rôle de questionneur; il n'y avait rien de plaisant comme de le voir alors s'efforcer de prendre le ton léger et goguenard des jeunes gens à la mode. Qu'il était gauche à se donner des graces, quand, rehaussant les coins de sa cravate, il disait : « Eh bien ! madame, que se passe-t-il de nou-« veau ? Citoyen, que dit-on de Bonaparte ? Votre « boutique me paraît bien achalandée. Il doit ve-« nir beaucoup de monde ici. Que dit-on de ce « farceur de Bonaparte ? » Qu'il fut heureux un jour ! Il nous arriva d'être obligés de nous retirer précipitamment pour fuir les sottises que nous avait attirées le ton irrévérentieux avec lequel Bonaparte parlait du premier consul.

CHAPITRE III.

La guerre et les monumens. — Influence des souvenirs de l'Égypte. — Sujet du chapitre. — Amour des grandes choses. — M. Lecomte. — M. Percier et M. Fontaine. — Premiers embellissemens de Paris. — Les jolies femmes et le quai d'Orsay. — Les architectes inséparables. — Irrégularité du Louvre et des Tuileries. — Grand projet. — La galerie transversale. — Projet abandonné. — Les devis et les mémoires. — La Malmaison trop petite. — Saint-Cloud refusé et pris. — Les 25,000 francs d'un courtisan. — Le pont des Arts. — Avis de MM. Percier et Fontaine conforme au mien. — Entêtement de Bonaparte. — Repentir avoué. — Suite heureuse de la machine infernale. — La colonne. — Les quais. — Les rues. — Le Parthenon et la Bourse. — Monumens. — Projets du consulat exécutés sous l'empire. — Palais du roi de Rome. — Hôtels des ambassadeurs. — Le temple de la gloire. — Construction de *nécropolis* à Paris. — Amour de la France et besoin de la postérité. — Les provinces annexées. — Le pont de Turin. — Chaussée improvisée. — Grande Construction due à un retard. — Route de la Savoie. — Le mont Cénis et le Simplon. — Plus d'Alpes.

La destruction des hommes et la construction des monumens s'alliaient parfaitement bien dans

l'esprit de Bonaparte; et l'on peut dire que sa passion pour les monumens a presque égalé sa passion pour la guerre; mais comme en toutes choses il avait horreur de ce qui était petit et mesquin, il préférait les vastes constructions, comme il aimait les grandes batailles; l'aspect des ruines colossales des monumens d'Égypte n'avait pas peu contribué à développer en lui son goût naturel pour les grands édifices; ce n'était pas ces édifices eux-mêmes qu'il aimait, mais les souvenirs de l'histoire qu'ils perpétuent dans la postérité, les grands noms qu'ils consacrent, les grands événemens qu'ils attestent. Que serait, en effet, la colonne que nous vîmes d'abord en arrivant à Alexandrie, si ce n'était pas la colonne de Pompée? Il appartient aux artistes d'en admirer ou d'en blâmer les proportions et les ornemens, aux savans d'en expliquer les inscriptions, mais le nom de Pompée appartient à tout le monde.

En essayant de tracer le portrait de Bonaparte j'ai déjà dû parler de son goût pour les monumens, car sans ce trait caractéristique il aurait manqué quelque chose d'essentiel dans l'ensemble du portrait. Mais comme ce goût, ou, pour mieux dire, cette passion, a tenu une grande

place dans la série de ses pensées et de ses projets de gloire, je crois devoir en parler avec plus de détail; j'y consacrerai donc ce chapitre, ce qui nécessairement ne me permettra pas de le rapporter à une époque précise. Je dois également faire observer que Bonaparte, malgré le besoin qu'il éprouvait de faire de grandes choses, accueillait également bien les projets d'amélioration d'une moindre importance; son génie voulait de grandes constructions pour éterniser le souvenir de sa gloire, mais en même temps sa sagesse administrative savait apprécier tout ce qu'il y avait de véritablement utile. On a bien rarement eu à lui reprocher d'avoir écarté sans examen un projet quel qu'il fût, et cet examen n'était pas long; son tact habituel lui faisait tout de suite voir les choses sous leur véritable aspect.

Dans les premiers temps du consulat, les travaux se bornèrent à peu de chose : on commença par balayer de devant les Tuileries les ignobles échoppes qui encombraient la cour du palais; mais lorsque, après le 3 nivôse, mécontent de M. Lecomte[1], architecte des Tuileries, il

[1] Sans pouvoir en alléguer aucune preuve, j'ai la ferme conviction que M. Lecomte fut victime de soupçons injustes comme ceux qui firent alors frapper tant de victimes inno-

l'eut remplacé par M. Fontaine, associé de M. Percier, il comprit tout ce que les talens réunis de deux architectes aussi habiles pourraient concevoir et exécuter pour les embellissemens de Paris, qu'il n'appelait pas encore *ma capitale*. En même temps qu'il donna beaucoup d'occupation à ses architectes, le premier consul imprima aussi une grande activité aux travaux des ponts-et-chaussées; car son incroyable activité avait quelque chose de communicatif qui électrisait tout ce qui l'entourait, et donnait une vive impulsion aux personnes employées par le gouvernement.

Si la plupart des monumens et des embellissemens de Paris sont dus à des plans étudiés par des hommes de talent, quelques-uns aussi ont été seulement le résultat d'un hasard heureux. J'en puis citer un exemple.

Je ne me rappelle pas précisément à quelle époque, mais je me souviens qu'un jour j'étais

centes. J'ai cru devoir faire ici cette observation, pour que l'on ne puisse pas voir dans sa destitution autre chose qu'un fait, qui ne peut donner lieu à aucune interprétation défavorable. Je ne connais pas M. Lecomte; je ne sais pas s'il vit encore, mais je serais désolé de dire une chose fausse et de nature à compromettre l'honneur de quelqu'un.

debout devant la fenêtre du cabinet de Bonaparte, donnant sur le jardin des Tuileries. Il venait de sortir, et je profitai de son absence pour me délasser un moment d'être assis. A peine il était dehors qu'il rentra pour me demander un papier. Je ne l'attendais pas sitôt. « Que faites-« vous là, Bourrienne, me dit-il; je parie que « vous regardez passer les jolies femmes sur la « terrasse? - Cela m'arrive quelquefois, c'est vrai; « mais je vous assure, général, que dans ce mo-« ment-ci je n'y pensais pas. Je regardais cette « vilaine rive gauche de la Seine qui m'offusque « toujours par l'interruption de son quai, la mal-« propreté qui y règne, les débordemens qui, « presque tous les hivers empêchent les commu-« nications avec le faubourg Saint-Germain, et je « me proposais de vous en parler. » Alors il s'approche de la fenêtre et regarde : « Vous avez « raison, c'est bien laid; c'est dégoûtant de voir « laver du linge sale devant nos fenêtres. Allons, « écrivez : *Le quai de l'École de Natation sera « achevé dans la campagne prochaine.* Envoyez « cela au ministre de l'intérieur. » Il sortit, et le quai fut achevé l'année suivante.

Bonaparte donna son nom à ce quai aux extrémités duquel on inscrivit *quai Bonaparte*; mais

on continua à l'appeler le quai d'Orsay, comme on l'avait fait du temps de sa seconde dénomination, tant il est difficile de changer les habitudes. Peu à peu les chantiers disparurent, une caserne s'éleva à l'angle de la rue de Belle-Chasse, enfin on construisit plus tard, pour le ministère des affaires étrangères, un hôtel qui, en 1820, me parut destiné à devenir une ruine avant d'avoir été achevé.

MM. Percier et Fontaine, dont les noms sont inséparables, avaient présenté à Bonaparte un plan relatif à l'agencement du Louvre avec les Tuileries. Je l'ai vu bien déterminé à le faire exécuter. D'abord il s'agissait de faire construire, ainsi qu'on l'a fait jusqu'à la hauteur de la rue Saint-Nicaise, la galerie parallèle à la galerie du bord de l'eau, appuyée au pavillon Marsan, mais, de plus on devait joindre l'une à l'autre les deux galeries par une galerie tranversale qui aurait masqué le défaut de parallélisme qui existe entre la façade du Louvre et la façade des Tuileries. Ainsi, l'irrégularité relative des deux palais aurait entièrement disparu du côté des Tuileries, et l'on aurait vu au-devant de la façade un vaste carré régulier. Tous les bâtimens construits sur cet emplacement devaient être démolis; l'aile transver-

sale était destinée à recevoir les archives et la bibliothèque, que l'on appelait encore nationale quand ce plan fut adopté. Le devis des dépenses s'élevait à seize millions, ce qui, en termes d'architecte, voulait dire au moins vingt-quatre millions; c'est ce qui en fit d'abord ajourner l'exécution. Il y renonça ensuite tout-à-fait, disant : « Oui, sans doute, l'irrégularité est choquante; « mais, tout bien considéré, jamais un bâtiment, « quelque majestueux qu'il soit, ne vaudra une « vaste place entre le Louvre et les Tuileries ».

On a beaucoup d'exemples de l'énorme différence qui existe entre les devis et les estimations des architectes et le montant des mémoires à payer. Nous allons voir ce qui se passa relativement au château de Saint-Cloud; mais je dois avant tout dire un mot de la manière dont Bonaparte refusa d'abord, et s'appropria ensuite l'ancienne maison de plaisance de la reine. La Malmaison parut une maison de campagne convenable, tant que Bonaparte se contenta à Paris des appartemens du petit Luxembourg; mais ce *Bagatelle* consulaire devint trop étroit, comparé aux grands appartemens des Tuileries. Les habitans de Saint-Cloud, bien conseillés, adressèrent une pétition au corps législatif pour le supplier de destiner

leur château abandonné à la résidence d'été du premier consul; la pétition fut renvoyée au gouvernement; alors Bonaparte, qui n'était pas encore consul à vie, déclara fièrement que tant qu'il serait à la tête des affaires, et un an après, il n'accepterait aucune récompense nationale; et quelque temps après nous allâmes visiter le palais du 18 brumaire. Il convint beaucoup à Bonaparte, mais tout y était dans un état de délabrement complet; on voyait que la révolution avait passé par là. Le premier consul ne voulait pas encore à cette époque paraître charger le budget de l'état pour ses convenances personnelles, et il était effrayé des sommes énormes qu'il en coûterait pour rendre Saint-Cloud habitable. La flatterie n'était pas encore arrivée à ce point de perfection où on l'a vue depuis; cependant, parmi ses flatteurs, il y en avait qui étaient doués de si heureuses dispositions, que j'en ai entendu un lui dire hardiment qu'il pouvait s'établir à Saint-Cloud avec une dépense de *vingt-cinq mille francs*. Je ne pus garder le silence en entendant une telle absurdité, et je dis au premier consul que, vu l'état de délabrement des lieux, je lui garantissais que la dépense s'élèverait à plus de douze cent mille francs. Bonaparte se décida à faire faire une esti-

mation en règle, et elle monta à près de trois millions. La somme lui parut un peu forte, néanmoins comme il avait résolu d'habiter Saint-Cloud, il donna l'ordre de commencer les travaux. On s'aperçut bientôt que les planchers étaient entièrement pourris; il fallut tout démolir, et comme nous allions fréquemment visiter les travaux, un beau matin, nous eûmes le plaisir, du rez-de-chaussée, de voir le ciel à découvert. La dépense, sans compter l'ameublement, s'éleva à six millions, et voilà ce que c'est que les trois millions d'un architecte, et les *vingt-cinq mille francs* d'un flatteur.

Lorsque le premier consul voulut faire construire le pont des Arts, nous eûmes ensemble une longue conversation à ce sujet; car il n'y avait pas de choses dont il parlât et entendît parler plus volontiers que de constructions nouvelles. Je lui fis observer qu'il ferait beaucoup mieux de faire construire un pont en pierre. « Ces sortes de monumens, lui dis-je, ont principalement pour but l'utilité publique; ils exigent de la solidité et un certain grandiose; leur principal mérite, c'est la durée; je ne conçois pas, général, que dans un pays qui abonde en belles pierres de toutes les qualités on préfère l'emploi du fer.

—« Ecrivez à Fontaine et à Percier, et demandez-« leur ce qu'ils en pensent. » J'écrivis, et voici quelle fut leur réponse :

« Vous nous avez fait l'honneur de nous demander ce que nous pensons de l'effet que produira le pont qui doit être bâti sur la Seine, entre le Louvre et les Quatre-Nations. Ce n'est pas sans crainte que nous osons répondre à une question, dont le sujet a déjà donné matière à un grand nombre d'observations.

« Les ponts ont pour but l'utilité publique et l'embellissement des villes.

« Le pont projeté entre le Louvre et les Quatre-Nations remplira incontestablement la première de ces deux conditions; car le concours journalier des personnes qui traversent la Seine en batelets sur ce point, fait assez connaître qu'il sera l'un des plus fréquentés de Paris. Il ne reste plus qu'à discuter sur l'emplacement qu'on a choisi.

« Nous ne pouvons nous empêcher d'assurer, malgré les opinions imprimées dans quelques journaux, que la place désignée entre le Pont-Neuf et celui des Tuileries, nous paraît le plus convenable; car, selon les règles du bon goût et de la raison, il est certain que c'est dans l'alignement

du Louvre et des Quatre-Nations qu'il doit être construit. Il liera d'une manière commode deux grands édifices, et il sera, quoi qu'on en ait dit, une communication facile entre les deux plus beaux quartiers de la ville.

« Mais on trouvera peut-être que la seconde des conditions n'est pas complétement remplie; car, sous le rapport des embellissemens, la ville aura peu gagné par la construction d'un pont en fer qui doit être fort étroit, qui diminuera l'espace d'un beau canal, souvent destiné à donner des fêtes, et qui ne répondra pas, par sa forme légère et son étendue, à la magnificence des deux monumens entre lesquels il va être élevé.

« Nous pensons cependant que les avantages à tirer de toutes les entreprises de ce genre, étant presque toujours obtenus aux dépens les uns des autres, il suffira, dans la discussion sur le pont du Louvre, de déterminer si ceux d'une utilité reconnue, doivent l'emporter sur ceux d'embellissement qui leur sont nécessairement sacrifiés. »

Quand nous eûmes reçu la réponse de MM. Percier et Fontaine, nous reparlâmes encore du projet du pont, et je fis observer au premier consul que l'opinion de deux hommes dans lesquels il avait une juste confiance ne s'éloignait pas de la

mienne. Il persista dans son opinion, et ainsi fut autorisée la construction du *joujou-modèle* qui établit une communication entre le Louvre et le palais de l'Institut. Mais à peine le pont des arts fut-il achevé, que Bonaparte le trouva mesquin et peu en harmonie avec les autres ponts qui le précèdent et le suivent sur la Seine. Je sais que, revenu plus tard à mes idées, comme il visitait le Louvre, s'étant arrêté à une des croisées donnant sur le pont des Arts, il dit : « Cela n'a « aucune apparence de solidité; ce pont n'a rien « de grandiose; je conçois qu'en Angleterre, où « la pierre est rare, on emploie le fer pour des « arcs d'une grande dimension, mais en France, « où tout abonde! »

Je dois dire ici que j'ai vu dans MM. Fontaine et Percier les meilleures dispositions pour les embellissemens de Paris. Chez eux, la probité la plus sévère se joignait à des talens reconnus de tout le monde. J'avais plus de relations avec M. Fontaine qu'avec M. Percier, parce que dans l'honorable association de ces deux artistes, M. Percier était surtout l'homme du cabinet, composant les dessins, et M. Fontaine l'homme du dehors, les faisant exécuter. S'il eût pu seconder efficacement ce que je demandais presque tous

les jours au premier consul pour les embellissemens de Paris, Dieu sait ce que serait aujourd'hui cette ville! Mais l'amour de la guerre dominait l'amour des arts, et ne laissait pas assez d'argent pour les monumens; et pourtant, quand Bonaparte revenait de l'armée, après une conquête et une paix nouvelle, avec quel plaisir il allait examiner les travaux exécutés en son absence!

La machine infernale du 3 nivôse, dont j'aurai à parler plus tard, donna en quelque sorte le signal des vastes déblaiemens du quartier des Tuileries. Cet exécrable attentat eut du moins cela d'heureux qu'il contribua aux embellissemens de Paris; on pensa qu'il valait mieux que le gouvernement achetât les maisons ébranlées par l'explosion de la machine, et les fît abattre, que d'y laisser faire des réparations. Bientôt après, l'élégant hôtel de Brionne, qui donnait sur le Carrousel, et tous les autres bâtimens trop voisins des Tuileries disparurent; les sales constructions des Feuillans et des Capucines firent place aux rues spacieuses qui bordent le jardin des Tuileries et établissent une large communication avec les boulevards; la place Vendôme, veuve de la statue de Louis-le-Grand, vit s'élever une colonne

magnifique, revêtue du bronze conquis sur les Autrichiens dans une campagne de trois mois; des lieues entières de quais, construits sur l'une et l'autre rive de la Seine, retinrent ses eaux captives et opposèrent une digue à leurs désastreux débordemens; la halle au blé incendiée fut reconstruite en fer, comme pour défier un nouvel incendie; le pont d'Austerlitz, le pont d'Iéna, les ponts de Saint-Cloud et de Sèvres multiplièrent les communications entre les deux rives de la Seine, ou rajeunirent avec magnificence celles qui existaient déjà. Le vieux Louvre fut achevé, et la flèche des Invalides reparut dans les airs, brillante d'or, comme sous le règne du grand roi. L'inscription en l'honneur de Louis XIV fut de nouveau placée sur l'arc triomphal du boulevard Saint-Denis, et en même temps un autre arc triomphal, dédié à la grande armée, s'éleva avec des proportions gigantesques, en perspective de la demeure du souverain. Enfin un palais de la Bourse, digne du commerce de la capitale, fut destiné à rappeler par ses formes et son étendue le Parthénon d'Athènes. Et il s'en faut bien qu'il me soit possible de tout citer ici : je ne donne que des souvenirs, sans avoir la prétention d'écrire l'histoire des monumens érigés

sous les divers gouvernemens de Bonaparte ; seulement, ce que je puis dire, c'est que Bonaparte aimait tellement ce qui était grand, qu'étant un jour au Louvre, et regardant le côté de Saint-Germain-l'Auxerrois, il fit de la main un geste significatif, et dit : «Voilà où je ferai faire une rue « impériale. Elle ira d'ici à la barrière du trône; « je veux qu'elle ait cent pieds de large, qu'elle « soit plantée, qu'elle ait des galeries. La rue im- « périale doit être la plus belle rue de l'univers. »

Le palais du roi de Rome, qui devait s'élever en face du pont d'Iéna, à l'opposite du Champ-de-Mars, se serait trouvé en quelque sorte isolé de Paris, une suite de palais devaient l'y rattacher; ils auraient régné le long du quai, et ils étaient destinés à servir de fastueuses demeures aux ambassadeurs des rois, du moins tant qu'il y aurait eu encore en Europe d'autres souverains que Napoléon. Le temple de la Gloire ne fut pas non plus achevé, et si le projet de ce monument, qui devait occuper l'emplacement de l'église de la Madeleine, prouve le besoin qu'éprouvait Bonaparte de donner sans cesse de nouveaux véhicules à ses soldats; en y renonçant, il donna également la preuve d'une rare sagacité. Il comprit, lui qui avait rétabli le culte en France, qui avait rendu alors à sa des-

tination l'église des Invalides, métamorphosée, pendant quelque temps, en *temple de Mars*, qu'un *temple de la Gloire* donnait naissance à une sorte de paganisme, incompatible avec les croyances religieuses et les mœurs du siècle, qu'il n'y avait point de temple sans divinité, et point de divinité sans prêtres ou sacrificateurs.

Le souvenir de la belle *nécropolis* du Caire revenait souvent à la pensée de Bonaparte, il avait admiré cette ville des morts, qu'il n'avait pas peu contribué à peupler, et son dessein était de faire établir aux quatre points cardinaux de Paris quatre vastes cimetières, et d'en faire autant de *nécropolis* à l'instar de celle du Caire qu'il avait trouvée fort remarquable.

Bonaparte voulait que dans Paris toutes les rues nouvelles eussent quarante pieds de large avec des trottoirs; en un mot, rien ne lui paraissait trop beau, trop majestueux pour embellir la capitale d'un pays dont il voulait faire le premier pays du monde. C'était, après la guerre, le premier besoin de son ambition; ces deux idées se confondaient même dans son esprit, de telle sorte, qu'une conquête n'était pas pour lui une œuvre achevée, tant qu'il y manquait le monument destiné à en transmettre le souvenir à la postérité.

De la gloire, toujours de la gloire; voilà ce qu'il voulait pour la France et pour lui. Combien de fois ne m'a-t-il pas dit, après m'avoir parlé de ses grands projets : « Bourrienne, c'est pour la France « que je fais cela! Tout ce que je veux, tout ce « que je souhaite, le but de tous mes travaux, « c'est que mon nom soit indestructiblement lié « au nom de la France! »

Paris n'est pas la seule ville, la France même n'est pas aujourd'hui le seul royaume qui porte des traces de la passion de Napoléon pour les monumens grands ou utiles; en Belgique, en Hollande, en Piémont, dans le royaume d'Italie, partout où il avait des palais impériaux il fit exécuter de grandes choses. A Turin un pont magnifique fut construit sur le Pô, à la place d'un vieux pont qui tombait en ruines.

Que de choses entreprises et exécutées sous un règne si plein et si court! Les communications étaient difficiles entre Metz et Mayence; aussitôt une magnifique chaussée est jetée comme par miracle, en ligne droite, au milieu d'impraticables marais, à travers des forêts immenses ; des montagnes s'y opposent? on les coupe; des ravins profonds présentent des obstacles? on les comble; et bientôt une des plus bel-

les routes qu'il y ait en Europe est offerte à la circulation. Il ne voulait pas que la nature lui résistât plus que les hommes. Un jour, se rendant en Belgique par Givet, il trouva le bac brisé, ce qui le fit attendre quelques momens sur la rive droite de la Meuse, dans le Petit-Givet. Il n'était qu'à une portée de fusil de la forteresse de Charlemont, située sur la rive gauche; vivement contrarié de ce retard, il dicta le décret suivant :

« Un pont sera établi sur la Meuse pour join-
« dre le Petit-Givet au Grand-Givet. Il sera ter-
« miné dans la campagne prochaine. »

Le pont fut construit dans le temps voulu, et la France possède aujourd'hui un des plus beaux ponts que j'aie vus, parce que Napoléon attendit quelques instans sur les bords de la Meuse.

Dans les grands travaux des ponts-et-chaussées, Bonaparte eut surtout en vue d'aplanir les obstacles et les barrières que la nature avait posés aux limites de l'ancienne France, afin d'y mieux rattacher toutes les provinces qu'il annexa successivement à l'empire. Ainsi, une route unie comme l'allée d'un jardin remplaça, dans la Savoie, les dangereux escarpemens qu'il fallait gravir par les bois de Bramant; ainsi le passage du

mont Cénis, sur le sommet duquel il fit construire une caserne et voulut bâtir une ville, ne fut plus qu'une promenade dans presque toutes les saisons de l'année; ainsi le Simplon fut obligé de courber sa tête sous la pioche et la mine des ingénieurs français, et Bonaparte put dire : *il n'y a plus d'Alpes*, avec plus de raison que Louis XIV ne disait : *il n'y a plus de Pyrénées!*

Digitized by Google

CHAPITRE IV.

Mon travail. — Lettres décachetées par moi. — Le bureau topographique. — Registre de nominations. — Correspondance secrète. — Responsabilité. — Rareté de mes sorties. — Point d'appointemens. — Régénération de l'instruction. — Le Pritanée français. — Visite du premier consul au Pritanée. — Bonaparte professeur. — Questions et récompenses. — Pensions consulaires. — Trois élèves de diplomatie. — Miackzinski. — La parole d'un Polonais. — Événement tragique. — Les volontaires *serins*, et plaisanterie prise au sérieux. — Le conseil des Prises. — Adroites restrictions. — Rien sans motif. — Tronchet et Target. — Générosité calculée. — Longchamps et les concerts spirituels. — Les deux calendriers. — Le consul et un danseur. — Gaîté de Bonaparte.

Ami d'enfance de Bonaparte, secrétaire du général en chef de l'armée d'Italie et de l'armée d'Orient, attaché à l'homme extraordinaire que j'avais vu en peu d'années s'élever du rang de simple officier à la tête du gouvernement de la France, lancé contre mon gré dans le tourbillon des révolutions, ma position avait changé avec celle de Bo-

naparte. J'avais couru avec le général les hasards d'une vie aventureuse et vagabonde, et j'ai dit avec franchise tout ce que j'ai vu, tout ce que j'ai entendu. La même franchise me servira encore de guide sur la scène plus vaste où les événemens nous avaient placés. J'ai dit sans chercher à m'en vanter, quelle confiance Bonaparte avait en moi, je pourrais ajouter quelle amitié il me témoignait. S'il existait des doutes à cet égard, ceux même qui seraient le fruit d'une honteuse malveillance, tomberaient à la lecture des instructions que Bonaparte dicta pour moi au général Duroc. Voici cette pièce dont j'ai conservé précieusement l'original.

TRAVAIL DE BOURRIENNE.

« 1° Le citoyen Bourrienne sera chargé d'ou-
« vrir *toutes* les lettres au premier consul, et de
« les lui présenter trois fois par jour, et de suite
« lorsqu'il y aura quelque chose de pressant.

« Le panier de lettres restera dans le cabinet
« où il en fera l'ouverture.

« Il analysera toutes celles qui sont d'un inté-
« rêt secondaire, et il écrira la décision que le
« premier consul donnera sur chaque lettre.

« Les heures seront au lever du premier con-
« sul; à *onze heures* du soir, et un quart d'heure
« avant le dîner.

« 2° Il a la surveillance du bureau topographi-
« que et d'un bureau de traduction où il y aura
« un commis allemand et un commis anglais.
« Tous les jours il présentera au premier consul,
« et aux mêmes heures, les journaux de ces pays
« avec la traduction qui en aura été faite, hormis
« les journaux italiens, où il sera seulement noté
« ce que le premier consul pourra lire.

« 3° Il tiendra un registre pour les nomina-
« tions aux places administratives, un pour les
« nominations aux places judiciaires, un pour les
« nominations aux places extérieures, et un autre
« pour les places de receveurs et grandes places
« de finances, où il inscrira le nom de tous les
« individus que le premier consul lui renverra.
« Ces registres devront être écrits *de sa main*,
« sans que personne puisse en avoir connais-
« sance.

« 4° Les correspondances *secrètes*, les différens
« rapports de *surveillance*, lui seront directement
« adressés, et remis de la *main à la main* au pre-
« mier consul; il les reprendra sans que personne
« en prenne connaissance.

« 5° Il y aura un registre pour tout ce qui est « relatif aux dépenses secrètes extraordinaires, et « tout ce qui sera relatif à ce travail. *Il écrira tout « de sa main*, de manière que personne n'en ait « connaissance.

« 6° Il sera chargé d'expédier tout ce qui lui sera « renvoyé, soit du travail du citoyen Duroc, soit « du propre cabinet du premier consul, en ayant « soin de disposer son travail et de classer tout « de manière à ce que tout continue à être secret.

« Paris, le 13 germinal an VIII.

« Le premier consul, BONAPARTE. »

On voit par ces instructions tout ce dont j'étais chargé; on voit aussi combien Bonaparte entrait dans les détails de son gouvernement, combien de travaux il s'imposait. Pour moi, j'étais quelquefois effrayé de la responsabilité qui pesait sur moi, et le travail officiel qui m'était attribué dans les instructions que l'on vient de lire, n'était pas mon seul travail. Il me fallait encore écrire sous la dictée du premier consul pendant une grande partie de la journée, ou bien déchiffrer ce qu'il avait écrit lui-même, ce qui a tou-

jours été la partie la plus pénible de mes fonctions. J'étais tellement assujéti que je ne sortais presque jamais le jour; quand par hasard je dînais en ville, je ne pouvais arriver qu'au moment de se mettre à table, et j'étais obligé de m'en aller au café. Jamais il ne m'était possible de passer une soirée dehors. Une fois par mois, au plus, j'allais sans Bonaparte à la comédie française, et encore n'y restais-je que jusqu'à neuf heures, car à cette heure-là nous recommencions à travailler. Corvisart, avec lequel j'étais très lié, me disait sans cesse qu'il était effrayé de l'état de ma santé; mais mon zèle l'emportait sur ses avertissemens, et je ne saurais dire combien dans ces premiers temps de notre séjour aux Tuileries je me trouvais heureux de la confiance entière de l'homme sur lequel toute l'Europe avait les yeux ouverts. Cette confiance était telle, que jamais, soit auprès du général, soit auprès du consul, soit auprès de l'empereur, je n'ai eu d'appointemens fixes; sous ce rapport nous étions *camarades* comme on l'est au collége; je prenais dans la caisse commune ce dont j'avais besoin pour mes dépenses, et il n'est pas arrivé une seule fois que Bonaparte m'ait demandé de lui rendre compte.

Bonaparte me parlait souvent du désir qu'il avait de régénérer l'instruction publique, à laquelle il ne trouvait pas que l'on eût donné une bonne direction. Les écoles centrales ne lui plaisaient pas; mais il ne pouvait refuser son admiration à l'école polytechnique, le plus bel établissement d'instruction qui ait jamais été fondé, et qu'il faussa par la suite, en lui donnant une organisation militaire. Un seul collége avait conservé, à Paris, la tradition des anciennes études; c'était le collége Louis-le-Grand, auquel on avait donné le non de *Pritanée*. Le premier consul demanda au ministre de l'intérieur un rapport sur cet établissement[1]; il fit plus, il alla lui-même faire une visite au Pritanée : il y arriva inopinément, accompagné de M. Lebrun et de Duroc. Il y resta plus d'une heure, et m'en parla le soir avec beaucoup d'intérêt. « Savez-vous, Bour-« rienne, me dit-il, que j'ai fait le professeur?— « Vous, général?—Oui vraiment, et je ne m'en « suis pas mal tiré. J'ai interrogé des élèves de la « classe de mathématiques; je me suis assez bien « souvenu de mon *Bezout*, pour leur faire quel-« ques démonstrations au tableau. J'ai été dans les

[1] Voir aux pièces justificatives à la fin du volume.

« classes, dans les quartiers, au réfectoire. J'ai « goûté de leur soupe; elle vaut mieux, en vé- « rité, que celle que nous avions à Brienne. Il « faut que je m'occupe sérieusement de l'instruc- « tion publique et de la police des colléges. Il « faut un uniforme aux écoliers; j'en ai vu qui « étaient bien vêtus, d'autres qui l'étaient mal; « cela ne vaut rien; c'est au collége, surtout, « qu'il faut de l'égalité. Ces jeunes gens m'ont « fait plaisir à voir; je veux me faire donner les « noms de ceux que j'ai interrogés. J'ai dit à Du- « roc de me faire un rapport là-dessus; je veux « leur donner des récompenses; cela fera bien, « cela donnera de l'émulation à la jeunesse : il « faut planter pour l'avenir. J'en placerai quel- « ques-uns. »

Le premier consul ne s'en tint pas à un vain projet; Duroc, d'ailleurs, qui était excellent pour la jeunesse, mit beaucoup d'empressement à seconder ses intentions. Après avoir consulté le chef du Pritanée, il adressa, au nom du premier consul, des brevets de pension de deux cents francs, sur sa cassette particulière, à sept ou huit des élèves les plus distingués, et il en plaça trois aux relations extérieures, avec le titre d'élèves de diplomatie.

Cette institution d'élèves de diplomatie était due à M. de Talleyrand[1]; cet habile ministre, adoré de tous ceux qui étaient sous ses ordres, avait soumis au premier consul un plan d'organisation capable de donner un caractère stable aux agens diplomatiques. Ce plan fut approuvé et adopté, mais il tomba en désuétude lorsque M. de Talleyrand eut quitté le ministère. Je me rappelle qu'il avait établi une heureuse distinction entre le grade et la place; de sorte que l'on n'aurait pas vu des agens diplomatiques, après avoir rempli des missions importantes, se trouver tout à coup sans caractère et sans traitement. L'on conçoit combien c'était une bonne mesure, que de ne pas exposer des hommes, initiés par état dans les secrets du gouvernement, à se trouver aux prises avec la nécessité. Le traitement de grade, sans compter celui qu'exigeait l'exercice des fonctions, était fixé à 10,000 francs pour les ambassadeurs, à 6,000 pour les ministres plénipotentiaires, à 2,400 pour le premier secrétaire de légation, à 1,000 pour le secrétaire de seconde classe, et enfin à 600 francs pour les élèves.

[1] Voir à la fin du volume le rapport de M. de Talleyrand sur l'organisation de la diplomatie.

Ce que j'ai dit de la visite du premier consul au Pritanée me rappelle un fait qui en fut une des conséquences, et dans lequel on retrouve toute la fierté du caractère polonais. Parmi les élèves du Pritanée, il y avait un fils du général Miackzinski, mort en combattant sous les drapeaux de la république. Ce jeune homme avait alors seize à dix-sept ans; sorti bientôt du collége, il s'engagea, et assista à une revue que Bonaparte passa dans la plaine des Sablons : on le fit remarquer au premier consul, qui lui dit : « J'ai connu votre père, c'était un brave; faites « comme lui; dans six mois vous serez officier. » Six mois se passent; Miackzinski écrit au premier consul pour lui rappeler sa parole. Il attend un mois; point de réponse. Alors Miackzinski écrit au premier consul : « Vous m'avez dit d'être di- « gne de mon père; je le serai. Vous m'avez dit « que je serais officier dans six mois; il y a sept « mois de cela. Quand vous recevrez ma lettre, je « n'existerai plus; je ne veux pas servir sous un « gouvernement dont le chef manque à sa pa- « role. » Le jeune Miackzinski ne fut, lui, que trop fidèle à la sienne; après avoir écrit au premier consul, il monta dans sa chambre, et se brûla la cervelle d'un coup de pistolet. Peu de jours après

ce tragique évènement, la nomination de Miackzinski arriva à son corps, car Bonaparte ne l'avait pas oublié. Ce fut donc un retard d'expédition dans les bureaux de la guerre, qui causa la mort de ce brave jeune homme. Bonaparte en fut très affecté, et il me dit, à cette occasion : « Ces « Polonais!.... c'est tout honneur!..... Mon pauvre « Sulkoski! je suis sûr qu'il en aurait fait au- « tant! »

Dans ces premiers temps du consulat, c'était une chose admirable à voir, que l'empressement que chacun mettait à seconder l'activité du premier consul dans l'exécution de ses projets pour la régénération sociale de la France; tout semblait animé d'une vie nouvelle, et l'on s'efforçait de faire le bien, comme s'il eût été mis au concours. On peut dire que la France, surtout sous son aspect moral, ne ressemblait plus à la France du directoire; et cependant cinq mois ne s'étaient pas encore écoulés depuis le 18 brumaire. Bonaparte fit rédiger une note, afin de constater, aux yeux de la France et de l'étranger, tant d'améliorations déjà accomplies en si peu de temps[1]. Effectivement, tout semblait concourir à favoriser les

[1] Voir cette note à la fin du volume.

bonnes intentions du premier consul. La vaccine, qui, peut-être, a sauvé autant d'hommes que la guerre en a moissonné, était introduite en France par M. de Liancourt; et Bonaparte, ayant tout d'abord apprécié la valeur d'une pareille découverte, s'empressa de lui donner hautement son approbation. En même temps, on organisait le conseil des prises; on invitait les anciens membres de l'assemblée constituante à revenir en France. C'était pour eux et les royalistes que le premier consul les rappelait; c'était pour les jacobins qu'il ménageait, que leur retour était soumis à des restrictions. En effet, l'invitation de revenir en France ne s'étendit d'abord qu'à ceux qui prouveraient qu'ils avaient voté en faveur de l'abolition de la noblesse. Il faisait clore les listes d'émigrés, et fondait des commissions chargées d'examiner leurs demandes de rentrée.

Dès le commencement du mois de germinal, on s'occupa avec une nouvelle activité de la réorganisation de l'armée d'Italie. La présence, à Paris, des beaux corps de la garde des consuls, et le désir si naturel à la jeunesse de se parer de beaux uniformes, stimula l'ardeur militaire de quelques jeunes gens aisés de la capitale; le premier consul, profitant de cette disposition, créa un corps

de volontaires destinés à l'armée de réserve et qui devait rester à Dijon. Il y voyait l'avantage de lier à sa cause un grand nombre de familles et d'y faire pénétrer l'esprit de l'armée. On donna à ce corps un uniforme jaune, ce qui, dans quelques salons de Paris, où l'on cherchait encore à tourner tout en ridicule, les fit appeler *les serins*. Bonaparte, qui n'entendait pas toujours la plaisanterie, prit celle-ci fort au sérieux, et m'en témoigna plusieurs fois son mécontentement. D'ailleurs, il voyait avec plaisir, dans la composition de ce corps, un premier essai de soldats privilégiés, idée qu'il a toujours eue, soit lorsqu'il créa les gendarmes d'ordonnance à la campagne d'Iéna, soit en organisant des gardes-d'honneur après le désastre de Moscou.

Aucune des actions de Bonaparte n'était sans motif; je me rappelle qu'un jour il me dit : « Bourrienne, je n'ose encore rien faire contre « les régicides; mais je vais leur faire voir ce que « je pense d'eux. Demain, je travaille avec Abrial, « pour l'organisation du tribunal de cassation; « Target, qui en est le président, n'a pas voulu « défendre Louis XVI; eh bien! savez-vous qui « je nomme à sa place?... Tronchet, qui l'a dé- « fendu. Ils diront ce qu'ils voudront; je m'en

« f.... » Et Tronchet fut nommé. Une autrefois, à peu près à la même époque, le premier consul ayant appris l'évasion de Mack, me dit : « Mack « peut bien aller où il voudra, je n'en crains rien. « Mais je pense à une chose, il y a d'autres offi- « ciers autrichiens prisonniers avec lui ; il y a un « comte de Dietrichstein qui appartient à une « grande famille de Vienne. Je veux les rendre « tous à la liberté. Sur le point d'entrer en cam- « pagne, cela fera bien ; on verra que je ne les « crains pas ; et, qui sait ? cela me fera, peut-être, « des prôneurs là-bas. » L'ordre fut immédiatement expédié de rendre les prisonniers autrichiens à la liberté. C'est ainsi que les actes de générosité, aussi bien que le choix des personnes, et les actes de sévérité étaient chez Bonaparte le résultat d'un calcul. Il gouvernait toujours.

Cette aptitude, cette tension continuelle aux affaires du gouvernement, se manifestaient en toutes choses. On a vu combien il s'était félicité d'avoir, presque en même temps, supprimé l'horrible commémoration du mois de janvier, et permis la réouverture des bals de l'Opéra. Il fit un acte à peu près pareil en autorisant les fêtes de Longchamps, promenades oubliées depuis la révolution ; il permit en même temps de donner à l'O-

péra des concerts spirituels. Ainsi, tout en conservant dans les actes publics l'observance du calendrier républicain, il rappelait peu à peu l'ancien calendrier par des époques de plaisir. Le mardi-gras s'était trouvé marqué par un premier bal, et la semaine sainte le fut par des promenades et des concerts.

A propos de l'Opéra, je me rappelle un rapprochement qui divertit beaucoup le premier consul. Le 15 germinal avait été fixé pour le début du fils de Vestris, et le grand-père devait reparaître sur la scène afin de compléter trois générations de danseurs. On en parla chez madame Bonaparte, qui se proposa d'assister à cette représentation; d'un autre côté, Bonaparte avait promis de présider, le même jour, la séance de l'Institut. Je n'ai pas besoin de dire que le premier consul ne fit pas l'ombre d'attention à cette coïncidence; mais un matin, en lui lisant les journaux, je vis, dans je ne sais plus quelle feuille, un avis annonçant que le début du fils de Vestris était avancé d'un jour, afin de ne point établir de concurrence avec le premier consul, dont la présence à l'Institut devait attirer beaucoup de monde. Il rit de bien bon cœur de cette *délicate* attention.

CHAPITRE V.

Action du temps sur les événemens. — Le Mémorial de Sainte-Hélène et la vérité. — Souvenirs incomplets de Bonaparte. — Première lettre de Louis XVIII au premier consul. — Les femmes et le faubourg Saint-Germain. — Prédiction de la Villeneuve à madame Bonaparte. — Pressentimens. — Seconde lettre de Louis XVIII. — Réponse après sept mois. — Brouillon et copie. — Phrase changée. — Crainte de s'engager. — Conversation à la Malmaison. — La position de Bonaparte jugée par lui. — Mes observations. — Supposition du rappel de Louis XVIII. — Insistances de madame Bonaparte. — Le rôle de Monck. — Jugement de Bonaparte sur les Bourbons. — Propos de femmes.

La valeur des choses varie souvent avec le temps. Il est tel événement que l'on remarque à peine au jour de son accomplissement, et qui attend son importance d'autres événemens qui doivent lui succéder. Cette réflexion se présente tout naturellement à mon esprit au moment où je vais m'occuper des relations que Louis XVIII

chercha à établir avec le premier consul. Ce n'est certes pas une des pages les moins intéressantes de la vie de Bonaparte. Tant que l'empire parut avoir des racines profondes et durables, ce n'était qu'une anecdote curieuse; depuis l'heureuse restauration de la monarchie des Bourbons, la question de leur rétablissement au trône par Bonaparte a pris un caractère plus élevé : cette question appartient à l'histoire; il est donc nécessaire de poser les faits avec une scrupuleuse exactitude.

Qu'on me permette d'abord une nouvelle observation sur le Mémorial de Sainte-Hélène. Le lecteur conçoit sûrement que cet ouvrage a eu pour moi plus d'intérêt que pour qui que ce soit; il m'a rappelé sans doute de nombreux souvenirs, mais je n'y ai pas toujours trouvé l'exacte vérité.

J'ai donc vu dans le Mémorial ce que Bonaparte a dit des négociations de Louis XVIII avec lui, et je suis dans la nécessité d'en citer quelques lignes relatives à cette circonstance, afin de pouvoir ensuite faire remarquer les différences qu'elles offrent avec les autographes que j'ai conservés.

Napoléon dit, à Sainte-Hélène, qu'il ne son-

geait pas aux princes de la maison de Bourbon : cela est vrai jusqu'à un certain point ; il ne songeait pas aux princes de la maison de Bourbon pour les rétablir sur leur trône, mais on a vu, dans plusieurs endroits de mes Mémoires, qu'il y pensait souvent, et que leur nom seul l'effraya plus d'une fois. Le Mémorial ajoute : « Une let-« tre fut remise au premier consul par Lebrun, « qui la tenait de l'abbé de Montesquieu, agent « secret des Bourbons à Paris. Cette lettre, ex-« trêmement soignée, dit-il encore, contenait :

« Vous tardez beaucoup à me rendre mon « trône. Il est à craindre que vous ne laissiez « écouler des momens favorables. Vous ne pou-« vez point faire le bonheur de la France sans « moi, et moi je ne puis rien pour la France sans « vous. Hâtez-vous donc, et désignez vous-même « toutes les places qui vous conviendront pour « vos amis. »

Napoléon dit avoir répondu :

« J'ai reçu la lettre de votre altesse royale. J'ai « toujours pris un vif intérêt à ses malheurs et à « ceux de sa famille. Elle ne doit pas songer à se « présenter en France ; elle n'y parviendrait que « sur cent mille cadavres. Du reste, je m'empres-

« serai toujours de faire tout ce qui pourrait « adoucir ses destinées et lui faire oublier ses « malheurs. »

Le sens de ces deux lettres est exact ; on y retrouve à peu près les mêmes idées que dans les lettres originales, et, après tout, il n'est pas étonnant qu'au bout d'un aussi long temps Napoléon ait manqué de mémoire ; mais j'ai pensé que, dans une affaire de cette nature entre deux hommes placés si haut, l'un par sa naissance et son esprit, l'autre par son génie, il n'était pas sans importance de faire connaître le texte de cette correspondance et les circonstances curieuses qui s'y rattachent.

Voici comment s'exprimait Louis XVIII :

20 février 1800.

« Quelle que soit leur conduite apparente, des hommes tels que vous, Monsieur, n'inspirent jamais d'inquiétude. Vous avez accepté une place éminente, et je vous en sais gré. Mieux que personne vous savez ce qu'il faut de force et de puissance pour faire le bonheur d'une grande nation. Sauvez la France de ses propres fureurs,

vous aurez rempli le premier vœu de mon cœur; rendez-lui son roi, et les générations futures béniront votre mémoire. Vous serez toujours trop nécessaire à l'état pour que je puisse acquitter par des places importantes la dette de mon aïeul et la mienne.

« LOUIS. »

Le premier consul fut très agité à la réception de cette lettre, quoiqu'il manifestât tous les jours sa résolution de ne point avoir affaire aux princes; il réfléchissait s'il fallait répondre ou non à cette ouverture. Les affaires nombreuses qui l'occupaient alors, furent d'accord avec son incertitude; et il ne se pressa pas de répondre. Je dois dire que Joséphine et Hortense le conjurèrent de donner de l'espoir au roi, que cela ne l'engageait à rien, et lui laisserait le temps de voir s'il ne pourrait pas par la suite jouer un rôle bien autrement grand que celui de Monck. Les instances étaient si fortes, qu'il me disait : « *Ces diables de « femmes sont folles. C'est le faubourg Saint-Germain « qui leur tourne la tête. Elles en ont fait l'ange « tutélaire des royalistes; mais cela ne me fait rien : « je ne leur en veux pas.* Madame Bonaparte me dit qu'elle le poussait à cette démarche pour que lui-

même ne songeât pas à se faire roi, ce qui réveillait toujours pour elle un pressentiment de malheur, qu'il lui était impossible d'écarter de son esprit.

Son imagination avait été frappée pendant notre absence en Égypte. Elle se plaisait à raconter la prédiction que lui avait faite une pythonnisse célèbre dans son temps, une dame Villeneuve, qui demeurait rue de Lancry. Beaucoup de Parisiennes allaient la consulter : Joséphine fut aussi la voir pendant notre séjour en Égypte. La Villeneuve lui dit : *Vous êtes la femme d'un grand général qui deviendra plus grand encore. Il traversera les mers qui le tiennent éloigné, et vous, vous occuperez un jour la première place de France. Mais ce sera pour peu de temps.*

Dans les nombreuses conversations du premier consul avec moi, il discutait avec une admirable sagacité la proposition de Louis XVIII et ses conséquences ; mais il disait cependant : « Les partisans des Bourbons se trompent beaucoup s'ils « s'imaginent que je sois homme à jouer le rôle « de Monck. » La chose demeura là d'abord, et la lettre du roi resta sur sa table. Dans cet intervalle, Louis XVIII lui écrivit une seconde lettre sans date, que voici :

« Depuis long-temps, général, vous devez sa-
« voir que mon estime vous est acquise. Si vous
« doutiez que je fusse susceptible de reconnais-
« sance, marquez votre place, fixez le sort de vos
« amis. Quant à mes principes, je suis Français.
« Clément par caractère, je le serais encore par
« raison.

« Non, le vainqueur de Lodi, de Castiglione,
« d'Arcole, le conquérant de l'Italie et de l'Égypte,
« ne peut pas préférer à la gloire une vaine célé-
« brité. Cependant vous perdez un temps pré-
« cieux. Nous pouvons assurer la gloire de la
« France. Je dis *nous*, parce que j'ai besoin de
« Bonaparte pour cela, et qu'il ne le pourrait
« sans moi.

« Général, l'Europe vous observe, la gloire
« vous attend, et je suis impatient de rendre la
« paix à mon peuple.

« *Signé*, Louis. »

Le premier consul laissa pendant quelque temps encore sans réponse cette lettre si pleine de noblesse et de dignité. Enfin il voulut m'en dicter une; je me permis de lui faire observer que les lettres du roi étaient autographes, et qu'il me paraissait plus convenable que ce fût lui qui écrivît.

Il écrivit alors de sa main la lettre suivante :

« J'ai reçu, Monsieur, votre lettre. Je vous re-
« mercie des choses honnêtes que vous m'y dites.

« Vous ne devez pas souhaiter votre retour en
« France, il vous faudrait marcher sur cent mille
« cadavres.

« Sacrifiez votre intérêt au repos et au bon-
« heur de la France. L'histoire vous en tiendra
« compte.

« Je ne suis pas insensible aux malheurs de vo-
« tre famille. J'apprendrai avec plaisir, et contri-
« buerai volontiers à assurer la tranquillité de
« votre retraite.

« BONAPARTE. »

Il me montra sa lettre, et me demanda : « Com-
« ment la trouvez-vous? N'est-elle pas bien? »
Il ne se fâchait jamais quand je lui faisais une observation grammaticale : Je lui répondis « Quant au fond, puisque vous avez pris votre résolution, je n'ai plus rien à vous dire; mais je vous ferai une observation sur le style : Je lui fis remarquer qu'*on n'apprend pas avec plaisir à assurer*, etc. » Lui-même, en relisant, crut avoir été trop loin, et s'être trop engagé en disant *qu'il contribuerait*

volontiers à.... Il biffa donc la dernière phrase et écrivit au-dessus : *Je contribuerai avec plaisir à la douceur et à la tranquillité de votre retraite.*

Cette lettre ainsi griffonnée et biffée ne pouvait plus être envoyée; il la laissa sur sa table avec sa signature.

Quelque temps après il écrivit une nouvelle lettre entièrement semblable à celle qu'on vient de lire, quant aux trois premiers paragraphes : Il changea encore le dernier, et mit : *Je ne suis point insensible aux malheurs de votre famille, et j'apprendrai avec plaisir que vous êtes environné de tout ce qui peut contribuer à la tranquillité de votre retraite.* Par ces expressions, il ne s'engageait plus à rien, même en paroles. Il n'était plus question de *contribuer* lui-même à la douceur de la retraite. Chaque jour qui augmentait sa puissance, et le consolidait dans sa position, diminuait, selon lui, les chances des Bourbons, et l'on remarquera qu'il se passa sept mois entre la première lettre du roi et la réponse définitive du premier consul. Cette lettre est du 2 vendémiaire an IX (24 septembre 1800), au moment même où s'ouvrait le congrès de Lunéville.

Quelques jours après la réception de la lettre de Louis XVIII, nous nous promenions à la Mal-

maison, dans son allée favorite, qui n'était sé parée de son cabinet que par un petit pont; il était de bonne humeur, les affaires allaient bien. « Ma femme vous a-t-elle encore parlé des Bourbons? me dit-il.— Non général.— « *Mais lorsque « vous vous entretenez avec elle, vous abondez un « peu dans son sens. Dites-moi donc pourquoi les « désirez-vous? Vous n'avez aucun intérêt à leur « retour, rien à attendre d'eux. Vous n'êtes pas « d'une assez haute naissance pour obtenir jamais « de grandes places. Vous ne serez jamais rien avec « eux. Vous avez été, par la protection de M. de « Chambonas, nommé secrétaire de légation à Stutt- « gard; mais s'il n'était survenu aucun change- « ment vous y seriez resté toute votre vie, ou dans « des places inférieures. Avez-vous jamais vu des « hommes s'élever auprès des trônes par leur seul « mérite? Tout dans ce pays-là est à la naissance, « aux grandes alliances, à la fortune et à l'intri- « gue. Voyez mieux les choses: envisagez l'avenir « avec plus de réflexion.* » — Général, lui répondis-je, je suis bien de votre avis sur un point. Je n'ai jamais rien reçu sous les Bourbons, ni dons, ni places, ni faveurs; je n'ai pas assez de vanité pour croire que je fusse parvenu à aucun grand emploi. Mais vous n'oublierez pas que ma nomi-

nation précéda de peu de jours le renversement du trône ; et je ne puis en conscience rien conclure de ce qui n'a pas eu lieu par des causes malheureusement trop positives, sur ce qui, dans le cas contraire, aurait pu arriver. Au reste, je vous assure que c'est un tout autre sentiment qu'un sentiment personnel qui m'anime et qui m'engage à vous parler avec la franchise que vous avez exigée de moi. Ce n'est pas moi que je considère, mais la France entière. Je veux croire que vous garderez le pouvoir autant que vous vivrez; mais vous n'avez point d'enfans, et il est presque certain que vous n'en aurez pas de Joséphine. Que ferons-nous après vous? que deviendrons-nous? Vous me parlez de l'avenir! voyez celui de cette belle France, qui vous a appelé à assurer son repos. Vous m'avez souvent dit que vos frères n'étaient..... Il m'interrompit vivement. — « Ah! quant à cela, vous avez raison; si je ne « vis pas trente ans pour achever mon ouvrage, « vous aurez après moi de longues guerres civi- « les; car mes frères ne conviendraient pas à la « France, vous savez ce qu'ils sont. Vous aurez « alors une lutte violente entre les généraux les « plus marquans dont chacun se croira le droit « de prendre ma place. » — Eh bien, général,

pourquoi ne remédieriez-vous pas à ces maux que vous prévoyez? — Croyez-vous donc que cela ne m'occupe pas? « Mais pesez bien toutes les diffi-« cultés de ce que l'on me propose; comment ga-« rantir tant de droits acquis; tant de résultats « matériels, contre les efforts d'une famille ren-« trant dans son pouvoir et revenant avec quatre-« vingt mille émigrés et l'influence du fanatisme? « Que deviendront ceux qui ont voté la mort du « roi, les hommes qui se sont prononcés avec « exaltation dans la révolution? Les domaines « nationaux, une foule de transactions passées « depuis douze ans? Êtes-vous homme à pré-« voir jusqu'où ira la réaction? — Général, je ne vous rappellerai pas que Louis XVIII vous garantit, par sa lettre, le contraire de tout ce que vous craignez; je sais ce que vous pourriez me répondre. Mais n'êtes-vous pas en mesure d'imposer telles conditions que vous jugerez convenables? N'accordez qu'à ce prix ce que l'on vous demande; rien ne vous presse. Prenez trois ou quatre ans; vous pourrez, dans ce délai, assurer le bonheur de la France par des institutions conformes à ses besoins. Je suis convaincu que l'usage et l'habitude leur donneraient une force qu'il ne serait pas aisé de détruire; et, en supposant même que l'on en eût l'intention, on

n'y parviendrait pas. Vous m'avez dit un jour qu'on voulait vous faire jouer le rôle de Monk : vous ne le pensez pas, car vous savez mieux que moi la différence qui existe entre un général qui combat l'usurpateur de la couronne et celui que la victoire et la paix ont élevé sur les ruines d'un trône abattu, et qui le rend volontairement à ceux qui l'ont si long-temps occupé. Vous êtes bien d'avis que ce que vous appelez *l'idéologie* ne reparaîtra plus : eh bien! après vous?—« Je sais « tout cela mieux que vous; mais tout ce que vous « me dites ou rien c'est la même chose. Croyez-« moi, mon cher, les Bourbons s'imagineraient « avoir reconquis leur héritage; ils en dispose-« raient à leur guise. Les engagemens les plus sa-« crés, les promesses les plus positives disparaî-« traient devant la force. Vous seriez bien sot de « compter sur eux. Mon parti est pris; n'en par-« lons plus; mais je sais combien ces femmes « vous tourmentent. Vous devez les faire révenir « de leur aveuglement, de leurs ridicules pressen-« timens. Qu'elles me laissent faire et qu'elles tri-« cotent. » Les femmes ont tricoté; moi j'ai écrit sous sa dictée; il s'est fait empereur : l'empire a croulé; il est mort à Sainte-Hélène, et les Bourbons sont revenus.

CHAPITRE VI.

La paix et la guerre. — Fécondité du génie de Bonaparte. — Préliminaires de la campagne. — La guerre avec des épingles. — Admirable prévision. — Gênes et Mélas. — Carnot, ministre de la guerre. — Lettre ironique à Berthier. — Gaîté du premier consul. — M. Collot appelé aux Tuileries. — Hésitations et instances. — La veille du départ. — Recommandations à Lucien et à Cambacérès. — Joseph conseiller-d'état. — Conversations en voyage. — Alexandre et César jugés par Bonaparte. — Admiration sans flatterie.

Tout le monde connaît cet adage latin : *Si vis pacem para bellum*. Si Bonaparte eût parlé latin, il en aurait, lui, renversé le sens, et aurait dit : *Si vis bellum para pacem*. Ainsi donc, tout en cherchant à établir des relations pacifiques avec les puissances de l'Europe, dès la fin de février 1800, le premier consul se décida à frapper en personne un grand coup en Italie. Tant que Gênes tiendrait, et que Masséna y serait, Bonaparte ne désespérait pas de joindre

les Autrichiens dans ces champs, témoins, il n'y avait pas encore quatre ans, des prodiges de ses premiers succès. Il résolut de rassembler une armée de réserve à Dijon[1]. Là où il n'y avait rien, il créa tout. C'est dans ces jours de sa jeunesse, de la fécondité de son imagination et de la vigueur de son génie, que son ennemi le plus acharné n'aurait pu lui refuser son admiration. J'étais étonné des détails dans lesquels il entrait. Lorsque les plus importantes occupations remplissaient tous ses momens, il envoya 24,000 f. à l'hospice du Mont Saint-Bernard pour préparer des vivres. Lorsqu'il vit que son armée de réserve se formait et que tout allait à son gré, il me dit : « J'espère tomber sur les derrières de Mélas avant « qu'il se doute que je suis en Italie. Pourvu que « Gênes tienne encore; mais Masséna la défend. »

Le 17 mars, dans un moment de gaîté et de bonne humeur, il me dit de faire dérouler dans son cabinet la grande carte d'Italie, de Chauchard; il s'étendit dessus, et me fit mettre à côté de lui. Puis il piqua avec une sérieuse attention des épingles dont les têtes étaient garnies de cire rouge et de cire noire. Je le regardais faire dans

[1] Voir à la fin du volume une note sortie du cabinet du premier consul.

le plus profond silence, et j'attendais le résultat de ce plan de campagne inoffensive. Lorsqu'il eut fini de placer les corps ennemis et aligné les épingles à tête rouge sur les points où il espérait bien conduire ses troupes, il me dit : « Où croyez-« vous que je battrai Mélas ? — Le diable m'em-« porte si j'en sais quelque chose. — Vous êtes « un nigaud ; regardez un peu : Mélas est à Alexan-« drie, où il a son quartier-général. Il y restera « tant que Gênes ne sera pas rendue. Il a dans « Alexandrie ses magasins, ses hôpitaux, son ar-« tillerie, ses réserves. Passant les Alpes ici (en « montrant le grand Saint-Bernard), je tombe « sur Mélas, je coupe ses communications avec « l'Autriche, et je le joins ici dans les plaines de « la Scrivia » (plaçant une épingle rouge à San Juliano). Il s'aperçut que je regardais cette manœuvre d'épingles comme un passe-temps ; il recommença ses petites apostrophes ordinaires, qui étaient pour lui une sorte de contre-politesse affectueuse, et puis ses démonstrations fort lucides sur la carte. Nous nous relevâmes après un quart-d'heure, je reployai la carte et n'y pensai plus. Mais lorsque, quatre mois après, je me trouvai à San-Juliano avec son portefeuille et ses dépêches, que je fus contraint de sauver de la déroute

qui eut lieu pendant une grande partie de la journée, et que, le soir même, j'écrivis sous sa dictée, à Torre-di-Galifolo, qui est à une lieue de là, le bulletin de la bataille, je lui avouai franchement mon admiration pour ses conceptions militaires. Il souriait lui-même de la justesse de ses prévisions.

Le premier consul n'était pas content de l'administration du général Berthier comme ministre de la guerre, il le remplaça par Carnot, qui avait donné de grandes preuves de fermeté de caractère et d'intégrité; mais que cependant Bonaparte n'aimait pas, parce qu'il était trop franchement républicain. Il y avait, sous Berthier, de la mollesse dans l'expédition des mesures qui lui étaient ordonnées; il était trop facile dans les liquidations de l'arriéré et dans les marchés nouveaux. Ce fut le 2 avril 1800 que le premier consul nomma Carnot à sa place; et, pour consoler le général Berthier, qu'il savait être mieux dans les camps que dans les bureaux, il me dicta pour lui la lettre suivante :

Paris, 2 avril 1800.

« Les talens militaires dont vous avez donné « tant de preuves, citoyen général, et la con- « fiance du gouvernement vous appellent au

« commandement d'une armée. Vous avez, pen-
« dant l'hiver, *réorganisé* le ministère de la guerre;
« vous avez pourvu, autant que les circonstances
« l'ont permis, au besoin de nos armées. Il vous
« reste à conduire, pendant le printemps et l'été,
« nos soldats à la victoire, moyen efficace d'ar-
« river à la paix et de consolider la république. »

Ce ne fut pas sans rire beaucoup que Bonaparte me dicta l'épître à Berthier, et il éclata tout-à-fait quand il prononça le mot que j'ai souligné.

Berthier partit pour Dijon, où il commença la création de cette fameuse armée de réserve, qui n'était rien dans le principe, et qui, quelques semaines plus tard, devait, dans une seule bataille, ramener toute l'Italie sous la domination française. Je me rappelle que Berthier demanda par un courrier un moule à balles. Aurait-on jamais deviné Marengo à Dijon ?

La constitution consulaire ne donnait pas au premier consul le droit d'aller, hors du territoire de la république, commander une armée. Il ne voulut donc pas que l'on connût le projet qu'il avait formé depuis long-temps d'aller se mettre à la tête de l'armée d'Italie, qu'il appela alors pour la première fois la grande armée. Je lui fis observer qu'en choisissant Berthier, per-

sonne n'y serait pris, parce que tout le monde verrait bien qu'il aurait fait un autre choix s'il n'avait eu l'intention de commander en personne. Mon observation le divertit beaucoup.

Avant de partir, il fit venir M. Collot, qui se rendit dans son cabinet, où j'étais. « Eh bien! « Collot, lui dit-il, je vais en Italie. Il s'agit d'un « grand coup. La campagne sera courte; l'Italie « a des échos pour répéter mon nom. J'ai besoin « de vous; je vous emmène avec moi. » M. Collot fit entendre au premier consul qu'il ne se souciait pas de reprendre les fournitures de l'armée avec le chef qu'il lui avait donné; que tout serait au pillage, et qu'il n'y aurait aucun moyen d'établir un bon ordre de service. « Ah! bah! « c'est pour la forme. Est-ce que vous croyez « que j'aurais confié mon armée à Berthier, si je « ne devais pas être là? Berthier ne sait pas com- « mander, mais il sait supérieurement faire exé- « cuter mes ordres, et puis je suis habitué à sa « manière. Il faut absolument que vous veniez. » M. Collot n'avait pas l'air de se soucier beaucoup de faire cette campagne; mais plus il hésitait, plus Bonaparte faisait d'instances auprès de lui, et plus il se rendait en quelque sorte caressant. Enfin, il fut convenu que M. Collot irait en Ita

lie, dans le cas seulement où le premier consul prendrait le commandement de l'armée. Il y vint donc, et à peine arrivé en Italie, Bonaparte le traita avec la plus grande froideur, malgré tous les services, ou plutôt à cause de tous les services que M. Collot lui avait rendus. Il fallait bien qu'il le punît d'avoir été obligé de le prier; et en général j'ai remarqué, dans beaucoup de circonstances, comme un trait particulier du caractère de Bonaparte, qu'il ne voulait jamais souffrir que qui que ce fût se brouillât avec lui; il était charmant, il accordait tout, et ensuite il plantait là son homme le mieux du monde. Il ressemblait tout-à-fait à ces coquettes qui se raccommodent à quelque prix que ce soit avec leurs amans, et leur font fermer la porte le lendemain pour n'avoir pas l'air d'être quittées.

Bonaparte fixa le jour de notre départ de Paris au 6 mai, ou selon le calendrier d'alors au 16 floréal. Toutes ses dispositions étaient prises, tous ses ordres donnés; mais il ne voulait pas encore que l'on crût qu'il allait commander l'armée. La veille, ayant chez lui les deux autres consuls et les ministres, il dit à Lucien : « Préparez, pour demain matin, une circulaire aux « préfets; vous, Fouché, vous la ferez publier

« dans les journaux : dites que je suis parti pour « Dijon, où je vais inspecter l'armée de réserve ; « vous pouvez ajouter que j'irai peut-être jusqu'à « Genève, mais assurez positivement que je ne « serai pas absent plus de quinze jours. Vous, « Cambacérès, vous présiderez demain le conseil « d'état ; en mon absence, vous êtes le chef du « gouvernement ; parlez dans le même sens au « conseil, dites que mon absence sera de courte « durée, sans rien spécifier. Témoignez au con- « seil d'état toute ma satisfaction ; il a déjà rendu « de grands services ; je suis content ; qu'il con- « tinue. Ah! j'oubliais.... Vous annoncerez en « même temps que j'ai nommé Joseph, conseiller « d'état.... S'il se passait quelque chose, je re- « viendrais comme la foudre! Je vous recom- « mande à tous les grands intérêts de la France ; « j'espère que bientôt on parlera de moi à Vienne « et à Londres. »

Nous partîmes à deux heures du matin, et nous suivîmes la route de la Bourgogne que nous avions déjà parcourue tant de fois dans des circonstances bien différentes.

Bonaparte parlait beaucoup dans ses voyages des guerriers de l'antiquité, surtout d'Alexandre, de César, de Scipion et d'Annibal. Il y avait dans

ce qu'il disait une connaissance parfaite des localités et des moyens respectifs des parties belligérantes. Il avait fait une étude spéciale de la stratégie ancienne et moderne. Rien, dans le grand art de la guerre, n'échappait à son génie.

En allant de Paris à Dijon, pour gagner la Suisse, la conversation roula plus d'une fois sur la guerre. Ce devait être alors, comme on doit bien le croire, sa pensée dominante. Je lui de-
« mandai : « Quel est celui que vous préférez,
« d'Alexandre ou de César ? — Je place Alexandre
« en première ligne. J'admire cependant la belle
« campagne de César en Afrique. Mais le motif
« de ma préférence pour le roi de Macédoine est
« dans la conception, et surtout dans l'exécution
« de sa campagne d'Asie. Il ne faut pas avoir la
« moindre idée de la guerre pour blâmer ce prince
« d'avoir passé sept mois au siége de Tyr. Moi, j'y
« serais resté sept ans s'il l'avait fallu. L'on fait
« de cela de grandes discussions dans les écoles ;
« mais, moi, je regarde le siége de Tyr, la
« conquête de l'Égypte et le voyage à l'oasis d'Am-
« mon, comme la preuve du génie de ce grand
« capitaine. Il voulait donner au roi de Perse,
« dont il n'avait pour ainsi dire battu qu'une faible
« avant-garde au Granique et à Issus, le temps

« de rassembler toutes ses forces pour pouvoir « renverser d'un seul coup ce colosse qu'il n'avait « fait qu'ébranler. Alexandre, en poursuivant « Darius dans ses états, se serait éloigné aussitôt « de ses renforts, n'aurait rencontré que des « troupes éparses qui l'eussent attiré dans des « déserts qui auraient enseveli son armée. En « insistant sur la prise de Tyr, il assurait ses com- « munications avec la Grèce, ce pays qu'il aimait « tant, pour lequel il faisait tout, comme moi, « pour la France, et dans la gloire duquel il met- « tait la sienne; et en s'emparant de la riche pro- « vince d'Égypte, si puissante à cette époque, il « forçait Darius à venir la défendre ou la délivrer, « et à faire la moitié du chemin pour marcher à « lui. Il frappa, utilement pour ses desseins, l'es- « prit toujours exalté des Orientaux, en se faisant « reconnaître pour fils de Jupiter. On sait com- « bien cela l'a servi. Aussi, mort à trente-trois « ans, quel nom il a laissé ! »

Quoique complètement étranger au noble métier des armes, je pouvais du moins admirer sans cesse les projets de Bonaparte, ses conceptions militaires, ses remarques savantes, ses aperçus ingénieux sur les grands capitaines des temps passés et des temps modernes, et ses éclaircisse-

mens sur leurs immortelles campagnes. C'était lui tout entier, et je ne pouvais m'empêcher de lui dire : « Général, vous me reprochez toujours de n'être pas flatteur, eh bien ! vraiment je vous admire. » Et, certes, je disais bien la vérité.

CHAPITRE VII.

L'intérieur et l'extérieur. — Le tout pour le tout. — Les conscrits. — Confiance du premier consul dans ses soldats. — Ma belle France. — Le couvent de Bernardins. — Trois jours d'ennui. — Passage du mont Saint-Bernard. — Questions au guide de Bonaparte. — Arrivée à l'hospice. — Distribution aux soldats. — Déjeuner frugal. — Le mont Albaredo. — Artillerie démontée. — Le fort de Bard. — Coucher à Yvrée. — Heureuse témérité. — L'audace et le génie. — Supposition heureusement fausse. — Bonaparte et Mélas. — Lannes à Montebello. — Le double espion. — Révélations utiles. — Jugement de Bonaparte sur M. Necker.

On ne saurait se dissimuler que si, depuis le 18 brumaire jusqu'à l'époque où Bonaparte entra en campagne, les affaires intérieures de la France avaient reçu d'innombrables améliorations, ce n'était pas avec la même satisfaction que l'on pouvait jeter les yeux sur les affaires du dehors. L'Italie était perdue, et dès les frontières de la Provence on voyait la fumée des bivouacs au-

trichiens. Bonaparte n'ignorait pas les difficultés de sa position, et c'est à cause de ces difficultés même qu'il voulait en sortir promptement quel que dût être le résultat de sa téméraire entreprise. Il ne se faisait point d'illusions, et répétait souvent : « Il faut jouer le tout pour le tout! »

L'armée que le premier consul allait attaquer était une armée nombreuse, aguerrie, victorieuse; lui, à l'exception d'un très petit nombre d'hommes, il n'avait que des conscrits; mais ces soldats improvisés étaient commandés par des chefs dont rien ne pouvait égaler l'ardeur. La fortune de Bonaparte allait être soumise au gain ou à la perte d'une bataille; une bataille perdue dissipait tous les rêves de son ardente imagination, et avec eux disparaissaient ses immenses projets pour l'avenir de la France. Il voyait le danger, mais sans en être effrayé, se confiant dans son bonheur accoutumé et dans le dévouement de ses soldats. Il disait : « J'ai il est vrai beaucoup de « conscrits dans mon armée, mais ces conscrits « sont Français. Il y a quatre ans, n'est-ce pas « avec une faible armée que j'ai chassé devant « moi des hordes de Sardes et d'Autrichiens, et « balayé l'Italie? Nous ferons de même. Le soleil « qui nous éclaire est celui qui nous éclairait à

« Arcole et à Lodi. Je compte sur Masséna ; j'es-
« père qu'il tiendra dans Gênes. Mais si enfin la
« famine le fait succomber, je reprendrai Gênes
« dans les plaines de la Scrivia. Ah!... Avec quel
« plaisir alors je reverrai MA belle France ! »

MA belle France!... C'était au moment où une chance possible, probable peut-être, allait l'en priver à jamais que pour la première fois il en parla comme de sa propriété ; dix pages descriptives n'en diraient pas autant que l'emploi de ce pronom possessif, dans les circonstances où nous nous trouvions, pour peindre les éclairs d'aliénation qui traversaient le cerveau de Bonaparte quand il était dominé par ses grandes chimères de gloire et de fortune.

C'est dans ces brillantes dispositions d'esprit que le premier consul arriva le 20 mai à Martigny.

Martigny est un couvent de Bernardins, situé dans une vallée où ne pénètrent presque jamais les rayons du soleil. L'armée était en pleine marche vers le grand St-Bernard. Bonaparte attendit trois jours dans cette triste solitude, et dans le plus grand ennui, que le fort de Bard, situé au-delà du mont, et qui couvre la route d'Yvrée, fût rendu. La ville fut emportée le 21 mai. Il

apprit, le troisième jour, que le fort tenait encore, et que rien n'annonçait sa prochaine reddition. Il s'exhala en plaintes contre le commandant du siége, et me dit : *Je m'ennuie dans ce couvent ; ces imbécilles-là ne me prendront jamais le fort de Bard, je veux aller voir par moi-même ; ils me forcent à m'occuper d'une pareille misère.* Et il donna sur-le-champ l'ordre du départ.

C'était une grande et belle conception, toute personnelle au premier consul que l'invasion de l'Italie à travers le mont Saint-Bernard. Ce passage miraculeux a été l'objet de la juste admiration du monde, et toutefois les incroyables difficultés qu'il présentait n'effrayèrent point l'audace des soldats de Bonaparte. Ses généraux habitués à toutes les fatigues, à braver tous les dangers, virent à peine ce que l'entreprise du nouvel Annibal avait de gigantesque. Un hospice établi sur le sommet des vallées d'Aoste et de Martigny, destiné à donner des secours aux voyageurs isolés, dit assez quel est le danger que courent ceux qui se hasardent sur ces hauteurs fécondes en tempêtes ; mais il ne s'agissait pas de voyageurs isolés qui devaient passer le Saint-Bernard, c'était tout une armée, c'était la cavalerie, les bagages, les caissons, l'artillerie, voilà ce qui devait che-

miner le long de ces sentiers étroits que le chevrier ne suit qu'avec précaution; d'un côté des neiges suspendues pouvaient à chaque instant se briser en avalanches et nous entraîner dans leur chute; de l'autre, un faux pas était la mort. Nous passâmes tous, hommes et chevaux, un à un, par des sentiers de chèvres. L'artillerie fut démontée; les tubes des canons, enfermés dans des troncs creusés, furent traînés à l'aide de cordages.

J'ai dit que le premier consul avait fait passer des fonds à l'hospice du grand Saint-Bernard; les bons pères avaient fait venir des deux vallées, mais surtout de la vallée de la Suisse, une grande provision de fromage, de pain et de vin. Des tables étaient dressées devant l'hospice, entre la maison et la route; et chaque soldat, en défilant, goûtait un verre de vin, prenait son morceau de pain avec son morceau de fromage, et laissait la place à un autre. Les pères servaient et renouvelaient les portions avec un zèle admirable.

Le premier consul monta le Saint-Bernard avec ce calme, ce sang-froid et cet air d'indifférence qui ne le quittaient jamais lorsqu'il sentait la nécessité de donner l'exemple, et de payer de sa personne. Il interrogeait son guide sur les deux vallées, il entrait dans tous les détails, demandait

quels étaient les moyens de vivre des habitans, leurs relations, si les accidens étaient aussi fréquens qu'on le disait. Le guide lui racontait qu'une longue habitude, et une succession séculaire de faits, avaient appris aux habitans à si bien prévoir le bon ou le mauvais temps et l'approche de la tourmente, qu'ils se trompaient rarement. Bonaparte avait sa redingote grise, il marchait la cravache à la main, l'air un peu triste de ce qu'il ne voyait personne venir de la vallée d'Aoste lui donner la nouvelle de la prise du fort de Bard. Je ne l'ai pas quitté un instant en montant, et malgré l'excessive difficulté de la route, nous ne courûmes aucun danger personnel, et nous en fûmes quittes pour une grande fatigue.

Arrivé à l'hospice, le premier consul fut reçu dans une salle basse; il visita la chapelle et ses trois petites bibliothèques; il eut le temps de lire quelques pages dans un vieux bouquin dont je ne me rappelle pas le nom.

Non loin de l'hospice, s'élèvent deux rochers de glace en pointe, d'environ 80 pieds de haut. Les pères de l'hospice nous racontèrent la mort de voyageurs qui avaient, malgré leurs observations, voulu monter au sommet de ces pics de glace, et auxquels les garnitures en fer des pieds et des mains avaient manqué.

Notre *déjeuner-dîner* fut très frugal. Le petit jardin était encore couvert de neige. Je dis à l'un des pères : « Vous devez avoir bien peu de légumes ici. — Monsieur, nous tirons tout des vallées. Au mois d'août seulement, dans les années chaudes, nous avons quelques petites laitues. « Le plateau du grand Saint-Bernard n'est qu'à 59 mètres au-dessous des neiges éternelles qui, à la latitude de cette montagne, ne se fondent qu'au-dessous de 2,550 mètres [1].

Lorsque nous fûmes à l'extrémité du plateau, beaucoup d'entre nous s'assirent sur la neige, et se laissèrent glisser. Ceux qui passaient les premiers rendaient service à ceux qui les suivaient, parce qu'ils foulaient la neige et traçaient le chemin. Cette rapide descente nous faisait beaucoup rire : nous n'étions arrêtés que par la boue qui remplaçait la neige fondue, à environ 5 ou 600 toises.

Nous passâmes ou plutôt nous escaladâmes le mont Albaredo, pour éviter de passer sous le fort de Bard, qui ferme la vallée d'Aoste. Comme il était de toute impossibilité que l'artillerie escaladât aussi ce mont, pour ainsi dire inaccessible,

[1] L'élévation du mont Saint-Bernard est de 2,491 mètres; celle du mont Cenis de 2,066.

on résolut de la faire passer au travers de la ville de Bard. La ville n'était pas fortifiée. On profita de la nuit, et, après avoir enveloppé les roues des canons et des caissons, de paille, de branchages, et souvent les pieds des chevaux, on traversa avec rapidité cette petite ville. On était en effet sous le feu du fort; mais il ne plongeait pas assez sur la rue pour que les maisons ne pussent nous garantir de son plus funeste effet. Une grande partie de l'armée était passée avant la reddition de ce fort, qui domine tellement l'étroite vallée qui conduit à Aoste, que l'on ne peut concevoir la négligence et l'insouciance des Autrichiens, qui, par des précautions toutes simples, auraient pu rendre inutile le passage du Saint-Bernard.

Nous arrivâmes le 23 à la vue du fort de Bard qui domine la route, resserrée entre la Doria-Baltea à droite, et le mont Albaredo à gauche. La Doria-Baltea est un petit torrent qui sépare la ville de Bard du fort. Bonaparte, dont l'entourage était peu nombreux, passa ce torrent. Arrivé à la portée du canon, il ordonna de se mettre au galop pour gagner sur la gauche un petit sentier de chèvres qui mène au haut de la montagne Albaredo, et tourne la ville et le fort de Bard. On grimpa ce sentier à pied avec beaucoup de peine.

Arrivé sur le plateau qui domine de très près le fort, Bonaparte fit braquer sa lunette sur l'herbe, et se dérobant aux coups des assiégés en se plaçant derrière des broussailles qui empêchaient de le distinguer, il examina le fort avec la plus grande attention. Après plusieurs questions adressées aux personnes qui étaient venues lui donner des renseignemens sur la place, il signala avec vivacité et humeur les fautes que l'on avait faites, indiqua, avec ce coup d'œil qui le trompait si rarement, l'emplacement d'une nouvelle batterie pour attaquer un point qu'il désigna, et garantit qu'aux premiers coups de canon le fort se rendrait. A peine eut-il donné ses ordres, qu'il redescendit la montagne, laissa le fort derrière lui, et alla coucher à Yvrée. Il apprit le 2 juin que le fort s'était rendu la veille.

Si le passage du mont Saint-Bernard doit occuper une grande place dans les annales de la témérité heureuse, on ne saurait trop en admirer la conception, et en même temps le bonheur du premier consul, qui fascina les yeux de l'ennemi. Sa témérité n'était pas prévue, de sorte qu'aucun corps autrichien ne défendait les approches du fort de Bard. Le pays était entièrement dégarni, et à peine trouvâmes-

nous quelques faibles partis incapables d'arrêter notre marche sur Milan. Bonaparte sut saisir le défaut de la cuirasse, étonner, étourdir son ennemi, qui ne vit rien de mieux à faire que de revenir sur ses pas et de renoncer à l'invasion de la France. C'est dans de telles circonstances que l'audace à la guerre est une véritable inspiration du génie. Mais ce génie audacieux qui inspirait Bonaparte n'inspira pas le général Melas, qui commandait en chef l'armée autrichienne. Si Melas eût eu la fermeté que l'on doit supposer dans un chef d'armée, s'il eût comparé les positions respectives des deux partis, s'il eût considéré qu'il n'était plus à temps de regagner sa ligne d'opérations et de se remettre en communication avec les états héréditaires, qu'il était maître de *toutes* les places fortes de l'Italie, qu'il n'avait rien à craindre de Masséna, que Suchet ne pouvait lui opposer de résistance; si, alors, prenant exemple sur Bonaparte, il eût, pour ainsi dire, brûlé ses vaisseaux et marché sur Lyon, qu'eût fait le premier consul? Melas eût trouvé peu d'obstacles, et presque partout des villes ouvertes, tandis que l'armée française se serait usée elle-même faute d'ennemis à combattre. Voilà sans doute ce que Bonaparte eût fait s'il eût été Melas; mais heu-

reusement pour nous, Mélas n'était pas un Bonaparte.

Nous arrivâmes à Milan le 2 juin, le jour même où, comme on l'a vu, le premier consul apprit la prise du fort de Bard. On opposa peu de résistance à notre arrivée dans la capitale de la Lombardie, et l'on peut à peine donner le nom de combats à quelques affaires d'avant-postes dans lesquelles le succès ne pouvait pas être un instant douteux. Le fort de Milan fut immédiatement bloqué; Murat fut envoyé à Plaisance, dont il s'empara sans obstacle, et Lannes battit le général Ott à Montebello. Il était encore loin de croire que, par cet exploit, il faisait la conquête d'un duché futur.

Le premier consul passa six jours à Milan. Le second jour, un espion, qui nous avait très bien servis dans les premières et admirables campagnes d'Italie, se fait annoncer. Le premier consul se souvient de lui : il le fait entrer dans son cabinet : *Te voilà, tu n'es pas encore fusillé?* — Général, lui répond l'espion, lorsque la guerre a recommencé j'ai pris la résolution de servir les Autrichiens, parce que vous étiez loin de l'Europe; je m'attache au bonheur, je m'en suis toujours bien trouvé; mais je suis las du métier, je veux en finir

et achever ma petite fortune, pour vivre tranquille. Envoyé dans vos lignes par le général Melas, je puis vous rendre un grand service. Je vous donnerai l'état exact de tous les corps, de toutes leurs forces, de leur position et du nom de tous leurs chefs. Je vous dirai dans quelle situation est Alexandrie. Vous me connaissez, j'ai confiance en vous, et je ne vous tromperai pas. Mais il faut que je rapporte quelque chose à mon général. Vous êtes assez fort pour me communiquer quelques renseignemens vrais dont je lui ferai part. — Qu'à cela ne tienne, lui dit le premier consul: peu m'importe que l'on connaisse mes forces et ma position, pourvu que je connaisse bien les forces et les positions de mon ennemi, et qu'il ignore mon projet. Tu seras content, mais ne m'en impose pas. Tu me demandes mille louis, tu les auras si tu me sers bien. J'écrivis alors sous la dictée de cet espion les noms des corps, leur force, leur emplacement, les noms des généraux. Le premier consul marqua avec des épingles sur une carte tous les renseignemens que lui donna l'espion sur les localités. L'espion ajouta ensuite qu'Alexandrie n'était pas approvisionnée, et que Melas était loin de s'attendre à un siége; qu'il y avait beaucoup de malades, qu'on y manquait de

médicamens, etc. Le major-général Berthier fut autorisé à lui remettre une note à peu près exacte sur notre position. Les renseignemens donnés par cet homme, dont le premier consul n'avait eu qu'à se louer dans ses premières campagnes, se trouvèrent si fidèles et le servirent si bien, qu'à son retour de Marengo, il me donna l'ordre de lui payer le prix convenu. L'espion lui dit que Melas avait été enchanté de la manière dont il l'avait servi dans cette circonstance, et l'avait bien récompensé. Il nous déclara qu'il faisait ses adieux à son vilain métier. Le premier consul regarda ce petit événement comme une des faveurs de sa bonne fortune.

En passant à Genève, le premier consul avait eu une entrevue avec M. Necker [1]; je ne sais comment il se fit que, dans le premier moment, il ne m'en parla pas. Cependant j'étais curieux

[1] Madame de Staël mentionne brièvement cette entrevue de Bonaparte et de son père : « M. Necker, dit-elle, eut un entretien avec Bonaparte à son passage en Italie par le mont Saint-Bernard, peu de jours avant la bataille de Marengo. Pendant cette conversation, qui dura deux heures, le premier consul fit à mon père une impression assez agréable par la sorte de confiance avec laquelle il lui parla de ses projets futurs. »

Considér. sur la Révol. française.

de savoir ce qu'il pensait d'un homme qui avait eu en France une si grande célébrité. Un soir que nous étions à causer de choses et d'autres, je trouvai l'occasion d'amener la conversation sur ce sujet. Il me dit : « M. Necker m'a paru fort « au-dessous de sa réputation ; il n'a nullement « répondu à l'idée que je m'en étais faite. Je lui « ai beaucoup parlé pour le faire jaser : il ne m'a « rien dit de remarquable; c'est un idéologue, « un banquier; il est impossible que ces gens-là « n'aient pas des vues étroites ; et puis, voyez-« vous, la plupart de ces célébrités perdent à être « vues de près. — Général, pas toujours. — Ah ! « ah ! me dit-il en riant, voilà qui n'est pas mal, « Bourrienne ; vous vous formez; on fera quel-« que chose de vous ! »

CHAPITRE VIII.

Capitulation de Gênes. — Courrier de Murat. — Dépêche interceptée. — Lannes à Montebello. — Paroles de Lannes. — Lettre de Desaix. — Boudet remplacé par Desaix. — Sincère amitié de Bonaparte. — Froideur du premier consul envers M. Collot. — Conversation et souvenirs. — Légèretés de madame Bonaparte. — Divorce résolu. — Invitation à déjeûner. — Pardon difficile. — Le fils adoptif de Bonaparte. — Les larmes d'Hortense. — Réconciliation. — Motif de la froideur de Bonaparte. — Faux rapport. — Discrétion. — Calculs exacts. — Marengo. — Bataille perdue. — Jugement de Desaix. — Le général Kellermann. — Charge admirable. — Service reconnu tout bas et méconnu tout haut. — Le directeur des postes. — Lettre décachetée. — Les moines et les provisions. — Mort de Desaix. — Profonde douleur du premier consul. — La vérité sur Desaix. — Le prince de Lichtenstein. — Conditions sévères. — Fermeté de Bonaparte. — Retour à Milan. — Les aides-de-camp de Desaix.

Le jour approchait où tout devait être perdu ou gagné. Le premier consul faisait toutes ses dispositions et envoyait les différens corps de

son armée occuper les points qu'il désignait. J'ai dit que Murat avait été chargé de l'occupation de Plaisance; à peine se fut-il emparé de cette ville, qu'il intercepta un courrier du général Melas. La dépêche adressée au conseil aulique de Vienne nous parvint le 8 juin dans la nuit. Elle annonçait la capitulation de Gênes qui avait eu lieu le 4, après une défense si longue et si mémorable et qui honore tant Masséna; Melas parlait dans cette dépêche de notre prétendue armée de réserve avec un inconcevable dédain, et de la présence de Bonaparte en Italie comme d'une fable; il le déclarait à Paris. On ne peut guère pousser plus loin les illusions et l'aveuglement. Le courrier de Murat arriva après trois heures du matin. Je traduisis sur-le-champ la dépêche qui était en allemand; c'est cette traduction qui a été publiée. J'entrai vers les quatre heures du matin chez le premier consul que je fus obligé de secouer légèrement par le bras pour l'éveiller. Ses intentions, comme je l'ai déjà dit, étaient que je ne respectasse jamais son sommeil pour une mauvaise nouvelle, mais que pour une bonne je le laissasse dormir. Je lui lus la dépêche: il me dit d'abord, tant il était surpris de cette nouvelle à laquelle il ne s'attendait pas. — *Bah!*

vous ne savez pas l'allemand. Mais à peine eut-il dit cette plaisanterie, qu'il se leva, et dès huit heures du matin, les ordres pour parer aux conséquences possibles de cet événement inattendu, et pour prévenir la marche des troupes sur la Scrivia, étaient expédiés. Il se rendit le même jour, de sa personne, à Stradella.

J'ai lu dans plusieurs ouvrages que c'était le premier consul en personne qui avait gagné la bataille de Montebello. C'est une erreur. On vient de voir que le premier consul ne quitta Milan que le 9 juin, et ce jour-là même Lannes était aux prises avec l'ennemi. Le quartier général fut établi à Stradella où il resta jusqu'au 12 juin. Ce ne fut que le 13 qu'en marchant sur la Scrivia, le premier consul passa dans Montebello et vit le champ de bataille. Les églises étaient encore remplies de blessés, et les traces de la mort qui s'offraient partout témoignaient assez combien cette sanglante victoire avait été disputée. La gloire entière de cette journée appartient au général Lannes. Il y conquit le titre qu'il porta plus tard avec tant d'insouciance et tant d'honneur. Le duché de Montebello, attaché non pas à la glèbe mais au courage et à la gloire, existera éternellement dans l'histoire. Le combat fut si terrible

que Lannes, en parlant devant moi, quelques jours après, à M. Collot, lui dit ces paroles dont je me suis souvenu : « Les os craquaient dans ma division comme la grêle qui tombe sur des vitrages. »

Par un de ces effets du hasard souvent si singuliers, Desaix, qui devait venir aider à une victoire et arrêter la déroute de Marengo, était arrivé d'Égypte à Toulon le jour même où nous étions partis de Paris [1]. Il m'avait écrit la lettre suivante :

Toulon, le 16 floréal an VIII (6 mai 1800).

« J'arrive d'Égypte, mon cher Bourrienne : je ne « vous dirai pas le plaisir que j'ai éprouvé en « mettant pied à terre. Vous l'avez éprouvé, vous « le connaissez mieux que moi. Je suis dans la « joie ; ma famille est heureuse par les soins du « général Bonaparte, j'espère que vous êtes à « Paris et que vous y jouissez du bonheur que « vous désiriez si vivement de goûter dans *la vie*

[1] C'était la capitulation d'El-A'rych du 4 janvier 1800, qui permettait son retour en France.

« *tranquille*. J'ose, mon cher Bourrienne, vous « demander un petit service. Ce serait, dans « le cas que vous apprissiez que je dusse, par ha- « sard, aller à Paris, d'en prévenir ma famille qui « est dans cette ville; vous m'obligerez infiniment. « Vous adresseriez votre billet à la citoyenne Le « Normand, rue le Pelletier, n° 4, boulevard des « Italiens. Je n'ai pas d'autre volonté que de faire « le plus tôt possible la campagne. Mais si le gé- « néral voulait que je me rendisse à la capitale, « j'obéirais à ses ordres, et il serait important pour « moi que, comme je vous le demande, mes pa- « rens en fussent instruits. Pardon mille fois de « la peine que je vous donne, mais je connais « votre amitié pour moi, et je ne crains pas d'en « abuser. Présentez mes hommages à madame de « Bourrienne. Rappelez-moi au souvenir de Du- « roc et de tous les camarades.

« DESAIX. »

On a vu que nous avions quitté Paris le jour même où le général Desaix m'écrivait de Toulon. Je ne reçus sa lettre qu'à Martigny. Je la montrai au premier consul.—*Ah! bien oui! à Paris*, dit-il, et sur-le-champ l'ordre lui fut expédié de se rendre sans délai au quartier-général de l'armée d'Italie,

là où il serait. Desaix arriva à Stradella le 11 juin au matin. Le premier consul le reçut avec la plus franche amitié, comme un homme pour lequel il avait la plus haute estime, et dont les talens et le caractère lui avaient donné une grande opinion de ce qu'il pourrait faire un jour. Bonaparte jaloux de quelques généraux dont il redoutait l'ambition rivale, ne conçut jamais à cet égard la moindre inquiétude de Desaix. Aussi modéré que capable, aussi modeste qu'instruit, mêlant la fermeté à la douceur, Desaix prouvait par sa conduite et ses discours qu'il n'aimait la gloire que pour elle-même, et j'affirme que tout sentiment de pouvoir et de domination politique lui était étranger. L'amitié de Bonaparte pour lui allait jusqu'à l'enthousiasme. A cette première entrevue, au retour de Toulon, il resta enfermé avec le premier consul pendant plus de trois heures. Dès le lendemain de son arrivée, un ordre du jour fit connaître à l'armée que Desaix commandait la division Boudet [1].

Je témoignai au général Bonaparte mon éton-

[1] Boudet avait été intimement lié avec Bonaparte. Sans doute le premier consul fut affligé de sa mort, toutefois en en recevant la nouvelle, il dit seulement : « Par qui, diable pourrai-je remplacer Boudet! »

nement du long entretien qu'il venait d'avoir avec Desaix. — « Oui, me répondit-il, j'ai été long-temps « avec lui, mais vous savez que j'en fais le plus « grand cas. Aussitôt mon retour à Paris, je le fais « ministre de la guerre : il sera toujours mon se- « cond : je le ferais prince, si je pouvais; je lui « trouve un caractère antique. » Desaix fut tué deux jours après dans sa trente-troisième année.

Le lecteur n'a probablement pas oublié quelles instances Bonaparte avait faites auprès de M. Collot pour l'engager à venir en Italie, combien de caresses il avait prodiguées pour l'y déterminer. M. Collot s'y rendit et vint voir Bonaparte à Milan; celui-ci le reçut froidement, quoiqu'il n'eût pas encore gagné la bataille de Marengo, mais le moment était venu de lui faire expier les avances faites à Paris. M. Collot, comme on l'a vu, avait été dans la plus grande intimité de Bonaparte, et ne lui avait rendu que des services; c'étaient deux raisons dont une seule aurait suffi pour causer l'inimitié de Bonaparte, car il ne voulait jamais convenir qu'il fût l'obligé de personne, et il n'aimait pas ceux qui étaient trop initiés dans certains secrets de famille qu'il avait enfin pris la résolution de cacher.

Le lendemain du jour où le premier consul fit

un si froid accueil à M. Collot, j'eus l'occasion de causer assez long-temps avec celui-ci, pendant que Bonaparte était allé passer en revue les corps stationnés à Milan. Il ne se méprit pas un moment sur les causes de cette froideur inaccoutumée, car M. Collot est peut-être, après moi, l'homme qui connut le mieux le général Bonaparte, depuis la première campagne d'Italie jusqu'au temps des dédains affectés de la campagne consulaire. Je mettrai en récit ce que me dit M. Collot, dont j'aurai, dans le prochain chapitre de mes Mémoires, à rapporter une autre conversation, non moins piquante, mais plus sérieuse.

Quelque temps avant le consulat, c'est-à-dire, deux ou trois jours après notre retour d'Égypte, Bonaparte, dans le moment de ses grandes jalousies contre Joséphine, parla à M. Collot de sa femme, de ses légéretés, de leur publicité : « Plus « rien de commun, dit Bonaparte, entre elle et « moi. — Quoi! vous voulez la quitter? — Ne l'a- « t-elle pas mérité? — Je l'ignore; mais est-ce le « moment de vous en occuper. Songez à la France. « Elle a les yeux fixés sur vous. Elle s'attend à « voir tous vos momens consacrés à son salut; si « elle s'aperçoit que vous vous agitez dans des que- « relles domestiques, votre grandeur disparaît,

« vous n'êtes plus à ses yeux qu'un mari de Mo-
« lière. Laissez, laissez là les torts de votre femme.
« Si vous n'en êtes pas satisfait, vous la renverrez
« quand vous n'aurez pas autre chose à faire; mais
« commencez par relever l'état. Après, vous
« trouverez mille raisons pour justifier votre res-
« sentiment; aujourd'hui la France n'en trouve-
« rait aucune, et vous connaissez trop bien nos
« mœurs pour ne pas sentir combien il vous im-
« porte de ne pas débuter par un ridicule. »

Bonaparte laissa parler assez longuement M. Collot, et celui-ci croyait avoir produit sur lui quelque impression, quand, tout à coup, le général s'écrie : « Non! c'est un parti pris; elle ne
« mettra plus le pied dans ma maison. Que m'im-
« porte ce qu'on en dira! On en bavardera un
« jour ou deux, on n'en parlera plus le troisième;
« au milieu des événemens qui s'amoncellent,
« que sera-ce qu'une rupture? la mienne ne sera
« point aperçue. Ma femme ira à la Malmaison.
« Moi, je resterai ici. Le public en sait assez pour
« ne pas se tromper sur les raisons de son éloi-
« gnement. »

M. Collot s'efforça vainement de le ramener à la modération; Bonaparte s'exhalait en reproches et en injures. « Tant de violence, lui dit M. Collot,

« me prouve que vous en êtes toujours épris. « Elle paraîtra, s'excusera, vous lui pardonnerez, « et vous serez plus tranquille.—Moi! lui pardon- « ner! jamais!... Vous me connaissez bien!... Si « je n'étais pas sûr de moi, *j'arracherais ce cœur,* « *et je le jeterais au feu.* » En disant ces mots, la colère étouffait presque Bonaparte, et il avait de sa main saisi sa poitrine comme pour la déchirer.

Quelques momens après ce violent accès, M. Collot se retira, mais avant qu'il sortît, Bonaparte l'engagea à déjeuner pour le lendemain.

M. Collot s'y rendit à dix heures, et c'est en traversant la cour qu'il apprit que madame Bonaparte qui, comme on l'a vu, avait été au-devant du général jusqu'à Lyon sans le rencontrer, était revenue dans la nuit. En voyant M. Collot, Bonaparte parut fort embarrassé, cependant il alla au-devant de lui et l'emmena dans une pièce séparée, ne voulant pas, comme la veille, le faire entrer dans notre cabinet de travail, parce que j'y étais en ce moment. « Eh bien, dit Bonaparte à M. Collot, dès « qu'ils furent seuls, eh bien, elle est ici. —Tant « mieux, vous avez fait pour vous et pour nous « une fort bonne chose.—Ne croyez pas que « j'aie pardonné!... De ma vie!... Je voulais avoir « des doutes; sa franchise!... Je l'ai chassée à son

« arrivée!... Et ce nigaud de Joseph qui était là!...
« Mais, que voulez-vous, Collot? comme elle des-
« cendait l'escalier en pleurant, j'ai vu Eugène,
« Hortense, qui la suivaient en sanglotant. On
« ne m'a pas fait un cœur pour voir impunément
« couler des larmes. Eugène m'a accompagné en
« Égypte; je me suis accoutumé à le regarder
« comme mon fils adoptif; il est si brave et c'est
« un si bon jeune homme! Hortense va entrer
« dans le monde; tout ce qui la connaît m'en dit
« du bien. Je l'avoue, Collot, j'ai été profondé-
« ment ému; je n'ai pas pu tenir aux sanglots de
« ces deux pauvres enfans; je me suis dit : doi-
« vent-ils être victimes des fautes de leur mère;
« j'ai retenu Eugène; Hortense est revenue avec
« sa mère; je n'ai rien dit. Que voulez-vous que
« je fasse à cela? On n'est pas homme sans être
« faible. — Soyez sûr qu'ils vous en récompense-
« ront. — Ils le doivent, Collot, ils le doivent,
« car il m'en coûte assez. » Après ce colloque, Bonaparte rentra, et M. Collot le suivit dans la salle à manger, où je me trouvais, et nous nous rappelâmes très bien, M. Collot et moi, qu'Eugène se mit à table, où ne vinrent ni Hortense ni Joséphine. J'ai raconté précédemment quelle part conciliatrice j'avais prise à cette scène, et que le

lendemain il ne manquait rien à la réconciliation du vainqueur de l'Égypte et de la femme charmante qui avait vaincu Bonaparte.

Tel fut le sujet et la substance de ma conversation avec M. Collot pendant notre séjour à Milan, avant Marengo; on verra plus tard celle que nous eûmes encore ensemble dans la même ville après la nouvelle conquête de l'Italie par les armes françaises. On excusera, si l'on veut, mais l'on concevra du moins, d'après ce que l'on vient de lire, ce que l'intimité de M. Collot, dont l'existence était très indépendante, pouvait avoir de gênant pour le premier consul, quoique, alors, il ne fût plus occupé que d'idées de gloire et d'ambition.

Le premier consul coucha le 13 à Torre di Galifolo. Il donna le soir l'ordre d'envoyer un officier d'état-major reconnaître si les Autrichiens avaient un pont sur la Bormida. J'étais présent lorsqu'on vint fort tard lui faire un rapport d'après lequel il n'en *existait pas*. Cet avis tranquillisa le premier consul, il se coucha fort content. Mais lorsque le lendemain le canon se fit entendre de grand matin, et qu'il apprit que les Autrichiens avaient débouché dans la plaine, et qu'on se battait, il témoigna le plus grand mécontentement de la faus-

seté du rapport de l'officier d'état-major, l'accusa d'être un lâche et de ne s'être pas assez avancé : il parla même de le faire mettre en jugement; on parvint à calmer le premier consul, et je tais aujourd'hui par discrétion le nom de cet officier. Bonaparte monta à cheval, et se rendit en toute hâte au lieu du combat. Je ne le vis plus qu'à six heures du soir. D'après son ordre je me rendis à San-Juliano. J'ai dit que c'était le village qui, d'après ses combinaisons du mois de mars, devait être le lieu du champ de bataille : San-Juliano n'était pas à deux lieues de l'endroit où a commencé le combat. Après midi, je vis passer par ce village une foule de blessés et de soldats qui les accompagnaient, et, peu de temps après, un grand nombre de fuyards. On ne parlait à San-Juliano que de la retraite à laquelle, disait-on, Bonaparte seul s'opposait avec fermeté. On me conseilla alors de quitter San-Juliano, où je venais de recevoir un courrier pour le général en chef. Dès le 14 au matin, le général Desaix avait été envoyé sur Novi, pour observer la route de Gênes qui, malheureusement, était tombée depuis plusieurs jours malgré les efforts de son illustre défenseur. Je revins avec cette division à San-Juliano, je fus frappé de la faiblesse numérique du corps

que je voyais en marche pour secourir une armée bien faible et bien dispersée. On regardait la bataille comme perdue, et elle l'était en effet, car le premier consul ayant demandé à Desaix ce qu'il en pensait, ce bon et brave général lui répondit sans aucune jactance : « La bataille est complétement perdue; mais il n'est que deux heures, nous avons encore le temps d'en gagner une aujourd'hui. » Ce fut le premier consul qui, le soir même, me rapporta ces simples et héroïques paroles de Desaix. Qui aurait pu penser que cette petite colonne et le peu de grosse cavalerie du général Kellermann changeraient vers cinq heures le sort de cette journée? Car, on ne saurait le dissimuler, ce fut l'inspiration instantanée de Kellermann qui d'une défaite fit une victoire et détermina le gain de la bataille de Marengo.

Cette mémorable bataille, dont les résultats furent incalculables, a été l'objet d'un grand nombre de récits; Bonaparte en a fait recommencer trois fois la relation, et je dois dire que, dans aucune de ces relations, on ne trouve pas plus la vérité que dans les Mémoires de M. le duc de Rovigo. Il y a même cela de remarquable, que l'empereur Napoléon finit par n'être plus satisfait de ce qu'avait fait dire le premier

consul Bonaparte. Pour moi, comme je n'avais pas l'honneur de porter l'épée, je ne puis pas dire que j'ai vu tel mouvement exécuté de telle ou telle manière; mais ce que je puis rappeler ici comme l'ayant vu et entendu, c'est ce qui a été dit le soir de la bataille de Marengo sur les chances diverses de cette grande journée. Quant au rôle qu'y joua le premier consul, peut-être a-t-on déjà assez appris à connaître son caractère, en lisant ces Mémoires, pour l'expliquer; il ne voulait pas que l'on pût attribuer un résultat aussi décisif à une autre cause qu'aux combinaisons de son génie; et ce génie s'était montré en tant d'occasions si plein et si vaste, que, si j'avais moins connu son insatiable soif de gloire, j'aurais été surpris de l'espèce de demi-mécontentement qu'il témoigna de la cause du succès au milieu de la joie du succès même. Il faut avouer qu'il ne ressemblait pas en cela à Jourdan, à Hoche, à Kléber et à Moreau, qui se montrèrent toujours empressés de faire valoir les services de ceux qui avaient combattu sous leurs ordres.

Deux heures s'étaient à peine écoulées depuis le moment où la division commandée par Desaix avait quitté San-Juliano, quand j'eus l'heureuse surprise de voir revenir triomphante l'armée qui,

depuis le matin, me causait de si vives inquiétudes. Jamais la fortune ne s'était, en si peu de temps, montrée sous deux faces si diverses; à deux heures c'était la désolation d'une défaite, et toutes ses funestes conséquences; à cinq heures, c'était la victoire, redevenue fidèle au drapeau d'Arcole; c'était l'Italie reconquise d'un seul coup, et la couronne de France en perspective.

En retournant, à sept heures du soir, avec le premier consul au quartier général, il me témoigna ses vifs regrets de la perte de Desaix, puis il me dit: « Ce petit Kellermann a fait une heureuse « charge, il a donné bien à propos; on lui doit « beaucoup. Voyez à quoi tiennent les af- « faires! »

On voit par ce peu de mots que Bonaparte me dit sur Kellermann, qu'il savait dans le fond apprécier le service qu'il lui avait rendu. Cependant, quand cet officier général se fut approché de la table devant laquelle était assis le premier consul, entouré d'un grand nombre de généraux et de ses officiers, celui-ci lui dit froidement: « Vous avez fait une assez bonne charge. » Et, par opposition à cette froideur, Bonaparte se tournant tout à coup vers Bessières, commandant des grenadiers à cheval de la garde, il lui dit

très haut : « Bessières, la garde s'est couverte de « gloire ! » Il est cependant de toute vérité que la garde n'avait pas pris part à la charge de Kellermann, qui n'avait pu réunir que cinq cents hommes de grosse cavalerie. Ce fut cette poignée de braves qui coupa en deux la colonne autrichienne qui venait d'écraser la division Desaix, et lui fit six mille prisonniers. La garde ne chargea à Marengo qu'à la nuit tombante.

On nous dit le lendemain que, dans un premier mouvement de vivacité, Kellermann, mécontent d'une félicitation aussi sèche, aurait dit au premier consul : « Je viens de vous mettre la cou- « ronne sur la tête ! » Je n'ai pas entendu prononcer ce propos, et je n'ai pu savoir s'il avait été réellement tenu, car je n'aurais pu en avoir la certitude que par le premier consul, et lui rappeler une vivacité qui dut lui déplaire, aurait été de ma part une chose désagréable pour lui, et par conséquent déplacée dans ma position ; mais ce que je puis assurer, c'est que, tenu ou non, le propos a été écrit, et que Bonaparte l'a su. De là le peu de faveur dont a joui le général Kellermann, qui ne fut pas fait général de division sur le champ de bataille pour l'éminent service de la charge de Marengo.

M. Delaforest, directeur général des postes, *travaillait* quelquefois avec le premier consul; et l'on sait ce que cela veut dire, quand un directeur général des postes *travaille* avec le chef d'un gouvernement. Ce fut dans une de ces séances *laborieuses* que le premier consul vit une lettre de Kellermann à Lasalle, dans laquelle il lui disait : « Croirais-tu, mon ami, que Bonaparte « ne m'a pas fait général de division, moi « qui viens de lui mettre la couronne sur la « tête! » La lettre, recachetée, fut envoyée à son adresse; mais Bonaparte n'en oublia jamais le contenu.

Quoi qu'il en soit, que le général Kellermann ait ou non donné la couronne de France au premier consul, ce qu'il y a de certain, c'est que le soir de la journée de Marengo il lui donna à souper, ainsi qu'à nous tous et à un état-major affamé, ce qui n'était pas un petit service, dépourvus de tout comme nous l'étions. Nous nous trouvâmes très heureux de profiter de la précaution qu'avait eue Kellermann d'envoyer chercher des provisions dans un de ces pieux asiles toujours bien fournis, et que l'on est fort aise de rencontrer en campagne. Ce fut le couvent *del Bosco* que l'on mit à contribution; et les bons pères, en juste

récompense des amples provisions de bouche et de bon vin qu'ils avaient fournies au général commandant la grosse cavalerie, se trouvèrent, à l'aide d'une sauve-garde, préservés du pillage et des malheurs attachés à la guerre.

Après le souper, le premier consul me dicta le bulletin de la bataille.

Quand nous fûmes seuls je dis au premier consul : « Général, voilà une belle victoire ! vous « savez ce que vous me disiez l'autre jour du « plaisir que vous auriez à revoir Paris après un « grand coup porté en Italie? Vous devez être sa- « tisfait ? — Oui, Bourrienne, je suis satisfait; « mais Desaix !... Ah! que la journée eût été belle « si ce soir j'avais pu l'embrasser sur le champ de « bataille. » Je vis Bonaparte sur le point de verser des larmes, tant était vraie et profonde la douleur que lui causait la mort de Desaix. C'est certainement l'homme qu'il a le plus aimé, le plus estimé et le plus regretté.

On a raconté la mort de Desaix de différentes manières, et je n'ai pas besoin de dire que les paroles que lui prêta le fabuleux bulletin étaient imaginaires [1]. Il n'est pas mort dans les bras de

[1] Voir ce bulletin à la fin du volume.

son aide-de-camp Lebrun, comme j'ai dû l'écrire sous la dictée du premier consul; il n'a pas non plus prononcé le beau discours que j'écrivis de la même manière. Voici ce qui est exact, ou du moins ce qu'il y a de plus probable : la mort de Desaix fut inaperçue au moment même où il fut frappé de la balle qui mit fin à ses jours. Il tomba sans rien dire, à peu de distance de Lefebvre-Desnouettes. Un sergent du bataillon de la 9e brigade d'infanterie légère, commandé par Barrois, aujourd'hui le général Barrois, le voyant étendu par terre, demanda à celui-ci la permission d'aller prendre sa capotte; elle était percée dans le dos, et cette circonstance laisse en doute si Desaix fut tué en se portant à la tête des nôtres, par la maladresse de ses propres soldats, ou par l'ennemi en se retournant vers les siens pour les encourager. Au surplus le choc dans lequel il a succombé a été si court, le désordre si instantané, le changement de fortune si subit, qu'il n'est pas étonnant qu'au milieu d'une telle confusion, les circonstances de sa mort n'aient pu être constatées d'une manière positive.

Le lendemain, de grand matin, le prince de Lichtenstein vint de la part du général Melas parler au premier consul de négociations. Les de-

mandes de ce général ne convinrent pas à Bonaparte; il déclara au prince que l'armée renfermée dans Alexandrie sortirait libre, et avec les honneurs de la guerre; mais avec les conditions que tout le monde connaît, et par lesquelles l'Italie rentrait toute entière sous la domination française. Ce jour-là, furent réparées les fautes du plus incapable des hommes, de Scherer, dont l'inerte inepte paralysa tout, et qui avait fui, toujours battu, de l'Adriatique au mont Cénis. Le prince de Lichtenstein demanda à retourner devant son général, pour lui rendre compte de sa mission; il revint le soir, et fit de nombreuses observations sur la dureté des conditions. « Monsieur, « reprit avec une humeur marquée le premier « consul, portez mes dernières volontés à votre « général, et revenez promptement; elles sont ir- « révocables. Songez que je connais votre posi- « tion aussi bien que vous; je ne fais pas la guerre « depuis hier. Vous êtes bloqués dans Alexan- « drie, vous avez beaucoup de blessés et de ma- « lades, vous manquez de vivres et de médica- « mens. J'occupe tous vos derrières; vous avez « perdu en tués ou en blessés l'élite de votre ar- « mée. Je pourrais exiger davantage, et ma posi- « tion m'y autorise; mais je modère mes préten-

« tions par respect pour les cheveux blancs de « votre général, que j'estime. » Cette réponse fut faite avec beaucoup de noblesse et d'énergie. Le prince consentit à tout. Je le reconduisis, et il me dit : « Ces conditions sont bien dures, surtout « celle de rendre Gênes, qui a succombé, il y a « à peu près quinze jours, après un si long « siége. » Cette condition était d'autant plus dure qu'il en résulta que l'empereur d'Autriche apprit la restitution de Gênes en même temps que sa capitulation.

Lorsque le premier consul fut de retour à Milan, il prit pour aides-de-camp Savary et Rapp, aides-de-camp de Desaix, qui venaient de perdre celui qu'ils appelaient si justement leur père. Le premier consul se montra d'abord peu disposé à les prendre, alléguant qu'il avait assez d'aides-de-camp; mais le nom de Desaix, le choix qu'il avait fait de ces jeunes officiers, et un peu de sollicitation de ma part, levèrent tous les obstacles. Ils l'ont servi tous les deux jusqu'à sa dernière heure politique, avec un zèle et un dévouement qui ne se sont jamais démentis. Je n'ai pas vu dans les Mémoires du duc de Rovigo que j'aie été pour quelque chose dans cette admission. Je dirai probablement la raison pour laquelle l'un des deux an-

ciens aides-de-camp de Desaix a été plus loin que l'autre. Rapp avait une franchise alsacienne qui lui a toujours nui.

CHAPITRE IX.

Suspension d'hostilités. — Lettre aux consuls. — Acte de supériorité. — Second séjour à Milan. — Bonaparte et Masséna. — Conversation avec M. Collot. — Souvenirs du mois de brumaire. — Joseph Bonaparte en mauvaise compagnie. — Impatience de Bonaparte au directoire. — Lettre de Regnault de Saint-Jean-d'Angély. — Le gouvernement pourri. — Effusion et fierté. — Location d'une maison à Saint-Cloud. — Mes notes de Milan. — Sébastiani et Jubé. — Bonaparte et Botot. — Vive allocution. — Le directoire et l'infamie. — Génie inspirateur. — Rédaction collective. — Surveillance de Fouché. — Moreau et Lannes. — Conseils de Fouché. — Ténacité de Bonaparte. — L'orangerie de Saint-Cloud. — La tête de Bonaparte. — Prudence des représentans. — Dispersion tumultueuse. — Retour de Salicetti. — Gouvernement *baclé*. — Encouragemens de M. de Talleyrand. — Séance du soir. — Les représentans et les laquais. — Nobles motifs. — Souper de Saint-Cloud. — M. de Talleyrand et M. de Sémonville. — Sieyes et Roger-Ducos. — Fouché. — Causes de la froideur du premier consul.

Qu'il faut quelquefois peu de chose et peu de temps pour changer les destinées du monde!

Nous avions quitté Milan le 13 juin ; le 14, Marengo ; le 15, l'Italie était à nous. Une suspension d'hostilités entre les armées française et autrichienne fut le résultat immédiat d'une seule bataille, et en vertu d'une convention conclue entre Berthier et Melas nous rentrâmes dans toutes les places fortes de quelque importance que nous avions occupées, à l'exception de Mantoue[1]. Aussitôt que cette convention fut signée, Bonaparte me dicta, à Torre di Galifolo, la lettre d'envoi à ses collègues. Elle était ainsi conçue :

« Le lendemain de la bataille de Marengo, *ci-*
« *toyens consuls*, le général Melas a fait demander
« aux avant-postes qu'il lui fût permis de m'envoyer
« le général Skal. On a arrêté dans la journée la
« convention dont vous trouverez ci-joint copie.
« Elle a été signée dans la nuit par le général Ber-
« thier et le général Melas. J'espère que le peuple
« français sera content de son armée.

« BONAPARTE. »

Cette lettre n'aurait de remarquable que la der-

[1] Voir, à la fin du volume, la convention entre Berthier et Melas, et les préliminaires proposés au général Suchet par le comte de Hohenzollern au nom de l'Autriche.

nière phrase, dans laquelle le premier consul s'efforçait encore d'avoir l'air de reconnaître la souveraineté du peuple, si la place qu'il me fit donner aux mots *citoyens consuls* n'eût été une chose faite exprès. La bataille était gagnée, et il fallait bien que, même dans une chose aussi puérile, les deux autres consuls sentissent qu'ils étaient moins les collègues que les subordonnés du premier consul.

Nous revînmes à Milan, et notre second séjour dans cette ville fut salué par des acclamations presque continuelles partout où se montrait le premier consul. La première fois nous avions sans doute été très bien reçus; mais il y a dans les manifestations de l'amour et de la joie, si naturelles aux peuples vaincus, certaines nuances de sincérité qui deviennent toujours plus prononcées après une victoire. Ce fut pendant la durée de ce second séjour à Milan que le premier consul revit pour la première fois Masséna, qu'il n'avait pas vu depuis notre départ pour l'Égypte. Bonaparte lui prodigua les plus grands éloges, et non pas plus qu'il n'en méritait, pour son admirable défense de Gênes; aussi le désigna-t-il pour le remplacer dans le commandement de l'armée d'Italie. Moreau étant sur le Rhin, il n'y avait en effet que le vain-

queur de Zurich qui pût convenablement succéder au premier consul dans le commandement; le grand coup était porté, cependant il pouvait encore se présenter telle chance qui exigerait un général habile, expérimenté, et connaissant bien le pays, car lorsque les Italiens ne se révoltent pas, c'est qu'ils ne l'osent pas; et d'ailleurs, avant d'être parfaitement tranquille, il fallait connaître à quelles conditions adhérerait le cabinet de Vienne, entièrement soumis à cette époque au cabinet de Londres.

Ce fut la veille de notre départ de Milan que j'eus avec M. Collot la conversation dont j'ai parlé dans mon précédent chapitre, et c'est ici qu'il convient d'en placer le récit; je dois auparavant prévenir le lecteur qu'il se trouvera ramené sur des événemens qui ont déjà passé sous ses yeux, notamment à l'époque du dix-huit brumaire; mais M. Collot a vu ces événemens de très près, et d'un autre point de vue que moi; je pense donc que le lecteur me saura gré d'avoir fait alors, pour ce qu'il me dit, ce que je ne faisais que pour les paroles du premier consul, c'est-à-dire, d'avoir pris quelques notes après notre conversation; j'ai lieu de penser que sans ce court avertissement M. Collot serait aujourd'hui fort étonné de la

fidélité de ma mémoire. Ce qui suit lui appartient donc réellement plus qu'à moi, quoiqu'il en ait probablement oublié une grande partie.

Le jour de notre conversation, M. Collot revenait d'une excursion qu'il avait faite aux îles Borromées avec Joseph Bonaparte, et je me rappelle même qu'il me dit que lorsqu'il avait été prendre chez lui le nouveau conseiller d'état, il l'avait trouvé en *très mauvaise compagnie*, ce qui n'a pas besoin d'explication. Quoi qu'il en soit, voici ceux des faits que je recueillis de la bouche de M. Collot que je n'ai pas racontés dans le cours de mes Mémoires.

De retour d'Égypte à Paris, Bonaparte se rendit au directoire avec tant de précipitation, que les directeurs, ne l'attendant pas si tôt, n'avaient pas eu le temps de s'accorder sur la réception qu'ils lui feraient. Un huissier l'annonce. Les directeurs embarrassés le laissent quelques instans dans le salon d'attente. Il s'impatiente, sort et descend pour remonter en voiture [1]. Les directeurs avertis font courir sur ses pas. Il remonte, et trouve l'un des cinq souverains accouru au-de-

[1] Je n'accompagnai pas Bonaparte dans cette première visite au directoire, et je fus depuis fort étonné qu'il ne me l'ait pas racontée, comme il le faisait ordinairement, surtout dans ce temps-là, quand il allait quelque part sans moi.

vant de lui. Arrivé près de leurs fauteuils, il les aborde plein d'assurance, comme un homme qui venait bien plutôt demander compte de leur conduite que justifier la sienne.

Dans la soirée, M. Collot, qui voyait beaucoup de monde, rencontra plusieurs personnes dont l'avis était que le directoire aurait dû châtier l'insolence du général envers lui, le traduire devant une commission militaire et le fusiller comme déserteur, et comme infracteur des lois sanitaires du pays [1]. Toutes ces clameurs étaient bien vaines, car Bonaparte avait trop bien jugé la faiblesse du gouvernement pour en redouter un coup d'autorité. Pouvait-il se méprendre sur l'opinion de la France, quand partout, aux acclamations dont il était l'objet, se mêlaient des reproches injurieux et mérités, que l'on adressait au directoire, comme promulgateur d'actes d'une infâme iniquité. La conférence de Bonaparte avec ces cinq fantômes d'autorité, qui ne formaient même pas l'ombre d'un gouvernement, dura deux heures. A peine osa-t-on le questionner sur l'armée d'Égypte; le temps au contraire se passa à répon-

[1] J'ai dit assez ce que l'on devait penser de cette imputation.

dre à ses questions sur la situation de la France, et il ne mit fin à cette séance qu'au moment où il fut assez convaincu de sa supériorité.

J'ai dit quel avait été le 5 brumaire, lendemain de la visite de Bonaparte au directoire, l'empressement de tous les hommes influens à venir le féliciter de son retour; il lui fut facile de voir que leurs vœux le portaient au timon de l'état. Au milieu de cette foule empressée, une des choses que le général remarqua le plus, fut l'absence de M. Collot. Il se cacha de moi en cette occasion, car au lieu de me charger de lui écrire, il en donna la commission à Regnault de Saint-Jean-d'Angély, qui lui écrivit d'après l'invitation de Bonaparte, comme si c'eût été de son propre mouvement. Regnault disait à M. Collot: « Vous auriez été bien aise, mon cher Collot, « d'être dans ma poche; vous auriez recueilli, il y « a une heure, des éloges qui vous auraient flatté. « Vous auriez entendu dire que vous étiez bon, « sensible, bienfaisant; que vous inspiriez de « l'intérêt, de l'estime; et tout cela c'est Bona- « parte qui le disait à Arnaud et à moi. Allez donc « le voir; il vous recevra avec plaisir. »

M. Collot se rendit le lendemain chez Bonaparte. Il le trouva adossé à la cheminée de son

salon, entouré de tout le cortége qui était venu la veille lui faire la cour et sonder ses projets. Bonaparte écoutait, parlait peu, et se bornait aux questions propres à soutenir et diriger la conversation. Elle dura près de trois heures, et se termina par ces paroles remarquables : « Ma situation est « bien particulière. Bon nombre de personnes « viennent m'offrir le pouvoir, comme si elles « pouvaient en disposer. Si elles le pouvaient, « elles s'en seraient déjà emparé. *Mais ce n'est « point chose facile, aujourd'hui surtout.* » Ces derniers mots, me dit M. Collot, furent prononcés d'un ton qui avait quelque chose du défi, et cependant avec un air de simplicité qui ne permettait pas d'y trouver l'injure.

Bonaparte congédia alors tout ce cercle, et retint M. Collot. On sera peut-être surpris qu'il ait traité avec aussi peu de ménagement les députés, les généraux, les magistrats qui régissaient alors la France. C'est qu'il jugeait que sous un gouvernement pourri, personne n'avait de consistance réelle, que personne ne pouvait lui être d'un véritable secours, et que, par conséquent, il ne devait accepter de services d'aucun parti, pour n'être pas bientôt importuné de ses exigences. En s'appuyant sur l'un d'eux, il aurait

craint de se produire aux yeux de la France comme un chef de factieux, tandis qu'il aspirait alors bien sincèrement à être regardé comme le restaurateur paisible de l'état qui croulait sous le poids de l'opprobre.

Lorsque nous étions partis pour l'expédition d'Égypte, M. Collot nous avait accompagnés ; mais il était resté à Malte à la suite de légers différends avec le général en chef. Si à l'arrivée de celui-ci à Paris, il s'était présenté chez lui, il aurait craint d'être reçu comme un adorateur de la bonne fortune, et ce fut pour cela, me dit-il, qu'il attendit une lettre de convocation ; il s'en était expliqué dans les mêmes termes avec Bonaparte. « Vous n'aviez pas cette crainte, lui dit le géné-« ral, vous m'aviez trop bien prouvé que vous ne « couriez ni après l'argent, ni après les faveurs. « Dites plutôt que vous aviez été retenu par un « peu d'embarras, et surtout par un peu de fier-« té ; c'est elle qui nous a séparés à Malte : sans « elle vous m'auriez suivi en Égypte. Vous rap-« pelez-vous la lettre que vous m'avez écrite en « me quittant? — Oui général. — Il y avait de « l'épigramme. — Si j'avais pu le craindre, « j'aurais jeté la plume; je l'ai laissée courir parce « qu'elle était toute effusion. — Oui, il y en avait

« beaucoup, mais aussi un peu d'âcreté. Ne re-
« venons point sur ce passé; je veux l'oublier. »

Bonaparte, il faut lui rendre cette justice, oublia complétement ce passé, tant qu'il eut besoin de M. Collot, et il ne s'en souvint que quand il crut pouvoir s'en passer. Après leur raccommodement à Paris, M. Collot alla tous les jours chez le général, et voici une preuve de la confiance que Bonaparte avait en lui. Le 16 brumaire il lui dit : « Collot, ayez une maison à « Saint-Cloud. Arrangez-la pour y donner à sou-« per au premier soir à vingt-cinq ou trente per-« sonnes. » Selon le désir de Bonaparte, M. Collot envoya sur-le-champ à Saint-Cloud une personne de confiance; la maison fut louée et arrangée conformément à ses intentions; et le 18 brumaire au matin, il lui dit : « Nous y souperons « demain. »

M. Collot était au courant de toutes les menées et contre-menées, de toutes les intrigues ourdies dans Paris, tant de la part de Bonaparte et de ses adhérens que de celle de quelques hommes qui agissaient en sens inverse. On a vu, à l'époque sur laquelle ma conversation avec M. Collot me ramène en ce moment, que Bonaparte avait bien pris la ferme résolution de renverser le

directoire, mais il désirait en même temps qu'il tombât sans bruit. Je le savais bien, mais toujours cloué au cabinet du général, si je connaissais mieux que qui que ce soit ses projets secrets, je n'étais pas à même d'apprécier les choses du dehors, et je crois l'avoir déjà dit. C'est donc avec une vive satisfaction que je retrouve dans mes notes de Milan plusieurs intéressantes particularités. J'y vois que MM. de Talleyrand et Fouché furent les premiers à témoigner, par les bruits favorables au premier consul qu'ils répandaient dans Paris, qu'ils entraient dans le projet de Bonaparte et qu'ils y engagèrent Sieyes sans beaucoup de difficulté; j'y vois encore que l'on chercha à entrer en négociation avec Moreau, mais que son langage fit pressentir qu'il n'y prendrait aucune part, et que son caractère fit penser en même temps qu'il n'y mettrait aucun obstacle. On ne parla d'ailleurs de ce projet ni au général Jourdan, ni à Bernadotte, ni à Augereau; on les savait trop liés au parti de Salicetti, Garreau, Aréna, Destrem et plusieurs autres députés. Sentant qu'ils seraient difficiles à manier on resta avec eux sur la réserve, ce que l'on avait d'autant plus de raison de faire que l'on ne pouvait ignorer qu'ils épiaient avec inquiétude jus-

qu'aux moindres démarches de Bonaparte et de tous ceux qui fréquentaient sa maison. Ils pressentaient bien qu'un mouvement se préparait contre le gouvernement; mais ce gouvernement était trop dégradé pour que quelqu'un osât le défendre, ou seulement même l'avouer; de sorte que les antagonistes de Bonaparte, sans chef, sans point d'appui, se trouvaient réduits, par la combinaison des circonstances, à s'occuper seulement de leur propre existence, sous la vaine apparence d'être fidèles à une constitution déjà violée, à un directoire qu'ils étaient les premiers à mépriser. Ils ne pouvaient pas faire contre les projets de Bonaparte plus qu'ils n'ont fait, c'est-à-dire du bruit, et rien n'est plus niais en politique que la résistance, quand on a la conscience de son inutilité.

Sur ces entrefaites, Sébastiani, commandant un régiment de dragons, en garnison à Paris, et Jubé chef de la garde du directoire répondirent à Bonaparte des bonnes dispositions de ces deux corps, dès-lors tout fut arrêté dès le 15 brumaire; ce jour-là encore on avait la conviction qu'aucun obstacle ne s'opposerait à Bonaparte, et ce fut alors qu'il manda M. Collot, et lui parla de la location d'une maison à Saint-Cloud. Comme je l'ai

déjà dit, j'étais des petits comités, mais non pas des grands conciliabules; Collot y assistait toujours; il y en eut un le 17 dans lequel il fut convenu qu'on se rendrait le lendemain aux Tuileries à la pointe du jour, et que les troupes dont les deux chefs avaient répondu seraient stationnées dans le voisinage.

Bonaparte s'y rendit donc à cheval le 18, ainsi que je l'ai dit, et ce qu'il y a de curieux c'est que tandis que tout Paris était instruit de ce mouvement, le directoire endormi fut seul à l'ignorer. Ouvrard et madame Tallien coururent l'annoncer à Barras qu'on éveilla[1]. Ils lui apprirent que sa garde avait déserté le Luxembourg et qu'elle obéissait à Bonaparte. Barras se leva, fit venir son secrétaire Botot, et le dépêcha aux Tuileries pour savoir de Bonaparte même des nouvelles de ce qui se passait.

Botot arriva, me dit Collot, au moment où le général, entouré des chefs de sa troupe et d'une foule d'officiers généraux et supérieurs, se disposait à descendre. Ici je laisse parler M. Collot : « Vous ne sauriez, mon cher Bourrienne, me dit-il, vous figurer le général quand il aperçut

[1] Si l'on n'a pas oublié la visite que je fis le 17, à onze heures du soir, à Barras, à la place de Bonaparte et par son ordre, son sommeil doit paraître vraiment étonnant.

Botot; il le distingua à dix pas de lui, remarquant sa tête qui dominait toutes les autres. Je ne sais s'il avait été instruit de ce message. — Non, je puis vous l'assurer. — Eh bien, à l'aspect de Botot, Bonaparte va droit à lui, puis l'apostrophant, comme s'il eût été à lui seul tout le directoire : *Qu'avez-vous fait de la France?*..... Vous savez qu'il n'est pas toujours éloquent; je ne sais quel génie l'inspirait en ce moment. Des expressions et des images sublimes coulèrent de sa bouche en torrens d'éloquence. Il peignit la France telle qu'il l'avait laissée : ses arsenaux remplis, son territoire agrandi, ses troupes bien vêtues, bien nourries, partout victorieuses; il la montrait ornée de trophées, paisible au-dedans, respectée au-dehors, forte partout. Puis, se transportant tout à coup sur nos derniers champs de bataille, il y montra encore ses soldats, ne connaissant sous lui que la victoire, vaincus, couchés morts aux champs de la défaite; il peignit leurs débris humiliés, rentrant en France sous les haillons de la misère; nos lauriers flétris, nos frontières envahies, nos arsenaux déserts, nos places démantelées, les magasins vides, le trésor épuisé; les citoyens mécontens; partout le désordre, la licence et l'oppression; enfin sur le palais du directoire l'infa-

mie et l'opprobre!... Tout cela fut tracé en traits si larges, si profonds, et prononcé avec une véhémence, avec un ton d'autorité et de douleur si imposant que tous ceux qui étaient présens furent pénétrés d'indignation contre le directoire. Botot, atteré, n'ouvrit pas la bouche. Il vit que de ce moment-là le directoire avait cessé d'exister, et courut annoncer leur déchéance à Barras et à ses collègues réunis.

« Vous savez mieux que moi, poursuivit M. Collot, ce qui se passa à son retour à la maison de la rue Chantereine; mais je regrette que vous n'ayez pu comme moi voir le général au conseil des cinq-cents. Certes, d'après l'accueil qu'il y reçut le dix-huit, il ne devait pas s'attendre à la scène du lendemain à Saint-Cloud. Il entre, et soudain il est salué du nom de sauveur de la patrie. Ceux des représentans qui avaient été initiés la veille, les affidés de Fouché, envoyés d'avance pour envahir la salle, la firent retentir à son arrivée d'acclamations inouïes; le reste, surpris ou intimidé, entraîné par le mouvement, se joignit aux premières clameurs, et ce fut alors que le décret qui nous combla de joie, attribua au général le commandement de la force armée. Si vous aviez assisté à ce spetacle, si vous aviez vu Bonaparte,

sortant triomphant, revêtu de son nouveau titre, et certain de la translation de la représentation nationale à Saint-Cloud ; si vous aviez vu la salle des anciens, la salle des cinq-cents, abandonnées en un instant, vous vous seriez senti ramené à ce siècle de décadence où les sénateurs de Rome, forcés de reconnaître un prince qu'ils n'avaient pas choisi, le saluaient à l'envi des noms de libérateur, d'ami du peuple, de père de la patrie, de divin, de tous ces titres enfin qu'invente l'adulation et que répète la crainte; vous eussiez eu devant vous une traduction vivante et animée de l'un des plus beaux passages de Tacite.

« Il faut rendre hommage à la vérité : tous les éloges adressés à Bonaparte n'étaient pas dictés par la flatterie ; beaucoup l'étaient par la reconnaissance et l'admiration, beaucoup plus encore par l'espérance. La France ne doutait pas de son génie, et voulait croire à sa vertu. »

Ainsi me parla M. Collot, et en relisant mes notes de Milan, je me rappelle une circonstance que je sus dans le temps par Regnauld de Saint-Jean-d'Angély, et que j'avais oubliée. C'est que le soir du jour où Bonaparte adressa à Botot une allocution aussi énergique, plusieurs personnes se rassemblèrent chez Regnauld, encore émues

des paroles de Bonaparte, et s'efforcèrent de les retracer par écrit pour les transmettre aux journalistes. Après de longs efforts chacun fut mécontent de son ouvrage; de guerre lasse, on se contenta de la rédaction faite par Rœderer, de cet amas d'idées que l'on avait mises en commun. M. Collot, à qui je parlai de la rédaction du Moniteur, me dit qu'elle était flasque et décolorée, comparée au tableau colossal, énergique et majestueux que Bonaparte avait déroulé aux Tuileries. Au surplus, c'est sous la responsabilité de M. Collot que je place l'éloquence de Bonaparte; j'ai assez dit qu'elle avait été plus que négative le lendemain en ma présence.

Je trouve encore dans mes notes quelques détails relatifs à la soirée du dix-huit brumaire, sur ce qui se passa hors du cabinet de Bonaparte; les mécontens s'agitaient vivement. Bernadotte, Augereau, Jourdan et quelques autres militaires, Salicetti, Aréna, Antonelle et beaucoup d'autres représentans se remuaient, et l'opinion, en partie fondée, de M. Collot fut que s'ils avaient en apparence l'air de vouloir défendre le directoire, dans le fond ils ne voulaient que rester ligués dans l'espoir de se faire craindre, et qu'ils étaient

mortifiés de n'avoir pas été mis en participation de la trame qu'ils voyaient se dérouler pour le renversement du directoire. Ce que j'ai dit de Bernadotte et des ouvertures que lui fit Bonaparte, prouve que l'opinion de M. Collot, juste à l'égard des autres mécontens, n'était point exacte à son égard.

Quoi qu'il en soit, les yeux de lynx de Fouché étaient incessamment ouverts sur les menées des mécontens; il fut instruit de leur réunion et accourut à dix heures du soir chez Bonaparte; il y convoqua sur-le-champ les principaux acteurs du mouvement commencé sous de si heureux auspices. Après avoir présenté l'état des choses, Fouché proposa de n'admettre à l'assemblée du lendemain, où une nouvelle constitution devait être promulguée, que les seuls représentans qui avaient déjà donné des gages de leur adhésion. « Nous leur distribuerons, dit-il, des cartes d'entrée. Tous ceux qui se présenteront sans en être munis seront exclus. » Cette proposition fut fortement appuyée.

Bonaparte, qui s'était flatté d'arriver sans obstacle au pouvoir, à qui on avait répété à satiété que la France voulait l'en investir, qui sentait qu'elle avait tout à gagner à le lui transmettre,

et qui par dessus tout aspirait à être élu avec une grande apparence de liberté, déclara qu'il ne voulait pas l'être autrement, et rejeta la proposition de Fouché qui lui parut timorée. Ni Moreau, ni Lannes n'assistaient à cette réunion, l'un avait été nommé chef d'état-major, spécialement chargé de la garde du directoire, ainsi que je l'ai déjà dit, et Lannes avait reçu de Bonaparte le commandement de Paris.

Fouché et plusieurs autres personnages influens s'efforcèrent inutilement de vaincre le scrupule du général; ils lui dirent que ce scrupule était puéril, qu'il allait compromettre le succès d'une entreprise dont le salut de la France dépendait; que l'essentiel était d'organiser le gouvernement et de s'en faire le chef; que les brouillons qui voulaient aujourd'hui s'y opposer, s'empresseraient d'offrir leur adhésion quand elle ne serait plus nécessaire; que dans tous les cas, leurs murmures leurs protestations ne trouveraient pas d'échos, tandis que s'ils les faisaient éclater le lendemain dans la salle, entourés de leurs partisans, on s'exposait à une scission capable d'allumer une guerre civile.

Malgré la force de ces argumens, Bonaparte resta inébranlable dans sa volonté. Aveuglé par

le succès de la matinée, il se crut sûr d'un triomphe pour le lendemain, et mit fin à la réunion par cette brève et solennelle déclaration : « Je « ne veux pas du pouvoir, si je n'en suis pas lé- « galement investi par les deux corps institués « pour le déléguer. » La nuit porta conseil, ou plutôt les événemens se firent d'eux-mêmes.

Quand je songe aujourd'hui à toutes les circonstances au milieu desquelles nous nous trouvions pour ainsi dire enveloppés, quand je me rappelle ces vœux presque unanimes qui retentissaient sans cesse jusqu'auprès de Bonaparte, il me semble que sa ténacité à son opinion pouvait être facilement justifiée. Comment ne pas compter sur les bonnes dispositions des anciens et des cinq-cents, quand, le jour même, s'étant présenté à eux désarmé, ils lui en avaient donné spontanément des preuves manifestes ? Comment supposer que le lendemain un bon nombre d'entre eux oserait le braver au milieu des baïonnettes, au milieu de cette force armée dont ils venaient de lui offrir le commandement en chef ? Il ne put concevoir l'idée d'une audace aussi déplacée; mais souvent un esprit élevé est trompé par la sottise, et c'est ce qui arriva à Bonaparte.

Les membres de l'opposition s'étant concertés

la veille et dans la nuit, se rendirent les premiers, le 19 brumaire, dans la salle destinée au conseil des cinq-cents. C'était l'orangerie; comme la saison était déjà fraîche, on avait allumé des poêles, et l'on avait échafaudé pour servir d'antichambre, en dehors de l'entrée, un tambour en tapisserie rembourrée, assez spacieux pour contenir quarante à cinquante personnes bien pressées.

Dès l'ouverture de la séance on sait que l'on voulut prêter un nouveau serment à la constitution; mais je ne répéterai rien ici de ce que j'ai déjà dit. On n'a sûrement pas oublié que j'étais avec Bonaparte quand il balbutia aux Anciens, mais qu'ayant été chargé par lui de donner de ses nouvelles à madame Bonaparte, je ne l'accompagnai point au conseil des cinq-cents. M. Collot y était, et l'on ne saurait se figurer combien, dans notre longue conversation de Milan, cinq jours après la victoire de Marengo, nous prenions de plaisir, Collot et moi, à échanger des souvenirs alors récents sur les destinées bizarres et compliquées qui avaient présidé à la naissance d'un gouvernement déjà fort, et qui, pourtant, ne comptait encore que huit mois d'existence. Les circonstances de la révolution du mois de brumaire précédent nous semblaient

bien piquantes dans la capitale reconquise de la Lombardie, et cependant nous n'étions pas peu effrayés pour l'avenir de l'ingrate froideur du premier consul envers M. Collot; c'était bien vite agir en empereur.

Je reviens à mes notes. Fouché eut une grande influence sur la conduite de Bonaparte, dans la mémorable journée du 19 brumaire. En effet, Fouché avait découvert par ses agens que les membres de l'opposition, enhardis par leurs premières clameurs, avaient expédié des exprès à Paris pour faire croire à leurs succès, et stimuler le zèle de leurs partisans; il vint en informer Bonaparte et le poussa à brusquer l'entreprise.

On a vu ce qui se passa au conseil des anciens. « Sorti de ce conseil, me dit M. Collot, il se présenta aux cinq-cents, accompagné de ses grenadiers, marchant toujours sur trois de front. A peine a-t-il paru que tous ceux qui avec moi étaient dans le tambour se pressent et s'efforcent de lui ouvrir un passage; il pénètre, mais son escorte moins favorisée ne put pas le suivre; et Bonaparte s'étant retourné, après avoir long-temps entendu les cris de *hors la loi* et d'autres vociférations retentir dans la salle, il vit qu'il n'était accompagné que de deux ou trois soldats qui

seuls avaient pu encore s'introduire; étonné de cette solitude, il regagna la porte et redescendit dans la cour où la troupe silencieuse était en bataille, et où vous l'avez rejoint.

« Si un seul représentant, ajouta M. Collot, avait saisi Bonaparte dans la salle des cinq-cents, lorsqu'il s'y fut engagé, son parti n'était pas assez fort pour l'y sauver, et si l'instant d'après on avait présenté sa tête sanglante au balcon, en le nommant traître à la patrie, les soldats, peu touchés de ce supplice, n'en auraient ni demandé, ni tiré vengeance; mais les députés de l'opposition perdirent une demi-heure en clameurs, en disputes, en injures, et Lucien fut assez adroit pour alimenter et prolonger ce tumulte.

« Quand Murat fut enfin entré au pas de charge, à la tête des grenadiers, prenant la salle d'assaut, les adhérens de Bonaparte parmi les représentans, afin de favoriser la prompte évacuation de la salle, s'écrièrent: « La troupe va faire feu!... « Sauvons-nous!... » A ces mots, cette assemblée, tout-à-l'heure si audacieuse, se heurte, se précipite, ne trouve point assez d'issues, s'élance par les fenêtres peu élevées au-dessus du sol; et ces hommes si bruyans en paroles, si menaçans dans

leurs discours, invoquent la faveur de la nuit dont l'ombre commençait à les protéger, se dispersent, et vont cacher leur honteuse et ridicule jactance, soit dans les bois du parc, soit dans les campagnes voisines.

« Parmi ces législateurs prudens, un grand nombre de ceux même qui étaient attachés au parti de Bonaparte, inquiets des suites d'un tel acte de violence, n'osèrent plus revenir se ranger sous ses drapeaux. Les membres du conseil des cinq-cents ne ressemblèrent pas mal à ces nombreuses volées de pigeons qu'un seul coup de fusil fait déserter le colombier, et qui reviennent ensuite un à un. Salicetti, bien qu'il fût l'un des chefs de l'opposition, ne s'était pas rendu à Saint-Cloud, dès le matin; mais comme les émissaires des mécontens lui avaient transmis dans la journée des nouvelles favorables à leur cause, il s'y rendit en toute hâte pour profiter de la victoire. Or, comme il arriva précisément au moment où la bataille était perdue pour lui, il pensa qu'il fallait alors profiter de la défaite. Il vint donc se frotter, avec toute la finesse italienne, contre les amis de Bonaparte et tâcher de s'insinuer dans leurs rangs. « J'ai appris, leur dit-il, « la levée de boucliers de ces fous; j'en ai frémi

« pour le général Bonaparte ; j'accourais en toute « hâte pour arrêter les élans de leur folie ; j'ar- « rive malheureusement trop tard, mais je rends « grace au ciel du triomphe de la raison. » Ce langage édulcoré fut écouté avec froideur et défiance. » J'interrompis ici M. Collot, pour lui témoigner ma surprise de ce qu'il me disait de Salicetti ; car, n'ayant plus quitté Bonaparte de toute la journée, j'étais bien sûr que personne n'était venu lui parler de ce représentant. « Non, reprit M. Collot, on ne lui en parla pas le jour même ; on n'osa pas. » Effectivement, ce ne fut que quelque temps après notre installation au Luxembourg, que Joseph parvint, à force d'instances, à faire rentrer en grace Salicetti ; encore Bonaparte ne voulut-il jamais l'employer que hors de France.

Je n'ai pas besoin de faire observer au lecteur, qu'en rapportant les détails de ma curieuse conversation avec M. Collot, j'en fais presque un monologue ; car si je ne supprimais pas mon rôle, je retomberais infailliblement dans des répétitions que je tâche autant que possible d'éviter. Je racontai à M. Collot, à peu près comme on l'a lu précédemment dans ces Mémoires, ce qui se passa dans le conciliabule de Bonaparte ; lui, il acheva pour moi le tableau complet de la soirée du 19 brumaire, en

me donnant les détails suivans sur la séance nocturne où fut *baclé* le gouvernement consulaire.

« Vous savez, reprit M. Collot, quel bruit, quel tumulte accompagna la sortie des députés, et quel calme sinistre lui succéda. Vous avez sans doute connu toutes les difficultés que l'on éprouva pour former une ombre d'assemblée. — On réunit, je crois, environ quatre-vingts députés, tant de l'une que de l'autre assemblée. — Tout au plus. — Je me rapelle l'anxiété de Bonaparte pendant ce temps; sa confiance habituelle l'abandonna pendant quelques instans, et il avait grand besoin de la présence de M. de Talleyrand qui ne cessait de l'encourager. C'est à dix heures qu'il voulut que l'on ouvrît la séance. — J'y étais; et, quel spectacle que cette séance nocturne, dans la salle même qui venait d'être polluée par la présence d'hommes armés! C'est de ce bouge législatif que sortit le gouvernement consulaire, et qui sait quelle influence il doit avoir sur les destinées de la France et sur le sort de l'Europe! Rien, en vérité, n'est plus désenchanteur que de remonter au berceau des grandeurs humaines, on y trouve trop de misères!

« Je ne sais, mon cher Bourrienne, si je suis destiné à vivre long-temps; mais tant que je vivrai

j'aurai devant les yeux l'aspect de l'orangerie de Saint-Cloud telle qu'elle était disposée au moment de cette scène lugubre; qu'elle était silencieuse! Combien étaient mornes et attristés les acteurs qui venaient s'y asseoir! Le matin, ils s'y étaient rendus, persuadés que l'on adopterait sans discussion le nouveau gouvernement; le soir ils étaient désenchantés par les convulsions imprévues de la journée; ils avaient compté sur une séance calme terminée par une paisible adhésion; ils avaient trouvé des clameurs suivies d'un acte de violence; ainsi la force des choses ayant brisé toutes les prévisions, ils se trouvaient malgré eux entraînés à jouer le rôle de conspirateurs, seul moyen d'achever l'ouvrage commencé; et, de cet état de contrainte et de nécessité, naissait un accablement taciturne qui rendait bien amers les premiers fruits de la victoire.

« Figurez-vous une longue et large grange remplie de banquettes bouleversées; une chaire adossée au milieu contre un mur nu; sous la chaire, un peu en avant, une table et deux chaises; sur cette table, deux chandelles, autant sur la chaire; point de lustre, point de lampe, nulle autre clarté sous les voûtes de cette longue enceinte.

« Voyez-vous dans la chaire la pâle figure de

Lucien lisant la nouvelle constitution, et devant la table deux députés verbalisant. Vis-à-vis, dans un espace étroit et rapproché, gisait un groupe de représentans indifférens à tout ce qu'on leur débitait; la plupart étaient couchés sur trois banquettes: l'une leur servant de siége, l'autre de marche-pieds, la troisième d'oreiller. Parmi eux, dans la même attitude et pêle-mêle, étaient de simples particuliers intéressés au succès de la journée. Non loin, derrière, on apercevait quelques laquais qui, poussés par le froid, étaient venus chercher un abri, et dormaient en attendant leurs maîtres. Tel fut l'étrange aréopage qui donna à la France un nouveau gouvernement.

« Il faut cependant que je convienne d'une chose, c'est que si, parmi ces sénateurs éphémères qui disposaient de la France quelques-uns obéissaient à des sentimens d'ambition, de cupidité, ou même de crainte, la plupart de ceux avec qui j'eus l'occasion de parler ce jour-là et depuis étaient, à ma connaissance, guidés par un motif plus noble; le désir de sauver l'état d'une crise dont on n'aurait pu prévoir les conséquences, s'ils ne s'étaient réunis pour donner au moins une ombre de légalité à la commission consulaire.

« Quoi qu'il en soit, vous savez dans quel état de désorganisation, de mépris et de misère la France était tombée; elle cherchait une main forte qui pût la retirer de l'abîme; et nulle autre main que celle de Bonaparte couvert de lauriers ne pouvait la relever de sa chute.

« Je restai dans la salle jusqu'à la fin de la séance qui ne fut levée qu'à minuit; je retournai alors à la maison que Bonaparte m'avait fait louer, et vous concevez qu'il ne fut guère question du souper que j'avais fait préparer. Cependant il y vint huit ou dix personnes, parmi lesquelles étaient M. de Talleyrand, M. de Sémonville, Regnauld de Saint-Jean-d'Angély et Arnaud. Les autres convives fatigués se hâtèrent de revenir à Paris, impatiens du lendemain.

« Le lendemain se leva plus calme qu'on ne l'avait espéré. Le parti vaincu, n'osant point se rallier, resta paisible et craintif dans sa retraite; vous avez même dû voir quelques-uns de ses membres venir saluer Bonaparte du nom de consul. — Oui, et je me rappelle même que le plus marquant, parmi les premiers revenus, et celui dont Bonaparte vit le retour avec le plus de satisfaction fut Augereau, comme Bernadotte fut celui qu'il fut le plus fâché de n'avoir pas compté parmi

les siens. — Je n'ai jamais pu concevoir comment, pouvant choisir ses collègues, Bonaparte s'était adjoint Sieyes et Roger-Ducos; car, enfin, ils ne jouissaient ni de l'estime, ni de la faveur publique. Roger-Ducos est sans capacité, sans dignité, sans illustrations; Sieyes n'est célèbre que par ses réticences, sa participation aux actes funestes de la terreur. — Bonaparte s'en expliqua avec moi dès le lendemain, dis-je à M. Collot: « Si j'avais pu prévoir, me dit-il, la résistance de « Saint-Cloud, certes, je n'aurais pas admis de pa- « reils hommes dans mon triumvirat; mais comme « ils ont appartenu au directoire, je pensais que « cela préviendrait une secousse et rendrait la « transition plus facile; je me suis trompé, mais, « soyez tranquille, je ne les garderai pas long- « temps. » — En effet, reprit M. Collot, pouvait-il garder auprès de lui deux figures décolorées qui, loin de faire ressortir la sienne, y réflétaient quelque chose de sombre qui la pâlissait. Au surplus, Sieyes n'a pas été un moment dupe de ce qui l'attendait; il dit naïvement, en sortant du premier conseil: « En vérité, je crois que cet homme « travaille pour lui; » et en sortant du second, il s'écria: « Nous nous sommes donné un mai- « tre. » Deux mois après, le maître les congédia

en leur donnant un peu d'or trempé dans de la boue.

« Pensez-vous, me demanda encore M. Collot, que cela aille long-temps bien entre le premier consul et Fouché. — Je ne sais, mais je le crains. Car Fouché exerce sur lui un ascendant que je ne comprends pas, et puis, il faut le dire, lui rend de grands services; il lui rapporte, d'ailleurs, exactement tout ce qu'on dit de lui.—Et peut-être aussi ce qu'on n'en dit pas. Je me figure que Fouché est pour quelque chose dans la froideur que me témoigne aujourd'hui Bonaparte. Vous vous rappelez combien il était effrayé, à son retour d'Égypte, de voir encore à la tête de la police ce Fouché alors si redoutable; il ne se présentait à lui qu'accompagné d'un cortége de terreur. Quelques amis de Bonaparte, étonnés qu'après cela il l'eût choisi, frappés en même temps de l'impression sinistre qu'un pareil choix produisait dans Paris, lui en parlèrent; je fus de ce nombre, et je vis à l'impassibilité avec laquelle il m'écouta sans me répondre qu'il était déjà pris dans les filets du renard. Vous savez que je n'ai nul besoin de Bonaparte, mais après une liaison aussi longue, aussi intime que la nôtre, je ne vous dissimu-

lerai pas que je suis affligé de sa désaffection, et certes, je ne devais pas m'y attendre. »

Tel est, sinon le texte, au moins le sens fidèle de la longue conversation que j'eus à Milan, avec M. Collot, un jour où j'avais par hasard quelques heures de loisir; jamais elles ne furent plus agréablement employées, et j'ose espérer qu'à cet égard le lecteur sera de mon avis.

CHAPITRE X.

Lettre de Lucien à Joseph Bonaparte. — Le *Te Deum* et les rentes. — Terreurs de Lucien à Paris. — Projet de fête. — Spéculations. — Madame Murat. — Madame Grassini. — Retour du premier consul. — Accidens en route. — Voiture versée. — Difficulté de se faire un grand nom. — Desaix et Kléber. — Description du palais d'Égypte. — Kléber. — La vérité sur Bonaparte et Kléber. — Arrivée d'un courrier. — Empressement de Bonaparte. — Scène nocturne. — Profonde affliction.

Pendant que la victoire assurait en Italie les destinées du premier consul, ses frères s'occupaient moins des affaires de la France que de leurs propres affaires; ils aimaient autant l'argent que Bonaparte aimait la gloire. On verra par une lettre que Lucien adressa à son frère Joseph, combien ils étaient toujours prêts à exploiter à leur profit la gloire et la fortune de celui par qui ils étaient tout. J'ai retrouvé dans mes papiers cette lettre de Lucien, sans pouvoir en vérité m'expliquer pourquoi et comment je l'ai conservée. Elle me paraît être de quelque in-

térêt parce qu'elle montre la conscience que cette famille de rois futurs avait de sa position, et quel eût été son sort si Bonaparte avait succombé comme Desaix sur le champ de bataille de Marengo. C'est d'ailleurs une chose assez curieuse que de voir le philosophe Lucien faisant chanter des *Te Deum* pour influer sur le cours des rentes.

Quoi qu'il en soit, voici cette lettre telle que Lucien l'écrivit, j'y conserve les mots soulignés par lui, et je respecte jusqu'au luxe de sa ponctuation exclamative.

Ce juin 24.

« Je vous envoie un courrier. Je désire ardemment que le premier consul m'avertisse vingt-quatre heures à l'avance de son arrivée, et qu'il indique *à moi seul* la barrière par laquelle il entrera. La ville veut préparer des arcs de triomphe. Il a mérité assez de ne pas s'y soustraire.

« On a chanté, *par mon invitation*, avant-hier un *Te Deum*. Il y avait soixante mille personnes!!!

« Les intrigues d'Auteuil ont continué. On a beaucoup balancé entre C..... et la F.... Ce dernier m'a fait proposer sa fille en mariage..... l'intrigue a été poussée au dernier période. Je ne sais

pas encore si le grand-prêtre se décidait pour l'un ou l'autre; je crois qu'il les jouait tous deux pour un d'Orléans, et votre ami d'Auteuil était l'ame de tout. La nouvelle de Marengo les a consternés, et cependant le lendemain, le grand-prêtre a passé très certainement trois heures avec votre ami d'Auteuil..... Quant à nous, si la victoire avait marqué la fin du premier consul à Marengo, à l'heure où je vous écris nous serions tous proscrits.

« Vos lettres ne me parlent de rien de ce que j'attendais à y voir..... J'espère au moins être prévenu de la réponse de Vienne, avant tous.... James est prêt. Je suis très fâché que vous n'ayez pas pu me renvoyer mon allemand pour la bataille de Marengo.

« La fête du 14 juillet sera belle : ici, tout est tranquille. On attend la paix comme chose sûre et le premier consul comme un triomphateur. La famille se porte bien. Votre femme et toute sa famille est à Morfontaine.....Rey est arrivé à Paris; il est à Morfontaine. Je vous embrasse, comme je vous aime..... Pourquoi revenez-vous avec le premier consul? Et la paix!.... Et l'Italie!!..... Pensez à notre dernière entrevue.... Je vous embrasse. »

On lit écrit en marge :

« Lisez la lettre au consul, et remettez-la-lui après *l'avoir fermée avec soin.*

« Remettez les incluses. Madame Murat n'a jamais logé chez moi. Son mari est un fou que sa femme devrait corriger, en ne lui écrivant pas d'un mois.

« LUCIEN BONAPARTE. »

Le premier consul vainqueur à Marengo, et affermi dans son pouvoir par ce grand succès, resta encore quelques jours à Milan pour régler les affaires d'Italie. Il me donna l'ordre de remettre à madame Grassini de l'argent pour se rendre à Paris [1]. Nous partîmes aux acclamations des habitans, et nous suivîmes la route de Turin. En passant par cette ville le premier consul s'y arrêta quelques heures qu'il employa en grande partie à visiter la citadelle qui venait de nous être rendue par suite des capitulations d'Alexandrie.

En passant le mont-cenis nous rencontrâmes, près de la Novalèse, la voiture de madame Kel-

[1] On dit qu'en 1814 le duc de Wellington rechercha les bonnes graces de madame Grassini. C'était sans doute pour avoir au moins une ressemblance avec le général Bonaparte.

lermann; le premier consul ayant reconnu madame Kellermann, qui allait au-devant de son mari, fit arrêter sa voiture et la félicita sur la belle conduite de son mari à Marengo.

Je ne parlerai que peu des manifestations de joie et d'admiration dont Bonaparte fut salué partout sur son passage; c'était alors la même chose dans tous ses voyages, et les sentimens qu'on faisait éclater étaient vrais. Arrivés à Lyon, nous descendîmes à l'hôtel des Célestins. Le jour de notre arrivée, les acclamations furent telles, le public se montra si nombreux, si empressé, que Bonaparte fut obligé de se montrer sur le balcon. Le lendemain il sortit pour se rendre sur la place Bellecour, où il posa, au bruit des applaudissemens des Lyonnais la première pierre des constructions nouvelles destinées à effacer un des désastres de la révolution.

Avant de se rendre à cette cérémonie, il m'avait dicté la lettre suivante pour les consuls:

« J'arrive à Lyon, citoyens consuls, je m'y ar-
« rête pour poser la première pierre des façades
« de la place Bellecour que l'on va rétablir. Cette
« circonstance pouvait seule retarder mon arrivée
« à Paris; mais je n'ai pas tenu à l'ambition d'ac-

« célérer le rétablissement de cette place que j'ai « vue si belle, et qui est aujourd'hui si hideuse. On « me fait espérer que dans deux ans elle sera en- « tièrement achevée.

« J'espère qu'avant cette époque, le commerce « de cette ville, dont s'énorgueillissait l'Europe « entière, aura repris sa première prospérité.

« Je vous salue :

« BONAPARTE ».

Nous partîmes de Lyon dans la soirée, et nous continuâmes notre route par Dijon. Arrivés dans cette ville, la joie des habitans tenait réellement du délire. J'ai peu vu de coup-d'œil plus gracieux et plus séduisant que celui que nous offrit une réunion de jeunes femmes, d'une beauté, d'une élégance remarquable, coiffées avec des fleurs, et qui, accompagnant la voiture de Bonaparte, rappelaient à cette époque, où la révolution avait exhumé tous les souvenirs républicains et la Grèce et Rome, ces belles théories grecques et ces chœurs de femmes dansant autour du vainqueur des jeux olympiques.

Tout ne fut pas aussi gracieux sur la route ; quelques accidens nous attendaient. La voiture du premier consul cassa entre Villeneuve-le-Roi et

Sens; il envoya dire à ma mère, par un courrier, qu'il attendrait chez elle que sa voiture fût raccommodée. Il y dîna, et nous partîmes à sept heures du soir. C'est par erreur que l'on a imprimé qu'il était descendu chez madame de Bourrienne: nous habitions les Tuileries.

Nous n'étions pas encore quittes d'accidens; la petite roue de droite de la voiture sortit de l'essieu, et comme nous allions très vite l'essieu accrocha une borne, et nous versâmes sur le long pont qui existait alors, avant Montreau-Faut-Yonne. Le premier consul, à la droite duquel je me trouvais, tomba sur moi et ne se fit aucun mal. Je fus légèrement blessé à la tête par les objets qui étaient dans le filet; mais cela ne valait pas la peine de s'arrêter, et nous arrivâmes à Paris dans la même nuit du 2 au 3 juillet. Duroc, qui était en troisième dans la voiture, et dont c'était le tour d'être sur le devant, n'éprouva rien.

On a déjà vu que Bonaparte parlait beaucoup dans ses voyages; ses conversations n'étaient pas toutes d'un égal intérêt, mais je dois rapporter ce qu'il me dit, en traversant la Bourgogne, au retour de Marengo à Paris : « Allons, allons, encore quelques grands événemens comme cette « campagne, et je pourrai aller à la postérité. —

« Il me semble, répondis-je, que vous en avez « déjà fait assez pour que l'on parle long-temps « et partout de vous.—Ah bien oui! assez fait! « vous êtes bon! j'ai conquis, il est vrai, en « moins de deux ans, le *Caire*, *Paris* et *Milan;* eh « bien, mon cher, si je mourais demain, je n'au- « rais pas, après dix siècles, une demi-page dans « une histoire générale. » Il avait raison, une lecture de quelques heures fait passer devant les yeux plusieurs siècles; et la durée d'un règne, d'une vie, n'est que l'affaire d'un moment! une page suffit dans un précis historique pour toutes les conquêtes d'Alexandre et de César, et pour toutes les dévastations des Timur et des Dgengis. Nous ne connaissons, au vrai, que la moindre partie des temps écoulés; c'est bien la peine de ravager le monde pour si peu de chose!

Le jour que Desaix tombait dans les champs de Marengo, en contribuant à une victoire plus qu'incertaine, un musulman fanatique, Soleyman Halcby, frappait Kléber d'un poignard et décidait par ce coup la délivrance de l'Égypte. Ainsi furent enlevés à la patrie, le même jour et presque à la même heure, deux des plus illustres généraux de l'armée française. Menou succéda à Kléber par rang d'ancienneté; le premier consul

le confirma dans ce commandement; dès ce jour, la perte de l'Égypte fut inévitable.

Si, au lieu de Menou, Bonaparte, n'ayant pas voulu le retour d'Égypte de Desaix, eût donné à ce général le commandement, à la place de Kléber, certes, Bonaparte aurait cru alors pouvoir compter sur la conservation de sa conquête. Ce bon Desaix! Quelle perte, que celle d'un tel homme! On a beaucoup parlé de ses bonnes qualités, de sa bravoure désintéressée; on n'en a pas encore assez dit. On pourra en juger par la dernière lettre qu'il adressa de Toulon au premier consul, à son retour d'Égypte. Je l'ai soigneusement conservée; la voici :

Général,

«Flatté de la confiance que vous m'aviez témoignée, en m'ordonnant de vous rejoindre dans le courant de l'hiver dernier, j'avais le plus vif désir d'exécuter vos ordres. Le général Kléber n'a jamais voulu y consentir; il m'a retenu, et malgré moi, m'a fait conclure la convention d'El-A'rich. Enfin, après mille obstacles surmontés non sans peine, je suis parti d'Alexandrie le 13 ventôse, sur un bâtiment ragusais, escorté par un aviso monté par le général Davoust. J'étais bien impatient d'arriver. Tous les vents contraires, tous

les calmes me désolaient; je désirais vivement arriver à temps pour assister à l'ouverture de la brillante campagne qui s'ouvre sûrement dans ce moment sous vos auspices. Enfin, après trente jours de tempête, de souffrances, une relâche à Coron, où nous avons été bien traités des Turcs, une en Sicile, à Siaca, où, suivant leur habitude, les habitans ont voulu nous assommer, je suis arrivé à la vue des îles d'Hières. Déjà nous nous réjouissions de revoir la France, déjà nous faisions mille extravagances qui témoignaient notre plaisir, lorsque tout à coup nous sommes tombés, par une brume épaisse, sur une frégate anglaise qui nous a conduits à Livourne, à l'amiral Keith.

« Plein de confiance dans les passeports turcs et anglais, dont nous étions munis, j'ai vivement témoigné ma surprise de cette arrestation. Au lieu de me faire relâcher, comme je m'y attendais, l'amiral m'a fait placer à la quarantaine, en me prévenant qu'il attendait les ordres de son gouvernement au sujet de la convention d'El-A'rich, et qu'il ne me ferait relâcher que lorsqu'ils lui seraient arrivés.

« Nous avons donc passé trente jours dans un lazaret extrêmement serré, traités comme prison-

niers de guerre, officiers et soldats ayant la même ration. Jugez de nos inquiétudes, de notre colère, de perdre des jours que nous pouvions si bien employer. Enfin, nous avons été relâchés, et l'amiral Keith nous a fait connaître que son gouvernement consentait à ce que la convention d'El-A'rich fût exécutée.

« Après cinq jours de traversée, je suis arrivé ici aujourd'hui, après avoir été visité par des barbaresques de Tunis, qui ne nous ont pas retenus. Je dois faire 30 jours de quarantaine : je ne veux pas de repos. Travailler à augmenter la gloire de la république, la vôtre, est tout mon désir. Nous avons appris par *l'Osiris*, au moment de mon départ d'Alexandrie, les événemens qui vous ont porté au gouvernement. Vous sentez que notre joie a été bien vive. Pour moi, en mon particulier, j'en ai été enchanté. Je sais que vous voulez porter la France à son plus haut point de gloire, et cela en rendant tout le monde heureux. Peut-on faire mieux? Oui, mon général, je désire vivement faire la guerre, mais de préférence aux Anglais. Je leur ai juré haine éternelle. Leur insolence, leurs mauvais traitemens seront toujours présens à ma mémoire. Quelque grade que vous me donniez, je serai content. Vous sa-

vez que je ne tiens pas à avoir les premiers commandemens, que je ne les désire pas; je serai avec le même plaisir volontaire ou général. Seulement je vous avouerai que, dans ce moment-ci, un peu fatigué, je ne voudrais pas entrer en campagne dans une armée hors d'état d'agir; mais, du reste, tout ce que vous voudrez me conviendra. Je désire bien connaître ma destination de suite, afin de pouvoir faire aussitôt préparer tout ce qu'il me faut, ne pas perdre un instant pour entre en campagne. Un jour qui n'est pas bien employé est un jour perdu.

« Je vous salue respectueusement,

« DESAIX. »

Je reviens à Kléber, et je dois dire un mot sur sa mort tragique; la maison d'Elfi-Bey qu'avait habitée au Caire le général Bonaparte, et que Kléber habita après son départ, avait une terrasse qui conduisait d'un salon à une vieille citerne ruinée, d'où il fallait descendre quelques marches pour aller au jardin. Cette terrasse dominait, à une petite hauteur et dans toute sa longueur, la grande place El-Begu'yeh, située à droite en sortant du salon; on avait alors le jardin à sa gauche. La proximité et l'agrément de cette promenade en avaient fait la promenade favorite du général en chef, qui y

causait avec tout le monde et surtout le soir. Cette terrasse était à sa portée et presque dans son intérieur. Je lui avais bien souvent conseillé de faire combler la citerne et de la faire niveler avec la terrasse; je lui montrais même en me cachant dedans et en revenant derrière lui, combien il était facile d'attenter à ses jours, et de se sauver ensuite, soit en sautant dans la place, soit par le jardin. Il me disait que j'avais peur de mourir, que j'étais un poltron; il ne se décida point à faire cette réparation qu'il jugeait pourtant convenable. L'assassin de Kléber prit le moyen fort simple que j'avais toujours redouté pour Bonaparte.

Je ne m'arrêterai pas à réfuter toutes les infamies que l'on a publiées à l'occasion de la mort de Kléber. Lorsque j'en portai la nouvelle inattendue au premier consul, il pouvait à peine la croire: il en fut très profondément affecté; et, en lisant les détails de l'assassinat, il se rappela aussitôt combien de fois il avait été dans la même situation que celle où était Kléber lorsqu'il fut frappé, et tout ce que je lui avais dit du danger de cette citerne, danger auquel il est inconcevable qu'il ait échappé, surtout après son expédition de Syrie qui avait tant exalté les esprits.

La connaissance que Bonaparte avait des talens et de la capacité de Kléber, le commandement de l'armée qu'il lui avait confié, les secours qu'il s'était toujours efforcé de lui faire passer par toutes sortes de moyens, repousseraient non seulement l'horrible soupçon de la plus légère participation à ce crime, mais même la pensée qu'il ait vu avec plaisir la mort de Kléber, ou qu'il l'ait désirée.

Certes, il y avait entre Bonaparte et Kléber une aversion aussi prononcée, qu'était grande l'amitié qui unissait Desaix à Bonaparte. La renommée de Kléber le fatiguait; il avait la faiblesse de s'en inquiéter et d'en concevoir un peu de jalousie. Il savait la manière dont Kléber s'exprimait sur lui; il est vrai que Kléber ne se gênait pas. Pendant les longues et sanglantes journées du siége de Saint-Jean-d'Acre, il me disait : *Ton petit b..... de Bonaparte, qui est haut comme ma botte, asservira la France. Regarde qu'elle f....e expédition il nous a fait faire.* Je n'ai pas la certitude que Bonaparte ait connu ces propos que Kléber tenait souvent à d'autres; mais il y a lieu de penser que ceux qui gagnent leur avancement avec des délations, ne lui en épargnèrent aucune contre Kléber.

Kléber, franchement républicain, avait deviné et redoutait pour sa patrie les vues secrètes et la grande ambition de Bonaparte. Kléber le répétait sans cesse, pendant les ennuis du siége meurtrier de Saint-Jean-d'Acre; grondeur par caractère, il n'était jamais indocile comme soldat. Il *bougonnait*, jurait, tempêtait, mais marchait bravement au feu; c'était le courage personnifié. Un jour qu'il était dans la tranchée, à Saint-Jean-d'Acre, debout et exposé par sa grande taille à tous les coups, Bonaparte lui cria : *Baissez-vous donc, Kléber. — Eh! f....., répliqua-t-il, votre tranchée ne me va pas jusqu'aux genoux.* Il n'avait jamais vu de bon œil l'expédition d'Égypte qu'il regardait comme trop dispendieuse et sans utilité pour la France. Il était convaincu que sans marine et sans un gouvernement fort (nous n'avions ni l'une ni l'autre), il y avait mieux à faire en Europe, que de prodiguer le sang et les trésors de la France, sur les bords du Nil et devant les masures de la Syrie. Froid, pensif et réfléchi, Kléber jugeait Bonaparte sans enthousiasme, chose rare dans ce temps; il ne lui passait aucune faute.

Il y a loin de ce portrait de Kléber, qui est vrai, à ce propos absurde que Bonaparte fait te-

nir à Kléber, qui doit lui avoir dit : *Général, vous êtes grand comme le monde!* Ces expressions sont en opposition directe avec la façon de penser de Kléber ; il était trop franc pour dire une chose contre sa conviction. Bonaparte, toujours animé du désir de garder l'Égypte, dont la conservation seule pouvait justifier la conquête, laissait *parler* Kléber, parce que Kléber *agissait.* Bonaparte savait que le devoir, les vertus militaires, l'emporteraient toujours sur ses préventions et sur son opposition à ses vues et à ses plans; ainsi donc, la mort de son lieutenant, loin de lui causer le moindre sentiment de joie, l'affligea d'autant plus, qu'elle détruisit presque entièrement en lui l'espoir de conserver à la France une conquête qui lui avait coûté si cher, et qui était son ouvrage.

On a voulu trouver des causes de l'inimitié de Kléber dans ce qu'il s'était cru joué par le secret que Bonaparte garda envers lui, lors de son départ d'Égypte, et dans ce propos dont nous avons parlé, qui, dit-on, l'avait rappelé au devoir dont il s'était trop souvent écarté. Ce propos est de pure invention ; je viens de dire les vraies causes de leur mésintelligence, de l'opinion de Kléber, et de ses sentimens pour Bonaparte.

Le désir de ne point séparer deux événemens qui se passaient le même jour au Caire et à Ma-

rengo, m'ayant engagé à parler de Kléber en même temps que de la mort de Desaix, j'en dirai encore quelques mots. La nouvelle de la mort de Kléber nous parvint quelque temps après notre retour à Paris. Privé depuis long-temps de nouvelles d'Égypte, Bonaparte en attendait alors avec une vive impatience, et l'arrivée du courrier qui en apportait enfin, mais de si funestes, donna lieu à une scène nocturne qu'il est à propos de raconter ici.

Quand le courrier arriva aux Tuileries, il était déjà deux heures du matin. Dans sa précipitation, le premier consul ne se donna pas le temps d'éveiller quelqu'un pour me faire appeler. Je lui avais dit, quelques jours auparavant, que s'il avait besoin de moi pendant la nuit, il devait m'envoyer chercher dans le corridor au-dessus de mon appartement ordinaire, parce que ma femme était en couches. Il monta lui-même, et comme il y avait deux portes, il sonna deux fois à celle de mon secrétaire, qui logeait dans une des trois pièces dont se composait mon petit appartement. Mon secrétaire se leva et ouvrit. Il vit le premier consul qui avait une bougie à la main, une redingote grise, et un madras sur la tête : ne connaissant pas la petite marche qui descendait dans cette chambre, il fit un faux pas, et

faillit tomber. « Où est Bourrienne, demanda-t-il. » — Qu'on juge de la surprise de mon secrétaire à l'apparition du premier consul. « Eh quoi, général, c'est vous? — Où est Bourrienne? » Alors mon secrétaire en chemise indiqua ma porte au premier consul. Après avoir dit à mon secrétaire qu'il était fâché de l'avoir fait lever, il vint chez moi. Je m'habillai à la hâte, et nous descendîmes dans mon appartement ordinaire. Nous sonnâmes plusieurs fois sans qu'on nous ouvrît; la garde ne dormait pas, mais ayant entendu le bruit de plusieurs allées et venues, elle craignait que ce ne fût des voleurs. Enfin elle ouvrit, et le premier consul jeta sur ma table les volumineuses dépêches qu'il venait de recevoir; elles étaient percées, et avaient été trempées dans le vinaigre. En lisant dans ces dépêches la mort de Kléber, je vis sur sa figure un mouvement qui annonçait les vives inquiétudes qui s'emparèrent de lui; on pouvait y lire: *l'Égypte est perdue!* Le fanatisme même qui avait armé le bras de l'assassin lui faisait craindre des imitateurs; car c'était le premier exemple d'un assassinat depuis la révolte du Caire.

Ce fut la seule fois que le premier consul monta, la nuit, chez moi.

CHAPITRE XI.

Tentatives de négociations. — Lettre curieuse d'un émigré. — Vingt-cinq louis prêtés au père de Bonaparte. — Réclamation. — Restitution décuple et radiation. — Point de transition. — Détails domestiques. — La sonnette du cabinet. — Le garçon du bureau intérieur. — L'échelle enlevée. — Explication embarrassée. — Conspiration de Céracchi et Aréna. — Quelques mots de Sainte-Hélène réduits à leur valeur. — Le fanatique de Schœnbrunn. — Un autre fanatique mystérieux. — Conspiration encouragée. — Harrel. — Révélation et récompense. — Mystère pour Fouché. — Confidence forcée. — Consultation consulaire. — Bonaparte, Duroc et moi à l'Opéra. — Arrestations et prompt retour. — Harrel, commandant de Vincennes. — La sœur de lait du duc d'Enghien. — Réflexion.

Les heureux succès de la campagne d'Italie avaient été couronnés par un armistice conclu le 5 juillet. On verra qu'il fut rompu le 1er de septembre, et renouvelé après le gain de la bataille de Hohenlinden. A son retour de Marengo, Bonaparte fut reçu avec plus d'enthou-

siasme que jamais; on était émerveillé de la rapidité avec laquelle, dans une campagne de moins de deux mois, il avait encore une fois ramené la fortune sous les drapeaux de la France. Il s'occupait alors avec la plus grande activité de lier des négociations avec l'Angleterre et l'Autriche; mais il trouvait partout de grandes difficultés à vaincre. Il alla plusieurs fois au spectacle, où sa présence attirait un concours prodigieux de personnes avides de le voir et de l'applaudir.

On peut se figurer le grand nombre de lettres qu'à cette époque on adressait de toutes parts au premier consul : c'étaient des demandes de places, des protestations de dévouement, enfin de ces espèces de circulaires solliciteuses que l'on adresse à tous les pouvoirs. Cependant, parmi ces lettres, il y en avait quelquefois de remarquables; j'en ai conservé quelques-unes, entre autres celle d'un émigré retiré à Jersey. Cette lettre, qui contient des détails relatifs à la famille de Bonaparte, me parut très intéressante. Au surplus, le lecteur en jugera; la voici :

Jersey, 12 juillet 1800.

« Je pense, général, que de retour de vos

grands voyages, on peut, sans indiscrétion, interrompre vos occupations journalières, pour me rappeler à votre souvenir, que, je me flatte, vous n'avez pas totalement oublié, après avoir résidé dix-huit à dix-neuf ans à Ajaccio. Mais peut-être serez-vous surpris qu'un aussi mince objet soit le sujet de la lettre que j'ai l'honneur de vous écrire. Vous vous ressouviendrez, général, que lorsque feu M. votre père fut obligé d'aller retirer MM. vos frères du collége d'Autun, d'où il fût vous voir à Brienne, il se trouva sans argent comptant; il me demanda vingt-cinq louis, que je lui prêtai avec plaisir. Depuis son retour, il n'a pas eu occasion de me les rendre; et lorsque je quittai Ajaccio, madame votre mère m'offrit de se défaire de quelque argenterie pour me les donner. Je rejetai cette offre, et lui dis que lorsqu'elle serait à même de le faire, je laisserais à M. Souirez le billet de M. votre père, et qu'elle le remettrait à sa commodité. Je juge qu'elle n'a pas trouvé le moment favorable, lorsque la révolution est arrivée, pour effectuer son désir.

« Vous trouverez singulier, général, que, pour un objet aussi modique, j'aille troubler vos occupations; mais ma position est si dure, que ce petit objet est quelque chose pour moi. Chassé

et exilé de ma patrie, obligé de me réfugier dans cette île, dont le séjour m'est odieux, et si dispendieux que ce sera une ressource pour moi si vous voulez me faire toucher cette petite somme, qui jadis m'aurait été indifférente.

« Vous conviendrez, général, qu'à quatre-vingt-six ans, après avoir bien servi la patrie pendant près de soixante ans sans la moindre interruption, sans parler du temps de l'émigration, chassé de partout, j'ai été obligé de me réfugier ici pour y subsister avec les faibles secours du gouvernement aux émigrés français, je dis émigrés parce qu'on m'a obligé de l'être, je n'en avais pas la moindre idée; mais j'avais commis un grand crime vis-à-vis une horde de brigands venus dans ma maison, à Caen, pour m'assassiner, parce que je me trouvais le plus ancien général du canton, et que j'étais décoré de la grand'croix de Saint-Louis : c'en était trop pour eux. Je vivais tranquille et retiré de toutes les affaires du monde. Sans les cris de mes voisins, j'étais assassiné en enfonçant ma porte, et je n'eus que le temps de fuir par une porte de derrière, sans emporter que ce que j'avais sur le corps. Je me retirai d'abord à Paris, où l'on me manda que je n'avais pas d'autre parti à prendre que celui de

passer à l'étranger, tant la haine de mes concitoyens avait conçue contre moi, quoique je n'aie jamais eu de discussion avec qui que ce soit, vivant dans ma retraite. J'ai donc, général, abandonné tout ce que j'avais, fonds et meubles, à la merci de ce qu'on appelait la nation : elle en a bien profité, car il ne me reste rien dans le monde, pas où poser mon pied. J'ai entendu dire qu'il y a des émigrés auxquels il reste au moins un abri. Si au moins on m'avait réservé une maison, pourrais-je, général, vous demander ce qui dépend de vous, et que j'entends dire qui a été accordé à quelques émigrés, de retourner chez eux; je ne demande donc pas cette faveur, n'ayant pas où mettre pied à terre, et que, de plus, je suis venu ici joindre un frère déporté encore plus âgé que moi, très valétudinaire, et dans l'enfance la plus parfaite, que je n'abandonnerais pour rien. Je suis résigné sur mon malheureux sort; mon seul et grand chagrin est que, non seulement j'ai été maltraité, mais cela a influé sur des parens que j'aime et respecte, contre la loi. J'ai une belle-mère de quatre-vingts ans, à laquelle on a refusé la portion de douaire que je lui faisais sur mon bien, et d'une dont je jouissais qu'avec retenue; ce qui me fait

mourir banqueroutier si les choses ne changent pas ; ce qui fait ma désolation.

« J'avoue, général, que je suis peu au fait du nouveau style ; mais suivant l'ancien,

« Je suis votre humble serviteur.

« DUROSEL BEAUMANOIR. »

J'ai conservé à cette lettre l'irrégularité de style qu'on a dû y remarquer ; on sait assez qu'autrefois un bon gentilhomme ne dérogeait pas pour des négligences grammaticales. Quand je l'eus décachetée, je la fis lire au premier consul qui me dit : « Bourrienne, cela est sacré ; ne perdez « pas une minute ; ce bon vieillard ! Envoyez dix « fois la somme. Écrivez au général Durosel que « j'aurai soin de lui. Je veux qu'il soit immédiate- « ment rayé de la liste des émigrés. Que de mal « ont fait ces brigands de la convention ! Je le « vois, je ne pourrai jamais tout réparer. » En me parlant ainsi, Bonaparte éprouvait une émotion que je ne lui ai vue que très rarement. Le soir il me demanda si j'avais exécuté ses ordres ; ce que j'avais fait sans perdre un seul instant : j'avais reçu, lors de la mort de M. de Frotté, une leçon trop cruelle pour n'en pas profiter.

Digitized by Google

Les lecteurs ont déjà dû remarquer que je ne me pique pas toujours de ménager d'adroites transitions pour passer d'un objet à un autre; ils ne seront donc pas surpris si j'use ici du droit que je me suis donné de contraindre leur attention à se plier aux caprices de mes souvenirs. Ainsi donc, je passerai sans autre avertissement de la lettre d'un émigré à quelques petits détails que l'on peut bien réellement appeler *domestiques*, et ensuite à une conspiration protégée par celui même contre lequel on conspirait.

Dans le temps où le premier consul habitait les Tuileries, ce qui avait toujours lieu pendant l'hiver, et souvent pendant l'été; il sortait de son cabinet pour aller dans le grand salon qui précédait sa chambre d'apparat pour y recevoir les visites et les personnes auxquelles il avait accordé des rendez-vous. Lorsqu'il avait besoin de quelque chose, ou qu'il voulait parler à quelqu'un, il tirait le cordon d'une sonnette qui répondait chez le garçon de bureau. C'était un serviteur intelligent et fidèle, qui se nommait Landoire. Celui-ci traversait alors le cabinet pour aller prendre les ordres du premier consul. C'était ordinairement moi qu'il demandait pour avoir un papier, une date, un nom, enfin un

renseignement quelconque. Probablement fatigué du retard inévitable que causaient ces allées et ces venues continuelles, Bonaparte s'avisa un jour, sans m'en rien dire, d'ordonner que l'on posât un cordon de sonnette, dont la cloche serait dans son cabinet, précisément au-dessus de ma table. Le lendemain matin, en entrant dans le cabinet, je vis une échelle à la place de ma table, un ouvrier était monté dessus.—« Que faites-vous-là?— Monsieur, je pose une sonnette.» — J'appelai le garçon de bureau : « Landoire, qui a donné cet « ordre? — Le premier consul. — Descendez, dis- « je à l'ouvrier, ou je vais tirer l'échelle. » Il descendit et l'emporta. Immédiatement après, j'allai, comme à l'ordinaire, éveiller le premier consul et lui lire les journaux. « Général, lui dis-je, « après lui avoir souhaité le bon jour, j'ai trouvé « ce matin dans votre cabinet un ouvrier occupé « à poser une sonnette; on m'a dit que vous en « aviez donné l'ordre; convaincu qu'il y avait un « malentendu, et que cet ordre avait été mal in- « terprété, j'ai renvoyé l'ouvrier. Ce n'est certes « pas pour vous qu'on posait la sonnette, je ne « pense pas que ce soit pour moi, pour qui donc? « —Que ce garçon de bureau est bête! Hier j'é- « tais avec Cambacérès, j'avais besoin de vous,

« il n'est pas venu quand j'ai sonné; j'ai pensé que « la sonnette n'allait pas, et j'ai donné ordre de la « *raccommoder, et comme le cordon traverse mon « cabinet, il a sans doute fallu y travailler. Voilà « tout ce qui en est.* » Je me contentai de cette explication, dont je ne fus pas dupe. Il n'insista plus sur cette tentative; il gronda, pour la forme, le garçon de bureau qui avait cependant bien reçu l'ordre. Mais je me suis demandé comment il avait pu croire qu'en relation d'amitié avec lui depuis l'âge de sept ans, investi de toute sa confiance, et vivant, j'ose le dire, familièrement avec lui, j'aurais pu me laisser traiter de la sorte?

Avant de parler de la conspiration de Ceracchi, Aréna, Topino-le-Brun et de quelques autres, il est nécessaire que j'essaie de donner leur véritable valeur à quelques paroles prononcées à Sainte-Hélène. Napoléon a dit, ou on lui a fait dire: « Les deux attentats qui m'ont mis le plus en « péril, sont ceux du sculpteur Céracchi et du « fanatique de Schœnbrunn. » Je n'étais pas à Schœnbrunn, mais je crois à l'imminence du danger que courut Napoléon. J'ai su alors, de la manière la plus positive, que Staps, parti d'Erfurth avec la résolution de tuer l'empereur, ne manqua que du courage nécessaire pour exécu-

ter son projet. En effet, Staps, armé d'un grand couteau, s'était approché deux fois de Napoléon assez près pour le toucher : Rapp me l'a assuré, ce fut lui qui le saisit et qui sentit sous son habit le manche du poignard. Il est donc bien réel que cette fois-là Bonaparte ne dut la vie qu'au manque de courage du jeune illuminé qui voulait le sacrifier à sa rage fanatique. Il est bien réel encore que, dans une autre circonstance, sur laquelle le narrateur de Sainte-Hélène garde un silence complet, un autre fanatique plus dangereux que Staps, voulut attenter aux jours de Napoléon[1]; mais, pour la conspiration du sculpteur Céracchi, j'en sais peut-être quelque chose, et bientôt le lecteur en saura autant que moi sur le danger que courut le premier consul. Voici les faits dans leur plus scrupuleuse exactitude.

La conspiration de Céracchi et de ses complices était une ombre : il fut convenu qu'on lui donnerait un corps, afin d'exagérer le danger au-

[1] Lors de ce second attentat sérieux, je n'étais plus auprès de Bonaparte, mais je fus chargé de voir, par son ordre, le jeune fou qui avait résolu de le commettre. On verra dans la suite de ces Mémoires quels étaient ses projets, comment j'en fus informé, et ce que l'on en a fait.

quel il convenait au premier consul d'avoir été exposé, du moins en apparence.

Il y avait alors sur le pavé de Paris un nommé Harrel, ancien chef de bataillon; il était destitué et par conséquent mécontent. Harrel se lia avec Céracchi, Aréna, Topino-le-Brun et Demerville. Par des motifs différens tous ces individus étaient violemment exaspérés contre le premier consul, qui, de son côté, n'aimait pas non plus Céracchi et Aréna, et connaissait à peine les deux autres. Cependant, leur complicité avec Céracchi et Aréna dont Bonaparte désirait se défaire, les fit comprendre dans sa haine. Ces quatre individus formèrent donc, de concert avec Harrel, le projet de tuer le premier consul, et le jour de l'exécution fut fixé à une représentation extraordinaire qui devait avoir lieu à l'Opéra.

Jusque-là les jours de Bonaparte pouvaient être en danger, mais ensuite....?

Le 20 septembre 1800, Harrel vint me trouver aux Tuileries; il me dévoila le complot dont il faisait partie, s'engagea à faire prendre ses complices en flagrant délit, et demanda de l'argent pour ce qu'on appelle nourrir le complot, et le conduire à terme. Je ne pouvais que faire des observations à Harrel, mais je ne pouvais pas le

rebuter sans assumer sur moi une trop grande responsabilité. Et en effet qui pouvait me dire ce qui arriverait? Je rendis compte sur-le-champ au premier consul de cette singulière confidence. Le premier consul m'ordonna de donner de l'argent à Harrel, mais me défendit d'en parler à Fouché, auquel il voulait prouver qu'il savait mieux faire la police que lui. Harrel venait presque tous les jours à onze heures du soir me rendre compte de la marche du complot, et j'en instruisais immédiatement le premier consul, qui connaissait, par d'autres rapports, la haine de ces conspirateurs, et qui n'était pas fâché de trouver Aréna et Ceracchi, *ces coquins*, ainsi qu'il les appelait, fortement compromis. Cependant le temps se passait, et rien n'avançait. Le premier consul s'impatientait. Enfin Harrel vint dire qu'ils n'avaient pas d'argent pour acheter des armes. On lui en donna. Il revint le lendemain dire que l'armurier, ne les connaissant pas, refusait de leur en vendre sans autorisation : alors, première ouverture à Fouché, qui fut mis au courant de toute l'affaire et qui donna la permission à l'armurier, car je n'avais pas le pouvoir de le faire.

Le 10 octobre, jour de la représentation tant annoncée à l'Opéra, les consuls entrèrent, après le

conseil, dans le cabinet de leur collègue. Celui-ci leur demanda, en ma présence, si leur avis était qu'il allât au spectacle. L'on observa que toutes les précautions étant prises, il n'y avait aucun danger à redouter, et qu'il était très bon que l'on eût la preuve de l'inutilité des attentats contre la vie du premier consul. Après le dîner, Bonaparte passa une redingotte sur son petit uniforme vert, et monta en voiture avec Duroc et moi. Il se plaça sur le devant de sa loge, qui, dans ce temps, était à gauche en entrant, entre les deux colonnes qui séparent les loges de face des loges de côté. Au bout d'une demi-heure le premier consul, gardant seulement Duroc avec lui, me dit d'aller voir ce qui se passait dans le corridor. A peine fus-je sorti de la loge que j'entendis un grand bruit, et j'appris aussitôt l'arrestation d'un grand nombre de personnes que l'on ne put me nommer. J'allai rendre compte au premier consul de ce que je venais d'apprendre, et nous revînmes sur-le-champ aux Tuileries. Harrel fut réintégré dans les cadres de l'armée et nommé commandant de Vincennes; il l'était encore lors de l'assassinat du duc d'Enghien. On m'a dit depuis que sa femme était la sœur de lait de cet infortuné prince, et qu'elle le reconnut à l'en-

trée de la prison, qui dans peu d'heures devait être son tombeau. Hélas! je ne puis songer au duc d'Enghien sans penser d'avance à ce qu'il m'en coûtera de dire tout ce que je sais sur la funeste catastrophe qui mit fin à ses jours, mais je le dirai; je le dois à ceux qui ont été indignement calomniés. Une tache du sang du dernier des Condé n'est pas une tache qu'il faille imprimer légèrement!

Quant à la conspiration de Ceracchi et d'Aréna, je n'ai plus à faire qu'une réflexion qui se rapporte aux idées générales que j'ai énoncées précédemment en parlant de la police politique.

Il est bien prouvé que les conjurés en voulaient à la vie du premier consul, et qu'ils cherchaient tous les moyens d'arriver à leur but et d'accomplir leur atroce projet. Mais il est juste de dire aussi que, connaissant le complot par les révélations de Harrel, il eût été facile de le déjouer, de dissiper l'orage au lieu de le conjurer. Telle était alors, et telle est encore mon opinion.

On peut d'ailleurs se rappeler que Carbonneau, l'un des prévenus et l'un des condamnés, déclara avec bonne foi la part qu'il avait prise à des conceptions extravagantes qui n'*avaient eu d'autre commencement d'exécution que celui qu'avaient réussi*

à leur donner les agens de la police, toujours empressés de signaler leur zèle à leurs chefs par quelque nouvelle découverte.

CHAPITRE XII.

Le 3 nivôse. — La vérité difficile. — Ignorance de la police. — L'oratorio d'Haydn. — La machine infernale. — Le premier consul à l'Opéra. — Prompt retour aux Tuileries. — Affluence de monde. — Fureur de Bonaparte contre les jacobins. — Calme de Fouché. — Propos de Bonaparte sur le ministre. — Erreur relevée. — Le lendemain. — Singulier rapport de Fouché. — Condamnations arbitraires — M. Tissot sauvé et reconnaissant. — Confection de la liste des condamnés. — Essai de Truguet. — Opiniâtreté du premier consul. — Vrais motifs de Bonaparte. — Torts et excuse. — Flatteries prévoyantes. — Justification de Fouché. — Les vrais coupables découverts. — Fouché à la Malmaison. — Les innocens et les coupables également condamnés. — Exécution.

Quoique trois mois se soient écoulés entre les machinations surveillées de Ceracchi et d'Aréna, et l'horrible attentat du 3 nivôse, je ne séparerai point l'un de l'autre ces deux événemens, qui n'ont cependant pas eu de ressemblance entre eux, si ce n'est dans leur but. Les premiers conspira-

teurs appartenaient à la faction révolutionnaire; ils en voulaient à la vie d'un homme, et ne voulaient que tuer cet homme, comme s'ils avaient eu dessein de rendre la ressemblance de Bonaparte avec César tellement complète, qu'il n'y manquât pas même un Brutus. Les seconds, il faut l'avouer avec une profonde douleur, appartenaient à la faction royaliste, et, pour tuer le premier consul, ces hommes n'étaient pas retenus par la crainte de faire périr un grand nombre de citoyens. C'est pour cela qu'il est impossible à un auteur qui se respecte, quels qu'aient été les fauteurs d'un pareil attentat, de ne pas le signaler comme un des crimes les plus atroces qui aient été commis depuis qu'il y a des scélérats dans le monde. Ici, j'éprouve plus que jamais combien il en coûte quelquefois pour rendre hommage à la vérité; mais quand la vérité commande, il lui faut obéir.

La police ne sut rien du complot du 3 nivôse, parce qu'elle n'y était pour rien et que deux conspirateurs, fidèles l'un à l'autre, ne se trahissent pas et ne se vendent pas, quand ils sont inébranlables dans leurs desseins. La délation ne naît que de deux causes: l'une excusable, l'autre infâme, la crainte des supplices et l'espoir d'un salaire.

Or, ces deux causes étaient étrangères aux conspirateurs du 3 nivôse, aux inventeurs et fabricateurs de cette machine que l'on a si justement appelée *infernale*.

Le 3 nivôse, on donnait à l'Opéra la première représentation du magnifique *Oratorio* d'Haydn, *la Création*. Le premier consul devait y assister. Je ne dînai point avec lui ce jour-là, mais quand il me quitta pour aller dîner, il me dit : « Bour-« rienne, vous savez que je vais ce soir à l'Opéra; « vous pouvez y aller aussi, mais je ne puis pas « vous conduire, parce que j'emmène avec moi « Lannes, Berthier et Lauriston. A ce soir. » Je fus très satisfait de cet avis, car j'avais grande envie d'entendre un des chefs-d'œuvre de la musique allemande, et je ne pouvais pas aller au spectacle sans savoir si le premier consul n'aurait pas besoin de moi. Je partis avant lui, et j'étais à l'Opéra quand le premier consul y arriva. Quand Bonaparte entra dans sa loge, il se plaça comme de coutume sur le devant, et comme tous les regards étaient fixés sur lui, il affecta le plus grand calme. Lauriston accourut aussitôt qu'il m'aperçut dans la loge où j'étais, et me raconta ce qui venait de se passer; il me dit comme quoi le premier consul avait manqué d'être assassiné dans la rue

Saint-Nicaise, par l'explosion d'un baril de poudre qui avait brisé les glaces de la voiture. « Nous « ne l'avons échappé que de dix secondes, ajouta « Lauriston; quand le cocher s'est arrêté pour « prendre les ordres du premier consul, après avoir « tourné la rue Saint-Honoré, il a répondu seule- « ment : *à l'Opéra!* » Quand Lauriston m'eut raconté ce qu'on vient de lire, je remontai en voiture et revins au palais, pensant bien que le premier consul aurait bientôt besoin de moi. Il ne tarda pas long-temps à y revenir, et comme l'explosion de la machine avait été entendue dans tout Paris, le grand salon du rez-de-chaussée qui donne sur la grande terrasse, fut en un instant rempli d'une foule de fonctionnaires qui venaient observer l'œil du maître, pour savoir ce qu'ils devaient penser. Il ne les fit pas attendre. Il s'écria d'une voix forte : « Voilà l'œuvre des jaco- « bins; ce sont les jacobins qui ont voulu m'as- « sassiner!.... Il n'y a là-dedans ni nobles, ni « prêtres, ni chouans!.... Je sais à quoi m'en te- « nir, et l'on ne me fera pas prendre le change. « Ce sont des septembriseurs, des scélérats cou- « verts de boue qui sont en révolte ouverte, en « conspiration permanente, en bataillon carré « contre tous les gouvernemens qui se sont suc-

« cédé. Il n'y a pas trois mois que vous avez vu « Céracchi, Aréna, Topino-Lebrun, Demerville « tenter de m'assassiner. Eh bien, c'est la même « clique; ce sont les buveurs de sang de septem- « bre, les assassins de Versailles, les brigands du « 31 mai, les conspirateurs de prairial, les auteurs « de tous les crimes commis contre les gouverne- « mens. Si on ne peut les enchaîner, il faut qu'on « les écrase; il faut purger la France de cette lie dé- « goûtante; point de pitié pour de tels scélérats!...» Il faut avoir vu la figure animée de Bonaparte, son geste toujours rare, mais expressif, et avoir entendu le son de sa voix, pour se faire une idée de la colère avec laquelle il prononça ces paroles. En vain quelques conseillers d'état et surtout Fouché cherchèrent-ils à lui faire entendre qu'il n'existait encore aucune preuve contre personne, et qu'avant de désigner aussi positivement des coupables, il fallait les connaître; Bonaparte répéta avec une nouvelle violence ce qu'il avait déjà dit des jacobins, et, s'il est vrai, comme on le dit proverbialement, qu'on ne prête qu'aux riches, il faut convenir que le premier consul était excusable en leur attribuant un crime de plus.

Fouché avait beaucoup d'ennemis; je ne fus donc pas surpris de voir quelques-uns des chefs

de l'administration chercher à exploiter contre lui la différence de son opinion avec celle du premier consul. Ce fut donc l'opinion du premier consul qui prévalut dans le premier moment, et l'on doit avouer que l'ignorance complète dans laquelle se trouvait la police n'était pas de nature à donner des partisans à celle de son chef. Fouché fit comme le roseau de la fable, il plia, mais pour se relever bientôt. Le plus habile comédien ne saurait reproduire son attitude calme pendant les éclats de la colère de Bonaparte, ses réticences, sa patience à se laisser accuser, tout ce qu'il y avait de dénégations dans son silence, et surtout dans ses demi-révélations. Le ministre, causant de tout cela avec moi, me fit clairement entendre qu'il ne croyait pas les jacobins coupables. J'en parlai au premier consul, mais rien ne put le faire revenir de son opinion. « Fouché, « me dit-il, a ses raisons pour se taire; il ménage « les siens; il est tout simple qu'il ménage un « tas d'hommes couverts de sang et de forfaits! « N'a-t-il pas été un de leurs chefs? Ne sais-je pas « ce qu'il a fait à Lyon et à la Loire? Eh bien! « c'est la Loire et Lyon qui m'expliquent la con- « duite de Fouché. »

Voilà l'exacte vérité : maintenant qu'il me soit

permis d'y opposer une des mille fictions dont cet événement a été l'objet. On a dit et imprimé : « Les dignitaires, les ministres étaient rassemblés « aux Tuileries. *Eh bien!* dit le premier consul « en s'avançant avec colère vers Fouché, *dites « encore que ce sont les royalistes!* Fouché, mieux « instruit qu'on ne le supposait, répondit avec « sang-froid : *Oui, sans doute, je le dirai, et, qui « plus est, je le prouverai.* Cette parole causa un « étonnement général, et la preuve en fut ac- « quise... » Ceci est de pure invention. Le premier consul dit seulement à Fouché : « Je ne me « repose pas sur votre police; je fais ma police « moi-même, et je veille jusqu'à deux heures du « matin! » Ce qui n'était que rarement vrai.

Le lendemain de l'attentat, l'affluence fut considérable aux Tuileries; il plut des félicitations. Le préfet de la Seine avait convoqué les douze maires de Paris, et se rendit, à leur tête, à l'audience du premier consul. Bonaparte lui dit, dans sa réponse : « Tant que cette poignée de bri- « gands m'a attaqué directement, j'ai laissé aux « lois le soin de les punir; mais puisque, par un « crime sans exemple, ils ont mis en danger une « partie de la population de Paris, le châtiment « sera aussi prompt qu'exemplaire. Il faut qu'une

« centaine de misérables qui ont calomnié la li-
« berté, en commettant des crimes en son nom,
« soient réduits à l'impossibilité d'en commettre
« de nouveaux. » Ensuite il conversa avec les ministres, les conseillers d'état, et tous ceux qui étaient présens, sur l'attentat de la veille; et, comme on connaissait l'opinion du premier consul sur les auteurs du crime, chacun s'empressa de le confirmer dans son opinion. On assembla plusieurs fois le conseil; le sénat même fut consulté, et l'adroit Fouché, faisant céder sa conviction aux délicatesses de sa position ministérielle, adressa au premier consul un rapport digne de la franchise de Mazarin. On y lisait :

« Ce ne sont plus de ces brigands contre lesquels la justice et ses formes sont usitées, et qui menacent seulement quelques personnes et quelques propriétés, ce sont des ennemis de la France entière, et qui menacent à chaque instant tous les Français de les livrer aux fureurs de l'anarchie.

« Ces hommes affreux sont en petit nombre, mais leurs attentats sont innombrables.

« C'est par eux que la convention nationale a été attaquée à main armée jusque dans le sanctuaire des lois de la nation ; ce sont eux qui ont

voulu faire tant de fois, de tous les comités de gouvernement, les complices ou les victimes de leur rage sanguinaire; ce sont eux qui ont voulu faire tourner contre le directoire exécutif et contre la ville de Paris les troupes destinées à les garder. Ils ne sont pas les ennemis de tel gouvernement, mais de toute espèce de gouvernement.

« Tout ce qu'ils ont tenté depuis un an n'avait pour but que des assassinats, soit sur le chemin de la maison de campagne du premier consul, soit à l'Opéra, soit dans les rues, soit même en s'introduisant par des souterrains dans l'intérieur des Tuileries.

« C'est une guerre atroce, qui ne peut être terminée que par une mesure de haute police extraordinaire.

« Parmi ces hommes que la police vient de signaler, *tous n'ont pas été pris le poignard à la main, mais tous sont également connus pour être capables de l'aiguiser et de le prendre.* Il ne s'agit pas seulement de punir le passé, mais de garantir l'ordre social. »

Je n'ai pas besoin de faire remarquer la valeur des mots que j'ai soulignés dans le dernier paragraphe que je viens de citer; c'était une large

concession du ministre aux volontés consulaires; mais ce qu'il y avait bien certainement de plus curieux dans ce rapport, c'était de voir au bas le nom de Fouché. En même temps on fit remplir les journaux de souvenirs de la révolution pour en charger, aux yeux du public, ceux pour lesquels on voulait profiter d'un crime tout fait pour les en rendre complices après coup. On arrêta qu'une centaine d'individus seraient déportés, et le sénat prit date de son inépuisable complaisance en rendant un sénatus-consulte conforme aux désirs du premier consul.

J'étais effrayé de voir le premier consul se jeter si rapidement dans les voies de l'arbitraire. Mais qui pouvait mettre un frein à sa volonté? On dressa donc une liste de déportation de ceux que l'on qualifia de jacobins. Je fus assez heureux pour obtenir la radiation de quelques noms d'hommes dont les opinions avaient peut-être été exagérées, mais que recommandaient leur éducation et leur caractère personnel. Peut-être quelques-uns de mes lecteurs se reconnaîtront-ils sans que je les nomme; je citerai seulement le nom de M. Tissot, afin d'attester, non pas le service rendu, mais un témoignage de reconnaissance.

M. Tissot fut donc une des personnes dont j'obtins la radiation du premier consul. Lorsqu'en 1815 Napoléon était sur le point d'entrer à Paris, M. Tissot vint à la préfecture de police où j'étais alors, m'offrir sa maison comme une retraite assurée dans laquelle il me garantit que l'on ne me trouverait pas. Je n'ai point profité de cette offre, mais je n'en saisis pas moins avec empressement l'occasion de publier ce fait; il est si doux de penser qu'une différence d'opinions n'exclut pas toujours les sentimens d'honneur et de générosité! Je n'oublierai jamais la manière dont l'auteur des études sur Virgile me dit: *Domus mea!*

Après cette courte digression, je reviens à la liste fatale, d'où j'eus le bonheur de faire effacer quelques noms. En l'écrivant, je frémissais de penser que l'on frappait au hasard des hommes étrangers au dernier crime dont on les flétrissait sans jugement, en les y associant sans preuve, même sans instruction. Le nom d'un individu, ses opinions, peut-être seulement présumées, il n'en fallut pas plus pour être déporté. Un simple arrêté des consuls, du 4 janvier 1801, confirmé par un sénatus-consulte du lendemain, suffit pour mettre en surveillance spéciale, hors

du territoire de la république, cent trente personnes, dont neuf étaient simplement désignées par la qualification de *septembriseurs*. A quelle époque, grand Dieu! toutes les opinions dominantes n'auraient-elles pas pu trouver dans le *Moniteur* de pareilles listes toutes faites!

Les déportés, si violemment et si injustement signalés dans les rapports et dans les actes publics comme auteurs de la machine infernale, furent reçus à Nantes avec tant d'indignation, qu'il fallut faire vigoureusement intervenir la force armée pour les sauver d'un massacre imminent. Dans cette ville, témoin peu d'années auparavant de tant de scènes sanglantes, les esprits étaient tellement exaspérés que sans des mesures énergiques il eût été impossible de sauver les déportés de la fureur du peuple.

Dans les discussions qui avaient précédé l'arrêté des consuls, peu de personnes avaient eu le courage d'aborder la question, sous le rapport des coupables. Truguet était monté le premier sur la brèche. Sans refuser au gouvernement les moyens extraordinaires de se défaire de ses ennemis, il ne put dissimuler que les émigrés menaçaient les acquéreurs des domaines nationaux, et que l'esprit public était corrompu par des

pamphlets; que..... Le premier consul l'apostrophant : « De quels pamphlets parlez-vous? — « Des pamphlets qui circulent publiquement. — « Nommez-les. — Vous devez les connaître aussi « bien que moi[1]. »

Après une longue sortie faite avec colère, le premier consul leva brusquement la séance. Il avait répété qu'on ne lui ferait pas prendre le change sur cette affaire, que les scélérats étaient connus, que c'étaient des septembriseurs, des artisans de tous les crimes. Il avait dit dans une séance, trois jours auparavant : « Si on n'a pas de « preuves, il faut profiter de l'enthousiasme; l'é« vénement n'est pour moi que l'occasion : on « les déportera pour le 2 septembre, le 31 mai, « la conspiration de Babœuf, etc., etc. »

Il me dit, en sortant d'une des séances du conseil, dans laquelle il avait été question du tribunal spécial, « qu'il s'était un peu emporté; qu'il « avait déclaré qu'il fallait frapper comme la fou« dre, qu'il fallait du sang, fusiller autant de « coupables que l'explosion avait fait de victi« mes, de quinze à vingt, déporter 200 person-

[1] Il s'agissait du *Parallèle entre César, Cromwell* et *Bonaparte*, dont je parlerai dans le chapitre suivant.

« nes, et purger la république de ces scélé-
« rats. »

L'arbitraire était si évident, que, dans son sénatus-consulte, le sénat ne fit aucune mention de l'attentat du 3 nivôse, ce qui est fort remarquable; mais il n'en déclara pas moins que la mesure prise la veille par le gouvernement était une mesure conservatrice de la constitution. Cela promettait.

Le premier consul accusait avec la plus vive passion, avec une véhémence haineuse, les jacobins, et on ne saurait le lui reprocher, si, sous le nom de jacobins, il n'eût compris tout ce que les libertés publiques avaient en France de plus dévoués partisans. Leurs voix l'importunaient, et il ne pouvait leur pardonner de juger avec sévérité les actes oppressifs de sa magistrature, et de s'opposer à la destruction des franchises nationales que lui-même avait juré de maintenir et de défendre, et qu'il travaillait incessamment à renverser. Voilà ses véritables motifs, voilà comment ses propres torts rendirent coupables à ses yeux ceux qui les voyaient, ou les devinaient sans les approuver; voilà enfin pour quelle raison il redoutait plus alors ceux qu'il appelait les jacobins, que les royalistes.

Je rappelle ici les torts de Bonaparte, mais je l'excuse; tout autre, à sa place, en aurait fait autant, et même plus. Déjà la vérité ne lui arrivait que difficilement, et quand elle ne lui plaisait pas, il ne voulait pas l'entendre. Avec cela, son impatience à arriver à son but passait tout ce que la plus ardente imagination peut se figurer; il se livrait sans cesse des assauts pour se dompter; mais des flatteries prévoyantes venaient à son secours, et la plupart de ceux qui l'approchaient, loin de lui dire ce qu'ils pensaient, lui répétaient ce qu'il pensait lui-même : dès-lors il admirait la sagesse de ces conseillers; et Fouché fut obligé, pour se maintenir en faveur, de lui livrer cent trente proscrits choisis parmi ses plus intimes.

Cependant Fouché, persuadé, sans être encore convaincu, qu'il ne s'était point trompé sur les véritables auteurs de l'attentat du 3 nivôse, faisait mouvoir, avec sa dextérité accoutumée, tous les ressorts de la police. Pendant quelque temps, ses efforts furent infructueux. Enfin, le samedi 31 janvier 1801[1], deux heures environ après notre arrivée à la Malmaison, nous y vîmes venir

[1] Six semaines après le 3 nivôse.

Fouché, apportant avec lui les preuves authentiques de la justesse de ses prévisions. Il n'y eut plus de doute; Bonaparte vit clair comme le jour que l'attentat du 3 nivôse était le résultat d'un complot ourdi par des partisans de la royauté. Mais comme l'acte de proscription contre ceux que l'on avait appelés en masse *les jacobins*, était exécuté, il n'y eut plus à revenir. La liste avait été dressée sur des rapports du préfet de police, sur d'autres rapports des préfets voisins de Paris; toutes les révélations étaient faites dans le même sens que les discours, de manière à coïncider avec l'opinion que le premier consul avait si hautement manifestée. Déjà l'on cherchait moins à servir qu'à plaire, et il n'y avait pas de moyen plus sûr pour y parvenir, que de donner des apparences de justice ou des prétextes à sa haine. Combien, par la suite, je découvris de petites circonstances que l'on dut croire étrangères à l'événement, et qui s'y rattachaient! Quelle leçon pour engager les princes à n'admettre qu'avec une extrême prudence les rapports de leurs agents!

Ainsi donc, le dernier résultat de l'attentat du 3 nivôse fut que les innocens et les coupables furent frappés, avec cette différence toutefois,

que du moins les coupables furent jugés préalablement. Quand les premiers furent si précipitamment atteints, Fouché n'avait pas encore pu fournir une preuve positive de leur innocence; leur condamnation arbitraire ne doit donc pas lui être imputée; assez de souvenirs criminels s'attachent à sa mémoire, sans qu'elle soit chargée d'un crime qui n'est pas son fait. Toutefois, j'oserais assurer qu'avec plus de courage à s'opposer dès le commencement à l'opinion émise par Bonaparte, dans le premier feu de sa colère, il aurait arrêté le bras du premier consul, prêt à frapper. Chaque fois qu'il venait aux Tuileries, avant d'avoir été sur les traces de la vérité, Fouché me parlait avec conviction de l'innocence des premiers condamnés; mais il n'osait tenir le même langage à Bonaparte. Moi, je lui rapportais souvent les présomptions du ministre de la police; mais comme les preuves manquaient, il me répondait d'un air triomphant : « Ah! bah!.... Fouché!...! il « est toujours comme cela. Au reste, peu m'im- « porte; à présent, j'en suis *débarrassé*..... Si « l'on trouve les coupables parmi les royalistes, « on les frappera aussi. »

Les vrais coupables ayant donc été découverts, par suite des interrogatoires de Fouché, St-Ré-

gent et Carbon payèrent de leur tête un crime infâme : de sorte que le premier consul en fut aussi *débarrassé ;* et tous ses vœux furent ainsi comblés. Il eut sa part, et la justice la sienne.

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

Le pouvoir héréditaire. — Pamphlet. — César, Cromwell et Bonaparte. — Publication dangereuse. — Conversation entre Bonaparte et Fouché. — Lucien au Temple. — Finesse de Fouché. — Notes de la main de Bonaparte. — Colère bien jouée. — Démission de Lucien. — L'ambassade lucrative. — Déclaration de guerre de l'Espagne au Portugal. — Conversations dans Paris. — Dynastie nouvelle. — Invitation à dîner. — Un frère de Bonaparte espion. — Piége tendu. — Confiance trahie. — Brouille de trois jours. — Tour d'écolier. — Les lettres arriérées. — Explications nocturnes. — Espionnage avoué. — Raccommodement. — Bonté de madame Bonaparte. — Indiscrétion du premier consul.

J'ai déjà eu souvent l'occasion de dire combien de moyens employait Bonaparte pour arriver à l'unité du pouvoir, et pour préparer les esprits à ce grand changement. Quiconque a un peu étudié sa vie doit, d'ailleurs, avoir remarqué combien il était convaincu de cette vérité que l'opinion populaire s'use sur le bruit d'un projet,

et n'a plus, par conséquent, d'énergie au moment de son exécution. Afin donc de diriger l'attention sur la question du pouvoir héréditaire, une brochure fut lancée dans le public. En voici l'histoire assez curieuse.

C'était au mois de décembre 1800, pendant le temps même où Fouché était à la recherche des vrais auteurs de l'attentat du 3 nivôse. Un petit pamphlet intitulé : PARALLÈLE ENTRE CÉSAR, CROMWELL ET BONAPARTE, parvint au premier consul. Il était absent lorsque je le reçus. Je le lus, et je vis que l'hérédité monarchique y était ouvertement prêchée. Je n'avais aucune nouvelle de ce pamphlet, mais je sus bientôt, comme on va le voir, qu'il sortait du ministère de l'intérieur, d'où il avait été expédié avec une grande prodigalité sans lettres d'envoi. Après l'avoir lu je le posai sur la table, Bonaparte rentra quelques instans après, prit la brochure, fit semblant de la parcourir et me demanda : « Avez-vous lu cela ?—Oui, général.— « —Eh bien ! qu'en pensez-vous ?—Je pense, gé- « néral, que ce pamphlet est de nature à faire le « plus grand mal dans l'opinion ; il me semble in- « tempestif, car il révèle trop prématurément vos « projets. » Le premier consul prit la brochure et la jeta par terre, ainsi qu'il avait coutume d'en agir

avec toutes les sottises journalières qu'il parcourait rapidement. Je ne fus pas le seul à juger le pamphlet comme je le fis, car, dès le lendemain, les préfets les plus voisins de Paris en renvoyèrent un exemplaire au premier consul, avec des plaintes sur le mauvais effet qu'il produisait; je me rappelle même que dans une des lettres d'envoi on lui disait qu'un pareil écrit était capable d'attirer sur lui les poignards de nouveaux assassins. Après avoir dépouillé cette correspondance, il me dit: « Bourrienne, envoyez chercher Fou-« ché; qu'il vienne ici en toute hâte pour me « rendre compte. » Une demi-heure après, Fouché était en troisième dans notre cabinet. A peine fut-il entré que le dialogue suivant s'établit entre eux avec la plus grande vivacité d'une part, et de l'autre, avec un flegme imperturbable et légèrement sardonique: « Qu'est-ce que c'est que cette « brochure? qu'est-ce qu'on en dit dans Paris?— « Général, il n'y a qu'une voix pour dire qu'elle « est extrêmement dangereuse.—Eh bien! alors, « pourquoi l'avez-vous laissée paraître? c'est une « indignité.—Général, je devais des ménagemens « à l'auteur.—Des ménagemens!... qu'est-ce que « cela veut dire?... Vous deviez le faire mettre au « Temple.—Mais, général, c'est votre frère. Lu-

« cien qui a pris ce pamphlet sous sa protection;
« l'impression et la publication en ont été faites
« par son ordre; enfin, il est sorti du ministère
« de l'intérieur. — Cela m'est bien égal! Alors,
« votre devoir, comme ministre de la police, était
« de faire arrêter Lucien et de l'enfermer au Tem-
« ple. Cet imbécille-là ne sait qu'imaginer pour
« me compromettre! »

Après avoir prononcé ces mots, le premier consul sortit du cabinet en fermant brusquement la porte. Resté seul avec Fouché, il me tardait d'avoir l'explication du demi-sourire qui avait erré plus d'une fois sur ses lèvres, pendant la colère de Bonaparte, et je voyais bien qu'il avait quelque chose en réserve. « Faire mettre l'auteur au
« Temple, me dit alors Fouché, cela serait diffi-
« cile! Effrayé de l'effet que produirait le parallèle
« entre César, Cromwell et Bonaparte, dès que
« j'en ai eu connaissance, je suis allé tout de suite
« chez Lucien pour lui faire sentir son impru-
« dence; alors, au lieu de me répondre, il est
« allé chercher un manuscrit qu'il m'a montré,
« et qu'ai-je vu? des corrections et des annota-
« tions de la main du premier consul. »

Lucien, informé de la colère de Bonaparte, vint aussi aux Tuileries pour faire des reproches à

son frère de l'avoir mis en avant et abandonné. « C'est votre faute, lui dit le premier consul; « vous vous êtes laissé attraper; eh bien! tant pis « pour vous! Fouché a été plus fin et plus habile « que vous : vous n'êtes qu'une f....e bête auprès « de lui. » Lucien donna sa démission, qui fut acceptée, et partit pour l'Espagne. Cet exil diplomatique lui profita, car cette ambassade ne fut autre chose qu'un exil déguisé. Il fallait que le temps couvrît d'un voile la machiavélique invention du *parallèle*. Lucien, parmi ses instructions, reçut l'ordre d'employer tous les moyens possibles pour déterminer l'Espagne à déclarer la guerre au Portugal, afin de contraindre cette dernière puissance à se séparer de l'Angleterre.

Le premier consul avait toujours regardé le Portugal comme une colonie anglaise. Il pensait que l'attaquer c'était nuire à l'Angleterre. Il voulait forcer le Portugal à ne plus favoriser les Anglais dans leurs relations commerciales, et que ce royaume dépendît de lui comme l'Espagne. Lucien ayant donc été envoyé en qualité d'ambassadeur à Madrid, il seconda le ministre de Charles IV, dans ses efforts pour porter le roi à faire entrer ses troupes en Portugal. Le roi se détermina à la guerre, elle ne fut pas longue, et se termina presque sans

coup férir, par la prise d'Olivenza. Dès le 6 juin 1801, le Portugal signa le traité de Badajoz, par lequel il s'engagea à céder Olivenza, Almeida et d'autres petites places à l'Espagne, et à fermer ses ports aux Anglais. Le premier consul, mécontent du traité, refusa d'abord de le ratifier; il laissa encore son armée en Espagne, et cette démarche détermina le Portugal à accéder à des changemens qui différaient peu du traité primitif. Ce traité fut pour Lucien et Godoy une source de richesses. Mais n'anticipons pas sur les événemens.

Ce n'était pas seulement dans le cabinet des Tuileries que l'on agitait alors la question de l'hérédité; c'était le texte habituel des conversations dans les salons de Paris; on y parlait déjà de dynastie nouvelle, et ces bruits étaient bien loin de déplaire au premier consul, mais il vit bien qu'il avait fait une faute en agissant avec trop de précipitation; c'est pour cela qu'il jeta feu et flammes contre le *parallèle*, ne voulant pas que l'on pût soupçonner qu'il avait eu une part quelconque à un coup manqué; aussi me dit-il à cette occasion : « Je crois que j'ai été un peu vite; « j'ai trop tôt planté mes jalons; la poire n'est pas « mûre. » Il fallut donc ajourner le consulat à vie

à l'année 1802, et l'hérédité impériale à l'année 1804.

Après le mauvais succès de l'astucieuse publication du pamphlet dont j'ai parlé, je fus invité à dîner chez Fouché. Comme le premier consul désirait que je dînasse le moins souvent possible dehors, je lui fis part de cette invitation; il la connaissait, et son consentement ne se fit pas attendre. Fouché plaça Joseph à sa droite, et moi auprès de celui-ci. Pendant tout le dîner, Joseph ne me parla que de son frère, de ses projets, du pamphlet et du mauvais effet qu'il avait produit. Il y avait dans ses interrogations comme dans ses réponses une teinte de blâme et de désapprobation. Je lui dis ma façon de penser, qui était conforme à ses paroles, mais un peu plus sèchement que je ne l'avais exprimée à son frère. Il semblait m'approuver, sa confiance m'encourageait, et je le voyais avec plaisir abonder dans un système qui était le mien. Son abandon était tel, que, malgré l'expérience que j'avais acquise, j'étais loin de penser que je me trouvais en rapport avec un espion du premier ordre; je les connaissais cependant assez pour devoir toujours m'en méfier. Mais qui ne se trompe jamais! Le lendemain de cette réunion, le premier consul me dit assez sèchement: *Laissez mes lettres dans le panier, je les ouvrirai.* Cette sortie

imprévue me surprit ; mais comme je n'avais rien à me reprocher, je résolus de m'amuser de cette méfiance qu'il me témoignait sans m'en donner de raisons : je mis au fond du panier toutes les lettres que je reconnaissais comme venant des ministres, tous les rapports qui arrivaient pour le premier consul à mon adresse, et je les couvris avec toutes les lettres insignifiantes, ou du moins avec celles que l'habitude et la nature des adresses m'avaient fait juger telles : demandes de numéros pour la loterie, pour profiter de *son* bonheur, prières d'être parrain d'un enfant, les sollicitations de places, annonces de mariages, de naissances, éloges ridicules, dégoûtans anonymes, etc.

L'ouverture de toutes ces lettres, à laquelle il n'était point habitué, l'impatienta, et il en ouvrit très peu. Souvent le jour même, mais toujours le lendemain, nouvelle lettre d'un ministre qui demandait réponse à celle de la veille, et qui se plaignait de ne pas l'avoir reçue. Le premier consul décachetait une vingtaine de lettres et laissait le reste. Car, me doutant bien à la forme, au timbre et au cachet, que ces lettres demandaient une réponse aux premières, je les mettais au-dessous de toutes les autres.

Ne voulant pas pousser cette espièglerie trop loin, ni rester dans la position fausse où le bavardage de Joseph m'avait placé, je résolus d'en finir. Le quatrième jour, après le travail du soir, qui avait été maussade et coupé par de légères bourrades, je laissai Bonaparte descendre et se coucher. Une demi-heure après je me rendis à son appartement : on me laissait entrer toujours et à toute heure. J'avais une bougie à la main, je pris une chaise, j'allai droit auprès de son lit, et je plaçai le flambeau sur la table de nuit. Il s'éveilla ainsi que Joséphine. — « Qu'y a-t-il donc de nouveau, me dit-il avec « surprise?—Général, je viens vous déclarer que je ne puis rester avec vous; ma place, sans la confiance, n'est pas tenable. Vous savez combien je vous suis dévoué, si vous avez des reproches à me faire, que j'en connaisse du moins les causes : mais la situation dans laquelle je suis depuis trois jours est trop pénible pour moi. » Joséphine lui demanda avec vivacité : « Que t'a-t-il donc fait, Bonaparte? — *Cela ne te regarde pas.* Puis, se retournant vers moi.— « *Eh bien, oui, j'ai à me plaindre de vous. Je sais que vous avez parlé des affaires du moment d'une manière qui ne me convient pas.* — Je puis vous assurer que je n'en ai parlé qu'à votre frère. C'est lui qui m'a mis sur la voie; et il

était *certes* trop au courant pour que je pusse lui apprendre aucun secret. Je causais d'une chose également connue à l'un et à l'autre; il vous a rapporté tout ce qu'il a voulu, mais ne pourrais-je pas en agir de même avec lui, l'accuser comme il m'a accusé, et trahir, comme il l'a fait envers moi, la confiance qu'il m'a témoignée. Devais-je, d'ailleurs, général, en lui accordant la mienne, voir dans votre frère un inquisiteur? — « Oui, je « vous l'avoue, d'après ce que m'a rapporté Jo- « seph, j'ai cru devoir mettre ma confiance en « quarantaine. » — Elle a duré trois jours, c'est assez. — « Allons, Bourrienne, tout est fini, n'en « parlons plus. Ouvrez mes lettres; vous en trou- « verez beaucoup en retard, cela m'ennuyait trop; « et puis, je tombais toujours sur des niaiseries. »

Il me semble voir et entendre encore la bonne Joséphine, se levant à moitié sur son séant, lui dire avec la plus aimable douceur : « Eh quoi, « Bonaparte, comment as-tu pu soupçonner Bour- « rienne, lui qui t'est si attaché, lui qui est ton « seul ami; comment as-tu pu souffrir qu'on lui « tendît un pareil piége? Un dîner arrangé ex- « près!.... Mon Dieu! que je déteste toutes tes « polices ». Alors Bonaparte se mit à rire et lui dit en plaisantant : « Allons, allons !... dors!...

« mêle-toi de tes chiffons; les femmes n'enten-
« dent rien aux affaires du gouvernement. » Quand je me retirai il était près de deux heures du matin.

Après quelques heures de sommeil, quand je revis le premier consul, il fut avec moi plus aimable que jamais, et je vis que *pour le moment* tous les nuages étaient dissipés.

On voit dans ce que je viens de raconter une nouvelle preuve de l'incroyable indiscrétion de Bonaparte et de son penchant irrésistible à faire connaître aux dénoncés le nom des dénonciateurs; et il faut convenir que Joseph avait joué là un rôle bien digne d'un futur roi !!...

***

que presque sans m'en apercevoir je me suis mis dans la nécessité de revenir à une époque antérieure à celle qui se rapporte à ce que j'ai dit dans mes derniers chapitres. Celui-ci, j'en préviens le lecteur, sera d'une grande irrégularité, car j'y veux faire entrer quelques souvenirs détachés que j'ai laissés en arrière, et pour ainsi dire oubliés sur la route que j'ai déjà parcourue. Ainsi, par exemple, la conspiration protégée d'Aréna m'a amené à l'attentat du 3 nivôse, et une allusion de Fouché, dans ses recherches longtemps infructueuses, m'a entraîné à parler du fameux pamphlet dont la disgrace de Lucien fut une des conséquences, et je n'ai rien pu dire de quelques particularités qui suivirent la grande journée de Marengo.

Rarement le peuple prend une part réelle aux événemens publics, il les voit passer devant ses yeux avec une froide indifférence, et ne jouit des fêtes que lui donnent les gouvernemens que comme d'un spectacle qu'il ne cherche pas même à rapporter à sa cause. Il n'en fut pas de même après le retour de Marengo; la joie fut générale, vive, profondément sentie, non seulement dans les premiers et les seconds rangs de la société, mais par tout le monde, et l'amour, que de toutes

parts on témoigna au premier consul, était sincère : qu'il en était heureux ! et avec quelle effusion il me dit un jour, en remontant de la parade : « Bourrienne, entendez-vous le bruit de « ces acclamations qui continuent encore ; il est « aussi doux pour moi que le son de voix de Jo- « séphine ; que je suis heureux et fier d'être aimé « d'un tel peuple ! »

Pendant son dernier séjour à Milan, Bonaparte avait organisé un nouveau gouvernement pour le Piémont ; il avait dès-lors grande envie de réunir cette riche et fertile contrée au territoire français, et cela parce que quelques provinces piémontaises avaient été possédées par Louis XIV. Ce monarque était le seul roi pour lequel le premier consul eût une admiration véritable ; il me dit un jour en parlant de lui : « Si Louis XIV « n'était pas né roi, ç'aurait été un grand homme ; « mais il ne connaissait pas les hommes ; il ne « pouvait pas les connaître ; et puis, il n'a jamais « été malheureux ! » Il admirait beaucoup la velléité du vieux monarque accablé sans être abattu, qui voulait se faire ensevelir sous les débris de la monarchie, plutôt que de consentir à de honteuses conditions après avoir parlé en maître aux souverains de l'Europe. Je me rappelle que le

premier consul fut très satisfait lorsqu'il vit, dans les rapports qu'il se faisait faire sur toutes sortes de matières, qu'à Casal et dans quelques vallées, comme celle de Pignerol, de Latour et de Luzerne, on distinguait encore beaucoup de traces du temps où ces pays avaient appartenu à la France, et que l'on y avait conservé l'usage de la langue française; il se faisait déjà solidaire du passé, et c'était mal lui faire sa cour que de dénigrer devant lui les anciens rois de France.

Le premier consul nomma pour régir le Piémont une *consulte* dont, comme on peut le croire, il choisit les membres parmi ceux des Piémontais qui s'étaient montrés partisans de la France. Il disait, dans le *considérant* de cette organisation à son profit, que *c'était pour donner à la nation piémontaise une nouvelle preuve de l'affection et de la loyauté du peuple français.* Il fit ensuite choix du général Dupont pour présider la consulte avec le titre de ministre extraordinaire du *gouvernement* français. A cette occasion, je suis bien aise de faire remarquer un pas secret que fit alors Bonaparte vers le renversement de la république: ayant écrit le brouillon de l'acte de nomination du général Dupont, j'avais mis machinalement, ministre extraordinaire de la *République fran-*

çaise; « Non, non, me dit-il, point de république, « mettez, du *gouvernement.* »

En arrivant à Paris, le premier consul prit plaisir à signaler sa présence par des preuves évidentes de son incroyable activité; aussi, dès le surlendemain de son arrivée, affecta-t-il de promulguer un grand nombre de décrets, et puis il s'occupa de décerner des récompenses; il nomma Kellermann, général de division, ce que selon toute justice il aurait dû faire sur le champ de bataille, et décerna des sabres d'honneur, sur lesquels il fit graver cette inscription flatteuse pour lui : BATAILLE DE MARINGO, COMMANDÉE EN PERSONNE PAR LE PREMIER CONSUL.—DONNÉ PAR LE GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE AU GÉNÉRAL LANNES. Il y eut quatre autres sabres d'honneur semblables donnés aux généraux Victor, Watrin, Gardanne et Murat, puis une grande quantité de sabres moins riches, décernés à d'autres officiers, ainsi que des fusils et des baguettes d'honneur, aux soldats et aux tambours qui s'étaient distingués à Marengo ou à l'armée du Rhin; car Bonaparte était trop adroit pour ne pas comprendre les officiers et soldats qui combattaient alors sous les ordres de Moreau, au nombre de ceux auxquels il décernait des récompenses nationales;

il eut même l'attention de faire frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de l'entrée des Français à Munich. Mais en même temps qu'on publiait sur Marengo et la courte campagne d'Italie des fables officielles, et, ce qui est digne d'être remarqué, tandis qu'on se livrait à l'exagération dans le récit des faits, on couvrait cette exagération d'une feinte modestie, en conservant à l'armée victorieuse de Marengo, le titre peu ambitieux d'*armée de réserve*. A l'aide de cette adroite précaution, l'honneur de la constitution était sauf, le premier consul ne l'avait point violée; s'il avait fait la guerre, joué le tout pour le tout, ce n'était plus qu'accidentellement, puisqu'il n'avait point commandé d'autre armée qu'une armée de réserve, qu'il avait pourtant saluée du nom de *grande armée* avant d'entrer en campagne; qui, d'ailleurs, aurait pu en douter? la suscription des bulletins en faisait foi. Véritablement, je ne pouvais pas concevoir comment Bonaparte, avec des idées si grandes, si immenses, pouvait avoir recours à des fraudes si petites, si mesquines et si peu capables de tromper les gens un peu clairvoyans.

Les étrangers, les prisonniers mêmes étaient l'objet des attentions calculées de Bonaparte. Je

me rappelle qu'un soir il me dit : « Bourrienne, « écrivez au ministre de la guerre ; vous lui direz « de faire choisir à la manufacture d'armes de « Versailles une très belle paire de pistolets, et « de l'envoyer de ma part au général Zach. Il a « dîné chez moi aujourd'hui ; il a beaucoup vanté « notre manufacture d'armes : je veux qu'il en « ait un souvenir ; et puis, cela ne peut que bien « faire ; on en parlera, et il y aura peut-être des « échos à Vienne. Écrivez. »

A peine la nouvelle de la bataille de Marengo, mot que, je ne sais pourquoi, l'on écrivit longtemps Maringo, fut-elle parvenue à Paris, que Lucien Bonaparte, ministre de l'intérieur, s'occupa des préparatifs d'une fête qui se trouva précisément placée à l'anniversaire du 14 juillet, et devait rappeler le souvenir de la première fédération. On a vu que cette fête, et celle du 1er vendémiaire, étaient les deux seules que le gouvernement consulaire avait conservées. Certes, depuis la mémorable journée où il était permis de voir la révolution en beau, la France ne s'était pas montrée sous un aspect aussi chargé d'espérances, et l'enthousiasme des Parisiens n'éclatait pas avec moins de vivacité auprès du premier consul, qu'il n'avait éclaté au berceau de ce qu'on croyait être la li-

berté. Cependant, au milieu des transports de joie que causaient la victoire et la perspective de la paix, il y avait une place pour les regrets; la renommée de Desaix, son caractère héroïque, sa mort, les paroles fabuleuses qu'on lui avait attribuées, et que le public croyait vraies, tout cela ramenait vers le héros des Arabes, le sultan juste, l'ami du consul des sentimens de deuil et de tristesse. On résolut donc d'ouvrir une souscription pour ériger à sa mémoire un monument national.

Ici, je ne puis m'empêcher de faire une réflexion sur la différence des temps dont je parle, avec le temps où nous vivons. Nous avons vu la France doter de près d'un million les enfans d'un de ses plus grands orateurs, d'un éloquent défenseur des libertés publiques, et pour le monument qui devait consacrer la mémoire de l'héroïque Desaix, à peine le montant des listes s'éleva-t-il à une vingtaine de mille francs, à Paris. Je ne sais par quel hasard je retrouve dans mes papiers quelques-unes de ces listes. En tête de la première, je vois Lucien pour une somme de 100 francs; et le plus fort souscripteur est M. Benjamin Delessert, dont l'offrande est de 150 francs. J'y vois l'humble louis

de M. de Pastoret et du général Davoust. Il est vrai que Lucien plaça encore son nom, accompagné d'un don de 600 francs, à la tête de la seconde liste; et moi-même je me retrouve sur la troisième, immédiatement après madame Bonaparte, elle pour 300 francs, et moi pour cent vingt. Cette parcimonie des souscripteurs, dont il m'est bien permis de parler, puisque j'étais du nombre, ne contraste-t-elle pas singulièrement avec la munificence patriotique qui a suivi la mort du général Foy : ce sont deux faits que j'ai rapprochés l'un de l'autre, voilà tout; déduise qui voudra les conséquences de ce rapprochement. Au surplus, la mesquinerie du monument de Desaix sur la place Dauphine atteste assez le peu d'empressement des souscripteurs. Le premier consul en fut mécontent, et donna le nom de Desaix à un quai nouveau dont la première pierre fut posée avec solennité le 14 juillet.

Ce jour-là, l'affluence fut immense au Champ-de-Mars et au temple de Mars, désignation que conservait encore l'église des Invalides. Lucien prononça un discours sur la situation rassurante de la France, comparée aux temps horribles de la terreur, et aux temps honteux du directoire. Lannes eut l'honneur mérité de présenter au gou-

vernement les drapeaux pris à Marengo, et accompagna cette présentation de paroles dignes de sa noble et loyale franchise. D'autres discours furent prononcés encore par un aide-de-camp de Masséna et par un aide-de-camp de Lecourbe. On distribua en grande cérémonie des médailles à cinq invalides désignés par leurs camarades comme étant les plus dignes de cette distinction. Le premier consul, prenant ensuite la parole, dit en présence de ses silencieux collègues :

« Les drapeaux présentés au gouvernement de-
« vant le peuple de cette immense capitale, at-
« testent le génie des généraux en chef Moreau,
« Masséna et Berthier, les talens militaires des
« généraux leurs lieutenans, et la bravoure du
« soldat français.

« De retour dans les camps, dites aux soldats
« que, pour l'époque du 1er vendémiaire, où nous
« célébrerons l'anniversaire de la république, le
« peuple français attend, ou la paix, ou, si l'en-
« nemi y mettait des obstacles invincibles, de
« nouveaux drapeaux, fruits de nouvelles vic-
« toires. »

Après cette allocution du premier consul, parlant aux soldats au nom du peuple, et dans laquelle il avait chargé Berthier de la gloire de Ma-

rengo, les voûtes du temple retentirent d'une hymne dont M. de Fontanes avait composé les vers flatteurs, et dont la musique attestait la vigueur alors toute pleine du talent de Méhul. Mais ce qu'il y eut de plus remarquable dans cette fête, ce ne fut ni la poésie ni la musique, ni même l'éloquence louangeuse de Lucien, ce fut, après la cérémonie des Invalides, l'arrivée au Champ-de-Mars de la garde des consuls, revenant de Marengo. J'étais à une fenêtre de l'École-Militaire, et je ne saurais oublier la commotion, pour ainsi dire électrique, qui fit retentir les airs de cris d'enthousiasme, à son apparition. Ces soldats défilèrent devant le premier consul, non pas revêtus de beaux uniformes, comme au jour d'une parade : partis du champ de bataille à l'extinction des feux du lendemain, ils avaient traversé la Lombardie, le Piémont, le mont Cénis, la Savoie et la France, dans l'espace de vingt-neuf jours; ils se montraient parés de la fatigue d'une longue route, d'un teint basané par le soleil de juin en Italie, et de ce délabrement d'armes et d'habits qui attestent des combats meurtriers. Voulez-vous en avoir une idée? vous en trouverez un type fidèle dans le premier grenadier que M. Gérard a placé sur l'un des côtés de sa bataille d'Austerlitz.

A l'époque de cette fête, c'est-à-dire au milieu du mois de juillet, le premier consul ne pouvait pas croire que les conditions modérées qu'il avait proposées après une victoire, ne seraient pas acceptées par l'Autriche. Dans l'espoir donc d'une paix que tout semblait rendre probable, il convoqua pour la première fois, depuis l'établissement du gouvernement consulaire, les députés des départemens, et désigna pour époque de leur réunion, à Paris, le premier vendémiaire, jour placé sur les limites d'un siècle qui finissait et d'un grand siècle qui allait commencer. Quoique je n'aie que peu de chose à dire de cette fête séculaire, je ne la séparerai point, par le récit d'événemens intermédiaires, de la fête dont je viens de parler.

Le corps du grand Turenne, auquel Louis XIV avait décerné les honneurs du néant, en faisant placer sa tombe glorieuse parmi les tombes royales des caveaux de Saint-Denis, en avait été arraché à l'époque sacrilége de la violation des tombeaux. Ses ossemens, confondus pêle mêle avec d'autres ossemens, avaient été long-temps relégués dans un grenier de l'école de médecine. Enlevés à cet indigne oubli par l'inspiration et l'amour des beaux arts, M. Lenoir les recueillit

et les replaça dans l'ancien tombeau de Turenne, au Musée des Petits-Augustins. Bonaparte résolut d'en confier la garde aux vétérans de la gloire militaire, en les faisant revêtir des marbres pompeux dont la gloire de Turenne n'a pas besoin[1]. C'était un lien de plus qu'il formait entre le

[1] Deux jours après la translation du corps de Turenne aux Invalides, Bonaparte me parlant de ce grand général, dont il admirait le talent, surtout parce qu'il avait fait de grandes choses avec peu de moyens, me dit : « J'ai une lettre autographe de Turenne; si vous voulez, je vous la « donne. » Je remerciai beaucoup le premier consul, et il me donna la lettre que je place dans cette note, avec le regret de n'avoir jamais pu déchiffrer le nom que je laisse en blanc.

Ce 3e sept. 1653 au camp de Betancourt
prest Magni.

« Je receus une lre de M. le card : qui a creu que je demandais que M. le marquis de M. La moussaie présidast aux estats de Bretaigne et la dessus il me mande que ce sera M. de la Trimouillie, ma sœur me le mande aussi, cela et la lre qu'elle m'envoie toute ouverte pour son fils par laquelle elle lui mande que s'il ne va en Hollande on lui ostera ses charges font bien voir sa pensée vous pouvés dire a ma sœur de La Trimouillie que j'ai envoié ses lres à M. son fils, tous les officiers de M. le prince font tres grand cas de M. de
et assurent qu'il vaut beaucoup, de sorte que je serois tout

passé de la France, et son propre avenir, et il jugea que les sentimens inspirés aux Français, par des hommages solennels rendus à la mémoire de Turenne, excités en même temps par des exagérations oratoires qui exalteraient l'heureuse pensée de la translation de son corps aux Invalides, disposeraient les députés des départemens à recevoir avec plus d'enthousiasme les communications pacifiques qu'il espérait leur faire.

Cependant les négociations n'avaient pas encore pris la tournure favorable que le premier consul en attendait. Ces communications, faites

aise, que vous lassurassiès que je le servirois avec beaucoup de ioie et si ces interest nestaient pas si separes (je ne dis pas tant à cause du parti qua causé de sa maison,) je serois bien aise davoir quelque liaison avec lui. Je suis tout a vous

« TURENNE »

« Vous pouvés bien assurer M. le marquis de Bethune que je serai tout aise de le pouvoir servir et que je n'ai rien dutout sur le cœur de ce qui s'est passé, mandés moi si M. vrè pere sen va bien tost, il faut bien que vous le voiés avant son voiage

« On scaura dans peu de temps vers ou apparemment on finira la campaigne on envoiera au premier jour des chevaux »

A madame de Turenne en son hostel au fauxbourg st. germain, à Paris.

avec toute l'adresse et tous les ménagemens possibles par l'organe de Lucien, furent écoutées et entendues non sans inquiétude; mais Lucien s'était ménagé une de ces péroraisons, dont le premier consul aimait tant les effets subits et inattendus; après avoir longuement peint les efforts du gouvernement pour obtenir la paix, déploré les tergiversations de l'Autriche, accusé la fatale influence de l'Angleterre, tout à coup, donnant à sa voix quelque chose de plus élevé, de plus solennel, il ajoute : « Tout à l'heure, à l'instant même, au « moment où les consuls sortaient du palais du « gouvernement, un courrier est arrivé porteur « d'une dépêche, le premier consul m'ordonne « de vous en donner communication. » Puis il lit une note, annonçant que le gouvernement autrichien consent à remettre à la France les trois places d'Ulm, de Phlisbourg et d'Ingolstadt. La remise de ces trois places équivalait à une certitude de voir bientôt signer des préliminaires de paix; cette nouvelle est accueillie avec enthousiasme, et par là, cette journée qui devait être anxieuse, devint une des plus belles journées du premier consul.

CHAPITRE XV.

L'Autriche liée par l'Angleterre. — M. de Saint-Julien à Paris. — Mission de Duroc. — Refus de passeports. — Armistice rompu. — Reddition des trois places. — M. Otto à Londres. — Demande d'un traité séparé. — Coup-d'œil en arrière sur l'Italie. — Dilapidations. — Difficultés pour la remise de Gênes. — Modération du premier consul. — Passage du Mincio et du Danube. — Armistices de terre et de mer. — La paix ajournée. — Bataille de Hohenlinden. — Joie de Bonaparte. — Madame Moreau aux Tuileries. — Propos de femmes. — Madame Hulot à la Malmaison. — Mauvaise humeur de Bonaparte. — M. de Cobentzel à Paris. — Congrès de Lunéville. — Clarke. — Réponse adroite de M. Maret.

L'armistice conclu à la suite de la bataille de Marengo, d'abord rompu et repris ensuite, avait continué à être observé pendant quelque temps entre les armées du Rhin et d'Italie et les armées impériales; mais l'Autriche, engagée par un subside de deux millions sterling, ne pouvait pas traiter de la paix sans la participation de l'An-

gleterre; elle ne perdait pas l'espoir de recommencer une guerre heureuse.

Toutefois, M. de Saint-Julien signa des préliminaires à Paris, mais la cour de Vienne les désavoua; et Duroc, qu'envoya Bonaparte pour porter à Vienne ces préliminaires à la ratification impériale, ne put passer les avant-postes autrichiens. Cette démarche inconsidérée, résultat de la toute-puissance de l'Angleterre, indigna avec raison le premier consul, qui donnait des preuves irrécusables de la plus grande modération et de son vif désir de la paix. Il me disait : « J'ai besoin « de la paix pour organiser l'intérieur, (il ne di- « sait pas pour préparer mes voies au pouvoir); « les Français la désirent. Vous voyez les condi- « tions que je fais ; l'Autriche battue retrouve cel- « les de Campo-Formio : que veut-elle de plus ? Je « pourrais exiger davantage; mais sans craindre « les revers de 1799, je dois faire entrer l'ave- « nir pour quelque chose en ligne de compte. « D'ailleurs, la tranquillité m'est nécessaire pour « pouvoir organiser l'intérieur et envoyer des se- « cours à Malte et en Égypte. Mais je ne veux « pas être joué... Je vais me décider. »

En effet, le premier consul irrité envoya à Moreau l'ordre de rompre l'armistice et de dé-

noncer les hostilités, à moins qu'on ne lui livrât les ponts du Rhin et du Danube, en lui livrant Philipsbourg, Ulm et Ingolstadt; alors les Autrichiens offrirent de traiter avec la France sur de nouvelles bases. Les Anglais voulaient faire partie du congrès, mais le premier consul ne voulut jamais y consentir sans qu'ils eussent signé un armistice spécial et cessé de faire cause commune avec l'Autriche.

Ainsi qu'on l'a vu dans le chapitre précédent, le premier consul reçut, le 23 septembre, la nouvelle de l'occupation des trois places; c'était le jour qu'il avait fixé, dans son ultimatum, à l'Angleterre pour la reprise des hostilités: mais il fut satisfait pour le moment, de la condescendance de l'Autriche; cette puissance s'attendant à être soutenue par l'Angleterre, lui demandait dans quels termes elle devait traiter.

M. Otto était à Londres, comme chargé de l'échange des prisonniers, et négociait pendant ces débats avec l'Autriche. L'Angleterre ne voulut pas entendre parler d'un armistice sur mer, comme la France en avait conclu un, sur terre, avec l'Autriche. Elle alléguait qu'en cas de rupture la France trouverait dans cet armistice maritime plus d'avantages que l'Autriche n'en au-

rait avec elle. La difficulté et la longueur des communications rendaient ces motifs plausibles. Le premier consul consentait à accepter d'autres propositions de l'Angleterre, et à la laisser intervenir à Lunéville, mais à condition qu'elle signerait avec lui un *traité*, sans l'intervention de l'Autriche. L'Angleterre refusa. On ne put plus s'entendre. Fatigué de l'incertitude et de toutes les tergiversations de l'Autriche, toujours soumise à l'influence anglaise, Bonaparte sentant que la prolongation d'un tel état de choses ne pouvait tourner qu'à son désavantage, rompit l'armistice : il avait consenti à assez de sacrifices que ne justifiaient pas ses succès en Italie. L'espoir d'une paix immédiate avait pu seul l'engager à oublier les immenses avantages que lui avait donnés la victoire. Voyons en peu de mots ce qui s'était passé.

Le premier consul avait jeté ses regards sur la situation de l'Italie et sur l'armement et l'approvisionnement. Il voulait être toujours en mesure contre les actives intrigues de l'Angleterre, opposée à la paix, et contre la duplicité de ses ennemis. Bonaparte fut indigné d'apprendre, par les rapports qui lui furent faits, que non-seulement l'on n'avait pas, sous les prétextes les plus

frivoles, approvisionné les places en Italie, mais que, par suite de cet esprit de désordre et de dilapidation, qui semblait être le système légal sous le directoire, l'on avait poussé le scandale jusqu'à vendre une partie de ce que les Autrichiens y avaient laissé lorsqu'elles étaient tombées tout à coup et *en masse* dans les mains du vainqueur de Marengo. Beaucoup de personnes, vivement soupçonnées d'avoir pris part à ces désordres, qui soulevèrent le premier consul d'indignation, furent rappelées et privées de leurs fonctions. Les plus énergiques mesures furent prises pour remédier au mal et pour en empêcher le retour. Le soldat, justement mécontent d'être aussi mal traité, après des victoires, qu'il l'avait été lorsque l'ignorance et l'inhabileté l'accablaient de revers, vit avec joie qu'une administration vigoureuse et probe allait mettre fin à ses maux.

Si, après Marengo, le premier consul s'était montré chatouilleux comme il le fut depuis sur l'exécution des conditions conclues, la manière dont s'était faite la remise de Gênes aurait pu donner lieu à quelques griefs de sa part.

La remise de Gênes éprouva en effet quelque retard : le prince de Hohenzollern que Melas y avait laissé comme gouverneur avec un corps

de troupes considérable, ne pouvait se décider à sortir si tôt en vaincu, d'une place dans laquelle le général Melas venait de faire son entrée triomphale. Lorsque Masséna se présenta devant Gênes pour en reprendre possession, le prince refusa de la lui remettre. Il fallut recourir au général Melas. La loyauté que ce général avait montrée dans tant de circonstances difficiles ne se démentit pas. Il ordonna sur-le-champ au prince de Hohenzollern d'exécuter, sans délai, la stipulation, le menaçant de l'abandonner aux suites que son refus pourrait avoir. Il fallut obéir, et prendre la route que suivait déjà l'armée autrichienne, c'est-à-dire se retirer derrière le Mincio : le premier consul avait fermé les yeux sur cette difficulté.

Loin de savoir gré au premier consul de toutes les preuves de modération qu'il ne cessait de donner, l'audace combinée de l'Autriche et de l'Angleterre semblait s'en accroître. Dès ce moment l'ordre fut donné de reprendre l'offensive en Allemagne et en Italie, et c'est alors que les hostilités avaient recommencé.

Les chances de la fortune furent long-temps douteuses. Après un revers, l'Autriche promettait; après un avantage, elle éludait sa promesse; mais

enfin la fortune se déclara pour la France, et les armées françaises en Italie et en Allemagne passèrent, l'une le Mincio, l'autre le Danube, et la célèbre bataille d'Hohenlinden porta les avant-postes français à dix lieues de Vienne. Cette victoire amena la paix, parce que, trop instruit par le passé, le premier consul ne voulut plus entendre parler de suspension d'armes, tant que l'Autriche ne consentirait pas à faire un traité séparé : poussée dans ses derniers retranchemens, l'Autriche fut obligée de céder, et abandonna l'Angleterre. Le cabinet anglais, qui avait pourtant donné deux millions sterling de subsides, consentit à cette séparation.

La Grande-Bretagne y fut déterminée par la position dans laquelle les derniers succès de l'armée de Moreau avaient mis l'Autriche, et il était trop évident qu'une plus longue résistance pouvait la conduire à une perte certaine. C'était contre son intérêt.

L'Angleterre avait demandé, comme on vient de le voir, d'intervenir à Lunéville. Le premier consul l'accordait; mais voyant que l'Angleterre ne cherchait qu'à le tromper, il exigea qu'elle cessât les hostilités avec la France comme l'avait fait l'Autriche. Le premier consul alléguait avec

un grand sens qu'un armistice, pour ainsi dire indéfini, sur le continent, serait plus défavorable à la France qu'un long armistice sur mer ne serait préjudiciable à l'Angleterre. Tout cela ajourna à 1801 les préliminaires et la paix à 1802.

On peut concevoir quelles furent les vives impatiences du premier consul pendant la durée des tergiversations de l'Autriche et des menées de l'Angleterre; il n'ignorait aucune des intrigues ourdies pour le rétablissement des Bourbons. On peut donc apprécier quelle fut sa joie quand la bataille de Hohenlinden [1] vint peser de tout son poids dans la balance de la fortune. Ce fut dans des circonstances encore si douteuses que Moreau remporta, le 3 décembre 1800, cette mémorable victoire qui enfin mettait un terme aux incertitudes du cabinet de Vienne.

Ce fut le 6 décembre que le premier consul

[1] La veille de la bataille d'Hohenlinden, Moreau étant à souper avec ses aides-de-camp et plusieurs officiers-généraux, on lui apporte une dépêche. Il la lit et dit à ses convives, quoiqu'il n'eût pas l'habitude de la jactance : « On « m'apprend les mouvemens que fait le baron de Kray. C'est « tout ce que je pouvais désirer. Demain nous lui prenons « dix mille hommes. » Moreau lui en prit quarante mille, avec un grand nombre de drapeaux.

reçut la nouvelle de la victoire de Hohenlinden. C'était un samedi : il rentrait du spectacle lorsque je lui remis la dépêche; sa joie fut telle, qu'il sauta, et retomba sur moi, ce qui l'empêcha de tomber par terre. Je dois dire qu'il ne s'attendait pas à ce grand résultat des habiles mouvemens de l'armée du Rhin. Cette victoire donnait une face nouvelle à ses négociations pour la paix, et décida l'ouverture du congrès de Lunéville, qui eut lieu le 1er janvier suivant.

A la nouvelle du gain de la bataille de Hohenlinden, madame Moreau accourut au château pour voir le premier consul et madame Bonaparte. Elle y revint plusieurs fois sans pouvoir y être admise. La dernière fois qu'elle s'y présenta elle était accompagnée de madame Hulot, sa mère. Elle attendit long-temps en vain, et enfin, au moment de se retirer, sa mère ne put plus dissimuler son humeur, et dit tout haut, dans le salon, devant moi et plusieurs autres personnes de la maison, que *la femme du vainqueur de Hohenlinden n'était pas faite pour attendre de la sorte.* Ce propos arriva à son adresse. Madame Moreau rejoignit peu de temps après son mari en Allemagne. Madame Hulot retourna à quelques jours de là à la Malmaison pour solliciter de l'avance-

ment pour son fils aîné, qui est mort depuis, et qui servait dans la marine. Joséphine reçut très bien madame Hulot, et la pria de rester à dîner, ainsi que M. Carbonnet, ami de la maison Moreau, qui avait conduit madame Hulot à la Malmaison; elle accepta. Le premier consul, qui ne la vit qu'au dîner, lui fit très mauvaise mine, lui parla peu, et après dîner lui tourna le dos. Cette conduite fut si choquante, que Joséphine, toujours excellente, se crut obligée de justifier le premier consul en disant *qu'il était préoccupé de l'arrivée d'un courrier dont le retard l'inquiétait.*

Bonaparte n'avait aucune inimitié pour Moreau, puisqu'il ne le craignait pas; et après la bataille de Hohenlinden, il en parlait dans les meilleurs termes, et ne cachait même pas les obligations qu'il lui avait dans cette grande circonstance; mais il ne pouvait souffrir la famille de sa femme, qu'il traitait de *tas d'intrigans.*

Quoi qu'il en soit, la ville de Lunéville ayant donc été désignée pour la tenue du congrès, le premier consul envoya Joseph pour traiter avec M. le comte Louis de Cobentzel. Joseph rencontra en route M. de Cobentzel qui avait dépassé Lunéville pour venir sonder à Paris les dispositions du gouvernement français, et entamer

les premiers pour-parlers. Joseph y revint avec lui. Après s'être entretenus de l'objet de la paix avec le premier consul, ils repartirent le lendemain pour Lunéville, où Bonaparte nomma gouverneur le général Clark qui ne cessait de vouloir être quelque chose et de l'importuner. *Cette mission* bien nulle le satisfit.

Le surlendemain de l'arrivée de cette heureuse nouvelle, M. Maret vint vers les quatre heures, comme à son ordinaire, soumettre à la signature du premier consul quelques arrêtés pris en conseil. Tout en signant, et sans lever la tête, le premier consul dit à M. Maret, dont les services lui étaient agréables, et qui était debout à sa droite, avec ses papiers à la main : « Êtes-vous ri-« che, Maret? — Non, général. — Tant pis, il « faut être indépendant.—Général, je ne veux ja-« mais être dépendant que de vous. » Alors le premier consul leva les yeux sur Maret, et dit : « Hem! pas trop mal! » Et lorsque le secrétaire général fut sorti, Bonaparte me dit : « Maret est « bien, il ne manque pas d'esprit, il a répondu « adroitement. »

CHAPITRE XVI.

Paix entre la France et l'Autriche. — Fausses spéculations de Joseph Bonaparte à la Bourse. — Contrariété du premier consul. — Heureux et singulier conseil de M. de Talleyrand. — Service des postes. — Influence d'une bonne table. — Cambacérès et les pâtés de foies gras. — *Édouard en Écosse.* — Crédit de Mademoiselle Contat. — Facilité de la censure. — Mécontentement de Bonaparte. — *L'antichambre.* — Les habits de valet et la place de Grève. — L'ancien répertoire mutilé. — Bonaparte à Saint-Quentin. — Je reste à Paris. — Retour du premier consul. — Les bateaux à vapeur et les intrigans. — Fulton. — Fausse opinion de Bonaparte. — Mort de Paul Ier. — Article de Bonaparte dans le *Moniteur.* — Projets détruits. — Nouvelles idées sur la Pologne. — Duroc à Saint-Pétersbourg — Offre de huit millions rejetée. — Mort d'Abercrombie. — La vérité et les flatteurs.

Le 9 février 1801, six semaines après l'ouverture du congrès de Lunéville, la paix fut signée entre l'Autriche et la France. Fruit des victoires de Marengo et de Hohenlinden, cette paix réta-

blit la France dans cette honorable position qu'avaient compromise le gouvernement de la pentarchie, sa faiblesse, son incapacité, et les revers de 1799. Cette paix, appelée dans le traité, selon la coutume, *perpétuelle*, a duré quatre ans : c'est encore bien long.

Joseph Bonaparte, tout en traitant pour la France à Lunéville, spéculait à la Bourse sur la hausse, que, selon lui, cette paix devait produire. Des personnes plus habiles, qui étaient comme lui dans le secret, vendirent leurs rentes au moment où la certitude de la paix fut acquise, et Joseph en acheta beaucoup pour les revendre au moment de la signature. Mais la nouvelle était escomptée, et la baisse arriva ; la perte de Joseph était considérable, et il ne put satisfaire aux engagemens que ses avides et niaises spéculations lui avaient fait contracter : il s'adressa à son frère, qui ne voulait ni ne pouvait lui donner la somme nécessaire. Bonaparte éprouvait cependant une peine très vive à voir son frère aîné dans cet embarras. Le premier consul me demanda ce qu'il y avait à faire. Je lui dis que je n'en savais rien ; mais je l'engageai à consulter M. de Talleyrand, dont il avait souvent reçu de bons conseils ; il le fit. M. de Talleyrand lui dit,

avec ce sang-froid qu'on lui connaît : « Quoi ! ce « n'est que cela ! Mais ce n'est rien que cela...., ce « n'est rien du tout ; il ne faut pas s'embarrasser « de cela ; il n'y a qu'à lever la rente, elle remon- « tera. — Mais l'argent ! — Ce n'est pas difficile, « d'avoir de l'argent ; déposez au Mont-de-Piété « ou à la caisse d'amortissement, vous aurez de « l'argent pour lever la rente ; elle remontera ; « Joseph vendra et gagnera. Pas le moindre « doute. » Tout réussit comme l'avait prévu M. de Talleyrand. Je dois dire ici, une fois pour toutes, que, pour avoir une juste idée de toutes les conversations de M. de Talleyrand, il faut connaître sa manière de s'exprimer, son aisance, son imperturbable sang-froid, sa figure immobile et inaccessible à toutes les émotions, et son prodigieux esprit. Le récit, et encore moins l'impression ne pourraient rendre ces nuances.

Pendant la durée du congrès, le premier consul, informé que les courriers des malles transportaient une foule d'objets, et surtout des provisions délicates pour les personnes favorisées, donna l'ordre que désormais le service des postes ne fût consacré qu'au transport des dépêches. Dès le soir même Cambacérès entra dans le salon, où j'étais seul avec le premier consul, qui

avait ri d'avance de l'embarras où il mettrait son collègue. « Eh-bien ! qu'y a-t-il donc à cette heure, « Cambacérès? — Je viens vous demander une ex- « ception à l'ordre que vous avez donné au direc- « teur des postes. Comment voulez-vous que l'on se « fasse des amis, si l'on ne peut plus donner des « mets recherchés? Vous savez vous-même que « c'est en grande partie par la table qu'on gou- « verne.—Le premier consul rit beaucoup, l'ap- pela gourmand, et finit par lui dire, en lui frap- pant sur l'épaule : « Consolez-vous, mon pauvre « Cambacérès, et ne vous fâchez pas; les cour- « riers continueront à transporter vos dindes aux « truffes, vos pâtés de Strasbourg, vos jambons « de Mayence et vos bartavelles. »

Lorsque l'on a vu les dîners de Cambacérès et de quelques autres personnages, lorsque l'on a pu juger par soi-même que presque toutes les conversations du temps roulaient sur la somptuosité de ces repas et sur la délicatesse des mets, lorsque l'on se rappelle les combinaisons des invitations, l'on reste bien convaincu de l'immense influence d'un bon dîner sur les affaires politiques. L'esprit et les opinions dépendent-elles donc de l'estomac? Cambacérès ne croyait pas qu'il pût y avoir un bon gouvernement sans une

excellente table, et sa gloire à lui (car chacun a la sienne) était d'apprendre que dans tout Paris, et même en Europe, on vantait sa cuisine : pour lui, un festin qui réunissait tous les suffrages était *Marengo* ou *Friedland*.

Vers la fin de février, on donna, à la Comédie-Française, une représentation d'*Édouard en Écosse*, de M. Duval; les royalistes et les émigrés s'y rendirent en foule. On fit de nombreuses allusions aux Bourbons. La pièce eut un grand succès : elle le méritait. Lorsque *Édouard en Écosse* avait été reçu au Théâtre-Français, on s'attendait à des difficultés de la part de la censure pour la représentation. Le ministre de l'intérieur n'était pas d'abord bien disposé. On fit parler à M. Chaptal par M. Maret, et par Mademoiselle Contat, qui était enthousiaste de la pièce. On n'en pouvait dire du mal sans être regardé comme un homme sans goût et dépourvu de sentiment. L'empire de la mode dégénère souvent en tyrannie. Pendant la durée de ces négociations de coulisse, le premier consul était allé à Saint-Quentin pour examiner le canal qui porte ce nom, et tâcher de mettre un terme à son éternelle *inutilité*. La pièce fut donc représentée pendant son absence. J'étais resté à Paris, et je lui

écrivais deux fois par jour. J'envoyai au premier consul des rapports très contradictoires sur cette pièce : les uns opinaient pour qu'on en fît défendre la représentation, parce qu'ils la regardaient comme dangereuse par les applications auxquelles elle donnait lieu ; les autres, et j'étais du nombre, lui conseillaient de laisser la pièce au théâtre, parce qu'il était bon de blaser le public sur tous ces rapprochemens dont tant de comédies et de tragédies sont remplies, et parce qu'il faudrait, en suivant le système des suppressions, mutiler tous nos chefs-d'œuvre, ou ne les jamais représenter. Le premier consul, à son retour, pencha d'abord pour la seconde opinion, qui était conforme à l'autorisation de son ministre. Il demanda une deuxième représentation d'*Édouard en Écosse* ; j'y allai avec lui ; il fut très mécontent des nombreux applaudissemens qu'excitèrent plusieurs allusions : ces applaudissemens furent en effet affectés et prolongés. Les attribuant à sa présence, son air devint sévère. Je lui fis observer que ces applaudissemens avaient également eu lieu à la première représentation, où j'avais assisté. — « C'est trop fort, vous dis-je ; je ne « veux pas qu'on la joue. » Et il murmura dans sa voiture : « Que cette censure est sotte d'avoir

« approuvé une pareille pièce! Pourquoi laisser « représenter des pièces politiques sans me con- « sulter ? On n'a jamais vu pareille chose. Je n'ai « pas voulu qu'on jouât *la Partie de chasse de « Henri IV*, et vous avouerez, mon cher, qu'il « y a une grande différence. » On cria ; mais ce fut en vain. Je crois que M. Duval fut obligé de s'absenter de France.

Peu de temps après *Édouard en Écosse*, on représenta à l'Opéra-Comique une pièce intitulée *l'Antichambre*. On crut y voir des allusions aux trois consuls. D'abord, un laquais disait : *Je suis en service ;* un autre répliquait : *Et moi aussi, nous sommes collègues.* Les rapports ajoutaient que l'on singeait les manières du premier consul ; enfin que les habits des valets de la pièce étaient une imitation burlesque du costume consulaire. — « Voilà, me dit le premier consul, le « pendant d'*Édouard ;* cette censure n'en fait pas « d'autres. Cela ne peut pas durer ainsi. »

Chaptal affirma n'avoir point eu connaissance de la pièce : on apprit que c'était un commis subalterne qui l'avait examinée. M. Arnault, si avantageusement connu, était alors chef de division au ministère de l'intérieur ; les reproches tombaient un peu sur lui. Regnault de Saint-

Jean-d'Angély, son beau-frère, lui épargna par son crédit les petites persécutions que Cambacérès provoquait contre lui. Le premier consul fit vérifier les habits des valets de *l'Antichambre*. — « Si l'imitation est vraie, on les en revêtira en « place de Grève, et on les fera déchirer par la « main du bourreau. »

Bonaparte voulait sévir aussi contre M. Dupaty, auteur de la pièce; mais l'erreur fut bientôt reconnue : la pièce avait été faite avant le consulat, les habits n'avaient aucun rapport avec les costumes des consuls. M. Dupaty revint bientôt à Paris, et retrouva la bienveillance qu'il n'aurait jamais dû perdre.

C'est cette même pièce qui fut rejouée, longtemps après, sous le nom de *Picaros et Diego*.

Ces deux événemens successifs engagèrent les flatteurs à demander l'interdiction de plusieurs de nos chefs-d'œuvre; ils ne voulaient ni de *Mérope*, ni de *Tancrède*, ni de *Tartufe*, ni de la *Mort de César*, ni surtout des premiers vers de la tragédie d'*Héraclius*. On fit faire par des poètes à gages d'étranges changemens aux pièces de nos grands maîtres, et *Héraclius* ne parut plus que mutilé. On ne voulait déplaire ni à l'homme du pouvoir, en intéressant le public pour des pro-

scrits, ni au clergé, que l'on venait de rétablir, en flétrissant l'hypocrisie. La pièce que le premier consul aimait le plus à voir représenter, c'était *Cinna*, à cause de la longue et admirable tirade contre le pouvoir populaire.

Le premier consul s'était fait accompagner à Saint-Quentin par des hommes en état de lui donner de bons avis. Je lui demandai si le canal arriverait enfin à sa perfection? et s'il ne serait jamais canal que de nom. « J'ai tout vu, me ré-« pondit-il, je me suis fait conduire sous la voûte. « Eh bien! partout des dégradations parce que l'on « ne finit rien. Il ne m'a pas paru qu'il y eût un « plan bien arrêté. J'espère que les ordres que j'ai « donnés feront cesser l'indécision dans laquelle « on est pour la direction de ce canal. »—Général, vous êtes convaincu qu'on ne transporte rien par les grandes routes : faisons des canaux.

Ce fut au commencement de 1801 que Fulton présenta son Mémoire sur les bateaux à vapeur. J'insistai pour que le premier consul fît procéder à un examen sérieux. « Bah! dit-il, tous ces in-« venteurs, tous ces faiseurs de projets, sont ou « des intrigans, ou des visionnaires : ne m'en par-« lez plus [1]. » Je lui fis observer que celui qu'il

[1] Que l'on juge maintenant, que de nombreux bateaux à

appelait un intrigant, ne faisait que renouveler une invention déjà connue, que Franklin avait écrit dès 1788 à un docteur de ses amis, « qu'il « n'y avait rien de nouveau pour le moment, en « fait de sciences physiques, excepté un bateau « mis en mouvement par une machine à vapeur, « et qui remonte seul la rivière. On pense que « sa construction pourra être simplifiée et perfec- « tionnée de manière à devenir généralement « utile »; que la découverte de cette force datait de temps bien antérieurs, et qu'il ne fallait pas repousser sans examen une ancienne découverte qui n'avait pas encore reçu d'exécution. Il ne voulut rien entendre. Ainsi fut ajournée pour quelque temps une entreprise qui devait donner une si grande impulsion à l'industrie et au système de navigation. Cette même circonstance se renouvelle souvent; il ne faut pas pousser trop loin la méfiance contre les hommes à projets : rien ne force à admettre ce qu'ils proposent, mais rien ne justifie le refus d'examen.

Fulton alla en Amérique, et se servant de

vapeur établissent de faciles communications entre l'Europe et les Amériques, si l'on a eu raison d'appeler les tentatives et les essais de Fulton des projets d'intrigans et de visionnaires.

toutes les connaissances qu'il avait acquises en Angleterre et en France, il construisit, cinq ans plus tard, à New-York, le premier bateau à vapeur dont l'essai fut heureux. Nous aurions pu jouir, bien des années plus tôt, de ce puissant moteur appliqué à la navigation[1], et qui a si puissamment servi l'industrie.

Paul Ier succomba par une révolution du palais et sous les coups de ses assassins, dans la nuit du 24 au 25 mars de cette année. Cette nouvelle causa une peine très vive au premier consul. N'obéissant qu'au sentiment pénible que lui inspirait cette mort inattendue qui devait avoir une si grande influence sur sa politique, il m'ordonna d'envoyer sur-le-champ au Moniteur la note que voici :

« Paul Ier est mort dans la nuit du 23 au 24 « mars. L'escadre anglaise a passé le Sund le 30. « L'histoire nous apprendra les rapports qui peu- « vent exister entre ces deux événemens. »—Ainsi se réunissaient dans sa pensée et le crime du 24 mars, et le signalement, très fondé je crois, de ses auteurs.

Les relations amicales de Paul et de Bonaparte

[1] L'Annuaire de 1829 nous a appris que cette invention date de beaucoup plus loin (*Note de l'éditeur.*)

avaient pris chaque jour plus de consistance. Bonaparte me disait : « J'étais sûr de porter, de « concert avec le czar, un coup mortel à la puis- « sance anglaise dans l'Inde. Une révolution du « palais renverse tous mes projets[1]. » Cette résolution, et l'admiration que l'autocrate avait pour le chef de la république française, doivent certainement être comptées au nombre des causes de sa mort. On en accusa généralement à cette époque ceux qui étaient menacés avec tant d'ardeur et de persévérance, et qui avaient le plus grand intérêt à un changement d'empereur. J'ai lu une lettre d'un souverain du Nord qui ne m'a laissé aucun doute à cet égard. La lettre de cet auguste personnage portait même le prix du crime et la part de chaque acteur. Mais il faut convenir aussi que la conduite et le caractère de Paul Ier, ses actes tyranniques, ses violens

[1] Comment a-t-on *pu dire que le cabinet des Tuileries* fut content d'être débarrassé de Paul Ier, et que son amitié pesait à tous ses amis. Ce que je viens de dire dément cette étrange assertion. Il faut au moins, à défaut de la vérité, consulter les vraisemblances quand on écrit l'histoire.

Son successeur n'a point hérité de la manie de se faire grand-maître de l'ordre de Malte. Les élémens de cet ordre détruit, n'étaient pas faciles à réunir.

caprices, les excès fréquens de son despotisme avaient accumulé sur lui beaucoup de haines, parce que la patience a son terme. Ces motifs n'ont pas probablement *créé* la conspiration, mais ont beaucoup *facilité* l'exécution du complot qui ôta au czar le trône et la vie.

Dès que Paul Ier n'exista plus, et qu'Alexandre fut monté sur le trône, les idées du premier consul, sur les démembremens et les partages de la Pologne, revinrent dans son esprit et l'occupèrent beaucoup; c'était véritablement une idée fixe. Déjà, dans sa première campagne d'Italie, et plusieurs fois en Égypte, il avait dit à Sulkowsky que son plus grand désir serait de rétablir la Pologne, de venger l'iniquité de son partage, et de ramener, par ce grand acte réparateur, l'ancien équilibre de l'Europe. Il me dictait souvent pour le *Moniteur* des notes, dont le but était de prouver par des raisonnemens variés, que l'Europe n'aurait jamais de repos que lorsque ces grandes spoliations auraient été vengées et réparées. Mais il déchirait souvent ces notes avant de les livrer à l'impression. Son système envers la Russie changea peu de temps après la mort de Paul. L'idée d'une guerre contre cet empire l'agitait sans cesse, et certes, elle germait déjà dans sa tête cette funeste

campagne qui devait avoir lieu 11 ans plus tard, et qui eût d'autres causes que le rétablissement de la Pologne, qui n'était plus pour lui qu'un prétexte; en effet, comment expliquer sans cela son étrange conduite, lorsqu'étant maître de ce vaste pays, il recula, selon ce que nous disent les témoins, devant de petites considérations de famille, et devant des promesses *imprudemment faites à quelques ambitieux* de son entourage, de vice-royauté, de starosties? Puisque cette guerre, dont la conception date de l'époque dont nous nous occupons, a malheureusement eu lieu, il est triste de penser que de petites combinaisons ont empêché la régénération d'une nation généreuse, qui s'était vue déchirée trois fois par l'ambitieuse et avide politique de ses puissans voisins.

Duroc fut envoyé à Pétersbourg pour féliciter l'empereur Alexandre sur son avénement au trône. Il arriva à Pétersbourg le 24 mai. On sait combien Duroc, encore très jeune alors, plaisait au premier consul. Froid, discret, probé, réservé, il n'importunait jamais Bonaparte de ses sollicitations. Il était peu disposé à recommander quelqu'un et à prendre l'initiative d'une faveur; mais je dois lui rendre cette justice qu'il soutenait avec chaleur les droits d'autrui, quand ils lui

semblaient méconnus. De même Duroc repoussait loyalement et avec force les accusations lorsqu'il avait la conviction de leur fausseté. Ces dispositions morales jointes à un extérieur agréable et à des manières aimables, en faisaient un homme distingué.

Ce fut aussi pendant l'année 1801, qu'eut lieu la funeste création des tribunaux spéciaux que ne justifiaient ni l'urgence ni la gravité des circonstances. On vit aussi cette année le rétablissement de la compagnie d'Afrique, le traité de Lunéville qui ajoutait encore aux avantages que la France avait retirés du traité de Campo-Formio, et la paix conclue entre l'Espagne et le Portugal par l'entremise de Lucien. Je dois dire au sujet de cette paix, que le Portugal, pour obtenir la cession d'Olivenza et de son territoire, fit offrir sous main à Bonaparte, par mon intermédiaire, huit millions s'il voulait contribuer de tout son pouvoir à l'acquisition de cette ville par le Portugal. Il repoussa cette offre avec indignation, en déclarant que jamais il ne consentirait à vendre l'honneur pour de l'argent : et on l'a accusé d'avoir écouté à Passeriano une proposition de ce genre, proposition qui, comme on l'a vu à cette époque, ne lui avait pas même été

faite! Ceux qui l'ont accusé de semblables concussions connaissaient bien peu l'inflexibilité de ses principes sur ce point.

En avril 1801, il arriva un soir à la Malmaison un journal anglais, la *Gazette de la Cour*, qui annonçait le succès du débarquement en Égypte de l'armée commandée par Abercrombie, la bataille que les Anglais avaient livrée, et la mort de ce général. J'en fis sur-le-champ la traduction et la remis au premier consul, avec la conviction de la peine très vive que cette nouvelle lui causerait. L'importance de cette nouvelle le fit douter de sa vérité. Il en fit du moins semblant. Alors chorus unanime parmi les officiers et aides-de-camp qui étaient dans le salon. Ils abondaient tous dans son sens, surtout Lannes, Bessières et Duroc. Ils croyaient probablement plaire au premier consul, qui me disait alors d'un ton goguenard: « Bah! vous ne savez pas l'anglais; et « puis voilà comme vous êtes, toujours disposé « à croire plutôt les mauvaises nouvelles que les « bonnes. » Ces paroles et le sourire approbateur de ces messieurs me donnèrent de l'humeur; je dis du ton qu'elle m'inspira: « Comment, géné- « ral, pouvez-vous croire que le gouvernement « anglais publie officiellement un si grand événe-

« ment, mais si peu extraordinaire, que vous en « aviez vous-même l'appréhension, s'il n'était pas « vrai? Comment, vous voulez qu'un gouverne- « ment qui doit se respecter, mente à l'Europe « sur des choses dont la vérité ne peut être long- « temps ignorée! Avez-vous jamais vu une nou- « velle de cette importance qui se soit trouvée « fausse, lorsqu'elle était publiée par la *Gazette* « *de la Cour?* Quoi qu'en disent ces messieurs, « je la crois vraie, et leurs rires ne la démenti- « ront malheureusement pas. » Sur les nouvelles observations et réflexions un peu acerbes des optimistes et des flatteurs, le premier consul se leva, et me dit : *Allons, Bourrienne, allons travailler.* Dans le petit trajet du salon à la bibliothèque, il ajouta : « Voilà comme vous êtes : pour- « quoi se fâcher pour si peu de chose? Eh! mon « Dieu! je ne crois que trop à la nouvelle, je ne « la craignais que trop; mais ils veulent me faire « plaisir en la révoquant en doute.. Laissez les « faire. Vous les connaissez. »—Eh bien! je vous « demande pardon, mais je crois vous mieux « prouver mon attachement en vous disant ce « que je pense être la vérité : vous voulez qu'on « ne tarde jamais un instant à vous annoncer une « mauvaise nouvelle. Ce serait bien pis de vous « la dissimuler. »

CHAPITRE XVII.

Essai royal. — Louis de Bourbon et Marie-Louise d'Espagne. — Création du royaume d'Étrurie. — Le comte de Livourne à Paris. — Fêtes données par les ministres. — Bon goût de M. de Talleyrand. — Première visite du comte de Livourne à la Malmaison. — Attention délicate de Bonaparte. — Représentation d'*OEdipe*. — Jugement de Bonaparte sur le roi d'Étrurie. — Le mari soufflé par sa femme. — Invitations de Madame de Montesson. — Mécontentement du premier consul. — Départ pour Florence. — Mauvais accueil. — Négociations avec le saint-siége. — Opinion de Bonaparte sur les cultes. — Le cardinal Gonzalvi. — *Te Deum* à Notre-Dame. — Inconvenances dans l'église. — Irréligion de la cour consulaire. — Propos d'Augereau. — Concessions et restrictions. — Première messe à Saint-Cloud. — La messe dans les appartemens. — M. de Talleyrand relevé de ses vœux. — Ma nomination au conseil-d'état. — Fantaisie de Bonaparte pour un habit.

Avant de ceindre son front de deux couronnes, Bonaparte jugea utile à sa politique d'en poser une sur la tête d'un prince, et même d'un prince de la maison de Bourbon. Il était bien

aise d'accoutumer les Français à la vue d'un roi. On verra plus tard qu'il ne donnait des sceptres que comme sa confiance, c'est-à-dire conditionnellement, étant toujours prêt à briser son propre ouvrage quand il était devenu un obstacle à l'accomplissement de ses desseins ambitieux.

En mai 1801, l'infante d'Espagne, Marie-Louise, troisième fille de Charles IV et d'une infante de Parme, vint à Paris. L'infant Louis de Bourbon, fils aîné du duc de Parme, s'était rendu à Madrid en 1798 pour y contracter un mariage avec Marie-Amélie, sœur de Marie-Louise. Mais le prince devint amoureux de cette dernière. Godoï favorisa cette inclination et usa de tout son pouvoir pour faire réussir leur mariage. On donna au fils qui naquit six ans après le nom du roi d'Espagne, Charles-Louis. La France occupait le duché de Parme qui, d'après les conventions signées par Lucien Bonaparte, devait revenir à cette puissance après la mort du duc régnant. De son côté la France devait céder au prince, fils du duc de Parme, le grand duché de Toscane. L'Espagne paya une somme considérable qui avait été convenue. Peu de temps après que l'on eut communiqué le traité à Don Louis et à sa femme, ils quittèrent Madrid et traversèrent la France; le prince avait pris le

nom de comte de Livourne. Les rapports du temps ont été unanimes sur tous les égards qui leur furent prodigués pendant leur voyage. On était alors loin de prévoir que leur famille aussi ferait un jour le même voyage, mais dans des circonstances bien différentes, qui, encore ensevelies dans l'avenir, devaient amener la destruction momentanée d'une maison qui donnait en ce moment un roi à la Toscane. On se rappelle les fêtes brillantes qui furent données à Paris aux jeunes époux. On distingua celle de M. de Talleyrand, à Neuilly [1]. Les écrits passagers du temps sont remplis de tous ces détails qui n'auraient plus aujourd'hui le même intérêt.

Tout le monde convint qu'il régna, dans la fête qui eut lieu le 8 juin, cette élégance, ces manières simples et nobles, cette recherche inaperçue, cet ensemble enfin qui caractérisent tout ce qui vient de M. de Talleyrand. Le jeune roi reçut encore des fêtes très belles chez le ministre de l'intérieur et chez le ministre de la guerre; cette

[1] La belle maison qu'il occupait a appartenu depuis à madame Murat. Aujourd'hui Neuilly et Villiers réunis composent une superbe propriété appartenant au duc d'Orléans. Elle est embellie au point de n'être plus reconnaissable, et cependant madame Murat y avait déjà fait de grandes dépenses.

dernière eut lieu le jour de l'anniversaire de Marengo. Moustache y joua un rôle. Le roi et la reine d'Étrurie vinrent plusieurs fois dîner à la Malmaison. Le roi s'y évanouit une fois : il attribuait cette indisposition à une faiblesse d'estomac, mais ses gens chuchotaient qu'il tombait du haut mal.

Lors de la première visite que le comte de Livourne devait faire au premier consul à la Malmaison, le premier consul sortit un instant de son cabinet. Il voulait voir si l'on disposait convenablement le salon pour recevoir le prince. Il rentra presque sur-le-champ, et me dit d'un air agité et avec humeur : « Bourrienne, concevez-« vous leur bêtise? Ne voulaient-ils pas exposer « aux yeux du prince un tableau qui me repré-« sente désignant du haut des Alpes la Lombar-« die, et en commandant la conquête. Je l'ai bien « vite fait enlever. C'était par trop inconvenant ».

Un des tableaux représentait le premier consul couché sur la neige et dormant au haut des Alpes avant Marengo.

Le voyage du comte de Livourne à Paris jeta de l'illustration sur les premières années du règne de Bonaparte, *qui*, disait-on partout, *faisait des rois, et ne voulait pas l'être.*

A la représentation d'*Œdipe*, on applaudit avec transport le vers de Philoctète qui exprime cette idée :

« J'ai fait des souverains, et n'ai pas voulu l'être. »

Le premier consul, en sortant du spectacle, ne dissimula pas sa satisfaction : il croyait voir dans ces applaudissemens l'oubli de son pamphlet.

D'ailleurs, l'accueil fait par le public à un roi couronné de ses mains ne lui fut pas indifférent : c'était un commencement d'habitude à revoir ce qu'on avait proscrit. Il éprouvait une véritable satisfaction de l'empressement qu'on mettait à saluer le nouveau monarque, et fut très aimable pour ces augustes personnages. Ce roi si bien reçu, si bien fêté, quoique du reste homme fort ordinaire, partit pour l'Italie. Je dis homme fort ordinaire, non que j'aie assez causé avec lui pour le bien juger ; mais le premier consul m'a assuré qu'il était très borné, qu'il avait de la répugnance même à prendre une plume, qu'il ne pensait qu'à ses plaisirs, enfin que c'était un pauvre homme.

Un jour que le premier consul avait passé seul plusieurs heures avec les deux époux, il me dit

en rentrant : « J'en suis fatigué ; c'est un véri-
« table automate. Je lui ai fait une foule de ques-
« tions, il n'a pu répondre à aucune ; il sem-
« blait consulter sa femme, qui lui faisait en-
« tendre, le mieux qu'elle le pouvait, ce qu'il
« fallait dire. » Le premier consul ajouta : « Ce
« pauvre prince partira sans savoir ce qu'il va
« faire. » Je lui fis observer qu'il était triste de voir livrer à un pareil prince les peuples de la Toscane. Il me répondit : « La politique l'a voulu ;
« et d'ailleurs il n'y a pas de mal à faire voir à la
« jeunesse, qui n'a pas vu de rois, comment ils
« sont faits. » Le prince a justifié en Toscane l'opinion qu'il avait inspirée au premier consul.

Le comte de Livourne devait à son organisation, et à l'éducation qu'il avait reçue, le peu de moyens que nous lui reconnûmes ; il était réellement puéril. Le premier consul était instruit par ses alentours de toutes les niaiseries de ce prince lorsqu'il venait à la Malmaison ; il ne les voyait pas, parce qu'il travaillait constamment. Je l'ai vu gémir de ce qu'un jeune homme que la nature avait doué de belles qualités extérieures était chargé du gouvernement d'un pays que ses souverains avaient souvent illustré. On a assez parlé de la nullité du comte de Livourne, de ses jeux

ridicules, pour que je n'en dise pas davantage sur lui. Le premier consul ne redoutait pas le nouveau roi pour l'indépendance de Rome. Il pensait souvent à César, et je me rappelle qu'il me dit un jour : « Celui-là ne passera pas le Ru-« bicon. »

Le premier consul témoigna de l'humeur contre les personnes qui se rendirent à une fête que donna madame de Montesson. Ancienne *amie* du grand-père du duc d'Orléans, et se regardant comme parente de l'infant de Parme, elle crut devoir rendre des honneurs à ce prince devenu roi.

Afin de témoigner encore plus d'égards au roi d'Étrurie, après un séjour de trois semaines à Paris, le premier consul résolut de le faire escorter par un général français, et il fit choix de son beau-frère Murat.

Le nouveau roi d'un nouveau royaume fit son entrée à Florence le 12 avril 1801 ; mais l'accueil des Toscans ne ressembla en rien à celui qu'on lui avait fait à Paris : le peuple ne reçut les deux époux que comme des souverains imposés par la France. Le royaume éphémère d'Étrurie dura à peine six ans : le roi mourut en 1803, à la fleur de l'âge, et en 1807 la reine fut chassée de ses

états par celui même qui lui en avait ouvert l'entrée.

A cette époque, un parti assez puissant poussait Bonaparte à rompre avec le papisme, et à établir une église gallicane dont le chef serait en France; on croyait flatter son ambition en lui signalant ce nouveau moyen de puissance, qui lui aurait donné quelque ressemblance avec les premiers empereurs romains. Mais ses idées ne coïncidaient pas avec ce projet. « Je suis convaincu, me disait-il, qu'une partie de la « France se ferait protestante, surtout si je « favorisais cette disposition; mais je le suis encore davantage que la plus grande partie resterait catholique, et lutterait avec un plus grand « zèle et une plus grande ferveur contre le schisme « d'une portion de leurs concitoyens. Je crains les « querelles religieuses, les dissensions dans les familles, des troubles inévitables. En relevant la « religion qui a toujours dominé dans le pays, et « qui domine encore dans les cœurs, et en laissant les minorités exercer librement leur culte, « je suis en harmonie avec la nation, et je satisfais tout le monde. »

Le premier consul, jugeant en homme supérieur que le rétablissement du culte serait d'un

grand secours pour son gouvernement, s'occupait, depuis le commencement de 1801, d'un concordat avec le pape Pie VII. Il fut signé au mois de juillet suivant. Il avait fallu du temps pour s'entendre.

Le cardinal Gonsalvi arriva au mois de juin 1801 à Paris, pour traiter des arrangemens avec le pape. Le cardinal Caprara et M. de Spina faisaient partie de l'ambassade qu'envoyait le saint-père. Il y avait aussi des théologiens habiles, parmi lesquels on distinguait le docteur C***; il faisait partie de la chancellerie du pape. Sa science lui donnait une si grande influence sur ses collègues, que les choses n'avançaient qu'autant qu'il le voulait bien. On le gagna par des dignités et des promesses d'argent; les choses marchèrent plus facilement. Le concordat fut signé le 15 juillet 1801, et converti en loi de l'état au mois d'avril 1802. Les plénipotentiaires du premier consul étaient Joseph Bonaparte, Cretet et l'abbé Bernier, mort évêque de Versailles.

Un *Te Deum* solennel fut chanté à la métropole de Notre-Dame le dimanche 11 avril; la foule était immense; la plus grande partie des assistans était debout. La cérémonie eut de la pompe et de l'éclat; mais qui oserait dire que la

tenue générale fut en harmonie avec cet éclat et cette pompe? Le temps de cette innovation n'était-il donc pas venu? Était-ce une transition trop brusque avec les douze années écoulées? Toujours est-il vrai qu'un grand nombre de personnes qui assistèrent à cette cérémonie témoignaient, par leur figure et leurs gestes, plus d'impatience et d'humeur que de satisfaction ou de recueillement pour le lieu où l'on se trouvait: on entendait çà et là des murmures qui annonçaient du mécontentement; les chuchotemens, que je pourrais appeler des conversations, interrompaient quelquefois le service divin; les expressions même dont on se servait étaient loin d'être mesurées. Enfin, je ne sais par quelle fatalité la faim s'était emparée de plusieurs assistans; mais ce qu'il y a de certain c'est qu'on en voyait à chaque instant qui tournaient la tête pour casser avec les dents un morceau de tablette de chocolat; j'affirme avoir vu même manger du pain dans l'église, sans gêne et sans avoir l'air de faire attention à ce qui se passait.

La cour consulaire était en général très irréligieuse, et il ne pouvait pas en être autrement, puisqu'elle se composait de ceux qui avaient le

plus contribué à la destruction du culte en France, et d'hommes qui, ayant passé leur vie dans les camps, étaient plus souvent entrés dans les églises d'Italie pour y prendre des tableaux que pour y entendre la messe. Ceux qui, sans être imbus d'idées religieuses avaient reçu cette éducation et étaient doués de ce bon sens, qui font que l'on respecte dans les autres les croyances que l'on ne partage pas, ne blâmaient point le premier consul, et se conduisirent avec décence; mais sur la route des Tuileries à Notre-Dame, Lannes et Augereau voulurent descendre de voiture quand ils virent qu'on les conduisait à la messe, et il fallut un ordre du premier consul pour les empêcher de le faire. Ils allèrent donc à Notre-Dame, et le lendemain, Bonaparte demanda à Augereau comment il avait trouvé la cérémonie? « — Très belle, répondit le général; il n'y manquait qu'un million d'hommes qui se sont fait tuer pour détruire ce que nous rétablissons. » Bonaparte fut très irrité de ce propos.

Pendant le cours de ses négociations avec le saint-siége, Bonaparte me dit un jour : « Dans « tous les pays, la religion est utile pour le gou- « vernement; il faut s'en servir pour agir sur les « hommes : j'étais mahométan en Égypte, je suis

« catholique en France. Il faut que, quant à la « police, la religion d'un état soit tout entière « dans les mains de celui qui le gouverne. Beau- « coup de personnes me poussent à fonder une « église gallicane et à m'en faire le chef; mais « ces gens-là ne connaissent pas la France : s'ils « la connaissaient ils sauraient qu'elle est, en ma- « jorité, bien éloignée de cette rupture avec Rome. « Il faudrait que le pape me poussât à bout pour « que je m'y résolusse; mais je ne le crois pas.— « Vous avez raison : vous vous rappelez, géné- « ral, ce qu'a dit le cardinal Gonsalvi : *Le pape « fera tout ce que voudra le premier consul.* — Il « fera bien; qu'il ne croie pas avoir affaire à un « imbécille. Devinez ce qu'ils mettent en avant : « le salut de mon ame. Mais, pour moi, cette « immortalité, c'est le souvenir laissé dans la mé- « moire des hommes. Cette idée porte aux grandes « choses : mieux vaudrait ne pas avoir vécu, que « ne pas laisser de traces de son existence. »

On fit alors auprès du premier consul beaucoup de démarches pour l'engager à remplir en public les devoirs que la religion impose; on insistait sur la nécessité d'un grand exemple. Il me dit en sortant d'un de ces entretiens, qu'il l'avait terminé par cette déclaration : « Eu voilà bien

« assez comme cela ; ne m'en demandez pas davantage, vous ne l'obtiendriez pas : vous ne « ferez jamais de moi un hypocrite. Restons où « nous en sommes. »

J'ai lu, dans un ouvrage remarquable sous bien des rapports, que c'est à l'occasion du concordat du 15 juillet 1801, que le premier consul abolit le calendrier républicain et rétablit le calendrier grégorien. C'est une erreur. Il ne faisait pas du calendrier une affaire religieuse. Le sénatus-consulte, qui remit en usage le calendrier grégorien dans l'empire français, à compter du 11 nivôse an XIV (1er janvier 1806), est du 22 fructidor an XIII (9 septembre 1805), plus de quatre ans après le concordat. Le rétablissement de l'ancien calendrier n'eut d'autre but que de nous remettre en harmonie avec l'Europe sur un point qui touchait de si près aux relations journalières qu'embarrassait l'innovation du calendrier décadaire.

Bonaparte finit cependant par entendre la messe, et ce fut à Saint-Cloud que cet usage de l'ancien temps fut rétabli pour la première fois. Il avait soin de la faire dire plus tôt que l'heure annoncée, afin que ceux qui en faisaient des gorges chaudes, n'arrivassent qu'après que le service divin serait achevé.

Lorsque le premier consul devait aller publiquement le dimanche à la chapelle du palais, on dressait un petit autel dans un cabinet qui était à côté du cabinet de travail. Cette pièce avait été, comme je l'ai déjà dit, l'oratoire d'Anne d'Autriche. Un petit autel portatif et une estrade d'une marche la rendirent à sa première destination. Ce cabinet servait pendant la semaine de salle de bains: Le dimanche on ouvrait la porte de communication et l'on se tenait dans le cabinet de travail pour entendre la messe. Nous n'étions jamais que trois ou quatre : j'ai presque toujours vu le premier consul travailler pendant ce temps, qui n'excédait jamais plus de douze minutes. Et les journaux répétaient à l'envi : *Le premier consul a entendu la messe dans ses appartemens.* Louis XVIII l'a souvent entendue aussi dans ses appartemens.

Le 19 juillet 1801, un bref du pape délia de ses vœux M. de Talleyrand, et le rendit à la vie séculière. Il épousa alors madame Grandt. Tout se fit sans bruit et sans éclat. Ce fait seul prouve suffisamment combien on l'a dénaturé. On a dit que Bonaparte, *devenu empereur*, voulant rendre aux mœurs la régularité que la révolution avait détruite, résolut de faire cesser le scandale de la

liaison intime de M. de Talleyrand avec madame Grandt. Il aurait parlé de mariage à son ministre qui aurait refusé d'abord. Mais le maître ayant ordonné, il aurait fallu obéir. Cette résurrection de la régularité des mœurs par Bonaparte est excessivement ridicule. Le bref ne fut enregistré au conseil d'état que le 19 août 1802.

Je terminerai ce chapitre par le récit d'un fait étranger à ce qui précède, mais qui me concerne personnellement : le 20 juillet 1801 le premier consul me nomma, *ex proprio motu*, conseiller d'état en service extraordinaire. Madame Bonaparte eut la bonté de me faire faire un beau costume, un peu *idéal;* il plut au premier consul, et le voilà qui s'en fait faire un pareil. Il le porta quelquefois, et le laissa là. Jamais, depuis ses grandeurs, il n'avait été si aimable et si prévenant qu'en cette circonstance.

CHAPITRE XVIII.

Dernier chapitre sur l'Égypte. — Retour vers le passé. — L'amiral Gantheaume. — Irrésolutions. — MM. Poussielgue et Daure. — Moyen de plaire à Bonaparte. — Flatterie du général Menou. — Sa lettre à Bonaparte. — Protestations de services. — L'Égypte remplaçant les Antilles. — Réflexions sur le commerce. — Récompenses accordées à Menou. — Davoust. — Causes de son inimitié envers moi. — Nouvelle indiscrétion de Bonaparte. — Regrets du premier consul d'avoir donné le commandement en chef à Menou. — Abercrombie. — La flotte de Brest. — Temps perdu dans la Méditerranée. — Rentrée à Toulon. — Entêtement de Gantheaume. — Ineptie de Menou. — Le Français-Turc. — Fausses espérances de Bonaparte. — Évacuation de l'Égypte prévue par le premier consul. — Vanité des conquêtes. — M. Otto à Londres. — M. de Talleyrand absent. — Préliminaires signés à temps.

C'est pour la dernière fois que, dans le cours de mes Mémoires, je vais avoir à m'occuper des affaires de l'Égypte, de cette partie épisodique de la vie de Bonaparte qui occupa si peu de temps

et y tint une si grande place; c'était celle de ses conquêtes à laquelle Bonaparte tenait le plus, parce qu'elle répandait la célébrité de son nom dans l'Orient. Il a tout tenté, il eût tout fait pour la conservation de cette colonie. Dans une lettre au général Kléber, il lui disait : Vous savez « apprécier aussi bien que moi combien la pos- « session de l'Égypte est importante à la France. « Cet empire turc, qui menace ruine de tous « côtés, *s'écroule aujourd'hui*, et l'évacuation de « l'Égypte serait un malheur d'autant plus grand « que nous verrions de nos jours cette belle pro- « vince passer en d'autres mains européennes. » Mais le choix de Gantheaume, pour lui porter des secours, ne fut pas heureux. Gantheaume l'avait ramené d'Égypte, et quoique Bonaparte n'ait dû son heureuse traversée qu'à ses propres combinaisons, à son caractère et à la rectitude de son esprit, il n'en conserva pas moins pour Gantheaume ce penchant si naturel pour quelqu'un qui a partagé avec nous un grand hasard de fortune, et dont il avait eu, pour ainsi dire, la responsabilité. Cette confiance dans la médiocrité, commandée par un sentiment honorable, n'a pas été récompensée. Gantheaume a mal servi Bonaparte par ses irrésolutions et ses tâtonnemens dans

la Méditerranée. Dès qu'il eût reçu l'ordre de s'y rendre, le premier consul, ne le voyant pas quitter Brest, me disait de temps à autre : *Que diable fait donc Gantheaume?* On lui envoya dans un des rapports journaliers ce quatrain qui le fit beaucoup rire.

Vaisseaux lestés, tête sans lest,
Ainsi part l'amiral Gantheaume;
Il s'en va de Brest à Bertheaume,
Et revient de Bertheaume à Brest.

Les irrésolutions de Gantheaume, ses tergiversations, son arrivée à Toulon, sa sortie tardive et sa rentrée dans ce port, le 19 février 1801, dix jours seulement avant que l'amiral Keith ne parût devant Alexandrie avec sir Rulph Abercrombie, firent échouer complètement tous les projets de secours et de renforts que le premier consul s'efforçait d'envoyer à la colonie, menacée d'une ruine prochaine.

Le premier consul rêvait encore, dans ce temps, que de nombreuses familles françaises iraient reporter la civilisation, les sciences et les arts dans ces contrées jadis leur berceau. Mais on ne peut pas se dissimuler que son départ en 1799 ait pré-

paré la perte de ce pays; la mort de Kléber, et le choix de Menou pour son successeur la décidèrent.

Les lettres que Bonaparte avait reçues de tous côtés, au moment de son départ, lui avaient annoncé unanimement des insurrections partielles, des menaces d'invasion, une pénurie extrême dans les finances. L'administrateur des finances lui écrivait, le 25 juillet : « Les caisses continuent à être fermées; on ne paie plus rien. » Les fusillades et les avanies ne pouvaient plus remédier au mal, parce que tout a un terme, et lorsque l'on coupe l'arbre par sa racine, il n'y a plus de fruit. L'administrateur Poussielgue lui écrivit, le 6 août 1799, quelque temps avant son départ : « Ce qui « me tourmente le plus, c'est de ne voir aucune « ressource pécuniaire pour l'armée; personne « ne paie. » Daure écrivait le 15 août : « L'entre- « preneur des vivres-viande réclame le paiement « de sa fourniture : je n'ai pu lui donner que « très peu de fonds; il a fait des avances consi- « dérables. » Toute la correspondance était dans ce style. Le général en chef lui-même, pressé par le besoin d'argent, écrivait le 13 août, quinze jours avant son départ, à Dugua, commandant du Caire : « Vous ferez interroger tous les scheiks, El-Beled,

« pour savoir pourquoi ils ne paient pas leurs con-
« tributions. S'ils ne les acquittent pas d'ici au
« 27 août, ils auront le cou coupé. » Tout cela ne produisait plus rien, parce que, là où il y a impossibilité, la menace même de la mort ne peut plus rien.

Un des plus sûrs moyens de faire au premier consul une cour utile et de s'assurer sa bienveillance, c'était d'applaudir sans réserve à ses vues sur l'Égypte, de contribuer à la consolidation de cette possession. C'est par le premier moyen que Menou a gagné sa confiance. Dès la première année de l'occupation, il lui exposait ses rêves sur l'Afrique; il lui parlait des nègres du Sénégal, de Mozambique, de Méhédie, de Marabout et d'autres pays barbares qui allaient se trouver tout à coup changés et civilisés par la possession de l'Égypte.

Voici la lettre curieuse que Menou avait écrite sur ce sujet au général en chef.

Rosette, le 3 septembre 1798.

« Je suis on ne peut pas plus sensible, général, à la lettre obligeante que vous avez bien voulu m'écrire. Soyez assuré que je saisirai tou-

jours avec empressement toutes les occasions de vous être agréable et de contribuer, en suivant vos ordres, à établir les Français en Égypte. Je crois que l'Égypte doit remplacer pour nous les Antilles, qui, si elles ne sont pas tout-à-fait perdues, seront au moins, pendant encore bien des années dans l'anarchie et la nullité pour nous. Ici le sucre, le coton, le café, l'indigo et la cochenille, doivent, dans mon opinion, remplacer toutes les autres cultures.

« C'est de l'Égypte que sont sorties ces cannes à sucre pour se répandre dans l'Archipel, de là en Sicile, en Espagne, à Madère et en Amérique. L'eau est nécessaire à cette culture, comme à celle du riz. Tout existe donc ici pour établir en grand cette manufacture si précieuse.

« Quant à la cochenille, il ne s'agit que d'apporter ici l'animal qui la produit; car le nopal, arbre sur lequel vit l'insecte, croît dans les sols même les plus arides.

« C'est à vous, général, qu'il appartient de faire les établissemens qui seraient bien plus précieux pour la France que ceux de même espèce formés dans les Antilles. Les Anglais le savent bien, et c'est cela qui les détermine à employer tous les moyens pour détruire votre établis-

sement. Ils savent d'ailleurs que la mer Rouge, dans laquelle ils sont les seuls qui commercent aujourd'hui, deviendra nécessairement notre propriété; que de là aux Indes, la distance n'est pas énorme; que le commerce de la côte orientale d'Afrique, Mehedie, Marabout, Mozambique, pourra un jour tomber entre nos mains; que les ports de la côte d'Ader et ceux des pays dépendans de l'Abyssinie seront nécessairement fréquentés par nous; que nous pouvons établir des liaisons avec l'intérieur de l'Afrique, de proche en proche, au moyen de caravanes, et peut-être trouver le moyen de faire communiquer un jour le Nil avec le Niger au Sénégal. Je sais que tout cela est encore éloigné; mais, en administration, il faut prévoir long-temps d'avance, et les Anglais, auxquels on ne peut refuser une grande intelligence, une prodigieuse activité et beaucoup d'esprit public, voyant qu'ils ne peuvent et ne pourront rien contre nous directement, parce que nous pouvons rester long-temps en Égypte sans secours étranger, prendront tous les moyens de nous nuire et de nous susciter des ennemis en Asie, à Constantinople et en Barbarie. C'est encore à vous, général, qu'il appartient de pourvoir à tout cela. Pardon de mon bavardage, mais ne

Digitized by Google

voyez que mes intentions, mais surtout l'opinion d'un homme qui est enthousiaste de l'expédition d'Égypte, et qui, pour contribuer à la faire réussir, est prêt à faire tout ce que vous lui ordonnerez.

« Faire revivre, et rétablir dans toute sa splendeur, le pays de Sésostris, de quelques Pharaons, et des Ptolémées ; fonder le plus brillant commerce du monde, détruire une grande partie de celui des Anglais, par nos seuls établissemens en Égypte, est la plus belle destinée qui ait jamais été réservée à un homme : faire le bien est ma folie; c'est peut-être le second tome de l'abbé de Saint-Pierre, mais c'est à Bonaparte que j'écris ; c'est à lui seul qu'il appartient de faire le bonheur des peuples après les avoir conquis. »

On arrive à tout avec de pareilles platitudes ; mais il faut bien faire la part de la faiblesse humaine. C'est à cette adulation que l'on doit attribuer l'accueil bienveillant que le premier consul fit à Menou, même lors de son retour de l'Égypte, qu'il venait, par son ineptie, de livrer aux Anglais. Le premier consul le nomma gouverneur du Piémont. Il eut la bonté, sur ma demande, de donner à mon frère aîné la place de commissaire général de police de ce pays. Je suis obligé de

convenir que le premier consul était fondé à lui retirer cette marque de bienveillance, dont il avait abusé.

Ce fut aussi en flattant les idées du premier consul sur l'Orient, que Davoust, à son retour d'Égypte, en 1800, par suite de la convention d'El-A'rich, s'est insinué dans ses bonnes graces, et a, sinon mérité, du moins obtenu ses faveurs; car, à cette époque, Davoust n'avait aucun titre à la subite fortune qu'il fit. Il obtint sans antécédens le commandement en chef des grenadiers de la garde consulaire. C'est de ce jour que date la haine que Davoust me porta : étonné de l'excessive longueur de sa conversation avec Bonaparte, je dis immédiatement après à celui-ci : « Comment avez-vous pu rester si long-temps avec un homme que vous avez toujours appelé une f..... bête ? » — *Mais je ne le connaissais pas bien, il vaut mieux que sa réputation; vous en reviendrez aussi.* — Je ne demande pas mieux. » Le premier consul, très indiscret, comme on le sait, s'empressa de rapporter à Davoust mon opinion sur son compte. Sa haine contre moi ne mourut qu'avec lui. Je parlerai encore plusieurs fois, dans des circonstances remarquables et jusqu'ici inconnues, de cet homme qui,

sans aucune illustration, sans aucun titre, est arrivé tout à coup à la plus grande faveur.

Le premier consul n'oubliait pas sa conquête chérie; c'était l'objet de ses pensées. Vers la fin de cette année sortirent enfin de Brest six vaisseaux et quatre frégates, pris parmi ceux qui étaient en état de prendre la mer, et c'était le petit nombre.

Tout ce qui accompagna la sortie de cette escadre semblait annoncer le mauvais succès de l'entreprise. Une tempête affreuse l'accueillit à sa sortie du port de Brest, et il fallut réparer à la mer de nombreuses avaries. L'escadre, dispersée, se rallia au cap Finistère, doubla le détroit, et s'approcha sans courir aucun danger des environs du cap Bon; mais, par une inconcevable manœuvre, et sans que l'on en ait pu jamais découvrir les causes, nous apprîmes que l'escadre avait viré de bord et était entrée à Toulon, au lieu de se rendre devant la ville d'Alexandrie. Les prétextes les plus frivoles furent allégués pour justifier cette inconcevable conduite. On parlait de forces bien supérieures que les Anglais avaient entre Malte et l'Afrique, de la crainte de ne pouvoir sortir du port d'Alexandrie (où l'on ne peut pas entrer); et profitant de quelques petites avaries

arrivées aux vaisseaux, on les ramena à Toulon. Un ordre fut donné, par l'humeur et la colère, de remettre sur-le-champ en mer, et le premier consul voulut un compte fidèle des raisons qui avaient déterminé Gantheaume à rebrousser chemin. On confirma au premier consul les misérables motifs dont j'ai parlé. Quoiqu'on les réfutât victorieusement, l'entêté Gantheaume ne voulut céder ni aux observations ni au mécontentement du premier consul, et se refusa avec une inexplicable obstination à sortir de nouveau. Il fallut, bon gré mal gré, penser à d'autres expédiens pour secourir l'Égypte.

Le premier consul fit, dans cette seconde entreprise, une amélioration sensible, que pouvaient seuls expliquer sa perspicacité et son vif désir de sauver sa colonie. Il fit distribuer, sur chacun des quatre vaisseaux et chacune des quatre frégates qui devaient, sous les ordres de l'amiral Brueys, sortir de Rochefort avec ceux qui vinrent de Lorient, et aller rallier l'endormi Gantheaume à Toulon, des hommes de toutes armes et les objets matériels de toute sorte. Cette précaution avait pour but que, n'arrivât-il qu'un, deux ou trois bâtimens, l'Égypte recevrait un peu de tout; et, quand on n'a rien, c'est beaucoup.

Si Brueys eût pu rejoindre Gantheaume à Toulon, il eût réuni dix-neuf bâtimens de guerre, qui pouvaient transporter en Égypte environ 7,500 hommes et une grande partie de tous ces objets dont on a vu le détail écrit par Bonaparte. Mais tout s'opposa au départ, saison, vent, activité des chefs, etc. L'ajournement de ce départ le rendit inutile ; l'Égypte fut évacuée, comme on va le voir tout à l'heure.

Le premier consul eut quelque repentir d'avoir confirmé dans les mains de Menou le commandement que celui-ci n'avait d'abord dû qu'à l'ancienneté, après le crime de Soleyman-Heleby ; mais il fut indigné lorsqu'il fut, plus tard, mis au courant de son indolence, de son esprit réformateur, qui changeait, détruisait tout, et ne créait rien de bon ; qui pensait plutôt à entretenir par terre une communication avec les Hottentots et le Congo qu'aux moyens de conserver le pays. Ses pitoyables mesures de défense, qui furent complètement inutiles par leur défaut d'ensemble, paraissaient au premier consul le comble de l'ignorance. Oubliant tous les principes de stratégie dont Bonaparte lui avait donné tant d'exemples, il fit marcher contre le débarquement d'Abercrombie des corps isolés qui ne purent soutenir

le choc, tandis que toutes ses troupes disponibles, portées contre Abercrombie, eussent anéanti l'armée anglaise.

La grande admiration de Menou pour l'expédition d'Égypte, son amour excessif pour ce pays, dont il avait ridiculement embrassé la religion, sous le nom d'Abd-Allah; les efforts qu'il faisait dans sa sphère pour conserver cette colonie, l'enthousiasme et le dévouement absolu pour Bonaparte, et les choses flatteuses et rassurantes qu'il lui disait sur la situation de l'armée, avaient d'abord aveuglé le premier consul sur la nullité de Menou, qu'il connaissait pourtant bien. Cela peut seul expliquer la préférence du premier consul, qui avait cessé un moment de voir son incapacité. Mais je suis loin d'admettre, comme tant de personnes l'ont répété, que cette colonie ait échappé à la France au moment où tout concourait le plus à la lui conserver. Les extraits des lettres que je viens de citer, et la correspondance particulière qui a été interceptée et publiée, donnent un démenti formel à cette assertion. Que l'on se représente une petite armée perdant chaque jour de ses forces par les combats, le climat et les maladies, sans secours, sans renfort et dans la presque impossibilité d'en

recevoir, disséminée dans un vaste pays, au milieu d'un peuple insoumis dont la haine religieuse augmentait l'aversion politique, et l'on sera convaincu que *rien* ne concourait à conserver cette coûteuse acquisition, et rien n'autorisait à concevoir l'espérance de sa conservation.

L'on n'a pas craint d'imprimer que cette malheureuse armée d'Égypte, en *perdant l'espoir de revenir en Europe, en avait perdu le désir.* C'est un des plus grossiers mensonges anti-historiques que l'on ait pu faire. Que l'on interroge tous ceux qui restent de cette expédition, il n'en est pas un seul qui ne réponde : *Vous en parlez bien à votre aise ;* que l'on se rappelle la lettre que m'écrivit Desaix en arrivant à Toulon, et celle qu'il adressa à Bonaparte.

Une haute intelligence, une grande capacité, une science militaire profonde, avaient conquis l'Égypte : la fatuité, la stupidité et l'ineptie la perdirent. Que resta-t-il de cette mémorable expédition ? La destruction d'une de nos plus belles armées, la perte de l'élite de nos généraux, l'anéantissement de notre marine, Malte, et la domination de la Méditerranée aux Anglais. Et qu'en reste-t-il aujourd'hui ? Un ouvrage scientifique. Les commérages, les mystifications

d'Hérodote, et les Rêveries du bon Rollin, ont coûté moins cher et ne valaient guère moins.

Il y avait déjà quelque temps que le premier consul craignait que l'évacuation de l'Égypte n'eût bientôt lieu : les dernières nouvelles qu'il avait reçues étaient peu rassurantes, et faisaient pressentir la prochaine catastrophe. Il publiait le contraire, mais la vérité n'en était pas moins là. Il était alors d'une grande importance que la nouvelle de l'évacuation de l'Égypte n'arrivât pas en Angleterre avant la signature des préliminaires, dont M. Otto s'occupait avec autant d'activité que de talent. Nous faisions valoir, comme un grand sacrifice, l'abandon de cette conquête; mais ce sacrifice devenait nul, si la connaissance des événemens de la fin d'août parvenait à Londres avant la signature des préliminaires, qui eut lieu le 1er octobre. Le premier consul répondit lui-même à la dernière dépêche de M. Otto, qui contenait une copie des préliminaires tels que le ministère anglais les admettait. Ni cette dépêche, ni la réponse ne furent communiquées à M. de Talleyrand, alors ministre des relations extérieures. Le premier consul, convaincu de la grande habileté et du savoir de ce ministre, ne terminait jamais rien en diplomatie sans le consulter; et il avait rai-

son. Mais je lui fis observer que M. de Talleyrand étant, pour cause de santé, aux eaux de Bourbon-l'Archambault, il se passerait quatre jours avant que sa réponse pût arriver, et que ce délai pourrait entièrement changer la face des affaires. Je lui rappelai avec chaleur que l'Égypte était sur le point de succomber. Il se rendit à mon avis; et bien lui en prit, je puis le dire, car la nouvelle de l'évacuation forcée arriva à Londres le lendemain de la signature des préliminaires. M. Otto écrivit au premier consul que lord Hawkesbury (ci-devant M. Jenkinson) lui avait dit en lui annonçant l'évacuation de l'Égypte, qu'il était bien aisé que tout fût terminé, parce qu'il devait lui déclarer l'impossibilité où il se serait trouvé de traiter, après l'arrivée de cette nouvelle, sur les mêmes bases. En effet, nous consentions, *à Paris*, à l'évacuation volontaire de l'Égypte; et cela n'était pas sans quelque valeur pour l'Angleterre, et l'Égypte était déja évacuée par une convention faite *sur les lieux*[1]. Ce fut le 30 août 1801 qu'eût lieu l'évacuation définitive de l'Égypte, dont la

[1] Nous reçûmes, avec les nouvelles de l'évacuation de ce pays, beaucoup de documens de toute espèce, entre autres les tables nécrologiques du Caire depuis le 23 septembre 1799

conquête, qui avait coûté si cher, devint par là inutile, ou plutôt onéreuse.

jusqu'au 23 septembre 1800. On y verra la confirmation de ce que j'ai dit dans le second volume sur l'extrême mortalité des enfans du Caire. Il résulte de ces tables, qu'il est mort au Caire dans ces douze mois,

	1,242 hommes,
	1,713 femmes,
	4,198 enfans.
Total	7,153

En 1827, sur 23,553 personnes qu'a moissonnées la mort à Paris, il y avait 8,242 enfans, âgés de moins de dix ans. Il résulte de ces chiffres que la mortalité des enfans est plus de deux fois plus forte au Caire qu'à Paris.

CHAPITRE XIX.

L'époque la plus glorieuse de la France. — Sacrifices du premier consul pour la conclusion de la paix.—Arrière-pensées de l'Angleterre.—Malte cédée et gardée.— Bonaparte et les journaux anglais. — Haine du premier consul pour la liberté de la presse. — Plainte au gouvernement britannique contre les journaux anglais. — Peltier et l'*Ambigu*. —Lettre de M. Addington au premier consul. — Résignation des ministres anglais sur les sottises des journaux. — Procès intenté par Bonaparte à Peltier. — Condamnation inutile. — Le général Leclerc. — Expédition de Saint-Domingue. — Inutilité des entreprises contre l'indépendance des peuples. — Toussaint-Louverture.—Sa mort.—Faux bruits. — Mort de Leclerc. — Dureté du général Rochambeau.

L'époque de la paix d'Amiens doit être considérée comme l'époque la plus glorieuse pour la France. Je n'en excepte ni le temps des conquêtes de Louis XIV, ni les plus brillantes années de l'empire. La gloire consulaire était pure à cette époque; elle n'avait en perspective que de flat-

teuses espérances, tandis que des yeux un peu habitués à regarder le fond des affaires, pouvaient aisément découvrir de grands désastres sous les lauriers de l'empire.

Les offres du premier consul pour arriver à la pacification, prouvaient qu'il la voulait réellement. Il sentait que, s'il attachait son nom au premier temps de son administration par un acte si désiré, c'était conquérir l'amour et la reconnaissance des Français. Je ne veux d'autre preuve de ses sentimens que l'offre qu'il avait faite, comme on la vu, de rendre l'Égypte au grand seigneur; de restituer tous les ports du golfe de Venise et de la Méditerranée aux états auxquels ils appartenaient; de rendre Malte à l'Ordre; et même de raser les fortifications, si l'Angleterre le jugeait utile à ses intérêts. Dans l'inde, Ceylan lui restait; on redemandait le cap de Bonne-Espérance et tout ce que l'Angleterre avait pris dans les Indes occidentales.

L'Angleterre, qui avait bien résolu de garder Malte, son second Gibraltar de la Méditerranée, et le cap de Bonne-Espérance, son caravansérail des Indes, se relâcha relativement à la première île, en disant que l'on pourrait faire un arrangement qui la rendrait indépendante de la Grande-

Bretagne et de la France; mais nous avions la certitude que ce n'était qu'un leurre, que, quels que fussent les arrangemens, l'Angleterre garderait Malte, parce qu'une puissance maritime ne se dessaisit pas d'une île qui commande la Méditerranée. Je ne parle pas des discussions sur les îles de l'Amérique; ces îles n'ont pour nous, selon moi, que peu d'intérêt; elles nous coûtent plus qu'elles ne nous rapportent; et elles nous échapperont, comme, dans un temps donné, tout ce qu'on appelle colonies échappera aux métropoles. Notre système colonial est absurde, il nous force à payer des denrées coloniales presque le double de ce qu'on les paie chez nos voisins.

Lorsque lord Hawkesbury consentit à évacuer Malte à condition qu'elle serait indépendante de la France et de la Grande Bretagne, il n'en pensait pas un mot; il se souciait très peu du gouvernement de l'ordre de Saint-Jean; et il aurait dû mettre au bas de sa note, par post-scriptum, *nous garderons Malte malgré vous.* Je ne cessais de dire au premier consul, qu'à la place des Anglais, il n'en ferait pas autrement, et je lui prédis sans balancer que cette île serait la principale cause de la rupture de la paix. Il pensait comme moi; mais, pour le moment, le tout était

de la faire, et, sous ce rapport, je l'approuvais de bon cœur. On verra plus tard la guerre sortir de cette île; les Anglais poussés dans leurs retranchemens et sommés de rendre l'île, d'après les conventions des préliminaires, éluderont, chicaneront et finiront par demander que Malte soit mis sous la protection du roi de Naples, c'est-à-dire sous la protection d'une puissance entièrement à ses ordres, et à laquelle elle en donnait comme à un préfet; c'était vraiment une ironie par trop forte.

Ici je dois m'occuper de la querelle du premier consul avec les journaux anglais, et donner une nouvelle preuve de *son amour* pour la liberté de la presse. Cependant la liberté de la presse dut une fois lui causer une vive satisfaction. Tous les journaux anglais firent mention des transports de joie qui se manifestèrent à Londres à l'arrivée du général Lauriston, porteur de la ratification des préliminaires qui devait être échangée dans cette ville. On se souvient des sentimens qu'excita en France cette suspension d'hostilités : le commerce qui ne vit que dans la paix, se réveilla; l'espoir d'une paix prochaine et générale répandit partout l'allégresse.

Le premier consul, de tout temps, a été ennemi déclaré de la liberté de la presse; aussi te-

nait-il tous les journaux sous une main de fer. Je lui ai souvent entendu dire : *Si je lui lâche la bride, je ne resterai pas trois mois au pouvoir.* Et il avait malheureusement cette opinion pour toutes les prérogatives des libertés publiques ; le silence qu'il imposait en France, il voulait, mais ne put l'imposer à l'Angleterre. Il était irrité des injures que lui prodiguaient les journaux et les libelles anglais, et surtout le journal l'*Ambigu*, rédigé par un nommé Peltier, qui avait été à Paris le rédacteur des *Actes des Apôtres*. L'*Ambigu* était continuellement rempli des attaques les plus violentes contre le premier consul et la nation française ; ce qui était sans doute fort honorable pour son auteur français. Bonaparte n'a jamais pu s'accoutumer, comme y sont habitués les Anglais, à mépriser ces outrages des journaux ; il se vengea par de violens articles qui furent insérés dans le *Moniteur*. Il chargea M. Otto de réclamer dans une note officielle contre ce système de calomnies et d'injures qu'il croyait autorisé par le gouvernement anglais. Outre cette démarche officielle, il s'adressa personnellement à M. Addington, chancelier de l'Échiquier, pour qu'il appuyât sa demande et s'efforcât de faire prendre des mesures législatives contre la licence des écrits dont il se

plaignait. Afin de ne pas perdre de temps pour satisfaire sa haine contre la liberté de la presse, il saisit le moment de la signature des préliminaires.

M. Addington répondit au premier consul, de sa main, une longue lettre que je traduisis pour lui. Le ministre anglais rétorquait avec force tous les argumens de Bonaparte contre la presse; il convenait que l'abus que l'on pouvait en faire était quelquefois un fléau : mais la constitution laisse à chacun l'usage de sa plume, à ses risques et périls. L'on est puni pour un délit ou pour un crime commis par un libelle, comme pour tout délit ou crime commis par une autre voie. M. Addington avouait que ces délits échappaient quelquefois à la sévérité des lois; mais il n'y a pas de remède, disait-il, et il est difficile d'en trouver, car il est impossible de toucher à la liberté de la presse, qui est dans nos mœurs. M. Addington déclarait que le peuple anglais devait beaucoup à cette liberté, et qu'un ministre ne serait pas assez hardi pour aborder cette question au parlement, que personne ne s'en croirait la force, parce que cette liberté était trop chère aux Anglais. Il faisait observer ensuite au premier consul que, quoique étranger, il avait le droit de porter plainte devant les tribunaux, mais qu'il devait s'attendre à voir

réimprimer comme pièces au procès toutes les choses scandaleuses dont il se plaignait. Il l'engageait à couvrir de son plus profond mépris toutes ces ordures, et à faire comme lui et tant d'autres, qui n'y attachaient pas la moindre importance. Je me sais gré d'avoir un peu contribué à prévenir ce scandaleux procès.

Les choses en restèrent là pour le moment; mais après la paix d'Amiens, le premier consul fit traduire devant les tribunaux, Peltier, auteur de l'*Ambigu*, rédigé toujours avec la même exagération. Peltier eut pour défenseur le célèbre Mackintosh, qui, d'après les récits du temps, déploya la plus grande éloquence dans sa plaidoirie. Peltier fut condamné. Cette condamnation, que l'opinion publique envisagea comme un triomphe, n'eût pas d'exécution, parce que la rupture entre les deux pays eut bientôt lieu. Il est triste de penser que cette excessive susceptibilité des injures des journaux et des libelles anglais contribua certainement autant, et peut-être plus que les grands intérêts de la politique, au renouvellement des hostilités. On serait étonné de bien des choses, si l'on voyait toujours le dessous des cartes.

J'ai anticipé sur la rupture du traité d'Amiens,

pour ne pas scinder ce que j'avais à dire de la haine de Bonaparte contre la liberté de la presse; je reviens à la fin de 1801, époque de l'expédition contre Saint-Domingue.

Lorsque le premier consul m'eut dicté, pendant une nuit presque entière, les instructions pour cette expédition, il fit venir le général Leclerc, et lui dit en ma présence : « Tenez, voilà « vos instructions; vous avez une belle occasion « de vous enrichir. Allez, et ne me fatiguez plus « de vos éternelles demandes d'argent. » L'amitié que Bonaparte avait pour sa sœur Pauline entrait pour beaucoup dans cette *large manière d'enrichir son mari.*

L'expédition sortit des ports de France le 14 décembre 1801; elle était à la vue du Cap le 1er février 1802. On en connaît les funestes résultats, mais on ne se guerira jamais de ces absurdes expéditions.

Les instructions remises à Leclerc prévoyaient tout; mais il était pénible de voir que le choix d'un des plus jeunes et des plus nuls généraux de l'armée ne pouvait pas laisser d'espoir sur le succès de l'entreprise. Il est à croire qu'aucun autre motif n'a déterminé le premier consul, que le désir de se débarrasser, en lui procurant le

moyen de s'enrichir, d'un beau-frère qui avait le talent de lui déplaire souverainement. Le premier consul, qui n'avait pas beaucoup d'inclination pour cette expédition, aurait dû peut-être réfléchir davantage aux difficultés de tenter par la force la soumission de la colonie; il aurait dû considérer que les colonies se séparent tôt ou tard des métropoles, et que lorsqu'une cause imprévue amène cet événement, et il faut que cette cause arrive, tous les efforts humains pour la remettre sous le joug sont vains; les lois de la nature le veulent ainsi. Ces raisonnemens, que je lui répétais souvent, l'ébranlaient; il les approuvait : mais cet inconcevable empire qu'avaient pris sur lui les membres de sa famille, le dominait toujours.

Cette entreprise, enfantée presque subitement, et un peu par mauvaise humeur, après des préliminaires captieux et incertains, me parut une grande faute; je ne trouvai personne, dans ce temps, qui en augurât bien; il y avait cent à parier contre un, que l'issue en serait funeste, et la fortune a encore cette fois complètement abandonné Bonaparte; car cette expédition, imprudemment hasardée, nous a coûté une belle armée et de grands trésors; elle lui a attiré les repro-

ches de ceux de ses contemporains qui ne louent pas tout; et heureusement il y en a encore. Il n'évitera pas les reproches de la postérité, si elle s'en occupe. On se servit, pour les premiers frais de cette expédition, des fonds qui appartenaient à la caisse des invalides de la marine. Cette spoliation n'a pas porté bonheur. Long-temps après cette tentative, on a dernièrement vendu pour quelque argent la colonie aux négres, et on a bien fait, pourvu qu'ils paient; mais c'est ce qu'ils ne feront pas. Il aurait été absurde et odieux de vouloir ramener à la condition des bêtes de somme une population entière qui a retrouvé ses droits et conquis un rang dans la grande société humaine.

L'expédition de Saint-Domingue est une des grandes fautes qu'ait commises Bonaparte; tous ceux qu'il consultait l'en dissuadaient. Il a cru devoir se justifier par l'organe de ses historiens à Sainte-Hélène; mais a-t-il réussi, en leur disant qu'*il avait été obligé de céder à l'avis de son conseil d'état*? Était-il bien homme à mettre une guerre en discussion au conseil d'état, et à se courber sous la politique d'un conseil?

Bonaparte m'avait dicté pour Toussaint une lettre dans laquelle il lui disait les choses les plus honorables, et lui faisait les plus belles promes-

ses : on lui renvoyait ses deux fils, qui avaient fait leur éducation à Paris; on lui offrait le titre de vice-gouverneur; il devait se prêter à un arrangement, et contribuer à ramener la colonie à la métropole. Toussaint, craignant d'être trompé par les Français, et mu probablement par des motifs ambitieux, se résolut à la guerre, après avoir eu un moment le désir de se prêter à un accommodement. Toussaint montra assez d'habileté; mais avant que le climat et ses ravages, avant que le tems eût diminué l'armée française; Toussaint fut hors d'état de résister à une armée fraîche, nombreuse et aguerrie. Il capitula, et se retira dans une plantation dont il ne pouvait sortir sans une permission de Leclerc. Un prétendu projet de conspiration de la part des noirs donna lieu d'accuser Toussaint; il fut pris, et envoyé en France.

Arrivé à Paris dans les premiers jours d'août, on le mit provisoirement au Temple, il fut enfermé ensuite au château de Joux. Sa prison fut rigoureuse; on lui accorda peu de soulagemens. Ce traitement, ses regards sur le passé, sa séparation du monde, son âge et un climat nouveau accélérèrent sa mort, qui eut lieu quelques mois après son arrivée en France. Les bruits répandus sur une mort

surnaturelle, sur une mort causée par le poison, ne trouvèrent point croyance; je dois dire que Toussaint écrivit au premier consul, mais que je n'ai jamais vu les expressions qu'on a supposées à Toussaint, *le premier homme des noirs, au premier homme des blancs.* Bonaparte lui reconnaissait de l'énergie, du courage, une grande habileté. Je suis certain qu'il eût vu avec satisfaction, une autre issue à ses relations avec Saint-Domingue, qu'un enlèvement et une déportation subite.

Peut-être, un autre homme que Leclerc eût-il amené Toussaint à concilier les justes intérêts de la colonie et les droits de l'humanité avec les prétentions de la métropole, que le temps et les événemens avaient rendues modérées. Il fallait à Saint-Domingue un conciliateur, plutôt qu'un conquérant. Leclerc préféra d'abord les négociations; mais il changea promptement de système: la fièvre jaune qui emporta Leclerc, ravagea l'armée; la désertion était générale. Rochambeau succéda à Leclerc, par droit d'ancienneté, comme Menou avait succédé à Kléber. Le premier, perdit l'Égypte par son inhabileté et ses folies orientales; le second, par la roideur de son caractère; il perdit surtout la colonie par sa dureté. A la tête d'une armée réduite à rien, il vou-

lut faire exécuter avec une violence, que l'on serait tenté d'appeler folie, une soumission de noirs révoltés que la douceur, peut-être, pouvait seule ramener. Rochambeau abandonna l'île à Dessalines, et se rendit, en décembre 1803, à une escadre anglaise. Ainsi, se termina cette déplorable expédition, qui a mis un terme aux prétentions de soumettre, par la force, un pays qui a conquis son indépendance; mais ne pouvant la lui arracher, on la lui a vendue. Paiera-t-il? j'ai déjà répondu que non.

CHAPITRE XX.

Premiers symptômes de la maladie de Bonaparte. — Rencontre brusque dans un corridor. — Rendez-vous galant. Mariage d'Hortense. — Célébration secrète. — Indifférence religieuse du premier consul. — Préférence pour Duroc. — Correspondance dont je suis l'intermédiaire. — Intrigues de Joséphine. — Résolution de Bonaparte en faveur de Duroc. — Changement de situation. — Consolation de Duroc. — Nouvelle erreur de Sainte-Hélène. — Le cabinet et le boudoir des Tuileries. — Mensonge et démenti formel. — Puissance de la calomnie.

Bonaparte éprouvait souvent de grandes douleurs, et je ne doute pas aujourd'hui, d'après la nature de ses souffrances, qu'elles ne fussent déjà produites par les germes de la maladie dont il est mort à Sainte-Hélène. Les douleurs dont il se plaignait toujours, l'affectèrent plus vivement dans la nuit où il me dicta ses instructions pour le général Leclerc; je le reconduisis fort tard dans

son appartement. Nous venions de prendre une tasse de chocolat. Nous en prenions toutes les fois que le travail passait une heure du matin. Il montait toujours sans lumière dans son appartement pratiqué dans sa jolie bibliothèque. Je lui donnai le bras : à peine eûmes-nous dépassé le petit escalier qui conduisait au corridor, qu'il fut heurté violemment par un individu, qui courait à toutes jambes pour gagner l'escalier. Le premier consul ne tomba pas, parce que je le retins. Nous fûmes bientôt dans sa chambre, où nous trouvâmes Joséphine, qui avait entendu le bruit, éveillée et hors d'elle. Les recherches et les informations qui furent faites immédiatement, prouvèrent que c'était tout simplement un homme qui se sauvait d'un rendez-vous amoureux et qui avait, comme un sot, dépassé l'heure de la retraite. Le factionnaire, qui était à la porte de la chambre à coucher, déclara que comme cet individu courait en tournant le dos à la chambre (ce qui ne pouvait pas être autrement), il l'avait pris pour une personne attachée à la maison et pressée dans son service. On pense bien que le rendez-vous n'eut plus lieu, du moins à la Malmaison ; on ne crut pas devoir prendre d'autres précautions que de mieux éclairer le

corridor. La mauvaise issue du rendez-vous en prévint d'autres.

Ce fut le 7 janvier 1802, veille du départ pour la Consulte de Lyon, qu'eut lieu le mariage de mademoiselle Hortense avec Louis Bonaparte. Comme l'on n'avait pas encore repris, à cette époque, l'habitude de joindre à l'acte civil la bénédiction nuptiale, le mariage religieux eut lieu dans la petite maison de la rue de la Victoire, où se rendit un prêtre qui célébra cette bénédiction. Bonaparte fit aussi consacrer le mariage de Caroline, qui n'avait eu lieu, deux ans auparavant, que devant le maire. Il n'imita pas cet exemple; nous ne sûmes par quels motifs. Avait-il déjà la pensée d'un divorce que la sanction religieuse aurait rendu plus difficile? où était-ce le résultat d'une indifférence qu'il n'avait pas pour les autres? ce ne pouvait être la crainte qu'on l'accusât de faiblesse, puisqu'il faisait revivre cet ancien usage pour sa sœur et sa belle-fille; le peu de mots qu'il m'en a dit m'ont prouvé que c'était pour lui une chose parfaitement indifférente.

Napoléon a dit à Sainte-Hélène, en parlant de Louis et d'Hortense : « Ils s'aimaient en s'é-« pousant. Ils se sont voulus l'un l'autre. Ce « mariage, au reste, était le résultat des intrigues

« de Joséphine, qui y trouvait son compte. » Je vais rétablir les faits un peu altérés.

Louis et Hortense ne s'aimaient pas du tout. Ce fait est certain. Le premier consul le savait, comme il savait très bien aussi que Hortense avait une grande inclination pour Duroc, qui ne la payait pas assez de retour. Le premier consul consentait à les unir, mais Joséphine voyait ce mariage avec beaucoup de peine; elle fit tous ses efforts pour en empêcher la conclusion. Elle m'en parla souvent, mais un peu tard: elle me disait que ses deux beaux-frères étaient ses ennemis très prononcés, que je voyais bien toutes leurs intrigues, et que je savais qu'il n'était sorte de désagrémens qu'ils ne lui fissent éprouver. Tout cela, en effet, m'était bien connu; elle me répétait sans cesse, qu'avec le mariage projeté, elle n'aurait aucun appui; que Duroc n'était quelque chose que par l'amitié de Bonaparte; qu'il n'avait aucune fortune, point d'illustration, et qu'il était encore sans réputation; qu'il ne pouvait pas être un appui pour elle contre la malveillance bien connue des frères de Bonaparte; qu'il lui fallait pour l'avenir quelque chose de rassurant. Elle ajoutait que son mari aimait beaucoup Louis; que si elle avait le bonheur de l'unir

le mariage aurait lieu. Pendant cette absence de Duroc, la correspondance des jeunes amans passait par mes mains, de leur consentement; je faisais presque tous les soirs une partie de billard avec mademoiselle Hortense, qui y jouait très bien. Lorsque je lui disais, tout bas, *j'ai une lettre*, le jeu cessait aussitôt, elle courait à sa chambre, où j'allais la lui remettre. Ses yeux se remplissaient de larmes et elle ne redescendait plus que long-temps après dans le salon, où je l'avais précédée. Tout fut sans résultat pour elle; il fallait à Joséphine dans *la famille* un soutien contre *la famille*. La voyant dans cette ferme résolution, je m'engageai à ne plus contrarier ses vues, que je ne pouvais désapprouver; mais je lui fis observer qu'il ne m'était plus possible de garder le silence et la neutralité dans ces petits débats. Elle me parut satisfaite.

Pendant notre séjour à la Malmaison, les intrigues continuèrent. J'en supprime les détails, car c'était toujours les mêmes scènes et les mêmes irrésolutions. Quand nous rentrâmes aux Tuileries, les choses étaient dans le même état, mais les probabilités étaient pour Duroc. Je le félicitais même déjà, et il recevait assez froidement mes complimens. En peu de jours, Madame Bo-

naparte parvint à tout changer. Voulant absolument le mariage de sa fille avec Louis, elle ramena le premier consul à son idée par ses instances, ses prières, son habileté, ses caresses, et tous les ressorts qu'elle savait si bien faire mouvoir. Le premier consul monta le 4 janvier, après son dîner, dans notre cabinet, j'y travaillais. — « Où est Du-« roc? — Il est sorti. Je le crois à l'opéra. — Di-« tes-lui, dès qu'il sera de retour, que je lui ai « promis Hortense, il l'épousera. Mais je veux que « ce soit au plus tard dans deux jours. Je lui « donne cinq cent mille francs: je le nomme « commandant de la huitième division militaire. « Il partira le lendemain de son mariage pour « Toulon, avec sa femme, et nous vivrons sépa-« rés. Je ne veux pas de gendre chez moi. Comme « je veux en finir, dites-moi, ce soir même, si « cela lui convient. — Je ne le crois pas. — Eh « bien, elle épousera Louis. — Le voudra-t-elle? « — Il le faudra bien. » Le premier consul me fit cette ouverture d'un ton assez brusque, ce qui me fit croire qu'il y avait eu une discussion vive dans l'intérieur du ménage, et que c'était de guerre lasse, et pour ne plus en entendre parler qu'il était venu proposer son ultimatum. Duroc rentra à dix heures et demie du soir. Je lui

rapportai mot pour mot la proposition du premier consul. — *Puisque c'est comme ça, mon cher ami, dit-il, il peut bien garder sa fille; je vais voir les.....*; et avec une indifférence que je ne pus pas m'expliquer; il prit son chapeau et s'en alla. Le premier consul fut informé avant son coucher de la réponse de Duroc, et Joséphine reçut l'assurance du mariage de sa fille avec Louis; ce mariage eut lieu peu de jours après. Voilà exactement comment les choses se sont passées au grand chagrin de mademoiselle Hortense, et probablement à la satisfaction de Duroc; Louis s'est laissé imposer sa femme. Elle l'avait jusqu'alors évité autant que possible. Elle lui témoignait toujours une indifférence au moins égale à la répugnance qu'il montrait pour elle. Ces sentimens ne se sont pas effacés.

Napoléon a dit à Sainte-Hélène qu'il avait voulu unir Louis avec une nièce de M. de Talleyrand. Je puis d'autant moins le nier que Napoléon m'a assuré qu'il avait d'autres vues sur Louis. Mais je n'ai jamais entendu dire un mot de cette nièce ni à lui, ni à madame Bonaparte, ni à sa fille; j'ai bien cru, en effet, m'apercevoir dans le temps, que le premier consul jetait déjà les yeux sur des alliances royales. Il a quelquefois témoigné du

regret des mariages précipités de ses sœurs. On se souviendra qu'alors nous étions dans l'année qui vit le consulat à vie, par conséquent le présage de l'empire, et l'appétit vient en mangeant. Napoléon a dit avec raison à ses compagnons d'exil, « que ce mariage était le résultat des intrigues de « Joséphine; » mais je ne comprends pas pourquoi il n'a pas parlé dans son intimité du projet de mariage d'Hortense avec Duroc, de leur amour, de sa première résolution. L'on a eu tort d'imprimer que le premier consul crut concilier le bonheur de sa fille avec sa politique; Hortense n'aimait pas Louis et redoutait ce mariage. Il n'y avait donc pas de bonheur à espérer pour elle et la suite l'a assez prouvé. Quant à la politique du premier consul, on ne voit pas comment elle pouvait être intéressée à ce que Louis épousât Hortense, et dans tous les cas, cette grande politique, qui affichait si haut la prétention de s'affranchir des influences féminines, n'aurait été que la très humble servante des intrigues de Joséphine, car alors, aux Tuileries, le boudoir était souvent plus fort que le cabinet.

Ici je me félicite de pouvoir donner le démenti le plus formel, le plus positif à d'infâmes suppositions. On a *menti par la gorge*, comme disaient

nos anciens preux, quand on a prétendu que Bonaparte avait eu pour Hortense d'autres sentimens que ceux d'un beau-père pour sa belle-fille; on verra plus tard ce qu'il me dit à ce sujet, mais il n'est jamais trop tôt pour détruire une aussi basse calomnie. Des auteurs sans foi ont attesté sans preuve non seulement la criminelle liaison que l'on a supposée, mais ils ont été jusqu'à dire que Bonaparte était le père du fils aîné d'Hortense. Mensonge, indigne mensonge! Et le bruit, cependant, en a été généralement répandu en France et dans toute l'Europe. Hélas! serait-il vrai que la calomnie a des charmes si puissans, que dès qu'on y a été soumis, il n'est plus possible de s'y soustraire?

CHAPITRE XXI.

Deux présidences annonçant deux trônes. — Consulte de la Cisalpine assemblée à Lyon. — Point de précautions. — Impolitesse de Clarke et mécontentement du premier consul. — Malte et les Anglais. — Mon immortalité selon Bonaparte. — Manque de mémoire. — Flatterie permise. — Fête chez madame Murat. — Bonaparte roi de la fête. — Galanterie de Bonaparte. — La radiation des émigrés retirée à la police et évoquée au cabinet. — Les Anglais mieux traités que les Français. — Discussion animée au conseil. — Les biens des émigrés. — Triomphe de la révolution. — Preuve tirée de Sainte Hélène.

Le premier consul désirait mettre en harmonie le gouvernement de la Cisalpine et celui de la France. Chef de l'un, il fallait à l'autre un président qui convînt à Bonaparte, et Bonaparte fut ce président. Ainsi, ces deux présidences réunies servirent de transition pour arriver à deux trô-

nes. Ne voulant pas s'éloigner long-temps de Paris, et, désirant éviter les embarras du voyage de Milan, Bonaparte fit faire aux personnes désignées pour les comices de Lyon, la moitié du chemin. C'est dans cette ville qu'il les convoqua : je lui dis quelques jours avant notre départ : « Est-ce qu'il ne vous aurait pas été agréable de « revoir l'Italie, ce premier théâtre de votre « gloire, cette belle capitale de la Lombardie où « vous avez joui de tant d'hommages ? — C'est « vrai, me répondit le premier consul, mais le « voyage de Milan me ferait perdre un temps « précieux. J'aime mieux, d'ailleurs, que cette « réunion ait lieu en France qu'en Italie ; mon « influence sur les députés sera plus prompte « et plus sûre à Lyon qu'à Milan. Je suis bien « aise, en outre, d'y revoir les nobles débris de « l'armée d'Égypte, qui y seront réunis. »

Nous partîmes le 8 janvier 1802. Prêt à monter sur le trône de France, Bonaparte voulait en même temps, préparer les Italiens à le couronner un jour roi d'Italie, imitant ainsi Charlemagne, dont il se regardait d'avance comme le successeur. Il vit dans le titre de président de la république cisalpine un grand pas de fait vers le royaume des Lombards, comme il vit un peu

plus tard, dans sa nomination au consulat à vie un pas décisif vers la couronne des Francs. Le titre de président lui fut accordé sans difficulté, le 26 janvier 1802. Le voyage à Lyon et les conférences ne furent que de forme; mais il fallait toujours frapper l'opinion par de grands mots et de solennelles démarches [1].

Les attentats dirigés contre les jours du premier consul ont fait répandre et accréditer le bruit, qu'il prit dans ce voyage des précautions extraordinaires pour sa sûreté. Je n'en ai vu aucune, elles lui répugnaient. Il savait très bien et répétait souvent que, qui voudrait risquer sa vie serait maître de la sienne. Il n'est pas exact de dire que des gardes escortaient sa voiture et occupaient toute la route; sous le rapport des précautions, il voyageait comme un simple particulier. J'ai même vu rarement des armes dans sa voiture.

Dans ce temps, où l'ambition de Bonaparte prenait chaque jour plus d'essor, le général Clarke s'avisa d'aller dans la loge du premier

[1] Ugo Foscolo, auteur *delle ultime lettere di Jacopo Ortis*, ouvrage qui jouit en Italie d'une réputation immense et méritée était à Lyon au temps de la réunion de la Consulte cisalpine.

consul, aux Français, et de se mettre à sa place sur le devant. Le hasard fit que le premier consul vint au spectacle, Clarke, se levant à peine, ne lui céda pas sa place. Lorsque le premier consul, qui resta peu de temps au spectacle, rentra, il me témoigna son vif mécontentement de cette affectation d'amour-propre et de vanité. Voulant se débarrasser d'un homme qu'il regardait comme un flatteur outré et un censeur maladroit, il l'envoya comme chargé d'affaires auprès du jeune roi improvisé d'Étrurie, où il expia sa sottise dans cette espèce d'exil; c'est à cela seul que se bornent *ces grands mécontentemens* dont on a tant parlé. Par la suite, la faveur est revenue au général Clarke; Berlin en sait quelque chose et s'en souvient.

Le 25 mars de la même année, l'Angleterre signa à Amiens une suspension d'armes de quatorze mois, que l'on appela traité de paix. Les clauses de ce traité étaient de nature à n'en pas attendre une paix bien longue : il était bien évident, par exemple, que l'Angleterre n'évacuerait pas Malte, son Gibraltar du Levant; elle le savait bien, et la clause qu'elle consentît à la reddition de cette île à un ordre religieux que Bonaparte avait détruit, la gênait fort peu. Cette

île de Malte devait être un jour un des grands motifs de la rupture du traité d'Amiens, parce que l'Angleterre la voulait garder; mais cette fière Angleterre, si hautaine jusque là envers le premier consul, traitait avec lui comme *chef de la France*, ce qui comprenait pour lui beaucoup de choses. Cela consolidait encore son pouvoir. Comme il s'aperçut que j'appréciais pour lui cet avantage de la paix, il ne me dissimula pas ses sentimens à cet égard.

Ce traité fut considéré, même en Angleterre, par les hommes d'état, comme une trève qui ne pouvait être de longue durée; on n'en eut nulle autre part une autre idée.

C'est à cette époque, où il voyait par cette paix s'augmenter sa gloire et sa puissance, qu'il me dit dans un moment d'hilarité, et en me frappant sur l'épaule, dans une des allées de la Malmaison. — « Eh bien, Bourrienne, vous serez « aussi immortel, vous? — Et pourquoi, général? « — N'êtes-vous pas mon secrétaire? — Dites-« moi le nom du secrétaire d'Alexandre [1]; » il

[1] Bonaparte ignorait le nom du secrétaire d'Alexandre, et je ne pensai pas, dans le moment, à lui dire que ce secrétaire s'appelait Callisthènes: il a écrit des Mémoires sur Alexandre comme j'en écris aujourd'hui sur Napoléon; mais je ne crois

se retourna vers moi, et me dit en souriant : *hem! pas mal!*..... il crut que je disais vrai. Il y avait un peu de flatterie, je l'avoue, elle ne lui a jamais déplu, et je ne méritais certes pas, ce jour-là, le reproche qu'il me faisait souvent que *je n'étais pas assez courtisan, assez flatteur.*

Madame Murat, qui habitait Neuilly, donna à Bonaparte une fête dont il fut le roi. Il y eut grand dîner et spectacle le soir. La grande table n'était occupée que par des dames; les hommes mangèrent dans une salle voisine. Madame Murat fit les honneurs de la fête avec beaucoup de grace; elle avait placé le premier consul vis-à-vis d'elle. Bonaparte mangea vite et ne parla guère. Enfin, au dessert, il adressa une question à chaque dame, cette question consistait à leur demander leur âge; arrivé à madame de Bourrienne, il lui dit : « Vous, « je sais le vôtre. » Sa galanterie n'allait pas plus loin; les dames furent loin d'en être satisfaites.

Le lendemain de cette fête, qui l'avait ennuyé, le premier consul se promenant avec moi à la Malmaison, dans son allée favorite, on lui apporta un de ces nombreux rapports de police

pas plus, malgré cette ressemblance, à l'immortalité de mon nom que je ne la désire

qui étaient tous si niais et si ennuyeux. On y parlait des propos que faisait tenir à Paris une livrée verte qu'il avait récemment adoptée. Ces propos venaient, disait-on, de ce que le vert était la couleur de la maison d'Artois; il y eut dans sa physionomie un mouvement convulsif. *A quoi pensent donc ces animaux-là? ils sont plaisans! Est-ce que je ne vaux pas M. d'Artois? Ils en verront bien d'autres; ils n'y sont, ma foi, pas!*

Jusque vers le milieu de l'année 1801, les radiations d'émigrés avaient toujours été proposées par le ministre de la police générale. Le premier consul ayant acquis la preuve qu'elles n'étaient souvent accordées qu'à de puissantes sollicitations, à la faveur, à l'intrigue, même à l'argent, se décida à concentrer ce travail dans son cabinet; mais les autres affaires souffraient de cet ennuyeux travail qui, malgré tous mes efforts, ne produisait que douze à quinze radiations par semaine; je lui en fis plusieurs fois l'observation, il n'y donna d'abord aucune suite. Aussitôt après le *Te Deum* chanté pour le concordat et la paix, je profitai, à la Malmaison, d'un moment de gaîté et des bonnes dispositions, dans lesquelles il me paraissait être, pour hasarder de l'entrete-

nir de nouveau de la rentrée en masse des émigrés. « Vous avez, lui disais-je en riant, réconci-« lié les Français avec Dieu, réconciliez-les entre « eux. Il n'y a jamais eu de véritables listes d'é-« migrés; il n'y a eu que des listes d'absens; la « preuve est que l'on a toujours rayé et que « l'on raie tous les jours. » Il embrassa cette idée : « C'est bon, c'est bon, me dit-il, nous ver-« rons; mais je veux excepter mille personnes « des plus grandes familles, surtout de celles qui « sont attachées ou qui l'ont été aux maisons des « rois et des princes, ou à l'ancienne cour [1].

J'ai dit à la chambre des députés, et je me fais un plaisir de le répéter ici : « Dans le projet de sénatus-consulte que le premier consul me dicta pendant une partie de la nuit, il n'exceptait de la restitution que les maisons occupées par des établissemens publics. Il ne voulait en payer ni le capital ni même la location. Mais à cette exception près, il rendait tout ce que possédait l'état, et tout ce qui n'avait pas été aliéné à des tiers. Dans cette immense question, il n'a jamais songé à toucher à des droits acquis. Il en connaissait tout le danger.

[1] Le sénatus-consulte réduisit l'exception de moitié.

Il restituait même le tiers qui restait des rentes confisquées, excepté les intérêts échus. C'était la chose la plus juste que l'on pût faire, car l'état avait pris ces rentes; il profitait de l'intérêt qu'il ne payait pas. On a depuis couvert cette infâme confiscation du nom fiscal et barbare de *confusion*. On l'adopte encore aujourd'hui. Ce mot a été inventé pour couvrir le dol, la fraude, la spoliation, le vol, la banqueroute et toutes les infamies financières dont les gouvernemens ne se sont rendus que trop souvent coupables; mot qui ne devrait se trouver que dans le vocabulaire des nations barbares. Que dirait-on d'un homme qui aurait dérobé un sac de mille francs, qui l'aurait mis avec cent sacs pareils, et qui répondrait à celui qui viendrait le réclamer légitimement : *oui, j'ai bien votre sac, mais je ne puis le reconnaître, il y a confusion.* » On ne pouvait, a-t-on répondu à ceux qui demandaient cette restitution, sans même y être intéressés, mais par le seul sentiment du bien, *reconnaître les rentes*. Mais il y avait aussi *confiscation* des rentes des Anglais, saisies par la même loi de ces temps affreux; on ne pouvait probablement pas non plus reconnaître les rentes, et cependant on les leur a rendues entières, et les intérêts depuis la confisca-

tion. Ce que les baïonnettes anglaises ont facilement obtenu a été refusé à l'éternelle justice, cette fille du ciel sans laquelle toutes les constitutions n'ont jamais été et ne seront jamais que du noir sur du blanc.

Le premier consul, après avoir terminé son projet de décret, convoqua pour le lendemain un grand conseil. Il fut composé des ministres, des deux consuls, et de cinq autres grands fonctionnaires publics. J'étais dans le cabinet servant de bibliothèque, et communiquant au salon en forme de tente où se tenaient les conseils. La discussion fut longue et vive; j'entendais tout, car on parlait très haut; on criait même quelquefois. Le premier consul combattit avec force les nombreuses objections que l'on faisait contre son projet; on lui répliqua avec la même chaleur. Enfin, la révolution rejeta toutes les restitutions. Elle voulait bien rappeler ses victimes, mais elle voulait en même temps garder leurs dépouilles.

Rentré dans son cabinet, le premier consul était très préoccupé du mauvais effet qu'avait produit sur le conseil la proposition du projet, tel qu'il le lui avait soumis. Je pris la liberté de lui dire : « Vous avez trop d'esprit, général, pour ne pas voir que votre but est manqué et votre

projet avorté. Le refus de rendre aux émigrés ce que l'état possède encore, détruit tout ce qu'avec cette concession le rappel avait de grand, de noble et de généreux. Je ne conçois pas comment vous avez pu céder à une opposition si déraisonnable et si cupide. — « *Eh f.....*, me répon- « dit-il avec humeur, *vous avez dû tout entendre.* « *La révolution était en majorité dans le conseil;* « *que vouliez-vous que je fisse? Suis-je assez fort* « *pour vaincre tous ces obstacles?* »—Général, calmez-vous, je ne veux pas vous fâcher; mais vous pouvez bien revenir sur cette séance et résister à ces gens-là. — « Cela sera difficile, reprit-il en « s'adoucissant un peu. Je vous le répète, ils ont « encore la haute main dans ces sortes d'affaires, « il faut le temps à tout. Au reste, rien n'est dé- « finitivement arrêté; nous verrons. » On connaît le sénatus-consulte du 6 floréal an 10 (26 avril 1802), quinze jours après la conversation que nous venons de voir. On sait ce que ce sénatus-consulte accorda; on a vu ce que le chef de l'état voulait accorder; il fallut encore cette fois céder à la révolution. Sans cela, Bonaparte eût tenu à son premier projet.

Cette affaire a occupé Napoléon à Sainte-Hélène. Il dit lui-même « avoir pu (il aurait dû dire

« avoir voulu) accorder toutes choses, qu'il en a « même eu un moment la pensée, et qu'il a fait « une faute de ne pas l'accomplir. Cette restriction « de ma part, ajoute-t-il, détruisit tout le bon « effet du rappel des émigrés. C'est une faute « d'autant plus grande, que j'en ai eu l'idée; mais « j'étais seul, entouré d'oppositions et d'espions; « tous étaient contre vous autres, vous vous le « peindriez difficilement, et cependant les gran- « des affaires me talonnaient, le temps courait, « j'étais obligé de voir ailleurs. » Il parle ensuite d'un syndicat qu'il voulait former. Je n'en ai jamais entendu dire un mot. J'ai dit les choses comme elles se sont passées. Ce que l'on vient de lire le confirme.

Les royalistes, peu satisfaits déjà de la tournure que prenaient les affaires politiques, ne furent pas contens de la mesure étroite du rappel des émigrés. Les amis des libertés publiques les voyaient plus que compromises par les autres actes du premier consul et des corps de l'état qu'il tenait dans une entière dépendance, et qui, chaque jour, allaient au devant lui en offrir encore davantage. Personne n'était content.

d'avoir reçu la fâcheuse nouvelle de l'évacuation de l'Égypte, cette conquête favorite l'inquiétait davantage; il pensait toujours à l'Orient; il était persuadé qu'un homme comme M. de Sébastiani, parcourant l'Afrique septentrionale, l'Égypte et la Syrie, pourrait ramener les souverains de ces pays à une opinion plus favorable pour lui que celle qu'avait dû leur inspirer la conquête de l'Égypte, et détruire les bruits que l'Angleterre faisait courir sur la situation de la France. La paix avec la Porte ottomane favorisait les conférences; Sébastiani devait aussi observer ces pays avec cette exactitude que promettaient la jeunesse et l'activité de son esprit. Bonaparte ne s'était pas trompé dans son choix; Sébastiani visita les états barbaresques, l'Égypte, le bourreau qui gouvernait la Palestine, les îles ioniennes. Partout il exaltait la puissance de Bonaparte, partout il rabaissait l'Angleterre. Il donnait de la force aux anciennes liaisons, il en contractait de nouvelles avec les chefs de chaque pays. Il déclara aux autorités des îles ioniennes qu'elles pouvaient compter sur la puissante protection de la France. Bonaparte, selon moi, espérait trop des résultats d'un voyage isolé, entrepris avec des instructions assez vagues. Toutefois, Sébastiani en tira tout le parti

possible, et l'on peut voir, dans ce qu'en a publié le *Moniteur*, des détails intéressans. Les renseignemens secrets sur les moyens d'attaquer avec succès les établissemens anglais dans l'Inde étaient assez curieux, mais insuffisans, toutefois, pour permettre d'espérer un succès prochain; ce succès dépendait de trop de chances qu'il était impossible de prévoir.

L'extrait du rapport du général Sébastiani était plein d'expressions hostiles contre l'Angleterre. On y disait entre autres choses qu'avec six mille hommes on conquerrait l'Égypte, et que les îles ioniennes étaient disposées à secouer le joug. Il n'est pas douteux que la publication de ce rapport ait hâté la rupture du traité d'Amiens. L'Angleterre suspendit toutes les discussions sur Malte, et déclara qu'il fallait, avant de les reprendre, que le roi de la Grande-Bretagne eût satisfaction pour ce qu'elle appelait un acte d'hostilité. Elle fit entrer pour beaucoup cette raison, bonne ou mauvaise dans les motifs qu'elle inventait sans cesse pour justifier la rupture du traité d'Amiens, que l'Angleterre montra toujours peu d'empressement à exécuter.

C'est alors que Bonaparte, dédaignant les formes accoutumées, voulut avoir une conférence

particulière avec lord Withworth, ambassadeur de Londres à Paris, et qui avait été le dernier ambassadeur anglais à Saint-Pétersbourg avant la rupture qui précéda la mort de Paul Ier. Bonaparte espérait le séduire par ses paroles et le ton qu'il savait si bien prendre dans la conversation; mais on verra que tout fut inutile. En signant le traité d'Amiens, le ministère britannique savait bien qu'il le romprait, ayant déjà pris la ferme résolution de combattre éternellement l'ambition envahissante de Bonaparte.

Depuis le commencement de 1802, Napoléon ressentait plus vivement des douleurs dans le côté droit. Je l'ai vu souvent à la Malmaison, au travail du soir, et lorsque minuit approchait, se pencher sur le bras droit de son fauteuil, déboutonner son habit et son gilet, et pousser un soupir de douleur. Je lui adressais la parole, et il me répondait : *Comme je souffre!* Et peu de momens après, je l'accompagnais dans sa chambre à coucher. J'ai plusieurs fois été obligé de le soutenir sur le petit escalier qui, de son cabinet intérieur, conduisait au corridor des appartemens. C'est à cette même époque qu'il me disait assez souvent : « J'ai la crainte que, parvenu à quarante ans, je « ne devienne gros mangeur; j'ai le pressenti-

« ment d'un excès d'embonpoint. » Cette crainte d'une obésité précoce l'inquiétait beaucoup; mais sa grande sobriété et l'état physique de sa constitution ne me permettaient pas de partager ses pressentimens. Je me suis trompé.

Il y avait à peu près six mois qu'il m'avait demandé quel était mon médecin; je lui répondis que c'était M. Corvisart. « Comment le connais-« sez-vous? — C'est votre frère Louis qui m'en a « parlé avec éloge; il lui doit sa guérison de la « maladie que vous lui connaissiez. Il a en lui une « grande confiance. » Peu de jours après, il prit Corvisart pour son médecin, et trois ans plus tard, il le nomma premier médecin de l'empereur. Le premier consul fut promptement accoutumé à cet habile docteur, et de mon temps, il le voyait toujours arriver avec plaisir pour causer avec lui; sa figure ouverte et riante lui plaisait beaucoup. Corvisart lui avouait que la médecine pouvait très peu de chose, et que son peu de puissance résultait plus encore des conseils que des drogues elles-mêmes.

Les douleurs qu'éprouvait alors le premier consul augmentaient son irritabilité. Peut-être faut-il attribuer à cette disposition beaucoup d'actes de cette époque de sa vie; ses idées, alors,

n'étaient pas le soir ce qu'elles étaient dans la matinée, et très souvent il déchirait le matin, même sans la moindre observation, des notes qu'il m'avait dictées dans la nuit, et trouvées excellentes. D'autres fois, je prenais sur moi de ne pas transmettre, comme il le désirait, dans la nuit même au *Moniteur* des notes qui, dictées par l'humeur et l'irascibilité, pouvaient produire en Europe un mauvais effet. Lorsque, le lendemain, il ne voyait pas l'article, je lui alléguais ou l'heure trop avancée, ou l'arrivée tardive du courrier. Mais je lui faisais observer qu'il n'y avait rien de perdu, que cela y serait le lendemain; il ne me répondait pas tout de suite, mais il me disait, un quart d'heure après : « N'envoyez pas ma note au « *Moniteur* avant de me la montrer. » Il la prenait, la relisait, s'étonnait quelquefois de ce qu'il m'avait dicté, s'amusait à me dire que j'avais mal entendu. « Ce n'est pas trop bon, cela, n'est-ce pas ? « —Ma foi, je ne sais pas trop.—Oh! non, cela « ne vaut rien, qu'en dites-vous? » Il secouait un peu la tête, et déchirait le papier. Il m'envoya une fois, à deux heures du matin (nous étions alors aux Tuileries), un petit billet de sa main, ainsi conçu : « *à Bourrienne.* Écrivez à Maret qu'il « fasse effacer de la note que Fleurieu a lue au

« tribunat, la phrase (frase) relative à Costaz; « adoucissez ce qui est relatif à ce rapporteur du « tribunat, le plus possible. » Ce changement après réflexion venait (ce qui lui arrivait souvent) des observations que je lui avais faites, et qu'il avait d'abord repoussées avec humeur.

Après la paix d'Amiens, le premier consul s'occupa de la nomination d'un ambassadeur en Angleterre; il jeta, je ne sais pourquoi, les yeux sur le général Andréossi. Je me permis quelques observations sur un choix qui ne me paraissait pas répondre à la haute importance de la mission; il me répondit : « Cela n'est pas arrêté, j'en « parlerai à Talleyrand. » Le soir même, M. de Talleyrand vint travailler avec lui; nous étions à la Malmaison. Il fut question de la nomination d'un ambassadeur en Angleterre; le premier consul nomma plusieurs personnes, et dit ensuite : « J'ai envie de nommer Andréossi. » M. de Talleyrand, qui n'était pas bien disposé pour ce choix, lui répondit d'un air spirituel et malin : « Vous voulez « nommer *André* aussi! Quel est donc cet André? « —Je ne vous parle pas d'un André, je vous parle « d'Andréossi; est-ce que vous ne le connaissez « pas? Pardieu! Andréossi, général d'artillerie.— « Andréossi! Ah! oui, oui, c'est vrai, Andréossi;

« je n'y pensais pas : je cherchais dans la diplo-
« matie, et je ne l'y trouvais pas. C'est vrai; oui,
« oui, c'est vrai, il est dans l'artillerie. » Le premier consul parla alors du général Andréossi, de manière à faire voir à M. de Talleyrand qu'il désignait ce général d'artillerie pour l'ambassade de Londres. Il y alla après le traité d'Amiens, en 1802, et revint quelques mois après, ayant eu à peine le temps de s'établir. Il n'y avait pas grand'-chose à y faire; cela lui convenait; il n'y fit rien.

En 1802, Jérôme était parvenu au grade d'enseigne de vaisseau, et se trouvait à Brest, où il se permettait des dépenses bien au-dessus de sa fortune et des obligations de son emploi, dépenses qui ne se faisaient qu'aux frais de l'état. Il tirait souvent sur moi des lettres de change que le premier consul acquittait avec beaucoup d'humeur. Une de ses lettres, dans laquelle Jérôme me parlait de ses plaisirs, et des fêtes qu'on lui donnait, puis annonçait qu'il tirait sur moi dix-sept mille francs, excita la bile du premier consul. Il lui écrivit :

« J'ai vu votre lettre, monsieur l'enseigne de
« vaisseau. Il me tarde de vous savoir sur votre
« corvette, étudiant un métier qui doit être le
« théâtre de votre gloire.

« Mourez jeune, j'en serai consolé, mais non « pas si vous vivez soixante ans sans gloire, sans « utilité pour la patrie, sans laisser de traces de « votre existence ; mieux vaudrait n'avoir pas « existé.—Paris, 6 messidor an X (27 juin 1802). « A Jérôme, enseigne de vaisseau.

On sait si les vœux du premier consul ont été exaucés. Cette lettre contredit positivement ce que l'on a imprimé dans les biographies, que Jérôme Bonaparte partit, en 1801, *comme lieutenant* de vaisseau, *avec* l'expédition de Saint-Domingue. Jérôme est parti, sur l'*Épervier*, après la réception de la lettre de son frère; il était à Saint-Pierre le 6 novembre : il était alors parvenu au grade de lieutenant de vaisseau. Il m'écrivit de Saint-Pierre, le 23 novembre, pour m'annoncer qu'il tirait sur moi une lettre de change de vingt mille francs; voici sa lettre :

J. Bonaparte, lieutenant de vaisseau, commandant l'Épervier.

« Je te préviens, mon cher Bourrienne, que « j'ai tiré sur toi une lettre de change de *vingt* « *mille francs;* je l'ai écrit au consul par le der-

« nier bâtiment, et sans doute qu'il t'en aura « parlé.

« J'ai rencontré un de tes amis à Saint-Pierre, « c'est le général Castella qui y commande, et où « je suis depuis le 15 brumaire, n'ayant passé au « Fort-de-France que sept jours.

« Adieu, mon cher Bourrienne, je t'embrasse.

« J. BONAPARTE. »

« *P. S.* Tous les Européens, mon cher Bour- « rienne, meurent dans ce pays. Ici, j'ai déjà 23 « hommes de moins sur ma corvette, qui est un fort « mauvais bâtiment : juge, d'après cela, si je suis « à mon aise sur l'*Épervier*. J'appareille cette nuit « pour aller visiter les îles anglaises. Ce voyage « me tiendra vingt à trente jours à la mer. Adieu, « mon cher Bourrienne, je t'embrasse. »

Jérôme n'a jamais répondu aux vœux ni aux désirs de son frère, qui l'appelait toujours un *petit polisson*. On vient de voir sa conduite comme enseigne de vaisseau. Dès ses premiers pas dans la vie, il a causé, par ses relations, des chagrins à son frère et à sa famille : la Westphalie n'oubliera jamais qu'il a été son roi, et *son peuple* n'était pas sans motifs pour l'appeler *une miniature d'Héliogabale*.

En général, le premier consul était ennuyé et fatigué des continuelles demandes d'argent que lui faisaient ses frères. Pour en finir avec Joseph, qui dépensait de grosses sommes à Mortfontaine, comme Lucien à Neuilly, il avait fait donner à M. Collot la fourniture des vivres de la marine, mais à la condition de remettre, sur ses bénéfices, quinze cent mille francs par an à Joseph. Lucien avait fait ses affaires en Espagne. Je crois que cette fourniture, qui, toutefois, n'a pas duré longtemps, a bien tourné pour Joseph. Mais elle a été funeste à M. Collot, par l'injonction du premier consul, qui n'avait pourtant jamais eu qu'à s'en louer. M. Collot a été très inexactement et très mal payé, maltraité et abreuvé de chagrins. Il ne le méritait pas. Le premier consul lui avait dit à lui-même qu'il serait régulièrement payé chaque mois, et qu'il n'avait *aucun sacrifice* à faire dans les bureaux. Plusieurs mois s'écoulèrent; un an même, je crois, se passa sans qu'il pût recevoir un obole. Il obtint, avec beaucoup de peine, par l'intermédiaire de Junot, mais *non sans sacrifices*, une audience du premier consul. Le premier consul me dit, comme il avait coutume de le faire lorsqu'il voulait avoir un tiers pour témoin, *vous resterez*. M. Collot vint à la

Malmaison, c'était le soir; il parla au premier consul avec une noble fermeté, exposa ses griefs, se plaignit avec force de l'état dans lequel on le laissait. Il prouva que ses avances étaient énormes, et que cependant il ne pouvait rien recevoir de la marine. Il rappela au premier consul ce que celui-ci lui avait promis, en lui donnant le service de la marine, à cause de la condition qu'il y avait mise. On lui devait bien des millions, sur un service de 20 à 24 millions. Enfin M. Collot finit par lui faire clairement entendre que, sans le grand sacrifice que l'on avait exigé de lui, il aurait pu, avec beaucoup moins, se faire payer à la marine. Qu'il ne l'avait pas fait, parce que Bonaparte lui avait déclaré que cela serait inutile, et que même il le lui avait presque défendu : avec des sacrifices, il eût été payé. Là-dessus, le premier consul lui répondit avec une violente humeur : « eh! f...., pour qui me prenez-« vous? Croyez-vous que je sois un capucin, moi? « Il fallait donner cent mille écus à Decrès, cent « mille à Duroc, cent mille à Bourrienne, vous « faire payer et ne pas venir m'ennuyer de ces « balivernes. J'ai des ministres; c'est pour qu'ils « me rendent des comptes. J'entendrai Decrès : « en voilà assez, laissez-moi, et ne me fatiguez

« pas davantage de vos réclamations : je ne m'oc-
« cupe pas de pareils détails, » et il le congédia fort durement. J'ai appris depuis, que ce ne fut qu'après beaucoup de refus, de tracasseries, de peines et d'inquiétudes, que M. Collot s'est tiré d'affaire; je crois me rappeler qu'il m'a dit : « Mon Dieu! s'il en veut tant à ma fortune, qu'il me demande une frégate, je la lui donnerai; mais qu'il me paie et me retire son marché. » Dans toute cette vilaine discussion, la raison a toujours été du côté de M. Collot, les chicanes de l'autre côté; c'est une justice à rendre.

CHAITRE XXIII.

Fausseté proverbiale des bulletins. — L'histoire selon le *Moniteur*. — Injustices de Bonaparte envers les réputations. — Défense et reddition de Malte par le général Vaubois. — M. Doublet. — Lettre falsifiée. — Réclamations et démarches inutiles. — Création de la Légion-d'Honneur. — Mon approbation. — Difficultés au conseil et dans les corps de l'état. — Faible majorité. — Idées monarchiques de M. de Talleyrand. — Les partisans de l'hérédité. — Morgue singulière de Lucien. — Germes du consulat à vie. — Le pouvoir absolu préféré aux institutions libres. — Humilité feinte. — Restrictions du sénat. — Luxe de générosité du conseil d'état. — De deux offres une seule acceptée. — Les autorités en retard. — M. de Lafayette après Marengo et aux Tuileries. — Fête donnée aux Américains. — Lettre de M. de Lafayette au premier consul. — Vote conditionnel et motivé.

Il est à désirer que l'historien de l'époque où nous sommes se méfie des bulletins, des dépêches, des notes, des proclamations émanées de Bonaparte, ou qui ont passé par ses mains, et que l'on

ne s'en rapporte qu'aux masses. Pour moi, je regarde comme étant empreints de la même vérité ce proverbe : *Menteur comme un bulletin*, et l'axiome : Deux et deux font quatre.

Les bulletins annonçaient toujours ce que Bonaparte voulait faire passer pour *vrai;* mais il aurait fallu, pour les bien juger, les contre-vérités. On sait que le lieu d'où il dictait le bulletin était aussi d'une grande importance pour lui : on l'a vu dater de Moscou des décrets sur les théâtres et sur le bœuf de Hambourg.

Les documens officiels étaient presque toujours altérés : il y avait mensonge dans l'exagération des victoires, et mensonge dans l'exposé des revers et des pertes. Ce serait véritablement un roman qu'une histoire écrite uniquement d'après les bulletins, les correspondances et les actes officiels du temps : on en a vu plusieurs preuves dans ces Mémoires.

Une autre chose que je n'ai jamais pu concevoir, c'est que, avec son incontestable supériorité, Bonaparte affectait de déprécier toutes les grandes réputations militaires : il parlait souvent de fautes reconnues, mais pour les attribuer à ses généraux et à ses ministres et couvrir les siennes. Il est notoire que des plaintes continuelles, des

réclamations aussi énergiques que fondées ont été adressées au général Bonaparte au sujet de bulletins injustes et partiels; on a vu réclamer contre des rapports qui attribuaient le succès d'une journée à quelqu'un qui y était presque étranger, et ne pas nommer celui qui commandait. Les plaintes des officiers et des soldats forcèrent une fois le général Lanusse, qui commandait à Damiette, de réclamer contre l'altération d'un bulletin qui réduisait à rien un engagement avec une troupe d'Arabes, et représentait la perte en hommes comme presque nulle; tandis que ce général avait parlé d'une affaire très sérieuse et d'une perte assez considérable. La rectification eut lieu; mais aussi la réclamation était noble et énergique.

Bonaparte avait pris Malte, comme chacun sait, en deux fois vingt-quatre heures. L'empire de la Méditerranée, que la bataille d'Abouqu'yr assura aux Anglais, leur donna les moyens d'attendre, avec leurs nombreuses croisières, que la faim forçât le général Vaubois, commandant à Malte, à capituler. Ce général, complétement abandonné, plutôt par la force des positions que par suite de sa volonté, sans aucune relation avec la métropole, capitula le 4 septembre 1800,

et céda aux Anglais le second Gibraltar de la Méditerranée, après une belle défense d'environ deux ans. Je devais rappeler ces faits, analogues à celui qui va suivre.

Le 22 février 1802, un M. Doublet, qui avait été commissaire du gouvernement français à Malte lorsque nous possédions cette île, vint chez moi, aux Tuileries. Il se plaignit amèrement de ce que l'on avait altéré dans le *Moniteur* la lettre qu'il avait écrite de Malte au premier consul le 20 ventôse an VIII (9 février 1800). « Je le félicitais, disait M. Doublet, sur le 18 brumaire, et je lui exposais la situation de Malte, qui était fort alarmante. L'on a imprimé le *contraire* dans le *Moniteur :* c'est ce dont je me plains. Cela m'a fait éprouver à Malte mille désagrémens sérieux, et l'on m'a accusé d'en avoir imposé sur la véritable situation de cette île, où je remplissais une fonction publique qui donnait du poids à mes paroles. » Je lui répondis que, n'étant point rédacteur du Moniteur, ce n'était pas à moi qu'il aurait dû s'adresser : « Au reste, ajoutai-je, donnez-moi la copie de votre lettre, que j'aurais de la peine à retrouver ; j'en parlerai au premier consul, et je vous rendrai sa réponse. » Doublet chercha la lettre dans sa poche, et ne la trouva pas. Il me

demanda excuse, et me dit qu'il allait m'en envoyer la copie, en me réitérant la prière de faire vérifier d'où venait l'erreur. Le même jour, il m'envoya la lettre suivante :

« CITOYEN CONSEILLER D'ÉTAT,

« Je m'empresse de réparer un oubli commis « ce matin, et que je vous prie de me pardon- « ner. Voici donc la lettre que j'ai eu l'honneur « d'écrire au premier consul en apprenant, à « Malte, l'heureuse révolution du 18 brumaire.

« Malte, 20 ventôse an VIII.

« DOUBLET, COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT FRAN- « ÇAIS A MALTE,

« *Au citoyen Bonaparte, premier consul de la re- « publique.*

« CITOYEN CONSUL,

« Resté plus d'un an sans recevoir du gouver- « nement français aucune réponse à mes nom- « breuses dépêches, j'ai eu des doutes sur le sort « de la république, parce que vous n'étiez plus,

« en Italie ; mais dès que je vous ai su de retour « à Toulon, je me suis écrié : *La république est « sauvée!* Mon amour pour elle et mon admi- « ration pour vous m'inspiraient : oui, vous « vérifiez cette prévoyance ; car tous les bons « républicains répètent avec joie : Il sauvera, « raffermira la république.

« *Hâtez-vous aussi de sauver Malte : des hommes « et des vivres ; il n'y a pas de temps à perdre* [1]. Son « acquisition à la république a été votre ouvrage : « votre gloire est intéressée à ce qu'elle nous « reste, et c'en est assez pour nous rassurer.

« Salut et respect.

« DOUBLET. »

« *P. S.* Si vous désirez, citoyen conseiller « d'état, d'autres éclaircissemens, je serai prêt à « vous les fournir de vive voix, ou par écrit.

« Paris, 3 ventôse an X.

« Après midi, rue Saint-Roch-Poissonnière, n° 13. »

[1] Il est à remarquer que ce commissaire écrivait ceci sept mois après que Bonaparte avait assuré au général Desaix dans une dépêche du 12 août 1799, que Malte était approvisionné pour *deux ans*. A quoi servait ce mensonge ? Malte a été pris par famine.

Au lieu du passage que j'ai souligné, il y a dans le Moniteur : *Son nom inspire aux braves défenseurs de Malte un nouveau courage; nous avons des hommes et des vivres.*

Ignorant les motifs de cet étrange changement, je montrai cette lettre au premier consul. Il haussa les épaules en souriant : « Ne lui répon-« dez pas; c'est un nigaud; ne vous en mêlez « plus. »

Il était clair qu'il n'y avait plus rien à faire. Mais c'est bien malgré moi que l'on a joué à M. Doublet un si mauvais tour : j'avais fait sentir au premier consul tous les inconvéniens qui en pouvaient résulter pour ce commissaire. J'ai vu bien rarement publier des lettres ou des rapports tels qu'on les envoyait. Je me suis aperçu de combien de motifs on peut se servir pour justifier ces falsifications. Lorsque l'on a quitté une fois le sentier de la franchise et de la bonne foi, tous les prétextes sont bons pour justifier cette conduite. Quelle histoire l'on écrirait, si l'on ne consultait que le Moniteur !

Après la prorogation du consulat de Bonaparte pour dix ans, il créa, le 19 mai, l'ordre de la Légion-d'Honneur. La noblesse suivit bientôt cette institution. Ainsi l'on vit, dans peu de temps, le

concordat rassurer les consciences et rétablir la paix dans l'église, les émigrés rappelés, la prorogation de dix ans préparer le consulat à vie et l'empire, et la création, dans un pays où il n'y avait plus de distinctions, d'un ordre qui devait enfanter des prodiges. Les Bourbons en rétablissant les autres ordres détruits, eurent la sagesse de conserver l'ordre de la Légion-d'Honneur.

On a vu dans bien des circonstances que le premier consul s'échappait pour ainsi dire à lui-même, en accomplissant trop tôt ses projets, et en était quitte après pour rejeter la faute sur un autre, ainsi qu'il le fit, par exemple, dans l'affaire du parallèle entre César, Cromwell et Bonaparte. Il était si pressé que l'on peut dire que s'il eût été jardinier il aurait voulu voir les fruits mûrs avant que les fleurs fussent tombées. Cet empressement inconsidéré faillit devenir fatal à la création de la Légion-d'Honneur, création qu'il mûrissait dans son esprit depuis qu'il avait vu des ordres briller à la boutonnière ou sur l'habit des ministres étrangers. Il répétait fréquemment : « Cela fait « bien ! Il faut de ces choses-là pour le peuple ! »

J'étais, je dois l'avouer, très fort partisan de la fondation en France d'un nouvel ordre chevaleresque, parce que dans tout état bien gouverné,

le chef d'un gouvernement doit tendre à stimuler l'honneur des citoyens, et à les rendre plus sensibles à des distinctions honorifiques qu'à des récompenses pécuniaires. Mais, en même temps, je tâchai de faire sentir au premier consul qu'il se hâtait trop; il ne m'écouta pas, et je dois convenir avec la même franchise, qu'en cette circonstance, je fus bien vite rassuré, comme on va le voir, sur la suite des difficultés qu'il éprouva au conseil et dans les corps constitués de l'état.

Le 4 mai 1801, il fut, pour la première fois, officiellement question au conseil d'état de l'établissement de la Légion-d'Honneur, proclamée loi de l'état, le 19 mai suivant. L'opposition fut très forte, et toute la puissance du premier consul, la force de ses raisonnemens, la grande influence de sa position, ne purent obtenir au conseil d'état que 14 voix sur 24. Les mêmes sentimens se manifestèrent au tribunat, où ce projet ne passa qu'à une majorité de 56 voix contre 38; et la balance fut à peu près la même au corps législatif, où les voix furent de 110 contre 166. De sorte que dans trois corps, où il y avait 394 votans, il n'y eut qu'une majorité de 78 voix. Frappé de cette faible majorité, le premier consul me dit, le soir: « Ah! je le vois bien, les préventions

« sont encore trop fortes, vous aviez raison, j'au-
« rais dû attendre. Ce n'était pas très urgent; et
« puis, il faut le dire, les orateurs du projet l'ont
« mal défendu. La forte minorité m'a mal jugé.»
— Soyez tranquille, lui dis-je, sans doute il aurait mieux valu attendre; mais la chose est faite, et vous verrez que le goût de ces distinctions n'est pas près de se passer : il tient à l'organisation de l'homme. Vous devez attendre de grands résultats de cette création; vous verrez.

En avril 1802, le premier consul dressa toutes ses batteries pour se faire déclarer consul à vie. C'est peut-être l'époque de sa carrière où il a mis le plus en pratique les principes de fausseté et de dissimulation que le vulgaire appelle les maximes de Machiavel; jamais la ruse, le mensonge, l'astuce, la modération apparente, n'ont été employés avec plus de talent et de succès.

Dans le mois de mars, on ne parlait plus que d'hérédité et de dynastie : Lucien était le plus violent propagateur de ces idées, et poursuivait avec constance et adresse son apostolat. J'ai rappelé, il n'y a qu'un instant, qu'il avait, de l'aveu de son frère, publié, en 1800, un pamphlet dans le même sens, que Bonaparte l'improuva depuis comme une révélation préma-

turée de ses projets, et qu'il donna pour exil à Lucien l'ambassade d'Espagne. M. de Talleyrand, dont les idées ne *pouvaient être* que pour le gouvernement *monarchique*, faisait parler les cabinets de l'Europe [1]. On répétait les mots de stabilité et d'ordre sous lesquels on devait envelopper plus tard la ruine des droits du peuple, Bonaparte appelait *idéologues* ou *terroristes* les amis sincères d'une liberté constitutionnelle. Madame Bonaparte s'opposa avec courage à l'influence de ces conseils qu'elle croyait funeste à son mari. Celui-ci lui parlait très rarement et avec peu de confiance de la politique et des affaires publiques. *Qu'elle file et qu'elle tricotte*, disait-il toujours. Ceux qui travaillaient avec le plus de constance à faire prononcer l'hérédité étaient Lucien, Rœderer, Regnault de Saint-Jean-d'Angély et Fontanes. Ils étaient secondés par la conclusion de la paix avec l'Angleterre, qui, en rétablissant, pour un moment, la pacification

[1] Il est un principe fondamental des gouvernemens libres sur lequel M. de Talleyrand n'a jamais varié, c'est la création de deux chambres comme en Angleterre, comme aujourd'hui en France; il le voulait à l'assemblée constituante avec Mounier et les esprits les plus sains de cette illustre assemblée.

générale, donnait au premier consul la facilité de tout entreprendre.

Pendant que le premier consul aspirait au trône de France, ses frères, et surtout Lucien, affectaient une morgue et des prétentions ridicules. En voici un exemple presque incroyable, mais dont je fus témoin.

Le dimanche 9 mai, Lucien vint voir madame Bonaparte, qui lui dit : « Pourquoi n'êtes-vous pas venu dîner lundi dernier? — Parce qu'il n'y avait pas de place marquée pour moi; les frères de Bonaparte doivent avoir les premières places après lui. — Qu'entends-je, lui répondit madame Bonaparte? Mais, si vous êtes le frère de Bonaparte, rappelez-vous ce que vous étiez; chez moi, toutes les places sont égales. Eugène ne me dirait jamais une pareille sottise [1].

A cette époque où le consulat à vie ne commençait qu'à germer, les conseils affluaient par toutes les issues pour seconder la tendance du premier consul à s'emparer du pouvoir absolu.

La liberté repoussait un pouvoir illimité et mettait des bornes aux moyens qu'il voulait et

[1] On a mis cela sur le compte de Jérôme; il était en Amérique.

qu'il devait employer pour donner un libre cours à son excessif amour de la guerre et des conquêtes. Il me disait; « La décennalité ne me suf-« fit pas, je la regarde comme destinée à susciter « des troubles sans interruption. » Il m'avait dit, le 7 juillet 1801 : « La question de savoir si la « France aura une république est encore douteuse, « cela ne sera décidé que dans cinq ou six ans. » Il est clair que ce terme lui parut trop long. Il pouvait regarder la France comme sa propriété, ou ne se considérer que comme le délégué du peuple et le défenseur de ses droits. J'avais la conviction que le premier consul voulait le bonheur de la France; mais ce bonheur était, dans son esprit, inséparable du pouvoir absolu, qu'il jugeait seul capable de le fonder et de l'assurer; et je le vis avec peine disposé à suivre la première route. Les amis de la liberté, ceux qui voulaient de bonne foi maintenir un gouvernement constitutionnellement libre, se laissèrent entraîner à consentir à une prorogation de dix années de pouvoir, au-delà des dix années primitivement acordées par la constitution. Ils faisaient ce sacrifice à la gloire et à la puissance qui en était la conséquence, et ils étaient loin de penser qu'ils prêtaient leur appui à de honteuses

intrigues. Ils tinrent bon; mais pour le moment seulement, et la nomination à vie fut rejetée par le sénat, qui n'accorda que dix années de plus de pouvoir.

Le premier consul, qui voyait ajourné encore et peut-être pour long-temps, le rêve de son ambition, dissimula son vif mécontentement avec cet art profond qu'il possédait au plus haut degré quand il ne pouvait pas faire autrement. Il fit au message du sénat qui concernait cette nomination, une réponse posée mais évasive et entortillée, et, dans l'espoir qu'il nourrissait d'obtenir plus du peuple que du sénat, il déclara, avec une hypocrite humilité : « Qu'il « se soumettait à ce nouveau sacrifice, si le « vœu du peuple lui commandait ce qu'au- « torisait le sénat. » Tel était l'hommage rendu à la souveraineté du peuple, qu'il allait bientôt fouler aux pieds. Il affectait de ne vouloir tenir que du peuple son autorité, s'efforçant de faire croire qu'il la regardait comme illégitime sans son approbation.

Le conseil d'état fut convoqué extraordinairement le lundi 10 mai. On lui communiqua non seulement le sénatus-consulte, mais la réponse si adroite et si insidieuse du premier consul. Le

conseil ne s'occupa du sénatus-consulte que comme d'un *renseignement*, et ne délibéra d'abord que sur la question de savoir *sur quoi* on consulterait le peuple. Peu satisfait de n'accorder au premier consul que dix années de prérogatives, le conseil d'état pensa qu'il fallait battre le fer pendant qu'il était chaud, et ne pas s'arrêter en si beau chemin; il opina pour que l'on consultât le peuple sur cette question : *Le premier consul sera-t-il nommé à vie, et aura-t-il le droit de désigner son successeur?* C'était singulièrement renchérir sur un sénatus-consulte dont faisait bien peu de cas un corps qui était très inférieur en dignité et en pouvoir au sénat, si toutefois il y avait dans ce temps dignité et pouvoir dans quelque corps que ce fût. Les rapports de la police eurent aussi beaucoup d'influence sur le résultat de cette discussion, car ils étaient unanimes à dire que *tout Paris demandait un consul à vie, avec faculté de désigner un successeur.* La réponse à ces deux questions fut emportée comme d'assaut; tous les assiégeans étaient bien d'accord, et les assiégés pris au dépourvu. La nomination à vie passa à l'unanimité; le droit de nommer un successeur, à la majorité. Mais le premier consul déclara qu'il blâmait formelle-

ment cette seconde mesure, de laquelle il n'avait pas pris l'initiative. Telle fut et telle sera, dans tous les temps, la situation du pouvoir; le dévoûment aveugle, la servilité, et de vils intérêts lui proposeront toujours des choses intempestives capables de le compromettre.

Le premier consul reçut l'avis du conseil d'état; toujours dissimulé dans son projet d'arriver au pouvoir absolu, et pensant qu'il devait avoir l'air de repousser une partie de celui qu'on lui offrait, il raya de l'avis du conseil d'état ce qui concernait la désignation du successeur; faculté qui avait passé à une faible majorité. Il l'avait cependant bien concerté avec ses amis, qui en furent les organes au sénat et au conseil d'état, et tout était convenu. Mais l'opposition que rencontra au sénat la proposition du consulat à vie, et à plus forte raison la proposition de désigner son successeur, quoique cette opposition fût en minorité, le fit reculer; et dans ses réponses officielles, dans ses discours, dans ses conversations intimes, il couvrit sa défaite des grands noms de *générosité*, de *désintéressement* et de *modération*. Pas un homme sensé n'en fut la dupe.

Comme déjà l'on commençait à se soucier fort peu des formes, le nouvel arrêté ne fut pas même

remis en délibération, et cependant on lisait : *le conseil d'état entendu.* C'est une belle chose que la forme !

Quel singulier combat ! Le sénat qui accorde dix ans de plus que n'avait donné la constitution; le conseil d'état qui, en apparence, *ex proprio motu*, donne le pouvoir pour la vie, enchérissant sur tout ce qui se précipitait dans l'abîme du pouvoir, accorde au consul la faculté de le transmettre à qui bon lui semble; et puis le premier consul qui accepte avec une espèce de contrainte cette autorité viagère, mais qui, par une résignation simulée, refuse de la transmettre. On verra deux ou trois ans plus tard résulter, de ce combat de générosité d'offres et de refus, le pouvoir le plus absolu.

Le premier consul avait, comme on vient de le voir, rayé lui-même la clause de la désignation du successeur, qui se trouvait dans l'avis du conseil d'état; mais il faisait agir en secret tous ceux qui s'étaient livrés à l'espoir d'avoir du crédit, des places et de l'argent. Il nous revenait chaque jour des imprimés que nous renvoyaient et que dénonçaient des préfets peu stylés, et d'autres autorités bien en arrière de ce qui se passait. Les pamphlets dénoncés revenaient à leur source. Dans

ces imprimés, si multipliés et si variés sous le rapport du style et de la forme, on exaltait les droits du premier consul à un acte plus solennel encore de la reconnaissance nationale, qui allait se manifester dans le vote du consulat à vie.

L'on a vu, pendant les négociations de Campo-Formio, toutes les circonstances de la détention et de la mise en liberté des prisonniers d'Olmutz. On se rappelle la peine qu'eut le général Bonaparte dans cette réclamation, et le grand caractère qu'il déploya; il avouait lui-même que, de toutes les demandes qu'il avait eu à faire, celle-ci était la plus difficile à obtenir. L'on a vu dans la déclaration de ces prisonniers d'état, qu'ils restèrent en pays neutre, parce qu'ils ne voulurent point donner leur assentiment aux mesures prises en France après le 18 fructidor. M. de La Fayette avait été reçu par le premier consul après la bataille de Marengo; Bonaparte l'avait retenu plus de deux heures avec lui. Je me rappelle que lorsqu'il fut parti, le premier consul me dit : « il « n'y a rien à faire avec lui : j'en suis fâché : il ne « veut entendre à rien; c'est un homme dont les « principes sont estimables, mais il y a aussi un « peu d'entêtement et beaucoup d'exagération. »

Peu de temps après, dans les premiers jours de septembre 1800, M. de La Fayette fut invité par Joseph à assister à la fête donnée aux Américains à l'occasion du traité de commerce et d'amitié qui venait d'être conclu avec eux. Le premier consul, auquel tout réussissait alors, et qui n'avait que des motifs de satisfaction, offrit à M. de La Fayette de le faire entrer dans le sénat. M. de La Fayette n'accepta pas cette offre, mais continua cependant à voir le premier consul et à rester avec lui dans les rapports d'une estime réciproque. L'époque où Bonaparte voulut se faire nommer consul à vie, mit fin à ces relations. M. de La Fayette ne voulait du consulat à vie, qu'à condition que la *liberté politique* serait suffisamment garantie, et pour justifier son refus à cette demande : *Napoléon sera-t-il consul à vie?* M. de La Fayette lui écrivit la lettre suivante :

Lagrange, 1er prairial an X.

GÉNÉRAL,

« Lorsqu'un homme pénétré de la reconnais-
« sance qu'il vous doit, et trop sensible à la gloire
« pour ne pas aimer la vôtre, a mis des restrictions

« dans son suffrage, elles sont d'autant moins sus-
« pectes, que personne ne jouira plus que lui de
« vous voir premier magistrat à vie d'une républi-
« que libre. Le 18 brumaire a sauvé la France,
« et je me sentis rappelé par les professions libé-
« rales auxquelles vous avez attaché votre hon-
« neur; on vit depuis dans le pouvoir consulaire
« cette dictature réparatrice qui, sous les auspi-
« ces de votre génie, a fait de si grandes choses;
« moins grandes cependant que ne le sera la res-
« tauration de la liberté. Il est impossible que
« vous, général, le premier dans cet ordre
« d'hommes, qui, pour se comparer et se placer,
« embrassent tous les siècles, vouliez qu'une telle
« révolution, tant de victoires et de sang, de
« douleurs et de prodiges, n'aient pour le monde
« et pour vous d'autre résultat qu'un régime
« arbitraire. Le peuple français a trop connu ses
« droits pour les avoir oubliés sans retour; mais
« peut-être est-il plus en état aujourd'hui que
« dans son effervescence de les recouvrer utile-
« ment; et vous, par la force de votre caractère
« et de la confiance publique, par la supériorité de
« vos talens, de votre existence, de votre fortune,
« pouvez, en rétablissant la liberté, maîtriser
« tous les dangers, rassurer toutes les inquiétu-

« des. Je n'aurais donc que des motifs patriotiques « et personnels pour vous souhaiter dans ce com- « plément de faire établir à votre gloire une ma- « gistrature permanente. Mais il convient aux « principes, aux engagemens, aux actions de ma « vie entière d'attendre, pour lui donner ma voix, « qu'elle ait été fondée sur des bases dignes de la « nation et de vous.

« J'espère que vous reconnaîtrez ici, général, « comme vous l'avez déjà fait, qu'à la persévé- « rance de mes opinions politiques se joignent « des vœux sincères pour votre personne et un « sentiment profond de mes obligations envers « vous.

« Salut et respect.

« LAFAYETTE. »

A cette lettre était joint le vote suivant :

Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie ?

« Je ne puis voter une telle magistrature, jus- « qu'à ce que la liberté politique soit suffisam- « ment garantie : alors je donne ma voix pour « Napoléon Bonaparte. »

Le premier consul, comme on peut le croire, ne fut nullement content des scrupules de M. de

La Fayette; il lut sa lettre avec impatience, et me dit ensuite : « Je vous l'avais bien dit, M. de La-« Fayette est un monomane politique, un entêté; « il ne me comprend pas : j'en suis fâché, car c'est « un honnête homme. J'ai voulu le faire séna-« teur, il a refusé. Ma foi, tant pis pour lui; je me « passerai bien de son vote. »

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Les notes et les éclaircissemens historiques que nous plaçons à la suite des *Mémoires de M. de Bourrienne*, et dont la plupart sont indiqués par lui, ne ressemblent pas à ce que l'on appelle ordinairement des *Pièces justificatives*, pièces qui bien souvent ne justifient rien. Celles que nous joignons au quatrième volume des Mémoires, comme celles qui ont été annexées aux volumes précédens, ne sont pas toutes destinées à justifier des faits rapportés; au contraire, il arrive quelquefois qu'elles sont destinées à opposer les erreurs officielles à la vérité historique.

Les documens qui suivent sont d'ailleurs d'un intérêt réel. D'abord il est curieux de voir dans quels termes soumis le sénat de Hambourg s'excusait auprès des consuls de la malheureuse affaire de Napper-Tandy et Blackwell. Ensuite, il n'était pas inutile de montrer par le rapport de

Lucien sur le Prytanée, et celui de M. de Talleyrand sur la réorganisation de la diplomatie en France, tout ce que l'on voulait faire pour régénérer les parties vitales du gouvernement.

Nous avons encore donné une lettre de Kléber, complément essentiel à ce que les Mémoires contiennent d'intéressant sur l'épisode d'Égypte, puis nous avons donné quelques pièces relatives à Marengo, la plus grande journée du consulat; et c'est dans le bulletin surtout de cette journée que l'on pourra remarquer quelques-unes de ces erreurs officielles dont nous parlions tout-à-l'heure, et qu'il est curieux d'opposer à la vérité.

NOTES

ET

ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES.

ADRESSE DES BOURGMESTRES DE LA VILLE LIBRE ET IMPÉRIALE DE HAMBOURG, AUX CONSULS DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Citoyens consuls,

« Quelles que soient peut-être les préventions qui vous indisposent contre les magistrats de la ville de Hambourg, ils ne peuvent cependant se défendre de revenir à vous, sous les auspices des derniers fortunés événemens arrivés à Paris. En voyant la nation entière se livrer aux plus belles, aux plus consolantes espérances, vous nous permettrez au moins de les partager et de faire des vœux pour leur accomplissement.

« Vous êtes trop éclairés et trop justes pour ne pas être convaincus de la sincérité de nos sentimens à cet égard, et pour douter un moment que nous prenions toujours une bien sensible part à la prospérité de la nation française.

« L'événement fâcheux de l'arrestation et extradition de quatre Irlandais, source fatale de beaucoup d'erreurs, de persécutions et d'injustices, semble avoir irrité le directoire au point de ne pas même vouloir s'apercevoir combien la conduite que nous avions tenue était irréprochable et marquée au coin des plus grands, des plus attentifs égards et ménagemens pour le gouvernement de la république.

« Un enchaînement fatal de circonstances des plus impérieuses ne nous permit pas, il est vrai, de le satisfaire; mais tout lui avait cependant prouvé que c'était bien malgré nous, et que si, pendant des années entières, nous avions donné de fortes preuves d'attachement à la république, ce n'était pas au moins un si grand tort que d'avoir, dans un cas critique et difficile, montré de la confiance dans sa générosité et sa modération.

« Cependant, devant des hommes justes et équitables, des faits seuls doivent parler, et c'est pour vous les faire connaître que nous prenons la liberté de vous en donner les détails les plus exacts dans cet exposé.

« Parmi ces quatre hommes nommés, Napper-Tandy, Blackwell, Morris et Peters, il n'y a que les deux premiers qui peuvent fixer votre attention; les deux autres, Morris et Peters, ont été regardés constamment, par la légation de la république, comme de véritables sujets de la Grande-Bretagne.

« Dans aucun acte quelconque, dans aucune note officielle, il n'a été dit que les deux nommés Morris et Peters fussent au service de la république, ou lui appartinssent, d'une manière ou d'autre, par des rapports civils ou militaires. Le ministre n'en a même jamais réclamé la liberté nommément

ou individuellement. Tous les actes et notes ministérielles se bornent à demander explicitement la liberté de deux individus nommés Napper-Tandy et Blackwell.

« L'histoire n'offre point d'exemple qu'une puissance belligérante se soit crue autorisée à pouvoir protéger dans un état neutre les sujets avoués de son ennemi. Pour se le permettre, il a fallu, jusqu'à présent, qu'ils lui fussent au moins attachés par des liens civils ou militaires.

« Vous êtes trop justes, citoyens consuls, et incapables de nous faire un crime de l'extradition de deux hommes qui appartenaient incontestablement à une autre nation, et étaient absolument étrangers à la république.

« Ce n'est que sur les faits qui regardent l'arrestation et l'extradition de Napper-Taudy et Blackwell que nous devons nous arrêter.

« Vous nous permettrez de relever ici la précaution que la sagesse du citoyen Grouvelle, ministre de la république à la cour de Copenhague, jugea nécessaire à leur égard, et qui, si elle avait été suivie par la légation française d'ici, nous aurait épargné bien des peines et tous les maux que les passions, les erreurs et les préventions nous ont suscités à leur égard. Ce ministre éclairé, qui sans doute respectait trop le gouvernement de Copenhague pour en appréhender les moindres attentats, y jugea cependant leur sûreté à ce point précaire, et les réclamations du gouvernement britannique à ce point fondées et légitimes, que, pour mieux les soustraire aux recherches et réquisitions du ministre de cette cour, il crut même nécessaire de leur donner sa propre demeure pour asile.

« Ils arrivent ici, usant, par un égarement inconcevable,

d'un stratagême qui, seul, devait les exposer. Ils savent, ils voient que tous les Français républicains, et tous ceux qui sont au service de la république, jouissent, non-seulement de la plus grande sûreté dans notre ville, mais y sont même distingués et accueillis avec amitié, ils oublient cependant tout ce qu'ils doivent à la fois à eux-mêmes, à leur sûreté, à leur état, à leur honneur, et se glissent dans notre ville furtivement et comme des malfaiteurs, sous de faux noms et de faux caractères. Napper-Tandy prend le nom de *Jones*, et se dit négociant venant de Philadelphie; Blackwell prend celui de *Barthélemy Blackfirst*, et se dit également négociant venant de l'Amérique. — Le ministre britannique demande officiellement l'arrestation et extradition de deux hommes, sujets du roi de la Grande-Bretagne, et appelés *Jones* et *Barthélemy*. — Il est assez généralement connu qu'en Allemagne on ne se refuse pas aisément aux demandes ministérielles des cours étrangères qui réclament des personnes de leur nation. Le citoyen Reinhard, ministre de la république, avait bien trouvé la même facilité de notre part. — L'officier de police se présente le premier chez le nommé Jones, se fait connaître et lui demande son nom; il dit se nommer Jones. Sur cet aveu, on lui annonce son arrestation à la demande du ministre d'Angleterre, et comme sujet du roi de la Grande-Bretagne. Il ne se déclare pas même alors, garde son masque, et se soumet sans murmures, sans explication ou protestation quelconque aux réquisitions du gouvernement britannique. — On trouve sur lui son épée aux armes irlandaises.

« Comment douter, après ceci, de la vérité des déclarations du gouvernement britannique? Comment supposer

qu'un officier au service de la république se permettrait de porter une épée aux armes britanniques?

« C'est ainsi que cet homme, de son aveu, appelé Jones, de son aveu, négociant, et de son aveu, et par des faits incontestables, sujet du roi de la Grande-Bretagne, se livre lui-même à la réquisition du ministre de ce souverain, et se constitue son prisonnier.

« Les arrêts avaient été annoncés de la même manière et avec la même précaution au nommé Barthélemy Blackfirst. Ce n'est qu'après que l'arrestation lui avait été annoncée, et qu'il était en effet déjà prisonnier du ministre requérant, qu'il leva tardivement le masque, et voulut passer tout d'un coup pour un officier français, sans néanmoins en donner la moindre preuve.

« Il est presque inutile d'observer que si, par des explications aussi tardives et anssi insuffisantes, des hommes pouvaient échapper aux arrêts, il n'y aurait plus personne qui, en changeant de nom et de qualité, ne cherchât à se soustraire aux plus justes et légitimes arrestations.

« La légation française ne tarda pas à les réclamer comme officiers brevetés de la république. Le ministre n'a jamais jugé à propos de confier ces brevets à nous-mêmes, et ne nous en a pas seulement donné les copies. Il aurait été cependant évidemment d'une grande utilité de nous fournir les moyens de pouvoir documenter et vérifier tout de suite au gouvernement britannique leur véritable rapport actuel avec la république. En regardant peut-être comme une prérogative de son poste de pouvoir exiger une croyance implicite dans ses affirmations officielles, le ministre devait au moins se rappeler que, par là, il justifiait les mêmes prétentions du ministre britannique.

« Celui-ci les avait déclarés officiellement sujets de la Grande-Bretagne; il l'avait même dit le premier, et le soutenait. Il avait indiqué officiellement les noms sous lesquels ils s'étaient fait arrêter eux-mêmes. Sur Jones on avait trouvé l'épée aux armes britanniques. Nous était-il permis, après des circonstances de cette force, de refuser équitablement toute croyance aux déclarations officielles du ministre britannique, et de n'en accorder qu'à celles du ministre de la république?

« Le ministre d'Angleterre, instruit de l'opposition de celui de la république, en demanda l'extradition avec plus de véhémence, en y joignant les plus violentes menaces, et nous faisant craindre le plus vif ressentiment de la part de son gouvernement.

« Des diplomates estimés soutenaient que tous ces faits, et plusieurs exemples dans l'histoire, militaient fortement pour les réclamations du gouvernement britannique.

« Parmi les exemples, on s'appuyait surtout de celui de l'arrestation du fameux Trenk, qui, quoique au service de la Russie, avait été arrêté à Dantzick, à la réquisition du ministre de Prusse, et remis en son pouvoir comme sujet prussien.

« Résistant à la fois aux menaces de l'Angleterre et à toute la force de ces argumens plausibles, nous crûmes ne pouvoir nous conduire d'une manière plus satisfaisante pour le gouvernement de la république qu'en confiant la décision de cette affaire délicate à un prince qui, lié à la république par un traité de paix et d'amitié, avait avec nous un même puissant intérêt pour observer et maintenir les principes d'une stricte neutralité.

« Ces motifs nous portèrent à remettre cette affaire à la

décision du roi de Prusse, en sa qualité de premier prince directeur du cercle de la Basse-Saxe et de garant de la neutralité du nord de l'Allemagne, et au prince co-directeur du cercle.

« Il ne nous appartient pas, citoyens consuls, d'analyser les motifs qui ont empêché le roi de la décider. Vous savez que, malgré nos instantes sollicitations, le roi la laissa toujours indécise.

« L'empereur de Russie, enfin, s'en mêla; il ne s'en tint pas à de vaines menaces. Pendant plusieurs mois qu'a duré notre résistance inutile, il nous fallut supporter le poids des plus sévères hostilités de la part de la Russie. Ses escadres, dominant dans la mer du Nord et devant l'embouchure de l'Elbe, nous enlevaient nos vaisseaux. Des avis aussi alarmans que dignes de foi nous faisaient même craindre, sinon une occupation effective de la part des troupes russes, au moins leur débarquement certain dans nos environs, et leur apparition devant nos portes comme ennemis. Cependant au milieu de ces inquiétudes, qui devaient nous faire regarder notre résistance comme absolument gratuite, et appréhender que, même en nous exposant, nous ne réussirions pas à sauver les prisonniers et à pouvoir satisfaire le gouvernement français en ce point, rien ne fut oublié pour obtenir au moins de pouvoir garder les prisonniers jusqu'à la paix. Nous implorâmes l'intervention de presque toutes les puissances, mais tous les efforts étaient vains.

« Le roi de Prusse déclara enfin ne pas vouloir prononcer dans cette affaire. Ce refus inattendu d'un si grand et si puissant gouvernement, après un si long et si profond silence, et à cette époque, était bien fait pour augmenter et

justifier nos alarmes, et ouvrir nos yeux sur les dangers d'une plus longue résistance.

« L'empereur, chef de l'empire, se joignit en même temps aux demandes de ses alliés, et ne nous dissimula pas que notre résistance devait finir, à moins que nous ne voulussions nous y voir forcés, au nom des lois constitutionnelles de l'empire.

« Malgré toutes ces insinuations, nous nous permîmes cependant une dernière tentative, en nous offrant de solliciter auprès du gouvernement de la république, pour que ces prisonniers fussent échangés contre quelques autres prisonniers de marque faits sur les puissances coalisées. Mais cette tentative n'eut pas plus de suite que tout ce que nous avions fait jusqu'à présent.

« Nous ne nous en sommes pourtant pas laissé rebuter, et venons de renouveler ces jours-ci nos plus instantes sollicitations auprès du gouvernement britannique pour adoucir le sort de ces prisonniers.

« Voilà les faits véritables de ces malheureux événemens. Si vous les considérez sans prévention, citoyens consuls, et réfléchissez équitablement sur les ménagemens que nous impose notre position délicate et fortement exposée, vous vous convaincrez aisément qu'il était d'une impossibilité absolue de persister, après un an d'efforts inutiles, dans une plus longue résistance.

« Notre ruine et anéantissement entier en auraient été la suite inévitable, et même bien gratuitement, comme nous l'avons démontré. Le seul moyen qui nous restait pour nous y soustraire, était celui de se confier dans la générosité française.

« Vous justifierez, citoyens consuls, comme nous osons nous en flatter par le retour de votre bienveillance, cette confiance que la sévérité peu méritée du directoire n'a même pu entièrement effacer dans nos ames, et nous espérons qu'après avoir, dans votre sagesse, tout mûrement pesé, vous ne balancerez plus à faire cesser les mesures sévères que le directoire a prises et ordonnées contre cette ville [1].

« Recevez en même temps l'hommage de notre profond respect, donné sous le sceau ordinaire de notre ville, ce 16 décembre, 1799.

Bourgmestre et sénat de la ville libre et impériale de Hambourg,

F. A. Wagner, *licencié et premier président.*

RAPPORT DU MINISTRE DE L'INTÉRIEUR SUR LE PRYTANÉE FRANÇAIS.

« Citoyens Consuls,

« Le Prytanée français a remplacé tous les établissemens publics qui, sous le nom de colléges, étaient consacrés dans Paris à l'instruction générale, et composaient l'ancienne université.

« Après les violentes secousses qui ont détruit tant d'au-

[1] On a vu la réponse impérieuse de Bonaparte au sénat de Hambourg, et quel fut le résultat financier de cette discussion.

tres institutions, on doit être satisfait de voir s'élever, pour ainsi dire, du milieu des ruines, ce dernier asile ouvert à l'instruction publique; mais plus on sent fortement son utilité, plus on regrette que les malheurs du temps, qui ont apporté de si grands obstacles à la restauration de l'éducation en France, n'aient permis que ce faible effort en sa faveur. Malgré les réglemens qui ont été faits pour assurer aux jeunes gens des départemens des places dans le Prytanée, il faut avouer qu'il ne peut guère être considéré que comme établissement local; et d'ailleurs, la modicité des revenus qui sont affectés à son entretien, et celle des sommes que le gouvernement y consacre, restreignent à un très petit nombre de sujets le bienfait de l'enseignement, et ne permettent pas que celui qu'on y donne ait une influence sensible sur l'immense population de la république. Depuis la suppression des corps enseignans, l'instruction est à peu près nulle en France. Ce n'est pas qu'il n'existe, soit à Paris, soit dans les départemens, plusieurs professeurs habiles et zélés pour les progrès de leur art; mais ces hommes précieux, épars et disséminés, ne se prêtent aucun secours entre eux, et sont comme autant d'étincelles qui, faute d'être réunies dans un foyer commun, ne donnent qu'une faible et mourante clarté. Les théories ingénieuses, les méthodes utiles passent avec ceux qui les avaient inventées; aucune tradition ne se forme, aucun système ne se transmet: l'expérience d'un maître habile ne contribuera point à frayer la route de ses successeurs, personne n'en recueille la trace, et la partie pratique de l'éducation n'étant plus fondée sur l'habitude et l'imitation, chacun entre dans la carrière, réduit à ses seules idées, et se trouve dès les premiers pas, livré à l'incertitude de l'inexpérience et au ha-

sard de ses propres essais. Chez un grand peuple, dont les institutions sont fixes, l'éducation nationale doit être en harmonie avec ces institutions; les principes n'en peuvent être abandonnés au hasard; il ne doit pas dépendre des hommes de les déterminer ou de les confondre : ici, la chose subsiste avant l'individu; elle n'en reçoit ni sa direction ni sa forme; c'est à elle, au contraire, de le façonner au système permanent d'institution.

« Le Prytanée, tel qu'il existe aujourd'hui, ne saurait atteindre ce but. 1° L'établissement est unique, et par conséquent il ne peut recevoir qu'un très petit nombre d'élèves. L'expérience a fait connaître que le nombre de ceux qu'on rassemble dans un même collége, ne doit guère passer deux cents; 2° Si l'on se borne à n'y admettre que ceux qui ont droit à une éducation gratuite, il arrivera que l'enfant né avec d'heureuses dispositions, et dont la famille jouit d'une honnête aisance, se verra priver des avantages de l'instruction publique, et ne pourra plus recevoir que dans la maison paternelle, ou sous la discipline d'un instituteur particulier, les préjugés domestiques, les habitudes locales, qui l'isoleront un jour, par les mœurs, du reste de ses concitoyens, l'éloigneront des affaires, et le rendront pour ainsi dire étranger parmi ses proches, et dans son propre pays.

« Il faut se hâter, citoyens consuls, de remédier à ces inconvéniens, et multiplier les établissemens d'instruction publique autant que les circonstances le permettent, en attendant qu'il soit possible d'en proportionner le nombre au besoin d'un peuple nombreux répandu sur une immense étendue de territoire. On pourrait, par exemple, diviser le Prytanée en quatre colléges, placés l'un à Paris, dans le local,

actuel du Prytanée ; les autres à Fontainebleau, à Versailles et à Saint-Germain. On conserverait les places d'élèves, en les affectant exclusivement à ceux qui seraient pris parmi les enfans peu fortunés des militaires morts sur le champ de bataille, et des fonctionnaires publics morts dans l'exercice de leurs fonctions.

« Les revenus annuels du Prytanée, et la subvention de 200,000 francs accordée à cet établissement pour l'an VIII, seraient affectés tous les ans au paiement des places d'élèves du gouvernement ; mais, afin de favoriser autant qu'il serait possible la propagation des lumières et l'avancement de l'instruction, on déciderait que des pensionnaires externes pourraient être admis dans ces établissemens, en se soumettant à payer par chaque année une somme égale à celle à laquelle est supposée s'élever la dépense de chaque élève. Cette somme peut se fixer à mille francs pour Paris, et à huit cent francs pour les autres colléges.

« Je vous propose, en conséquence, citoyens consuls, 1° de diviser le Prytanée en quatre colléges ; nombre que l'on pourra ensuite augmenter, à proportion des élèves.

2° D'affecter à chacun de ces colléges cent places payées par le gouvernement, et exclusivement accordées aux enfans peu aisés des militaires et des fonctionnaires publics morts au service de l'état ; 3° d'autoriser ces colléges à recevoir des élèves dont la pension est fixée à huit cents et à mille francs. Par là, citoyens consuls, la réorganisation des colléges s'annonce à la France. Les récompenses de la nation sont fixées sur ceux qui auraient toujours dû en être l'objet. Les particuliers ont le moyen de faire élever leurs enfans dans des écoles permanentes, et ce moyen est illimité ; car, à proportion

des pensionnaires qui s'inscriront, vous pourrez augmenter le nombre des colléges.

LUCIEN BONAPARTE.

RAPPORT DE M. DE TALLEYRAND SUR LA RÉORGANISATION DE LA DIPLOMATIE EN FRANCE.

« Dans tout état bien gouverné, il y a un esprit propre à chaque branche d'administration. Cet esprit donne de l'unité, de l'uniformité et une certaine énergie à la direction des affaires; il transmet la tradition des devoirs, il en perpétue le sentiment et l'observation; il attache et le corps et les individus qui en sont membres au gouvernement, comme au but vers lequel toutes les émulations se dirigent, comme à la source de tous les degrés de considération dont on ambitionne de jouir.

« La révolution, en détruisant l'ancien gouvernement, a trouvé des administrations dont l'esprit était si fortement constitué sur les bases que je viens d'exposer, et si invariablement dirigé vers le but que j'ai désigné, que, ne pouvant changer ni cet esprit, ni cette direction, elle a été obligée de détruire toutes les administrations existantes; mais en les remplaçant par de nouvelles institutions, on ne s'est occupé que du matériel de l'organisation. On a supposé que dans la conduite des affaires, tout se réduisait à des lois simples, à un petit nombre de maximes et à des réglemens de facile exécution. On a cru que le zèle était partout et pouvait tout;

on a relégué dans les dictionnaires de l'ancien régime, comme des idées d'hiérarchie et d'esprit de corporation, les degrés d'instruction, les titres de promotion, les droits de l'indispensable expérience. Je n'hésite pas à le déclarer, cette seule cause agissant à la fois dans toutes les branches de l'administration de l'état, a suffi pour retarder l'époque de leur organisation, pour les frapper toutes d'instabilité, de stérilité, pour maintenir partout les affaires dans un état d'incertitude, les recettes dans un état d'insuffisance, les dépenses dans un état d'abus et de désordre, les factions dans un état perpétuel d'audace et d'insolence, le gouvernement dans un état permanent de dépendance et de versatilité.

« Il n'y a que l'esprit d'administration, partout établi, et partout diversifié selon la variété des devoirs que chaque administration impose, qui puisse tout remettre à sa place, en fixant d'une manière invariable les rapports des administrés à chaque branche du pouvoir, et les rapports de toutes les parties de l'administration au sytème général de l'organisation de l'état, l'administration est l'intermédiaire qui rapproche les gouvernans et les gouvernés, elle est le nœud qui associe les intérêts particuliers et l'intérêt général; elle est le point de contact et d'union de l'autorité publique et de l'autorité individuelle.

« Il n'existe qu'un moyen d'établir et de fixer dans chaque administration, l'esprit qui lui est propre: ce moyen est dans un système de promotion, sagement conçu et invariablement exécuté.

« Une administration qui n'a pas de système de promotion, n'a pas proprement d'employés. Les hommes qui s'en occupent sont des salariés qui ne voient devant eux aucune pers-

pective, autour d'eux aucune garantie, et au-dessous d'eux, aucun motif de confiance, aucun ressort d'émulation, aucun élément de subordination.

« Il ne se forme dans cette administration, aucun esprit, aucun honneur de profession, on y dit bien qu'on aime la république, mais la seule manière d'aimer utilement la république est de s'attacher à la position dans laquelle on la sert: et comme sans principe de promotion on ne peut être assuré de la position dans laquelle on se trouve, il n'est pas possible qu'on s'y attache.

« Le sytème de promotion est dans la main du ministre, la seule arme avec laquelle il puisse repousser l'ineptie ambitieuse, s'affranchir des importunités du patronage, remettre en crédit l'expérience, la vertu, le talent, et subordonner le droit important de choisir au seul empire de la justice et du discernement.

« Toute administration a des degrés. Les principes de chaque administration se distribuent dans chacun de ces degrés; leur enchaînement forme l'esprit général de l'administration.

« La force de l'administration est tout entière dans ses principes: le maintien des principes constitue donc l'ame, la vie, l'énergie de chaque administration, et l'accord de la force de toutes les administrations constitue la force collective de l'état.

« Cette dernière force est un grand résultat; mais on ne peut y parvenir qu'en soignant ses élémens. Il faut donc s'occuper, avant tout, de la conservation des principes de chaque administration; et avant tout encore de la conservation des principes de chaque grade dans chaque administration.

« Voilà la démonstration de la nécessité du système de

promotion. Il faut que tout homme d'administration se pénètre de tous les principes qui doivent la diriger et l'animer; il faut qu'il en parcoure tous les degrés; qu'en s'élevant il laisse entier à ceux qui le remplacent, le dépôt des principes qui lui avait été confié, qu'il reçoive celui que ses prédécesseurs lui laissent; que le même esprit reste dans les grades pendant que l'esprit de progression et d'avancement anime les individus.

« J'arrive maintenant au système qui me paraît le plus convenir au département des relations extérieures.

« Le système de promotion étant principalement établi pour fixer le sort des employés, par la permanence de cet esprit et l'honneur de profession qui fait qu'on s'attache à sa position, il faut dire ce que c'est que l'esprit et l'honneur d'un employé au ministère des relations extérieures.

« Tous les emplois de la république demandent un patriotisme éprouvé. L'esprit et l'honneur de tous les états qui tiennent au service public, supposent cette qualité générale; elle est le caractère commun, et ne saurait être le caractère distinctif d'aucun état.

« Il y a deux classes de qualités qui entrent dans la composition de l'esprit et de l'honneur de la profession qui fait l'objet de cet article : les qualités de l'ame et les qualités de l'esprit.

« Dans la première classe sont 1° la circonspection; 2° la discrétion; 3° un désintéressement à toute épreuve; 4° enfin, une certaine élévation de sentimens, qui fait qu'on sent tout ce qu'il y a de grand dans la fonction de représenter sa nation au dehors, et de veiller au dedans à la conservation de ses intérêts politiques.

« Dans la deuxième classe sont, 1° un penchant de l'esprit

pour l'étude des relations politiques; 2° la facilité nécessaire pour saisir bien et promptement les objets, car aucun état n'expose plus à des travaux instantanés et d'urgence; 3° une certaine étendue d'idées, car dans cette partie tous les détails se rattachent à un vaste ensemble.

« Il y a peut-être encore une troisième classe de qualités qui participent aux deux premières; je veux parler de tout ce qui tient à l'habileté dans l'art de traiter les affaires. Elle est nécessaire aux agens du dedans, comme à ceux du dehors; parce que si ces derniers sont chargés d'agir, les premiers participent plus ou moins à la direction que reçoivent les autres. Cette qualité forme une classe à part, parce que elle est un résultat de l'esprit et du caractère.

« Ces qualités réunies et cultivées par la pratique, forment l'esprit et l'honneur de la profession. Par elles s'établit entre les divers individus, des rapports d'estime et d'affection; entre les chefs et les subordonnés, des rapports d'émulation, d'attachement et de tutelle : par elles s'établissent encore, de la masse des employés au gouvernement, des rapports de fidélité et de respect; des employés à la patrie, de passion et de dévouement; du public, enfin aux employés; des rapports de considération et de confiance.

« Le ministre propose un plan de système de promotion conforme à l'esprit de ce rapport.

« Suivant ce projet, il y aurait pour les agences politiques quatre grades; 1° secrétaire de légation de deuxième classe; 2° idem de première classe; 3° ministre plénipotentiaire; 4° ambassadeur. Dans le département des relations extérieures serait établie une classe d'aspirans, susceptibles d'être employés alternativement dans les bureaux et à la suite des lé-

gations ; ils obtiendraient par suite le titre d'élèves qui serait le premier degré du service.

« Un traitement serait affecté à chaque grade, indépendamment de celui attaché à chaque emploi ; un agent rappelé ne perdrait, par le fait de son rappel, que le traitement de son emploi, et jouirait de celui de son grade jusqu'au moment où il serait remis en activité : il ne pourrait être destitué et perdre tous ses grades que par une décision du premier consul, sur le rapport d'une commission, composée d'un agent de chaque grade. Les grades seraient communs aux agens extérieurs et à ceux de l'intérieur du département, de manière que les chefs de bureau seraient assimilés aux secrétaires de légation de deuxième classe, les sous-chefs de division aux secrétaires de première classe ; les chefs de division aux ministres plénipotentiaires ; le ministre des relations extérieures aurait le grade d'ambassadeur. Quelques années d'exercice dans chaque grade seraient nécessaires pour arriver au grade supérieur. La moitié ou la totalité du traitement de grade serait donnée pour retraite à l'agent qui se retirerait après 20 ou 25 années de travail ; une retenue proportionnelle sur les appointemens des agens politiques servirait à pourvoir au surcroît de dépenses occasionné par ces nouvelles dispositions.

« Ch.-M. Talleyrand. »

DE L'ÉTAT DE LA FRANCE DEPUIS LE 18 BRUMAIRE, PAR REGNAULT DE SAINT-JEAN D'ANGÉLY.

« Cet ancien adage, que le mal vient en courant, et le bien

à pas de tortue, pourrait bien n'être, comme tant d'autres, qu'une vaine déclamation et un trait de misanthropie.

« Quel était le tableau de la France, il y a quatre mois? Quel est-il aujourd'hui? Je crois que le contraste qui naît de la comparaison de deux temps aussi rapprochés, est une bonne et heureuse réfutation de ce vieil adage.

« Sous l'aspect diplomatique, sous l'aspect financier, sous l'aspect social, sous l'aspect militaire, ces deux époques diffèrent autant que le caractère de deux nations bien diverses, et l'histoire de deux siècles bien distants l'un de l'autre.

« En peignant la France sous les traits qu'elle présente aujourd'hui, je rappellerai naturellement ceux que lui prêtaient et le malaise et la détresse, qui, secrètement, altéraient tous les ressorts de ses forces, et la mauvaise direction qui gênait tous ses mouvemens, et la fausse position qui la montrait à l'Europe sous un jour désavantageux, et dénaturait l'ensemble des rapports qui la lient aux autres états.

« Avant le 18 brumaire, l'opinion la plus générale en France et au dehors, était que les plus grands obstacles au retour de la paix venaient de la France. L'éclat de nos victoires, rapportant à l'état de guerre une des plus belles moissons de gloire que jamais aucune nation ait recueillie, donnait une grande apparence de plausibilité à cette opinion; et la constance des Français après une assez longue suite de revers, servait encore à la comprimer. Un seul moment a suffi pour désabuser l'Europe : on a vu s'élever à la tête des affaires un homme dont les dispositions persévéramment libérales, dont

la modération signalée, rendaient compte du véritable objet des triomphes de la France, et dont le retour faisait sentir que son absence avait été une des principales causes de nos revers. La victoire est revenue sous nos drapeaux, et le vœu de la paix a été prononcé ; tous les Français ont applaudi à ce vœu, parce que la voix qui le proclamait rappelait des souvenirs qui leur présentaient cette paix comme une nouvelle gloire à conquérir, comme la conquête la plus douce à conserver. Toute l'Europe a cru à la sincérité de ce vœu, parce qu'on ne peut s'empêcher de croire à la garantie d'un grand caractère, et qu'on ne peut s'empêcher d'entendre ce qui part des sentimens unanimes d'une grande nation.

« Les opinions sur la France ont subi les mêmes changemens que les opinions françaises : quand celles-ci se sont calmées et ralliées, celles-là ont perdu le vague qui les rendait incertaines; et la violence qui les exagérait; les haines, les défiances européennes ont disparu devant le spectacle d'une nation qui désirait bien vivre avec ses amis, qui voulait rétablir entre elle et ses ennemis les grands principes du droit public, sans lesquels il n'existe aucun honneur pour l'état de guerre, aucune sûreté pour l'état de paix ; qui voulait faire renaître ces rapports de concorde, d'union sincère et de bonne intelligence, qui seuls donnent la vie aux droits, aux devoirs et aux intérêts fédératifs ; qui voulait enfin être indépendante, disposer seule de son sort, et ne se mêler de la destinée de personne.

Telle est la France aujourd'hui, envisagée sous son aspect politique. Son aspect financier n'offre pas une moins sensible amélioration.

« La décadence financière est, de tous les désordres, celui dont le cours est le plus rapide et le plus progressif; il est aussi celui dont les causes et les remèdes sont les plus difficiles à définir. Mais, quelque peu de connaissance qu'on ait dans ces matières, il existe une vérité que tout le monde peut saisir; c'est qu'il est un degré dans le mal où, ne pas empirer, c'est guérir. La France était arrivée à ce degré. Il suffirait donc de dire que, depuis l'établissement du gouvernement nouveau, le dérangement ne s'est pas accru, pour pouvoir assurer qu'il a trouvé, ou trouvera bientôt son terme.

« Il est encore une autre vérité non moins féconde en espérances, c'est qu'en finances, chercher à établir l'ordre dans toutes les parties, c'est porter la vie dans toutes les ressources et l'économie dans toutes les dépenses. Or, depuis quatre mois, le gouvernement est infatigablement occupé du soin de tout ordonner : de là une foule de conséquences dont le bienfait est déjà senti, et une foule d'autres conséquences que la prévoyance de tous les hommes un peu entendus en affaires attend avec tant d'assurance, qu'elles entrent d'avance dans le domaine du crédit, comme si elles appartenaient au temps présent. Comme ces conséquences ne peuvent être développées, il suffit de les indiquer.

« 1° L'abîme dans lequel l'état allait s'engloutir a été mesuré; les causes qui, par leur fatal enchaînement, plus encore que par leur gravité, concouraient à l'y précipiter, ont été découvertes, reconnues et appréciées; on a appris enfin à calculer les dangers et les moyens de salut, et à ne pas désespérer de la fortune publique.

« 2° L'ignorance, la timidité, la mauvaise foi, avaient ra-

valé le gouvernement, resserré l'horizon de ses vues, rétréci la sphère de son action; il ne pouvait se mouvoir que par des impulsions partielles, incertaines, et souvent contradictoires. Il anticipait, promettait des garanties qu'il ne pouvait donner, les retirait pour les donner encore. Irrité du sentiment de la misère, blasé sur celui de la honte, il s'était placé entre le fléau de la banqueroute et celui de la cessation de service; et ces deux mots étaient moins une alternative que le double écueil sur lequel il allait inévitablement briser le vaisseau de l'état. Le gouvernement est passé dans de meilleures mains; ses premières mesures ont été une profession de courage et de bonne foi. Le succès de ces mesures a été la preuve de ses lumières; il a imprimé un caractère de suite et de généralité à ses impulsions. Je ne développerai pas ses moyens; mais qu'on en juge par les résultats. Les contributions ont été payées, l'arriéré s'est rapproché des dépenses courantes, on a cessé de spéculer sur la peur, les calculs de l'intérêt se sont portés sur un avenir d'espérance, la valeur des effets publics s'est élevée, tous les services ont été assurés, etc.

« 3° Le fait de l'acquit actuel des contributions, sans que leur théorie ait été changée, a constaté une vérité qui ne saurait être trop connue; c'est que les défauts de tout système d'imposition sont moins dans la théorie des lois de l'impôt, que dans les vues de l'état social et dans les circonstances de l'exécution de ces lois. Il en est encore résulté la connaissance d'une autre vérité, c'est que l'impôt payé et servant à assurer le paiement des services de l'état, est un des plus grands moteurs de l'industrie, et un des plus grands promoteurs du crédit.

« Le discrédit général et particulier est l'effet immédiat de la cessation du mouvement de l'argent. Considérez le gouvernement qui perçoit comme un individu, et que cet individu, qui est le plus riche de tous les débiteurs et de tous les créanciers de l'état, reçoive de toutes les mains et paie de toutes les mains le montant actif et passif de ses créances, aussitôt un mouvement puissant est donné à la grande machine de l'argent; les contribuables, les salariés, en point de contact d'action avec le gouvernement, se mettent en point de contact d'action les uns envers les autres. L'industrie se ranime, elle suscite partout le travail; les espèces circulent, les produits s'échangent, et le crédit général s'établit sur des bases qui ne sont pas autres que celles même du crédit de l'état.

« Je pourrais m'étendre davantage sur ce sujet, mais je passe à l'aspect social que présente aujourd'hui la France. Ici la tâche serait douce à remplir, s'il n'était pas impossible autant que superflu de tout dire. A qui faut-il apprendre que les Français sont délivrés de l'insupportable nécessité de se haïr mutuellement, par cela seul qu'ils ne sont plus soumis à la honteuse nécessité de se craindre? Que leurs ressentimens tendent tous les jours à devenir de simples souvenirs; que leurs souvenirs se perdront un jour dans l'oubli; que, jugeant enfin sainement de leurs intérêts et de leurs sentimens, ils ne se méprennent ni sur le danger des dissensions, ni sur l'incompatibilité de l'esprit de faction avec leur caractère. Aujourd'hui, les droits que la liberté donne et les devoirs qu'elle prescrit sont connus; on ne peut plus abuser d'elle pour la faire mépriser ou pour la faire haïr. On la connaît, parce qu'on en jouit sans trouble, parce qu'on ne peut ni ne

veut empêcher que les autres en jouissent. Les opinions se sont réformées, parce que les sentimens se sont améliorés. On est enfin plus éclairé, parce qu'on est meilleur.

« D'où est venu un tel changement? D'une seule cause: le gouvernement a attiré à lui toute l'autorité qui lui appartenait, et les hommes ont perdu, avec le pouvoir de mal faire, la volonté de se nuire. Cette volonté n'est pas naturelle; la bienveillance, la justice, sont plus dans la constitution du cœur humain. Le gouvernement a déployé sa justice et sa bienveillance, et les Français, revenus à leurs impressions, se sont trouvés naturellement en accord avec lui; ils ont vu avec plaisir que les bonnes lois étaient exécutées, sans que personne se mêlât de les entraver ou de les exagérer : ils ont vu la réforme des mauvaises lois avec approbation, et même reconnaissance. Et comment en serait-il autrement? La liberté de chacun ne gagne-t-elle pas à la liberté de tous? Telle loi funeste qui ne m'atteint pas aujourd'hui, ne me menace-t-elle pas dans l'avenir? Tel homme qui dédaigne un culte, n'a-t-il pas des amis, des parens qui l'aiment? Ne peut-il pas un jour choisir ou aimer ce culte? Et dans l'état récent dont nous venons de sortir, quel homme pouvait échapper aux dangers d'une proscription légale? Le plus pur ami de la liberté, le plus généreux défenseur de son pays, pouvaient, au moment même où l'un défendait les droits nationaux, où l'autre versait son sang pour la liberté, voir leurs noms inscrits sur cette liste fatale qu'on peut enfin nommer aujourd'hui sans terreur, et qui, dans des mains fanatiques, aurait pu devenir un jour le code pénal de toutes les vertus, de tous les talens, de tous les services rendus à la patrie.

« L'aspect social de la France présente ainsi une régénération de gouvernement agissant comme cause de la régénération des sentimens français; et celle-ci produisant comme effet la régénération des opinions nationales. L'ordre et la liberté se sont associés sur l'enchaînement fécond de ces heureuses causes; les préjugés individuels se sont dissipés, les passions publiques se sont évanouies, les dénominations ont été reléguées dans les récits du passé. Les diffamations, les haines, la guerre civile même, qui ne se dirigeaient que contre des dénominations, ne pouvant porter sur rien, n'ont plus eu d'alimens, parce qu'elles n'avaient plus d'objet; les citoyens, au sein de la France, n'ont plus voulu maudire et combattre, quand ils ont vu qu'ils ne pouvaient maudire et combattre que des Français.

« J'aurais trop à dire sur l'aspect militaire de la France; je ne dirai qu'un mot; il est imposant, glorieux et terrible. Les armées françaises sont recrutées et augmentées sans vexations; la guerre civile de l'ouest n'a pas diminué nos défenseurs: la paix touchante qui l'a terminée en a augmenté le nombre. Les armées de la république sont approvisionnées pour la campagne; des mesures ont été prises pour assurer un état à tous les militaires qui ont fait la guerre de la liberté. Les nouveaux corps, qu'une administration malveillante autant qu'inepte, avait formés pour avoir une occasion de désorganiser la direction de ceux qui existaient, et de priver une partie des officiers en activité de leurs emplois, ont été détruits; incorporés dans les anciens cadres, et constitués d'une manière permanente. Tel qui est chef de brigade, tel qui est capitaine, tel qui est sergent-major, est sûr d'avancer proportionnellement à ses services, à ses talens, et

de ne jamais descendre. Des récompenses nationales seront décernées aux officiers, aux soldats qui se distingueront. Avoir servi la république, avoir été blessé à son service, est désormais un titre ineffaçable d'honneur et de gloire. L'opinion publique, d'accord avec les lois militaires, consacrent les distinctions qu'elles accordent. La considération collectivement acquise par l'ensemble des soldats qui composent l'armée, s'individualise sur chacun d'eux. La considération, qui, à la suite de nos victoires, à la suite de la paix et de la prospérité publique, feront la gloire et la récompense du gouvernement, reviendra par un juste partage à tous les citoyens qui lui auront prêté l'appui de leur opinion, qui l'auront secondé de leurs vœux, de leurs efforts, et de leurs sacrifices.

« Dans tout événement qui peut être considéré comme le résultat d'une certaine unanimité dans les dispositions générales de la nation, il y a cet avantage que l'on aperçoit d'abord ce que tout le monde gagne, et qu'on cherche en vain autour de soi des sujets de s'inquiéter, ou de justes motifs de se plaindre. J'ai exposé trop superficiellement, sans doute, mais avec vérité, les changemens que la France présente sous ses quatre principaux points de vue; en revenant sur ces développemens, en rapportant aux améliorations dont ils offrent ou le tableau ou la perspective, la diversité des intérêts qui lient les différentes classes de citoyens aux vicissitudes de la fortune publique, on n'a pas de peine à retirer de l'aspect général un ensemble de motifs particuliers à chaque classe, et propres même à chaque individu, de s'attacher par les sentimens de la confiance et de l'espoir, à l'ordre de choses actuel.

« On peut dire aux hommes que la révolution a lassés : elle est finie, ses ressorts sont usés, ses passions achèvent de s'éteindre ; ne les ranimez pas en mettant en cause et leurs violences et leurs excès. Le bien qui reste d'elle est commun à tous, le plus funeste des maux qu'elle a produits, a été de diviser, d'aigrir les cœurs. De là toutes les impulsions déréglées ; de là les agitations, les désordres qui ont troublé votre repos et fatigué votre patience. Aujourd'hui il n'existe plus de haines politiques, il n'existe plus de motifs de s'aigrir pour ou contre des opinions : il y a toujours des hommes malveillans, haineux, ambitieux et méchans ; mais ils ne peuvent plus décorer leurs vues d'un prétexte d'intérêt public, ils ne peuvent plus vous donner leurs fureurs pour des vertus, et vous faire un crime des vôtres ; ils seront désormais contenus par la loi et par l'opinion publique, revenues enfin l'une et l'autre des juges impartiaux, inamovibles et justes. Voilà vos avantages.

« On peut dire aux hommes qui ont été entraînés par la révolution : Revenez comme elle à son objet, à son esprit, à ses principes. Nous avons été soulevés par un sentiment énergique d'indignation contre le despotisme d'un gouvernement qui n'existe plus, contre l'arrogance d'une classe qui est détruite, contre d'intolérables abus dont on conserve à peine le souvenir. Mais voudriez-vous que l'absence ou l'instabilité du gouvernement fît naître un autre despotisme, donnât naissance et crédit à d'autres castes, substituât de nouveaux abus aux anciens ? Non, tel n'est pas votre vœu ; mais telle est l'accusation que la majorité calme et saine de la nation a long-temps portée contre vous. L'assentiment que vous avez donné à la salutaire régénération du 18 brumaire,

le généreux empressement avec lequel vous avez renoncé à vos moyens d'influence qui étaient aussi une sorte de prérogative; à vos prétentions, que quelques-uns prenaient pour des titres; à vos théories de perfectibilité, qui étaient des préjugés plus philosophiques, mais non moins vains que les préjugés nobiliaires, vous ont disculpés. Vous avez abdiqué une véritable tyrannie, vous êtes rentrés dans la classe des citoyens; vous jouissez de l'égalité, qui n'est quelque chose pour chacun, qu'autant qu'elle est la véritable égalité de tous. Voilà vos avantages.

« On peut dire à ceux qui ont fait la révolution : Vous avez eu tous le même but en vue, vous ne vous êtes divisés que sur les moyens; c'est la liberté légale, l'égalité légale, l'ordre légal, que vous vouliez établir. Qu'importe sous quelles formes plus ou moins démocratiques, plus ou moins concentrées? Les systèmes intéressent les esprits oisifs, égarent les esprits légers; mais les esprits sages savent que s'il est possible de présumer quelques circonstances, il est impossible de les deviner toutes, et que c'est de leur accord seul et de leur ensemble que résultent les institutions qui s'établissent à la suite des grandes agitations politiques. Les résultats sont tels que vous les désiriez; ils satisfont à toutes les théories. Vous avez cherché long-temps en vain l'ordre dans la liberté et l'égalité; vous avez enfin trouvé la liberté et l'égalité dans l'ordre. Voilà vos avantages.

« On peut dire à ceux qui ont versé leur sang pour la liberté : Jouissez de votre conquête; elle brillera aux yeux de la postérité, de tout l'éclat de vos belles actions; elle s'éternisera par les sentimens de bonheur que vous partagerez avec une nation qui vous doit sa gloire et son indépendance. Il

reste à conquérir la paix ; ce dernier bienfait manque à ceux dont vous avez comblé vos concitoyens, ils l'attendent de votre persévérance et de votre courage. Vous reviendrez ensuite au sein de votre patrie, et dans un honorable repos, recueillir les témoignages de l'admiration et de la reconnaissance publique. Tels seront vos avantages. »

LETTRE DE KLÉBER, GÉNÉRAL EN CHEF DE L'ARMÉE D'ÉGYPTE, AU DIRECTOIRE EXÉCUTIF DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Au camp de Salchick, 10 pluviôse an X.

Je viens de signer, citoyens directeurs, le traité relatif à l'évacuation de l'Égypte, et je vous en envoie la copie. Celle qui porte la signature du grand-visir ne pourra m'être remise que d'ici à quelques jours, l'échange devant avoir lieu à El-Arich.

« Je vous ai rendu compte, par mes dépêches précédentes, de la situation où se trouvait cette armée. Je vous ai aussi informé des négociations que le général Bonaparte a commencées avec le grand-visir et que j'ai dû continuer.

« Quoique à cette époque je comptasse peu sur le succès de ces négociations, j'espérais cependant qu'elles ralentiraient assez la marche et les préparatifs de guerre du visir, pour vous donner le temps de m'envoyer des secours en hommes et en armes, ou au moins des ordres sur la conduite que j'a-

vais à tenir dans les circonstances pénibles où je me trouvais. Je fondais cet espoir de secours sur ce que je savais que les flottes française et espagnole se trouvaient réunies à Toulon, et n'attendaient pour en sortir qu'un vent favorable. Elles en sont sorties en effet, mais pour repasser le détroit et rentrer à Brest. Cette nouvelle affligea profondément l'armée, qui apprit en même temps nos revers en Italie, en Allemagne, en Hollande et jusque dans la Vendée, sans qu'il parût qu'on prît aucune mesure propre à arrêter le cours des malheurs qui menaçaient jusqu'à l'existence de la république.

« Cependant le visir s'avançait de Damas; d'un autre côté, au commencement de brumaire, une flotte parut devant Damiette; elle débarqua d'abord quatre mille janissaires, qui devaient être suivis d'un pareil nombre. Mais on ne leur en donna pas le temps; les premiers furent attaqués et complètement battus en moins d'une demi-heure. Le carnage fut affreux; on leur fit cependant plus de huit cents prisonniers.

« Cet événement ne rendit pas les négociations plus faciles; le visir manifesta les mêmes intentions et ne suspendit sa marche que pendant le temps qui lui était indispensable pour former ses établissemens et se procurer des moyens de transport. Son armée était alors estimée à soixante mille hommes, mais d'autres pachas le suivaient et recrutaient de nouvelles troupes de toutes les parties de l'Asie jusqu'au mont Caucase. La tête de cette armée arriva bientôt jusqu'à Jaffa.

« Le commodore sir Sidney Smith m'écrivit vers cette époque, c'est-à-dire quelques jours avant le débarquement de Damiette; et comme je connaissais toute l'influence qu'il avait sur le visir, j'ai cru devoir non seulement lui répondre, mais même lui proposer pour le lieu des conférences le vais-

sean qu'il montait. Je répugnais également à recevoir en Égypte des plénipotentiaires anglais ou turcs, ou à envoyer les miens au camp de ces derniers; ma proposition fut acceptée, et dès lors les négociations prirent une marche plus déterminée. Tout cela cependant n'arrêta point l'armée ottomane que le grand-visir conduisit sur Gaza.

« Pendant tout ce temps la guerre continuait dans la Haute-Égypte, et les beys, dispersés jusqu'alors, pensèrent à se réunir à Mourad, qui, toujours poursuivi et jamais abattu, entraînant dans son parti les Arabes et les habitans de la province de Beniousef, ne laissait pas que d'occuper des forces et donner des inquiétudes.

« La peste nous menaçait aussi de ses ravages, et nous enlevait déjà plusieurs hommes par décade, à Alexandrie et dans d'autres places.

« Enfin, le 1er nivose, le général Desaix et le citoyen Poussielgue, que j'avais nommés plénipotentiaires, ouvrirent, à bord du Tigre, les conférences avec Sidney Smith à qui le grand-visir avait donné des pouvoirs pour traiter. Ils devaient tenir les parages de Damiette à Alexandrie; mais un coup de vent très violent les ayant obligés à gagner le large, ils tinrent la mer pendant dix-huit jours : au bout de ce temps, ils descendirent au camp du visir. Ce dernier s'était porté sur El-Arich, et s'était emparé, le 9 nivôse, de ce fort. Il ne dut ce succès qu'à la lâcheté insigne de la garnison, qui se rendit, sans combattre, le septième jour de l'attaque.

« Cet événement était d'autant plus malheureux que le général Reynier était en marche pour faire lever le blocus avant que le gros de l'armée turque fût arrivé.

« Dès cet instant, on ne pouvait plus espérer de traîner

les négociations en longueur. Il s'agissait d'examiner mûrement le danger qu'il y avait de les rompre, d'écarter les motifs d'une vanité personnelle, et de ne point exposer tous les Français dont la vie m'était confiée à des suites terribles, que plus de délais rendaient inévitables.

« Les rapports les plus récens portaient l'armée ottomane à quatre-vingt mille hommes, et elle devait s'augmenter encore; on y comptait douze pachas, dont six du premier rang, quarante-cinq mille hommes se trouvaient devant El-Arich, ayant cinquante pièces de canon et des caissons à proportion. Cette artillerie était traînée par des mulets, vingt autres pièces étaient à Gaza avec le corps de réserve; le reste des troupes se trouvaient à Jaffa et dans les environs de Ramlé. Un cabotage actif approvisionnait le camp du visir; toutes les tribus d'Arabes secondaient à l'envi cette armée et lui fournissaient plus de quinze mille chameaux. On m'a assuré que les distributions s'y faisaient régulièrement. Toutes ces forces étaient divisées par des officiers européens, et cinq à six mille Russes étaient attendus d'un moment à l'autre.

« A cette armée j'avais à opposer huit mille cinq cents hommes divisés sur trois points : de Kaüeh, Salahièh et Belbeys. Cette répartition était nécessaire pour faciliter nos communications avec le Caire, et pour pouvoir porter promptement secours à celui de ces postes qui aurait été le premier attaqué. En effet, il est certain qu'on peut les tourner ou les éviter tous; c'est ce qu'a fait récemment Elfi-bey, qui, pendant les négociations, est entré avec ses mameluks dans la Charkié, pour se réunir aux Arabes Billis, et de là, rejoindre Mourad dans la Haute-Égypte. Le reste de l'armée était distribué ainsi qu'il suit : mille hommes aux ordres du général

Verdier, pour former la garnison de Lesbé, lever des contributions en argent et en denrées, et tenir en obéissance le pays entre le canal d'Achmoun et celui de Moès, agité sourdement par le cheik Leskam. Dix-huit cents hommes étaient aux ordres du général Lanusse, pour fournir les garnisons de Rosette, Aboukir et Alexandrie, contenir le Delta et la Bahiré; douze cents hommes étaient demeurés au Caire et à Gizèh, et ils étaient obligés de fournir des escortes aux convois de l'armée; enfin deux mille cinq cents hommes se trouvaient disséminés dans la Haute-Égypte, sur une lisière de plus de cent cinquante lieues; ils avaient journellement à combattre les beys et leurs partisans: le tout forme quinze mille hommes: voilà en effet ce qu'en évaluant au plus haut, on peut compter de combattans disponibles dans l'armée.

« Malgré cette disproportion de forces, j'espérais la victoire, et j'aurais hasardé une bataille si j'avais eu la certitude de l'arrivée d'un secours avant la saison d'un débarquement. Mais cette saison étant une fois arrivée sans que j'eusse obtenu de renforts, j'étais obligé de renvoyer au moins cinq mille hommes sur les côtes: il me restait cinq mille hommes pour défendre un pays, ouvert de toutes parts, contre l'invasion de trente mille cavaliers secondés par les Arabes et les habitans, sans place forte, sans vivres, sans argent, sans vaisseaux. Je devais prévoir ce moment et me demander ce que je pouvais faire alors pour la conservation de l'armée. Il ne restait aucun moyen de salut; l'on ne peut traiter que les armes à la main avec des hordes indisciplinées de barbares fanatiques qui méconnaissent tous les droits de la guerre; l'évidence de ces motifs a frappé tous les esprits; elle a déterminé mon opinion. J'ai donné des ordres à mes plénipo-

tentiaires de ne rompre les négociations que dans le cas où l'on proposerait des articles qui pussent compromettre notre gloire ou notre sûreté.

« Je termine ce rapport, citoyens directeurs, en vous observant que les circonstances de ma situation n'ont point été prévues dans l'instruction que m'a laissée le général Bonaparte. Lorsqu'il me promet de prompts secours, il fonde, ainsi que je l'avais fait, ses espérances sur la réunion des flottes française et espagnole dans la Méditerranée; on était alors loin de penser que ces flottes retourneraient dans l'Océan, et que l'expédition d'Égypte, entièrement abandonnée, deviendrait un chef d'accusation contre ceux qui l'ont ordonnée.

« Au reste, l'armée française, pendant son séjour en Égypte, a gravé dans l'esprit des habitans le souvenir de ses victoires, celui de l'équité et de la modération avec lesquelles nous avons gouverné, le sentiment de ses forces et de la puissance de la nation dont elle fait partie. Le nom français sera long-temps respecté, non seulement dans cette province de l'empire Ottoman, mais encore dans tout l'Orient.

« Je compte être rendu en France avec l'armée au plus tard à la fin de prairial.

KLÉBER.

NOTE SORTIE DU CABINET DU PREMIER CONSUL.

« Un corps de quatre mille hommes, composé de la 30e demi-brigade, du 19e de dragons, du 3e de cavalerie, est parti de Paris ce matin pour Dijon.

« Le général Berthier commandant en chef l'armée de réserve a eu à Bâle une conférence avec le général en chef Moreau. Dans cette décade, les opérations militaires doivent recommencer sur le Rhin.

« Le général Thureau est parti de Briançon, s'est porté sur Exiles, de là sur Suze, et se trouvant par là sur les derrières du détachement que l'ennemi avait poussés sur le mont Cénis, il l'a obligé non seulement à rétrograder plus rapidement qu'il ne s'était avancé, mais a encore fait prisonnier plus de la moitié de son détachement.

« Le général en chef Masséna spécialement autorisé par le gouvernement, a consacré toutes ses forces sur la rivière de Gênes. La 104e demi-brigade, qui était dans la 7e division, s'est rendue à Gênes. Le système de guerre qu'a adopté le gouvernement est de tenir toutes les troupes en masse sur quelques points favorables à la fois à la défensive et à l'offensive. Les départemens frontières ne doivent donc pas s'inquiéter si plusieurs points qui ont, pendant toute la guerre, été garnis de troupes, ne le sont plus aujourd'hui. Qu'ils regardent à droite et à gauche, et ils verront de nombreuses armées, d'autant plus formidables, qu'elles sont plus concentrées, non seulement menacer l'ennemi qui voudrait faire quelque pointe sur le territoire français, mais encore se mettre en mouvement pour réparer par des victoires éclatantes l'affront que nos armes ont essuyé dans la dernière campagne.

« Que ces départemens jettent un coup d'œil en arrière, et ils verront l'armée de réserve forte de cinquante mille hommes, qui se renforce tous les jours, prête à se porter à droite et à gauche, selon les chances de la guerre, et les plans d'un

gouvernement dont personne ne révoque en doute les talens militaires.

« L'histoire remarquera que si le directoire exécutif a fait la faute essentielle, il y a deux ans, de ne pas consolider par la paix de Rastadt, celle de Campio-Formio, où les limites du Rhin et de l'Italie se trouvaient irrévocablement en notre pouvoir, le cabinet de Vienne a fait cette année la faute plus grande encore de se laisser enivrer par les succès qu'ont obtenus en Italie, la campagne dernière, les armées impériales, et de se refuser à une paix qui, nécessairement, eût considérablement amélioré en sa faveur les conditions du traité de Campio-Formio.

« Il est bien probable que la roue de la fortune va encore entièrement changer dans cette campagne. Les magistrats qui dirigent aujourd'hui la politique du gouvernement français sauront profiter du moment favorable, et la fixer.

« Jeunes français, si vous êtes jaloux de participer à tant de gloire, de contribuer à des succès qui doivent à la fois confondre les malveillans intérieurs et la politique machiavélique du cabinet de Saint-James; si vous êtes jaloux d'être d'une armée destinée à finir la guerre de la révolution, en assurant l'indépendance, la liberté et la gloire de la grande nation, aux armes! aux armes! accourez à Dijon.

CONVENTION CONCLUE APRÈS LA BATAILLE DE MARENGO, ENTRE LES GÉNÉRAUX EN CHEF DES ARMÉES FRANÇAISE ET IMPÉRIALE EN ITALIE.

« Art. Ier. Il y aura amnistie et suspension d'hostilités entre

l'armée de S. M. I. et celle de la république française en Italie, jusqu'à la réponse de la cour de Vienne.

« II. L'armée de S. M. impériale occupera tous les pays compris entre le Mincio, la Fossa-Maestra et le Pô; c'est-à-dire, Peschiera, Mantoue, Borgo-Forte; et depuis là, la rive gauche du Pô; et à la rive droite, la ville et la citadelle de Ferrare.

« III. L'armée de S. M. I. occupera également la Toscane et Ancône.

« IV. L'armée française occupera le pays compris entre la Chiesa, l'Oglio et le Pô.

« V. Le pays entre la Chiesa et le Pô ne sera occupé par aucune des deux armées. L'armée de S. M. y pourra tirer des vivres des parties de ce pays qui faisaient partie du duché de Mantoue. L'armée française tirera des vivres des pays qui faisaient partie de la province de Brescia.

« VI. Les châteaux de Tortone, d'Alexandrie, de Milan, de Turin, de Pizzighitone, d'Ariona, de Plaisance, seront remis à l'armée française, du 27 prairial au 1er messidor, ou du 16 au 20 juin.

« VII. La place de Coni, les châteaux de Ceva, Savone, la ville de Gènes, seront remis à l'armée française, du 16 au 24 juin, ou du 27 prairial au 5 messidor.

« VIII. Le fort Urbin sera remis le 26 juin, 7 messidor.

« IX. L'artillerie des places sera classée de la manière suivante. 1° Toute l'artillerie des calibres et fonderies autrichiennes appartiendra à l'armée autrichienne; 2° celles des calibres et fonderies Italiennes, piémontaise et française, à l'armée française; 3° les approvisionnemens de bouche seront

partagés : moitié sera à la disposition du commissaire ordonnateur de l'armée française, et moitié à celle du commissaire ordonnateur de l'armée autrichienne.

X. Les garnisons sortiront avec les honneurs militaires, et se rendront avec armes et bagages, par le plus court chemin, à Mantoue.

« XI L'armée autrichienne se rendra à Mantoue par Plaisance, en trois colonnes ; la première, du 27 prairial au 1er messidor (du 16 au 20 juin) ; la deuxième, du 1er messidor au 5 messidor (du 20 au 24 juin) ; la troisième, du 5 au 7 messidor (ou du 24 au 26 juin).

« MM. le général Saint-Julien de Schvertinek, de l'artillerie ; de Brun, du génie ; Telsiégé, commissaire des vivres ; et les citoyens Dejean, conseiller d'état, et Daru, inspecteur aux revues ; l'adjudant-général Léopold Stabenzath, et le chef de brigade d'artillerie Mosset, sont nommés commissaires, à l'effet de pourvoir aux détails de l'exécution de la présente convention, soit pour la formation des inventaires, soit pour pourvoir aux subsistances et aux transports, soit pour tout autre objet.

« XIII. Aucun individu ne pourra être maltraité pour raison des services rendus à l'armée autrichienne, ou pour opinion politique. Le général en chef de l'armée autrichienne fera relâcher les individus qui auraient été arrêtés dans la république cisalpine pour opinions politiques, et qui se trouveraient dans les forteresses sous son commandement.

« XIV. Quelle que soit la réponse de Vienne, aucune des deux armées ne pourra attaquer l'autre qu'en se prévenant dix jours d'avance.

XV. Pendant la suspension d'armes, aucune armée ne fera des détachemens pour l'Allemagne.

Alexandrie, le 26 prairial an VIII de la république française (15 juin 1800),

ALEXANDRE BERTHIER.

MÉLAS, *général de cavalerie.*

Pour copie conforme,

DUPONT, *chef de l'état-major général.*

ACTES PRÉLIMINAIRES

PROPOSÉS PAR M. LE COMTE DE HOHENZOLLERN, LIEUTENANT-GÉNÉRAL, AU LIEUTENANT-GÉNÉRAL SUCHET, POUR L'EXÉCUTION DE LA CONVENTION PASSÉE RESPECTIVEMENT ENTRE LES GÉNÉRAUX EN CHEF DES DEUX ARMÉES AUTRICHIENNE ET FRANÇAISE EN ITALIE.

« Art. Ier. La ligne des avant-postes, du côté de Ponent, s'étendra de l'embouchure de la Polcevera jusqu'au confluent de Secca, et remontera ladite rivière et la Sadicella jusqu'aux crêtes des montagnes. Les rives droites seront occupées par les Français, et les rives gauches par les Autrichiens.

« II. Personne, tant à la ville qu'à la campagne, ne sera vexé pour opinion, ou pour avoir porté les armes, ou servi dans le gouvernement impérial.

« *Réponse.* Cela est déjà accordé dans l'art. 13 de la con-

vention passée entre les généraux en chef Berthier et Mélas, le 26 prairial, ou 15 juin dernier.

« III. Les malades non évacués le 24, pourront l'être plus tard sans difficulté; et en conséquence, la flottille impériale pourra, jusque-là, rester dans le port de Gênes.

Réponse. Ce qui est relatif à l'exécution de cet article doit être réglé par les commissaires français et autrichiens, nommés par l'art. XII de de la convention mentionnée en l'article précédent.

« On est persuadé que l'évacuation des malades autrichiens, même après le délai porté par cette convention pour la remise des places, ne sera point un objet de litige.

« IV. La communication pour Savone sera libre par terre.

« *Réponse.* Cette communication sera libre comme elle le sera réciproquement à travers tous les autres postes français ou autrichiens.

« V. Jusqu'à ce moment, personne de l'armée française ne pourra passer les avant-postes pour venir à Gênes, sans que M. le comte de Hohenzollern en soit prévenu,

« *Réponse.* Convenu.

« VI. M. le comte de Hohenzollern avertit M. le général français qu'il ne prend aucune part à ce qui s'est passé entre les Anglais et la ville de Gênes.

« *Réponse.* Cet article est du ressort des commissaires nommés par la convention mentionnée dans la réponse à l'article II.

« VII. M. le comte de Hohenzollern demande satisfaction de l'événement arrivé au régiment de Casal.

« *Réponse.* Il sera donné suite à cette affaire.

« VIII. Si MM. les commissaires impériaux et Français ne sont pas arrivés à Gênes le 22, à cinq heures du soir, alors on conviendra amiablement de quelle manière l'évacuation de la place de Gênes sera faite par les troupes autrichiennes, d'après l'ordre qu'en a reçu M. de Hohenzollern, qui fixe le départ au 24 de ce mois.

« *Réponse.* On se réunira pour concerter l'exécution de la convention mentionnée dans la réponse à l'article II.

Signé, LE COMTE DE BUSSY, *fondé de pouvoirs de M. le comte de Hohenzollern.*

L'adjudant général chef de l'état-major du lieutenant général Suchet, fondé de pouvoirs par lui, signé PRÉVAL.

Le chef de brigade du génie, fondé de pouvoirs du lieutenant-général Suchet, signé L. MARÈS.

Pour copie conforme, le lieutenant général,

SUCHET.

BULLETIN DE LA BATAILLE DE MARENGO.

Torre de Garofola, le 26 prairial an VIII.

« Après la bataille de Montebello, l'armée s'est mise en marche pour passer la Sérivia. L'avant-garde, commandée par le général Gardanne, a, le 24, rencontré l'ennemi qui défendait les approches de la Bormida et les trois ponts

qu'il avait près d'Alexandrie, l'a culbuté, lui a pris deux pièces de canon et fait cent prisonniers.

« La division du général Chabran arrivait en même temps le long du Pô, vis-à-vis Valence, pour empêcher l'ennemi de passer ce fleuve. Ainsi, M. Mélas se trouvait cerné entre la Bormida et le Pô. La seule retraite de Gênes, qui lui restait après la bataille de Montebello, se trouvait interceptée. L'ennemi paraissait n'avoir encore aucun projet, et très incertain de ses mouvemens.

« Le 25, à la pointe du jour, l'ennemi passa la Bormida sur ces trois ponts, résolu de se faire une trouée, déboucha en force, surprit notre avant-garde, et commença avec la plus grande vivacité la bataille de Marengo, qui décide enfin du sort de l'Italie et de l'armée autrichienne.

« Quatre fois, pendant la bataille, nous avons été en retraite, et quatre fois nous avons été en avant. Plus de soixante pièces de canon ont été de part et d'autre, sur différens points et à différentes heures, prises et reprises. Il y a eu plus de donze charges de cavalerie, et avec différens succès.

« Il était trois heures après midi, dix mille hommes de cavalerie débordaient notre droite dans la superbe plaine de Saint-Julien. Ils étaient soutenus par une ligne de cavalerie, et beaucoup d'artillerie. Les grenadiers de la garde furent placés comme une redoute de granit au milieu de cette immense plaine. Rien ne put l'entamer; cavalerie, infanterie, artillerie tout fut dirigé contre ce bataillon, mais en vain. Ce fut alors que vraiment l'on vit ce que peut une poignée de gens de cœur.

« Par cette résistance opiniâtre, la gauche de l'ennemi se trouva contenue, et notre droite, appuyée jusqu'à l'arrivée

du général Monnier, qui enleva à la baïonnette le village de Castel-Cariolo.

« La cavalerie ennemie fit alors un mouvement rapide sur notre gauche, qui déjà se trouvait ébranlée. Ce mouvement précipita sa retraite.

« L'ennemi avançait sur toute la ligne, faisant un feu de mitraille avec plus de cent pièces de canon. Les routes étaient couvertes de fuyards, de blessés, de débris; la bataille paraissait perdue; on laissa avancer l'ennemi jusqu'à une portée de fusil du village de Saint-Julien, où était en bataille la division Desaix avec huit pièces d'artillerie légère en avant, et 2 bataillons en potence, en colonne serrée sur les ailes. Tous les fuyards se rallièrent derrière; déjà l'ennemi faisait des fautes qui présageaient sa catastrophe; il étendait trop ses ailes.

« La présence du premier consul ranimait le moral des troupes: *Enfans*, leur disait-il, *souvenez-vous que mon habitude est de coucher sur le champ de bataille.*

« Aux cris de vive la république! vive le premier consul! Desaix aborda au pas de charge et par le centre; dans un instant, l'ennemi fut culbuté. Le général Kellerman qui, avec sa brigade de grosse cavalerie, avait toute la journée protégé la retraite de notre gauche, exécuta une charge avec tant de vigueur et si à propos, que six mille grenadiers et le général Zach, chef de l'état-major, furent faits prisonniers, et plusieurs généraux ennemis tués.

« Toute l'armée suivit ce mouvement: la droite de l'ennemi se trouva coupée. La consternation et l'épouvante se mirent dans ses rangs.

« La cavalerie autrichienne s'était portée au centre pour

protéger la retraite. Le chef de brigade Bessières, à la tête des *casse-cols* et des grenadiers de la garde, exécuta une charge avec autant d'activité que de valeur, perça la ligne de cavalerie ennemie, ce qui acheva l'entière déroute de l'armée. Nous avons pris quinze drapeaux, quarante pièces de canon, et fait six à huit mille prisonniers. Plus de six mille ennemis sont restés sur le champ de bataille.

« La 9e légère a mérité le titre d'incomparable; la grosse cavalerie et le 8e de dragons se sont couverts de gloire. Notre perte est aussi considérable. Nous avons eu six cents hommes tués, quinze cents blessés et neuf cents prisonniers.

« Les généraux Boudet, Champeaux et Mainoni sont blessés.

« Le général en chef Berthier a eu ses habits criblés de balles, plusieurs de ses aides-de-camp ont été démontés; mais une perte vivement sentie par l'armée, et qui le sera par toute la république, ferme notre cœur à la joie. Desaix a été frappé d'une balle au commencement de la charge de sa division; il est mort sur le coup. Il n'a eu que le temps de dire au jeune Lebrun qui était avec lui: *Allez dire au premier consul, que je meurs avec le regret de n'avoir pas assez fait pour vivre dans la postérité.*

« Dans le cours de sa vie, le général Desaix a eu quatre chevaux tués sous lui, et reçu trois blessures. Il n'avait rejoint le quartier-général que depuis trois jours; il brûlait de se battre, et avait dit deux ou trois fois, la veille, à ses aides-de-camp: *Voilà long-temps que je ne me bats plus en Europe; Les boulets ne nous connaissent plus, il nous arrivera quelque chose.* Lorsqu'on vint, au milieu du plus fort du feu, annoncer au premier consul la mort de Desaix, il ne lui échappa

que ce seul mot : *Pourquoi ne m'est-il pas permis de pleurer?* Son corps a été transporté en poste à Milan, pour y être embaumé. »

Les pièces qui précèdent étaient nécessitées par les passages des Mémoires de M. de Bourrienne, auxquels elles se rapportent ; nous avons cru devoir y joindre la lettre suivante d'un ministre du roi pendant l'émigration ; on y verra ce que les royalistes pensaient de la restauration de la religion, si l'autel ne servait pas de base à la restauration de la monarchie.

Berlin, le 8 juillet 1801.

« Si je pouvais, monsieur, effectuer ce que vous désirez en faveur de M. l'abbé Sabatier, mon entremise n'eût point été nécessaire. Sa doctrine suffirait pour lui valoir l'accueil et l'encouragement de tous les intéressés à l'adoption de ses maximes et des mesures qu'il suggère. Par la raison que sa voix se trouve comme tant d'autres, *vox clamantis in deserto*, je suis plus affligé qu'étonné des rebuts qu'il a éprouvés, et du délaissement auquel il est réduit. S'il est vrai qu'il n'y a pire sourd que qui ne veut point entendre, comment faire pour être écouté lorsqu'on voudrait parler en faveur de la justice et de la raison? Je connais un peu par ma propre expérience l'inutilité des efforts qu'on fait pour y réussir. Je

suis devenu étranger au siècle présent et à la majorité des hommes qui y figurent. Si cependant je puis réussir à contribuer à en intéresser quelques-uns en faveur de M. l'abbé Sabatier, je n'en négligerai pas les occasions. En attendant, je n'ai pas voulu différer de faire acte de bonne volonté. Celle-ci ne me manquera jamais lorsqu'il sera question de la cause à laquelle je suis fidèle, et des personnes qui militent ou souffrent pour elle.

« Les écrits que vous m'avez fait l'honneur de me communiquer sont susceptibles de quelques observations. Je me borne à celle qu'il me semble qu'on peut douter de l'avantage du concordat pour la cause de la royauté légitime, puisque cet acte semble au contraire valider l'usurpation autant qu'il est possible à des hommes qui prétendent parler au nom de Dieu, de dicter à la conscience des règles qui s'accordent avec la justice qui, par son essence, est cependant *immuable*. Le concordat n'est dans mon opinion qu'une transaction entre le chef de la religion *romaine* ou *papale* et l'usurpateur de la souveraineté de la France. Cet acte est au moins très insidieux, et il est assez conforme à la maxime de Tartufe, qu'il est avec le ciel des accommodemens. Les conséquences du concordat sont peut-être favorables au culte public, mais le sont-elles au culte intérieur et à la morale fondée sur la justice, qui constitue la religion, c'est-à-dire la conformité des pensées, des paroles et des actions des hommes, avec l'intention de leur créateur? Je ne connais pas la *lettre d'un royaliste aux Français républicains*; mais si elle a constribué à la publication du concordat, peut-être M. l'abbé Sabatier s'est-il trompé en croyant rendre service à la cause de la royauté légitime et même de la religion dans

le sens que je la conçois. Car enfin le concordat change les poids et les mesures selon lesquels, avant la révolution, on pouvait apprécier la conduite des Français. Ainsi il se pourrait bien que ceux qui souffrent des effets du concordat, ne crussent pas devoir de la reconnaissance à quiconque a pu contribuer à le réaliser.

« Quant au grief que vous dites, monsieur, que l'on a contre M. Sabatier, à cause des éloges qu'il a faits de Buonaparte, je crois qu'il peut être apprécié selon le genre d'éloges qui ont été accordés. Je ne les connais pas. J'ai vu seulement que Buonaparte est désigné, dans un des écrits que vous m'avez communiqués, sous le titre de *l'Alexandre français*. Or Alexandre était un roi légitime, dont les vues étaient toutes autres que celles qu'on peut attribuer aux usurpateurs successifs de la France. Alexandre était surtout un grand homme, et par conséquent, plus que ce qu'on appelle vulgairement un héros. Alexandre mérita l'admiration de ses sujets et des peuples vaincus. Il a celle de la postérité de tous les pays et de tous les siècles. Comparer un homme à Alexandre, c'est inviter à l'admirer, à l'estimer, à lui rendre hommage. En général rien n'est si délicat que de distribuer des éloges; on tombe facilement dans la flatterie. Il n'est pas surprenant qu'elle soit prodiguée à Buonaparte puisqu'il en est avide, qu'il jouit d'une grande puissance, et qu'il peut rencontrer partout des ames viles ou lâches. Mais il me semble que ce n'est pas à un écrivain qui se pique d'écrire en faveur de la justice et de la vertu, à tenir un langage qui peut se rapprocher de celui des flatteurs d'un usurpateur heureux.

Pardonnez-moi, monsieur, ces réflexions pour indiquer qu'il peut n'être pas surprenant que M. l'abbé Sabatier ait

éprouvé quelque improbation de ses écrits, quelque louable qu'ait pu d'ailleurs être son intention. Je ne puis que louer celle qui vous excite en sa faveur par la connaissance particulière que vous avez de son mérite.

Agréez, monsieur, l'assurance de ma très parfaite considération,

LE COMTE DE MOUSTIER.

FIN DES NOTES ET ÉCLAIRCISSEMENS HISTORIQUES, DU TOME QUATRIÈME.

Google

TABLE

DU QUATRIÈME VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

Les Tuileries. — La royauté en perspective. — Raison du peuple. — Le grand thermomètre. — Promenade intérieure. — Mot remarquable. — Le corps diplomatique. — Présentation solennelle. — Madame Bonaparte et la reine. — Heureuse usurpation. — Besoin d'indulgence. — M. Defeu. — Le sursis et la liberté. — Mort certaine évitée. — Encouragement et essai. — M. de Frotté. — Réussite inutile. — Étude des Vendéens. — Souvenirs de Charette. — Lettre autographe. — Détails circonstanciés. — Le général Travot et Charette.—Costume du condamné. — Un seul moment d'émotion. — Mort courageuse. — Double lecture. — Horreur de la guerre civile. — Georges reçu en audience particulière. — Prudence de Rapp et confiance de Bonaparte. — Conversation animée. — Les portes ouvertes. — Georges jugé par Bonaparte. 1

CHAPITRE II.

La dignité de la France. — Napper-Tandy et Blackwell. — Sujets français et anglais. — Extradition. — Plaintes du gouvernement français au sénat de Hambourg. — *Avanies* à l'égyptienne. — Quatre millions et demi ignorés au trésor national. — Distribution. — Lettre de change sans valeur. — Présent inutile. — Rigidité de M. de Fermont. — Quinze mille francs et le tiroir d'un secrétaire. — Les dettes de Joséphine. — Avertissement donné par M. de Talleyrand. — Projet de paiement. — Embarras de Joséphine. — Aveu de la moitié. — Trente-huit chapeaux par mois. — Dettes acquittées. — Acquisition et possession. — Promenades sur la grande route. — Amabilité de Joséphine. — Appartement arrangé pour moi à la Malmaison. — Ma maison de Ruel. — Les solliciteurs en permanence. — Habitudes à Paris. — La redingotte grise. — Promenades du soir et du matin. — Bonaparte médisant du premier consul. 22

CHAPITRE III.

La guerre et les monumens. — Influence des souvenirs de l'Égypte. — Sujet du chapitre. — Amour des grandes choses. — M. Lecomte. — M. Percier et M. Fontaine. — Premiers embellissemens de Paris. — Les jolies femmes et le quai d'Orsay. — Les architectes inséparables. — Irrégularité du Louvre et des Tuileries. — Grand projet. — La galerie transversale. — Projet abandonné. — Les devis et les mémoires. — La Malmaison trop petite. — Saint-

Cloud refusé et pris. — Les 25,000 francs d'un courtisan. — Le pont des Arts. — Avis de MM. Percier et Fontaine conforme au mien. — Entêtement de Bonaparte. — Repentir avoué. — Suite heureuse de la machine infernale. — La colonne. — Les quais. — Les rues. — Le Parthenon et la Bourse. — Monumens. — Projets du consulat exécutés sous l'empire. — Palais du roi de Rome. — Hôtels des ambassadeurs. — Le temple de la gloire. — Construction de *nécropolis* à Paris. — Amour de la France et besoin de la postérité. — Les provinces annexées. — Le pont de Turin. — Chaussée improvisée. — Grande construction due à un retard. — Route de la Savoie. — Le mont Cénis et le Simplon. — Plus d'Alpes. 38

CHAPITRE IV.

Mon travail. — Lettres décachetées par moi. — Le bureau topographique. — Registre de nominations. — Correspondance secrète. — Responsabilité. — Rareté de mes sorties. — Point d'appointemens. — Régénération de l'instruction. — Le Prytanée français. — Visite du premier consul au Prytanée. — Bonaparte professeur. — Questions et récompenses. — Pensions consulaires. — Trois élèves de diplomatie. — Miackzinski. — La parole d'un Polonais. — Événement tragique. — Les volontaires *serins*, et plaisanterie prise au sérieux. — Le conseil des Prises. — Adroites restrictions. — Rien sans motif. — Tronchet et Target. — Générosité calculée. — Longchamps et les concerts spirituels. — Les deux calendriers. — Le consul et un danseur. — Gaîté de Bonaparte. 57

CHAPITRE V.

Action du temps sur les événemens. — Le Mémorial de Sainte-Hélène et la vérité. — Souvenirs incomplets de Bonaparte. — Première lettre de Louis XVIII au premier consul. — Les femmes et le faubourg Saint-Germain. — Prédiction de la Villeneuve à madame Bonaparte. — Pressentimens. — Seconde lettre de Louis XVIII. — Réponse après sept mois. — Brouillon et copie. — Phrase changée. — Crainte de s'engager. — Conversation à la Malmaison. — La position de Bonaparte jugée par lui. — Mes observations. — Supposition du rappel de Louis XVIII. — Insistances de madame Bonaparte. — Le rôle de Monck. — Jugement de Bonaparte sur les Bourbons. — Propos de femmes. 71

CHAPITRE VI.

La paix et la guerre. — Fécondité du génie de Bonaparte. — Préliminaires de la campagne. — La guerre avec des épingles. — Admirable prévision. — Gênes et Mélas. — Carnot, ministre de la guerre. — Lettre ironique à Berthier. — Gaîté du premier consul. — M. Collot appelé aux Tuileries. — Hésitations et instances. — La veille du départ. — Recommandations à Lucien et à Cambacérès. — Joseph conseiller-d'état. — Conversations en voyage. — Alexandre et César jugés par Bonaparte. — Admiration sans flatterie. 84

CHAPITRE VII.

L'intérieur et l'extérieur. — Le tout pour le tout. — Les con-

scrits. — Confiance du premier consul dans ses soldats. — Ma belle France. — Le couvent de Bernardins. — Trois jours d'ennui. — Passage du mont Saint-Bernard. — Questions au guide de Bonaparte. — Arrivée à l'hospice. — Distribution aux soldats. — Déjeuner frugal. — Le mont Albaredo. — Artillerie démontée. — Le fort de Bard. — Coucher à Yvrée. — Heureuse témérité. — L'audace et le génie. — Supposition heureusement fausse. — Bonaparte et Mélas. — Lannes à Montebello. — Le double espion. — Révélations utiles. — Jugement de Bonaparte sur M. Necker. 95

CHAPITRE VIII.

Capitulation de Gênes. — Courrier de Murat. — Dépêche interceptée. — Lannes à Montebello. — Paroles de Lannes. — Lettre de Desaix. — Boudet remplacé par Desaix. — Sincère amitié de Bonaparte. — Froideur du premier consul envers M. Collot. — Conversation et souvenirs. — Légèretés de madame Bonaparte. — Divorce résolu. — Invitation à déjeuner. — Pardon difficile. — Le fils adoptif de Bonaparte. — Les larmes d'Hortense. — Réconciliation. — Motif de la froideur de Bonaparte. — Faux rapport. — Discrétion. — Calculs exacts. — Marengo. — Bataille perdue. — Jugement de Desaix. — Le général Kellermann. — Charge admirable. — Service reconnu tout bas, et méconnu tout haut. — Le directeur des postes. — Lettre décachetée. — Les moines et les provisions. — Mort de Desaix. — Profonde douleur du premier consul. — La vérité sur Desaix. — Le prince de Lichtenstein. — Conditions sévères. — Fermeté de Bonaparte. — Retour à Milan. — Les aides-de-camp de Desaix. 109

CHAPITRE IX.

Suspension d'hostilités. — Lettre aux consuls. — Acte de supériorité. — Second séjour à Milan. — Bonaparte et Masséna. — Conversation avec M. Collot. — Souvenirs du mois de brumaire. — Joseph Bonaparte en mauvaise compagnie. — Impatience de Bonaparte au directoire. — Lettre de Regnault de Saint-Jean-d'Angély. — Le gouvernement pourri. — Effusion et fierté. — Location d'une maison à Saint-Cloud. — Mes notes de Milan. — Sébastiani et Jubé. — Bonaparte et Botot. — Vive allocution. — Le directoire et l'infamie. — Génie inspirateur. — Rédaction collective. — Surveillance de Fouché. — Moreau et Lannes. — Conseils de Fouché. — Ténacité de Bonaparte. — L'orangerie de Saint-Cloud. — La tête de Bonaparte. — Prudence des représentans. — Dispersion tumultueuse. — Retour de Salicetti. — Gouvernement *bacté*. — Encouragemens de M. de Talleyrand. — Séance du soir. — Les représentans et les laquais. — Nobles motifs. — Souper de Saint-Cloud. — M. de Talleyrand et M. de Sémonville. — Sieyes et Roger-Ducos. — Fouché. — Causes de la froideur du premier consul. 132

CHAPITRE X.

Lettre de Lucien à Joseph Bonaparte. — Le *Te Deum* et les rentes. — Terreurs de Lucien à Paris. — Projet de fête. — Spéculations. — Madame Murat. — Madame Grassini. — Retour du premier consul. — Accidens en route. — Voiture versée. — Difficulté de se faire un grand nom. — De-

saix et Kléber. — Description du palais d'Égypte. — Kléber. — La vérité sur Bonaparte et Kléber. — Arrivée d'un courrier. — Empressement de Bonaparte. — Scène nocturne. — Profonde affliction. 164

CHAPITRE XI.

Tentatives de négociations. — Lettre curieuse d'un émigré. — Vingt-cinq louis prêtés au père de Bonaparte. — Réclamation. — Restitution décuple et radiation. — Point de transition. — Détails domestiques. — La sonnette du cabinet. — Le garçon du bureau intérieur. — L'échelle enlevée. — Explication embarrassée. — Conspiration de Céracchi et Aréna. — Quelques mots de Sainte-Hélène réduits à leur valeur. — Le fanatique de Schœnbrunn. — Un autre fanatique mystérieux. — Conspiration encouragée. — Harrel. — Révélation et récompense. — Mystère pour Fouché. — Confidence forcée. — Consultation consulaire. — Bonaparte, Duroc et moi à l'Opéra. — Arrestations et prompt retour. — Harrel, commandant de Vincennes. — La sœur de lait du duc d'Enghien. — Réflexion. 182

CHAPITRE XII.

Le 3 nivôse. — La vérité difficile. — Ignorance de la police. — L'oratorio d'Haydn. — La machine infernale. — Le premier consul à l'Opéra. — Prompt retour aux Tuileries. — Affluence de monde. — Fureur de Bonaparte contre les jacobins. — Calme de Fouché. — Propos de Bonaparte sur le ministre. — Erreur relevée. — Le lendemain. — Singu-

lier rapport de Fouché. — Condamnations arbitraires — M. Tissot sauvé et reconnaissant. — Confection de la liste des condamnés. — Essai de Truguet. — Opiniâtreté du premier consul. — Vrais motifs de Bonaparte. — Torts et excuse. — Flatteries prévoyantes. — Justification de Fouché. — Les vrais coupables découverts. — Fouché à la Malmaison. — Les innocens et les coupables également condamnés. — Exécution. 197

CHAPITRE XIII.

Le pouvoir héréditaire. — Pamphlet. — César, Cromwell et Bonaparte. — Publication dangereuse. — Conversation entre Bonaparte et Fouché. — Lucien au Temple. — Finesse de Fouché. — Notes de la main de Bonaparte. — Colère bien jouée. — Démission de Lucien. — L'ambassade lucrative. — Déclaration de guerre de l'Espagne au Portugal. — Conversations dans Paris. — Dynastie nouvelle. — Invitation à dîner. — Un frère de Bonaparte espion. — Piége tendu. — Confiance trahie. — Brouille de trois jours. — Tour d'écolier. — Les lettres arriérées. — Explications nocturnes. — Espionnage avoué. — Raccommodement. — Bonté de madame Bonaparte. — Indiscrétion du premier consul. 215

CHAPITRE XIV.

Souvenirs. — Enchaînement de choses. — Les acclamations publiques et la voix de Joséphine. — Organisation du Piémont. — Mot de Bonaparte sur Louis XIV. — La lan-

gue française en Piémont. — Consulte cisalpine. — Le gouvernement au lieu de la république. — Activité du premier consul. — Nomination de Kellermann. — Inscription sur des sabres d'honneur. — Récompenses à l'armée du Rhin. — Médaille. — L'armée de réserve et fausse modestie. — Le général Zach. — Préparatifs de fête. — Anniversaire du 14 juillet. — Souscription. — Monument de Desaix. — Desaix et Foy. — Drapeaux de Marengo, d'Italie et de l'armée du Rhin. — Discours dans le temple de Mars. — Allocution du premier consul. — Cantate — Méhul et Fontanes. — Les soldats de Marengo et un tableau de Gérard. — Fête séculaire. — Le tombeau de Turenne aux Invalides. — Lettre de Turenne. — Communications fâcheuses. — Heureuse péroraison. — Belle journée pour Bonaparte. 226

CHAPITRE XV.

L'Autriche liée par l'Angleterre. — M. de Saint-Julien à Paris. — Mission de Duroc. — Refus de passeports. — Armistice rompu. — Reddition des trois places. — M. Otto à Londres. — Demande d'un traité séparé. — Coup-d'œil en arrière sur l'Italie. — Dilapidations. — Difficultés pour la remise de Gênes. — Modération du premier consul. — Passage du Mincio et du Danube. — Armistices de terre et de mer. — La paix ajournée. — Bataille de Hohenlinden. — Joie de Bonaparte. — Madame Moreau aux Tuileries. — Propos de femmes. — Madame Hulot à la Malmaison. — Mauvaise humeur de Bonaparte. — M. de Cobentzel à Paris. — Congrès de Lunéville. — Clarke. — Réponse adroite de M. Maret. 241

CHAPITRE XVI.

Paix entre la France et l'Autriche. — Fausses spéculations de Joseph Bonaparte à la Bourse. — Contrariété du premier consul. — Heureux et singulier conseil de M. de Talleyrand. — Service des postes. — Influence d'une bonne table. — Cambacérès et les pâtés de foies gras. — *Édouard en Écosse.* — Crédit de Mademoiselle Contat. — Facilité de la censure. — Mécontentement de Bonaparte. — *L'antichambre.* — Les habits de valet et la place de Grève. — L'ancien répertoire mutilé. — Bonaparte à Saint-Quentin. — Je reste à Paris. — Retour du premier consul. — Les bateaux à vapeur et les intrigans. — Fulton. — Fausse opinion de Bonaparte. — Mort de Paul Ier. — Article de Bonaparte dans le *Moniteur.* — Projets détruits. — Nouvelles idées sur la Pologne. — Duroc à Saint-Pétersbourg — Offre de huit millions rejetée. — Mort d'Abercrombie. — La vérité et les flatteurs. 252

CHAPITRE XVII.

Essai royal. — Louis de Bourbon et Marie-Louise d'Espagne. — Création du royaume d'Étrurie. — Le comte de Livourne à Paris. — Fêtes données par les ministres. — Bon goût de M. de Talleyrand. — Première visite du comte de Livourne à la Malmaison. — Attention délicate de Bonaparte. — Représentation d'*OEdipe.* — Jugement de Bonaparte sur le roi d'Étrurie. — Le mari soufflé par sa femme. — Invitations de Madame de Montesson. — Mécontentement du premier consul. — Départ pour Florence. —

Mauvais accueil. — Négociations avec le saint-siége. — Opinion de Bonaparte sur les cultes. — Le cardinal Gonzalvi. — *Te Deum* à Notre-Dame. — Inconvenances dans l'église. — Irréligion de la cour consulaire. — Propos d'Augereau. — Concessions et restrictions. — Première messe à Saint-Cloud. — La messe dans les appartemens. — M. de Talleyrand relevé de ses vœux. — Ma nomination au conseil-d'état.—Fantaisie de Bonaparte pour un habit. 269

CHAPITRE XVIII.

Dernier chapitre sur l'Égypte. — Retour vers le passé. — L'amiral Ganthcaume. — Irrésolutions.—MM. Poussielgue et Daure. — Moyen de plaire à Bonaparte. — Flatterie du général Menou. — Sa lettre à Bonaparte. — Protestations de services. — L'Égypte remplaçant les Antilles. — Réflexions sur le commerce. — Récompenses accordées à Menou. — Davoust. — Causes de son inimitié envers moi. — Nouvelle indiscrétion de Bonaparte. — Regrets du premier consul d'avoir donné le commandement en chef à Menou. — Abercrombie. — La flotte de Brest. — Temps perdu dans la Méditerranée. — Rentrée à Toulon. — Entêtement de Ganthcaume.—Ineptie de Menou.—Le Français-Turc. — Fausses espérances de Bonaparte. — Évacuation de l'Égypte prévue par le premier consul. — Vanité des conquêtes. — M. Otto à Londres. — M. de Talleyrand absent. — Préliminaires signés à temps. 284

CHAPITRE XIX.

L'époque la plus glorieuse de la France. — Sacrifices du pre-

mier consul pour la conclusion de la paix. — Arrière-pensées de l'Angleterre. — Malte cédée et gardée. — Bonaparte et les journaux anglais. — Haine du premier consul pour la liberté de la presse. — Plainte au gouvernement britannique contre les journaux anglais. — Peltier et l'*Ambigu*. — Lettre de M. Addington au premier consul. — Résignation des ministres anglais sur les sottises des journaux. — Procès intenté par Bonaparte à Peltier. — Condamnation inutile. — Le général Leclerc. — Expédition de Saint-Domingue. — Inutilité des entreprises contre l'indépendance des peuples. — Toussaint-Louverture. — Sa mort. — Faux bruits. — Mort de Leclerc. — Dureté du général Rochambeau. 301

CHAPITRE XX.

Premiers symptômes de la maladie de Bonaparte. — Rencontre brusque dans un corridor. — Rendez-vous galant. — Mariage d'Hortense. — Célébration secrète. — Indifférence religieuse du premier consul. — Préférence pour Duroc. — Correspondance dont je suis l'intermédiaire. — Intrigues de Joséphine. — Résolution de Bonaparte en faveur de Duroc. — Changement de situation. — Consolation de Duroc. — Nouvelle erreur de Sainte-Hélène. — Le cabinet et le boudoir des Tuileries. — Mensonge et démenti formel. — Puissance de la calomnie. 314

CHAPITRE XXI.

Deux présidences annonçant deux trônes. — Consulte de la Cisalpine assemblée à Lyon. — Point de précautions. —

Impolitesse de Clarke et mécontentement du premier consul. — Malte et les Anglais. — Mon immortalité selon Bonaparte — Manque de mémoire. — Flatterie permise. — Fête chez madame Murat. — Bonaparte roi de la fête. — Galanterie et Bonaparte. — La radiation des émigrés retirée à la police et évoquée au cabinet.— Les Anglais mieux traités que les Français. — Discussion animée au conseil. — Les biens des émigrés. — Triomphe de la révolution. Preuve tirée de Sainte-Hélène. 324

CHAPITRE XXII.

Mission du général Sébastiani.—Rapport curieux. —Moyens insuffisans.— Expressions vives de Sébastiani contre l'Angleterre. — Le lord Withworth. — Souffrances de Napoléon. — Prévision. — Corvisart, médecin de Bonaparte et premier médecin de l'empereur. — Influence des douleurs physiques sur le caractère de Bonaparte. — Notes pour le *Moniteur* déchirées. — L'ambassade de Londres. — Le général André aussi. — Calembourg de M. de Talleyrand dans le cabinet du premier consul.—Inconduite de Jérôme Bonaparte. — Lettre sévère de son frère. — Lettre de change et lettre d'envoi de Jérôme. — Une miniature d'Héliogabale. — Insatiabilité des frères de Bonaparte.— M. Collot. — Fournitures de la marine. — Joseph et un pot de vin. — Morale financière du premier consul. 336

CHAPITRE XXIII.

Fausseté proverbiale des bulletins.— L'histoire selon le *Moniteur*.— Injustices de Bonaparte envers les réputations.—

Défense et reddition de Malte par le général Vaubois. — M. Doublet. — Lettre falsifiée. — Réclamations et démarches inutiles. — Création de la Légion-d'Honneur. — Mon approbation. — Difficultés au conseil et dans les corps de l'état. — Faible majorité. — Idées monarchiques de M. de Talleyrand. — Les partisans de l'hérédité. — Morgue singulière de Lucien. — Germes du consulat à vie. — Le pouvoir absolu préféré aux institutions libres. — Humilité feinte. — Restrictions du sénat. — Luxe de générosité du conseil d'état. — De deux offres une seule acceptée. — Les autorités en retard. — M. de Lafayette après Marengo et aux Tuileries. — Fête donnée aux Américains. — Lettre de M. de Lafayette au premier consul. — Vote conditionnel et motivé. . 349

FIN DE LA TABLE.

604228

Digitized by Google

Digitized by Google